



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>

NYPL RESEARCH LIBRARIES



3 3433 08753115 2

301
Presented by

John Bigelow

*to the
Century Association*

*DM

Mercur

Therese

*IM

MERCURE DE FRANCE, DÉDIÉ AU ROY.

M A Y. 1732.



A P A R I S,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 ruë S. Jacques.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de
 Conty, à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

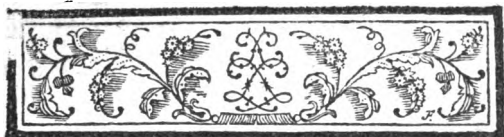
A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ¹ AU ROY.
M A Y. 1732.

PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

LA JEUNESSE.
O D E.

*A M. de Franay, Trésorier de France
en la Generalité de Moulins.*



Escends de la Voute azurée,
Quitte, Hébé, le Buffer des Dieux:
Des Jeux, des Graces entourée,
Viens te présenter à mes yeux.

Hebé, je vais, de ton Empire,
Chanter les douceurs et les Loix,

A ij Inspire

Inspire-moi , touche ma Lire ;
 Qui mieux que toi pourroit me dire
 Ton rang , tes honneurs et tes droits ?



De quels transports , de quelle yvresse ;
 Me sens-je tout à coup épris !
 Est-ce toi , charmante Déesse ,
 Qui viens animer mes esprits ?
 Je la vois , un Zéphir la porte ,
 Avec l'Amour , Momus la suit.
 Le vieux Saturne qui l'escorte ,
 Des heures forme une cohorte ,
 Qui se renouvelle sans bruit.



Son Empire sur la Nature ;
 Renferme la terre et les Airs ;
 Le Printemps lui doit sa verdure ;
 Et les Oiseaux leurs Chants divers ,
 Si d'une Jeunesse immortelle ,
 Hébé possède les beaux jours ,
 Elle en répand sur chaque Belle ,
 Quelque rayon , quelque étincelle ,
 Mais qui ne dure pas toujours.



Profitez , riante Jeunesse ,
 Du temps de faire votre cour ,

Dépêchez-

Dépêchez-vous , l'heure vous presse ,
Le temps qui fuit est sans retour.
Il n'est qu'un Printemps dans l'année ,
La nuit suit de près le matin ;
Et Flore , dans une Journée ,
Des Roses dont elle est ornée ,
Commence et finit le destin.



En doux ébats , en Jeux , en Fêtes ,
Venez lui payer vos tributs.
Les plaisirs que Comus apprête ,
Formont d'Hebé , revenus.
Mais pour mériter à sa suite ,
La préférence et sa faveur ;
Fuyez les fureurs du Lapithe ,
La molesse du Sybaritte ,
Le fiel du Satyre imposteur.



Quel bruit se répand dans les Plaines ?
Pan fait raisonner son Hautbois.
Les Nymphes quittent leurs Fontaines,
Les Sylvains sortent de leurs Bois.
Pendant qu'une danse legere ,
Vous marque , Hebé , leur dévouement
La Dryade , sur la fougée ,
Pour exprimer sa joye entiere ,
Ecoute à l'écart son Amant.

340 MERCURE DE FRANCE

Mais quel est ce Berger qui chante ;
Sa Flute rend les plus doux sons.
Il veut de l'objet qui l'enchanté ,
Fléchir le cœur par ses Chansons.
Chanter pour vaincre une volage !
Berger , vous chanterez en vain ;
Poussez , pressez un cœur sauvage ,
L'Amant chantant , trace l'Ouvrage ,
L'Amant pressant , le met à fin.



Vous , dont la languissante veine ,
Fait souvent gémir la raison ,
En vain des Eaux de l'Hypocrène ,
Vous enyvrez votre Apollon.
Si vous voulez de la science ,
Qu'Hebé vous ouvre le chemin.
Le don de plaire et l'éloquence ,
Sont à la Source de Jouvence ,
Et dans les ressorts de l'instinct.



Après neuf lustres , suis-je sage ?
Quoi : j'ose ébranler des ressorts ,
Qui sont trop vifs dans le bel âge ,
Dans le mien qui sont presque morts !
Je vois ce contraste sans peine ,
Je conseille et je n'agis pas.

Pour

Pourvû, Franay, que mon halene,
 Ait, à ton gré, conduit ma veine,
 Je fais du reste peu de cas.

M. de Souhait.



*METHODE pour apprendre la Musique
 en peu de temps. Par L. P. C. J.*

NOtre siècle est fécond en nouvelles Méthodes pour toutes choses. Rien n'est mieux. Tôt ou tard on trouvera les vraies, avec ce goût d'en essayer de toutes. La Musique est donc aussi l'objet de plusieurs Méthodes nouvelles. Elle en vaut la peine; et les Musiciens méritent bien qu'on entre dans leur esprit et dans leurs vûes, et qu'on les seconde à faire mieux de jour en jour.

La Musique n'a qu'un deffaut. Elle est trop difficile à apprendre. Je ne parle que du Chant : c'est peu de chose ; mais ce peu de chose est absolument nécessaire pour aller plus loin, pour se former le goût, pour se rendre l'oreille intelligente, pour sentir l'harmonie, pour accompagner, pour composer.

Peu de gens vont jusques-là ; mais tout

A iiij le

le monde voudroit y aller ; ceux au moins qui apprennent la Musique. A quoi tient-il donc qu'ils n'y arrivent ? Il tient à ce peu de chose dont j'ai parlois tout à l'heure, lequel, tout peu qu'il est, vous arrête assez pour vous ôter le temps, le goût, ou le courage de passer au-delà.

Lire la Musique à livre ouvert, la lire à mesure qu'on lit des paroles qui y répondent, c'est ce que j'appelle en vérité peu et très-peu de chose. C'est pourtant l'affaire de cinq, de six, de dix, de douze, de quinze bonnes années pour les trois quarts de ceux qui l'entreprennent.

Combien même y en a-t'il qui arrivent à ce point ? il n'y a, dit-on, que les Enfants de Chœur, c'est-à-dire ceux qui ayant commencé à l'âge de quatre ou cinq ans, n'ont fait que cela jusqu'à 12. 15. 20. ans.

J'ai essayé de bien des sciences, et de celles qui passent pour les plus difficiles, Géometrie, Algebre, Analyse, Physique, &c. Mais je puis dire qu'il n'y a pas de proportion entre le temps et le travail qu'il faut pour apprendre ces sciences profondes, je dis pour les apprendre même toutes assez à fond, et le long temps et le travail pénible et assidu qu'il faut pour se rendre médiocrement possesseur d'u-

ne chose aussi médiocre que l'est la routine de la Musique et du simple Chant.

C'est, dit-on, cette routine qui fait toute la difficulté; je le sçais et c'est même ce que je veux dire. On appelle la Routine, l'habitude, une *seconde Nature*. Et c'est par là qu'on l'estime. Mais c'est par là que j'en démontre le vice essentiel.

Il n'y a qu'une vraie et bonne nature; et je ne connois de seconde nature qu'une contre-nature, ou une nature estropiée, entravée, étouffée, anéantie; qu'on dresse un Chien, un Cheval, qu'on siffle une Linotte ou un Serin; qu'on mene un Aveugle par la main, un Sourd par des signes; mais dans les Arts et dans les Sciences, je ne voudrois pas qu'en fait d'Arts mécaniques mêmes, on apprit rien aux enfans, par une Méthode qui, sous prétexte de perfectionner l'humanité, commence par la dégrader.

La Musique n'est pas le seul Art, la seule science où l'on donne trop à l'exercice et à la routine, aux dépens de l'intelligence et de la raison. Jusques à quand traitera-t'on les enfans en machines, et les hommes en enfans? Jusques à quand regardera-t'on la memoire comme la clef des Sciences les plus abstraites et les plus raisonnables?

La memoire n'est la clef que de la science

844 MERCURE DE FRANCE

ce des Perroquets ; bien définie elle-même , elle n'est la science que des mots. Encore même Horace m'apprend que l'invention , au moins celle des mots , est toute du ressort du jugement. *Verbaque provissam rem non invita sequentur*. Parler de mémoire , c'est reciter une leçon d'Ecolier. Parler après avoir pensé , c'est parler en homme , c'est parler.

Jè vais à mon but. La Musique n'est difficile que parce qu'on l'apprend par routine , par exercice , par habitude , par memoire. Qu'on tourne un peu la chose en théorie , en science , en principe , elle va devenir tout ce qu'il y a au monde de plus facile.

Je dis la pratique en va devenir facile. Lorsque l'esprit est bien éclairé , et qu'il voit distinctement de quoi il s'agit , la nature se développe , les facultez se manifestent , les talens se déploient , la langue se délie , l'oreille devient sensible , les yeux clairvoyans , un air d'intelligence se répand jusques dans les mains , dans les doigts , dans les organes les plus mécaniques , les plus extérieurs.

Nous naissons avec un goût , une disposition , une semence de Musique qui ne demande qu'à se développer. C'est ce développement de la Nature qui devrait être

être le but unique d'un Maître qui entreprend de la perfectionner. On ne perfectionne la Nature qu'en travaillant sur le Plan même qu'elle a d'abord ébauché.

Nous autres François, sur tout, nous entendons chanter, et bien tôt nous chantons aussi. Nous croyons donc qu'il n'y a qu'à chanter, et que c'est-là la première esquisse de la Nature. Mais ce chant pourroit bien n'être qu'une affaire d'habitude et l'effet d'une seconde Nature.

Ceux qui sont un peu Philosophes, savent bien que le premier coup d'œil des choses, est toujours imposteur; que les Phénomènes sensibles ont toujours des raisons secrètes, des principes profonds, et qu'en un mot tout ce qui se présente le premier dans l'ordre et dans la succession des effets, est le plus souvent le dernier dans l'ordre des generations et des causes.

Or ce n'est pas moi, c'est *Zarlin*, homme consommé dans la pratique et dans la théorie de la Musique, qui cite *Platon*, pour nous dire que la mélodie, le chant procède de l'harmonie. Et M. *Rameau*, qui ne le cède en rien à *Zarlin*, et qui par un nombre de belles Découvertes nous a mis en état d'aller plus loin, nous cite cet Auteur Italien pour nous

repetier que l'harmonie est le principe de la mélodie. Il fait plus , il en donne des preuves et dit tout ce qu'il faut pour l'établir solidement.

Ces grands Maîtres en parlent par rapport au grand de la Musique , à la composition , à l'accompagnement. Mais en vain nous appellent-ils dans ce Sanctuaire, si d'autres nous amusent au Vestibule , à la porte, et nous ôtent l'envie , le gout, et le temps de pénétrer jusques dans cet intérieur.

Ce sont ces grands Maîtres dont je parlois à l'entrée de ce Discours , et que je ne dédaignerai pas de seconder à perfectionner leur Art , du moins en m'efforçant d'en agrandir , d'en applanir les avenues ; et c'est d'eux-mêmes que j'emprunterai les secours, les facilités qui pourront m'aider , qui pourront aider au Public à aller jusqu'à eux. Un bon principe s'étend à tout , et celui de Platon atteint du plus grand au plus petit, et depuis la composition de l'harmonie jusqu'à la plus simple exécution machinale du Chant et de la Gamme , qui est l'alphabet de la Musique.

Quoi ! dira-t'on , faudra-t'il donc apprendre l'harmonie pour posséder la mélodie , et devenir Compositeur de plusieurs

sieurs Chants avant que de penser à en articuler un seul ? Quand je le dirois, je ne croirois désespérer personne, puisque je suis bien persuadé qu'on auroit encore beaucoup meilleur marché de la routine du Chant, qu'on ne prendroit ainsi qu'à la suite d'une harmonie prise dans toute son étendue et dans toute sa perfection.

Mais il n'en faut pas tant, et le principe seul de l'harmonie bien développé, doit suffire pour cette routine de Chant et de Mélodie; il doit suffire et il suffit, bien entendu que rien ne suffit à sa place, et que rien ne peut et ne doit le remplacer. Venons au fait.

Dans la Méthode ordinaire on chante ou on croit chanter diatoniquement, de proche en proche, par degrez conjoints, c'est-à-dire, comme on l'entend de *Ut* à *Ré*, de *Ré* à *Mi*, et tout de suite à *Fa*, *Sol*, *La*, *Si*, *Ut*, Et moi, je dis que ce Système est faux, que cette Méthode n'a rien de naturel, que ce chemin est scabreux, pénible et long à l'infini, et que dès le premier pas un Ecolier qu'on mène par là, est un Ecolier manqué.

Personne ne doute, je crois, de la longueur de ce chemin et de cette Méthode Diatonique, puisque c'est l'expérience de tous les jours. Or cela seul fait assez voir

848 MERCURE DE FRANCE

le peu de naturel, le faux même de cette manière d'apprendre la Musique, n'étant pas naturel que si peu de chose coûte tant à acquérir.

Suivons un Maître qui montre la Musique, mais sur tout rendons-nous attentif à l'Ecolier qui apprend, ou plutôt, pour ne révolter personne, concevons tout ceci sous l'idée de l'Art personifié qui a entrepris de perfectionner la nature.

L'Art décide donc que de *Ut* à *Ré* il n'y a qu'un degré, de *Ut* à *Mi*, deux; de *Ut* à *Sol*, cinq, et de *Ut* à *Ut*, huit; et là dessus il entonne *Ut*, *Ré*, et il exige que la Nature le repète à sa suite.

La Nature s'en moque, son premier degré est de *Ut* à *Ut*, le second de *Ut* à *Sol*, le troisième, de *Sol* à *Ut*, seconde réplique du premier; delà elle passe à *Mi*, enfin ce n'est pourtant que la neuvième marche qu'elle saisit le *Ré*. Jugez d'abord de la bonté d'une Méthode dans laquelle au lieu de multiplier les marches pour adoucir la montée, on vous oblige du premier pas, d'enjamber le neuvième degré.

Je ne dis rien sans preuve, ni même sans démonstration; car chacun a sa Gamme, chacun son Echelle, chacun son Alphabet. Celui de l'Art est, *Ut*, *Ré*, *Mi*,
Fa,

Fa, Sol, La, Si, Ut. Celui de la Nature est *Ut, Ut, Sol, Ut, Mi, Sol, Ut, Ré, &c.* Je ne dirai rien que tous les Musiciens ne sçachent avant moi et mieux que moi.

C'est d'eux que j'ai appris que lorsqu'on a une corde qui sonne *Ut*, si on la coupe en deux parties égales, chaque moitié sonnera encore *Ut*; si on la divise en trois, chaque tiers sonnera *Sol*; en 4 *Ut*, en 5 *Mi*, en 6 *Sol*, en 8 *Ut*, en 9. enfin *Ré*.

C'est un Axiome reçu des Musiciens autant que des Physiciens et des Géomètres, que les sons sont aux sons, comme les cordes sont aux cordes, et par conséquent comme les nombres sont aux nombres.

Non-seulement les sons, mais la difficulté de les articuler, de les entonner, doit suivre le progrès des nombres. Car non-seulement une corde, mais tout agent, tout organe sonore doit se subdiviser en 2. en 3. &c. parties pour exprimer *Ut, Ut, Sol, Ut, &c.* et en 9. pour *Ré*.

Or il est plus naturel et plus facile, sans doute, de diviser en 2 qu'en 3, en 3 qu'en 4, &c. Car pour la division en 2, il n'y a qu'un point à diviser; pour 3, il en

350 MERCURE DE FRANCE
faut 2 ; pour 4 , il en faut 3 ; et pour 9 ,
il en faut 8.

Qu'on ne dise pas que les nombres sont quelque chose d'abstrait , qui n'influent point dans la pratique , dans le physique de la chose. Car je réponds que tout ce monde physique est fait avec *nombre, poids et mesure*. Or la mesure et le poids sont quelque chose de réel ; le nombre l'est donc aussi.

Ignore-t-on d'ailleurs que le nombre convient spécialement à l'harmonie , et décide de tout ce qu'elle a de réel ? Enfin la division des corps sonores, celle de l'air même et de l'oreille , par des vibrations ou des ondulations dont le nombre ne peut - être que déterminé , est une chose réelle et physique, qui ne permet pas qu'on traite ici les nombres, ni les raisonnemens qu'on en tire , de choses abstraites , ni de spéculations purement géométriques ou métaphysiques.

La Trompette n'est pas un être de raison. Or lorsque dans une Trompette on a sonné l'*Ut* au plus bas, et qu'on veut monter par degrés , le premier degré d'élevation donne l'octave prétendue *Ut* ; le second degré donne la quinte ou plutôt la douzième *Sol* , et tout de suite , *Ut* , *Ut* , *Sol* , *Ut* , *Mi* , &c. n'arrivant et ne pouvant

vant arriver au prétendu Diatonique *Ré*, qu'au neuvième son.

Les premiers observateurs de ce Phénomène, *Mersenne*, *Kischer*, *Dechales*, &c. appelloient cela les *Sauts* de la Trompette, prévenus que *Ut*, *Ré*, étoit l'échelle vraiment Diatonique. Elle l'est dans l'ordre des effets, des *Phénomènes*, des *apparences*; mais c'est le progrès *Ut*, *Ut*, *Sol*, &c. qui l'est dans l'ordre des causes, des réalitez de la nature.

Définons-nous, si l'on veut, de tout ce qui est artificiel; la Trompette est un ouvrage de l'art, quoiqu'un des premiers; et par-là des moins suspects d'artifice et d'altération. Ne sortons pas du sujet que nous avons d'abord proposé.

L'art, c'est-à-dire, le maître entonne *Ut*, *Ré*; la nature, c'est-à-dire, l'enfant, le commençant, repete *Ut*, *Ré*; c'est-à-dire, en repete les mots, car il sçait articuler, mais il n'en repete pas les sons, parce qu'il ne sçait pas chanter, au moins sur le ton de l'art, car il le sçait selon celui de la nature, et en répétant *Ut*, *Ré*, il entonne *Ut*, *Ut*.

C'est un fait que la plupart des commençans, sur tout ceux que les Maîtres disent qui ont l'oreille dure et la voix fausse, et qui selon moi, n'ont souvent
que

852 MERCURE DE FRANCE
que trop de sensibilité et de justesse d'organes , commencent toujours par monter à l'octave , comme la Trompette, vont de là à la quinte , à la quarte , à la tierce, &c. et n'arrivent au Diatonique *Ut* , *Ré* , qu'après tous ces intervalles consécutifs ; et encore même par grande déférence pour un Maître qui l'exige du ton le plus impérieux.

Qu'un Ecolier est à plaindre , lorsque l'art qui le dirige n'est pas sur le ton de la nature ! l'art dit *Ut* , *Ré* ; et la nature *Ut* , *Ut* ; quelle dissonance , quelle syncope , quelle convulsion pour une oreille tendre et délicate qui souffriroit à peine dans un progrès d'harmonie une dissonance pareille , qui seroit préparée et sauvée dans toutes les règles , et à qui pour premier prélude , la Musique s'annonce par tout ce qu'elle a de plus dur , et cela fièrement et sans aucune sorte de préparation.

Encore si cette dureté étoit sauvée, mais l'art est impliable , et il exige son *Ut* , *Ré* , jusqu'au dernier instant. La nature peut se plier à force de crier *Ut* , *Ré* ; de dire qu'on monte trop haut , de se fâcher , de gronder , d'arracher des soupirs et des pleurs ; un pauvre enfant qui ne sait pas trop à qui s'en rapporter, se hazarde à monter

ter encore plus haut , et après avoir long-tems rédit , *Ut* , *Ut* , il se rapproche et attrape *Ut* , *Sol* ; mais il ne tient rien , il revient à *Ut* , à *Sol* ; mais le temps , et l'art l'invitant toujours à descendre , il grimpe à *Mi* , se balance à *Sol* , à *Ut* , à *Mi* , et un beau jour , il va s'acrocher à *Ré* , qui lui échape aussi-tôt , et auquel de 2 , de 3 , de 4 ans , peut-être il ne pourra se fixer imperturbablement.

Car enfin c'est le vieux proverbe , que de quelque fourche qu'on se serve pour chasser la nature , elle revient toujours , et toujours sans fin et sans cesse , sans trêve ni quartier. Elle est toujours montée à dire *ut* , après *ut* , comme la Trompette ; *sol* après le second *ut* ; et à moins qu'on ne lui ait appris en apprenant d'elle-même à dire *ut* , *ré* , sur le ton où elle est montée pour le dire ; l'art à beau crier , il ne peut qu'effleurer les oreilles , ou tout au plus les déchirer , et en exiger un service forcé qu'aucune longueur de temps ne rendra naturel.

La nature est un Maître intérieur ; elle parle tout bas , si l'on veut , mais elle est en possession , et un enfant connoit sa voix , bien mieux encore que celle de sa nourrice ou de sa mere même. Les Musiciens eux-mêmes conviennent qu'en entendant cer-

854 MERCURE DE FRANCE
certains sons , l'oreille en *sousentend* tous-
jours d'autres. Or je crois avoir prouvé ,
sans réplique , dans les *Memoires de Tre-
voux* , année 1722. Octobre , pag 1732. en
développant le système de *M. Rameau*, que
cette *sousentente* étoit une *entente* réelle des
sons harmoniques *ut , ut , sol , &c.* dans
l'ordre des nombres naturels 1 , 2 , 3 , 4 .
8cc.

Enfin , car il faut garder quelque chose
pour le lendemain , j'aboutis icy à conclu-
re que pour développer la nature , ce qui
doit être l'unique but de tous les arts , il
faut la suivre au but qu'elle - même nous
indique icy d'une manière qui n'a rien
d'équivoque.

Gardons la Méthode Diatonique pour
les Perroquets et pour les Serins, lesquels
pourroient peut-être encore être mieux si-
fler, car la nature n'a qu'un système. Mais
pour les hommes et même pour les en-
fans , il n'est pas question d'une aveugle
routine qui prend trop de temps , et plus
que si peu de chose n'en mérite , et qui
même n'apprend rien comme il faut.

La nature a fait icy tous les frais de ce
qu'il y a de mécanique dans la chose, les
cordes sont tendues dans l'oreille , les
tuyaux diapasones dans le gosier , la Ta-
blature, les touches, tout l'instrument est
à

à son point, La nature n'a laissé à l'art, c'est-à-dire, à l'esprit, que la partie de l'esprit, c'est-à-dire, l'intelligence des sons, le rapport des tons, l'explication, en un mot, du système general *ut, ut, sol, ut, mi, sol, ut, re, mi, sol, si, ut, &c.* qui contient tous les systèmes, diatonique, chromatique, &c. en commençant régulièrement par l'harmonique qui est la source féconde de tous les autres.

Voilà la méthode qui consiste à commencer par l'harmonique, qui est le fondement de tout, et qu'on doit bien posséder de la voix, de l'oreille, et sur tout de l'esprit, avant que de passer au diatonique, lequel ne doit même venir que dépendamment et par voye de génération à la suite de l'harmonique; le chromatique venant aussi à son tour, suivi de l'enharmonique, et de tout ce que la Musique a de plus profond.

Car pour le dire encore, une pareille méthode mène tout de suite à la composition et à l'accompagnement, et y mène avec une rapidité extrême; rien n'étant plus rapide que les progrès d'une bonne nature qu'on a laissée, comme dormir dans une lenteur apparente, qu'elle semble affecter aux premiers instans de sa naissance ou de son développement.

Pour

Pour ce qui est de la maniere d'exécuter ce Plan general, on va la voir dans un petit-ouvrage , où je la donne par leçons consécutives à la portée des Maîtres et des Ecoliers.



S O N N E T

*Sur les Bouts - Rimez ; proposez dans le
second vol. du Mercure de Dec. 1731.*

JE crains plus , cher ami, Cupidon que la *Mort* ,
Et ses traits dangereux, que les Clous d'une *Biere* ,
En vain pour me tenter , il me montre le *Port* ,
Je ne veux point sous lui commencer de *Car-*
riere.

Du sexe, être la dupe, Amans , c'est votre *Sort* ,
La Coquete , de tout , remplit sa *Gibeciere* ,
Agnès , les yeux baissez , semblable à l'eau qui
Dort ,
Est plus trompeuse encor , si l'on en croit *Mo-*
liere.

Fussiez-vous Adonis ; malgré son air *Hagard* ;
Sans cheveux , & sans dents , un opulent *Vieil-*
lard ,
Fait au cœur de la belle une vive *Apostrophe* ,
Fussiez-

Fussiez-vous Céladon ; un Faquin , un pied
 Devenu Financier , vous donne échec et *Plat* ,
 Et rit impunément de votre *Mat* ,
Catastrophe.

R . . . Av . . . A Blois.



*TREISIEME Lettre , sur la Bibliothèque
 des Enfans.*

§. I. *Sur l'Exercice de la Mémoire.*

Vous demandez , MONSIEUR , si pour exercer la mémoire d'un petit Enfant, il est mieux de lui faire apprendre bien des choses par cœur , ou de se contenter de simples lectures et de quelques opérations de l'esprit proportionnées à son âge et à sa capacité ; vous supposez que la mémoire d'un enfant est peut être quelquefois assez exercée par l'attention continuelle qu'il donne à écouter , à imiter et à retenir les sons et les mots de la langue maternelle. Je crois que pour bien répondre à votre question , il faut sçavoir en premier lieu , si l'enfant doit ensuite aller au College , ou faire ses études dans une maison particuliere ; et en second lieu , sçavoir à quoi les parens destinent leur

leur enfant ; car quoique les premiers élémens des Lettres soient également nécessaires pour la bonne et la noble éducation dans la plupart des professions, il faut cependant convenir que le Prêtre, le Soldat, l'Avocat, le Medecin, le Financier, le Marchand, l'Artisan, &c. pourroient être conduits de bonne heure, par des routes un peu différentes ; et quand il y auroit des Colléges, ou des Ecoles exprès pour chacune de ces professions, il n'en seroit peut être pas plus mal.

Lorqu'on sçait à quel Etat un enfant est destiné, on fait choix des Livres qui conviennent le mieux à cet état ; on inspire de bonne heure et peu à peu à l'enfant, les nobles sentimens de la profession qu'il doit embrasser un jour ; on le tourne tout-à-fait du côté de son devoir ; on lui parle incessamment du point d'honneur de sa profession ; on lui donne des exemples sensibles de ceux, qui, par leur mérite et leurs vertus, s'y sont rendus illustres ; et enfin des exemples de ceux, qui, par leurs vices et par leurs défauts, ont été méprisés pendant leur vie et après leur mort. Par là on imprime peu à peu, profondement et souvent pour toujours, l'amour de la vertu et les sentimens exigez dans chaque état. Par là on donne de
l'hor-

l'horreur pour le crime , et l'on prépare un enfant à l'ordre habituel d'une vie réglée. Je veux dire , par exemple , qu'on élève en poltron, selon le monde, un enfant destiné à l'Eglise , pendant qu'on l'élève aussi en courageux martyr, selon J.C. s'il falloit répandre son sang et souffrir la mort pour la foy , &c. Quoique chaque Chrétien soit dans la même obligation , le Prêtre doit l'exemple au laïque.

Un homme d'épée est toujours censé homme de guerre , homme d'honneur et de cœur ; on lui doit une éducation plus noble , plus cavaliere, plus aisée, plus polie , mais en visant à la perfection de son état , elle n'est pas moins soumise aux devoirs de la Religion.

Connoître le vrai et le faux , le juste et l'injuste , ou le bien et le mal , les devoirs du sujet et ceux du Prince ; avoir quelque idée de tout , sçavoir en cas de besoin , ce qu'un Gentilhomme a dû apprendre pour la gloire du Prince, et pour le bien de l'état , être au courant des nouvelles littéraires , historiques et politiques , après avoir parcouru les siècles de l'antiquité ; sçavoir , enfin la Théorie et la Pratique de ce qui a rapport à sa profession ; Voilà le but qu'on ne devroit jamais perdre de vûe. Du temps des Hébreux ,

B des

360 MERCURE DE FRANCE
des Grecs et des Romains, le même homme pouvoit servir de Soldat pendant la guerre, et de Juge pendant la paix; aujourd'hui à peine veut-on se rendre bien capable de l'une de ces deux professions, mais venons à la question.

Quand il sera temps d'exercer la mémoire d'un Enfant, on ne doit pas le charger beaucoup par jour, il lui faut donner peu de leçons, mais il est bon de continuer sans interruption et d'ajouter les leçons les unes aux autres, pour faire réciter la semaine et le mois, afin de connaître et de cultiver la mémoire à proportion de l'âge et des forces de l'enfant; l'essentiel est de bien choisir les sujets et de tenir l'enfant en haleine, autrement c'est du temps perdu, parce que la moindre maladie, la moindre absence, et le moindre relâchement, obligent toujours à recommencer; c'est pourquoi la plupart des enfans ne sçavent ensuite presque rien; avec eux on ne peut compter que sur l'habitude contractée par la continuelle répétition des actes, selon la méthode du Bureau typographique.

Je ne crois pas, au reste, qu'il faille charger la mémoire d'un Enfant de plusieurs longues Prières, ni d'aucun grand Catechisme; on doit se contenter du petit Catechisme

catéchisme du diocèse ; il est aisé de l'allonger par les explications que l'on aura soin d'en faire à l'enfant , à propos et dans les occasions favorables. On peut faire lire de grands Catéchismes et des Catéchismes historiques , par demandes et par réponses , sans obliger de les apprendre par cœur et mot à mot ; il suffit de les faire bien comprendre et d'en faire retenir le sens et les choses plutôt que les termes ; on voit bien des enfans de huit , de dix à douze ans , oublier les centaines de pages apprises inutilement par cœur ; on doit instruire l'esprit en cultivant la mémoire et ne pas s'en tenir à la méthode de ceux qui ne savent que faire réciter la leçon donnée à un enfant ; c'est une erreur de s'imaginer qu'un enfant n'est capable que de mémoire ; il est bon de l'exercer à retenir un fait , une Fable , un Conte , après en avoir fait la lecture , mais on doit tâcher de le lui faire rendre sur le champ , sans l'asservir aux mêmes termes.

Des critiques du Bureau et zélez partisans des Méthodes vulgaires , ayant fait de leur mieux pour prouver à une Dame que les Méthodes et les Réflexions étoient nuisibles à la santé des petits enfans ; cette bonne mere , trop crédule , a ôté le Caté-

182 MERCURE DE FRANCE
chisme au sien , et en a différé l'usage
pour une autre fois , s'imaginant qu'il est
plus difficile , et parconséquant plus dan-
gereux de faire passer le catéchisme abs-
trait à l'esprit par l'oreille , que d'y faire
passer l'*A , B , C* , matériel et sensible
par les yeux. Cette mère me rappelle celle
dont on blâmoit , avec raison , la criminelle
indulgence qu'elle avoit pour les ex-
cès vicieux de son fils , et qui répondit ,
en parlant de son enfant , *qu'il soit ce qu'il
voudra , pourvu qu'il vive*. Le Lecteur
voit facilement l'erreur et la fausseté de
ces sortes de maximes , mais il ne voit pas
toujours également à qui en est la plus
grande faute. Il est vrai que les Méthodes
et les Catéchismes demandent beaucoup
de réflexions de la part des bons Maîtres ,
mais il n'est pas également vrai que ces
bons Maîtres exigent d'abord d'un petit
enfant aucune application ni aucune ré-
flexion pénible dans l'exercice littéraire ,
ni dans l'articulation , ou la récitation de
ses Prières et de son Catéchisme. On ne
songe pour lors qu'à semer , et l'on attend
peu à peu et à proportion de l'âge , le dé-
veloppement , la suite et la liaison des
idées , on attend ainsi l'action de réflé-
chir , avec l'intelligence des mots et des
choses , ajoutez à cela que l'objection ,
tirée

tirée du côté de la santé du corps est nulle, quand il s'agit de l'instruction chrétienne, nécessaire à tous les enfans sains ou malades, de quelque état et de quelque condition qu'ils puissent être.

La lecture des Livres historiques de la Bible, celle des Métamorphoses d'Ovide et des Fables d'Esopé, exerceront agréablement un enfant, les images parlent aux yeux, et les discours aux oreilles; il faut donc faire bien remarquer les exemples sensibles des vices et des vertus, et apprendre à l'enfant à juger sainement de chaque chose; il en est capable à tout âge; l'opération du jugement est l'exercice essentiel qui influë le plus dans toute la vie, et c'est ordinairement celui qu'on exige le moins dans un simple Précepteur; en quoi les parens ne font pas mieux, ils devroient être plus éclairés et plus délicats sur cet article. Il est donc inutile de faire apprendre par cœur mille choses méprisées dans un âge avancé, mais on peut cultiver la mémoire en apprenant des choses que l'on peut utilement réciter toute la vie, comme des Sentences, des Maximes de la Bible, de l'Imitation de J. C. et de plusieurs autres bons Livres, saints ou profanes, consultant toujours les forces et le goût de l'enfant.

B iij Quand

Quand l'enfant verra et expliquera les Auteurs Latins, doit-on l'asservir chaque jour à en apprendre des leçons par cœur, en Prose et en Vers? Il semble que dans les Colléges où l'on est obligé de faire travailler, pour ainsi dire, à la toise, cette Méthode soit absolument nécessaire; d'ailleurs, en cultivant la mémoire, on peut former peu à peu le gout des enfans sur celui des Auteurs qu'ils voient. Dans les Etudes particulières et domestiques, il est encore bon de faire apprendre les plus beaux endroits des Auteurs, mais on doit en faire un bon choix et ne pas s'asservir au courant du Livre, ainsi qu'on le pratique dans la plupart des Ecoles. On doit viser à bien employer le tems et à remplir de bonnes idées la tête de l'Ecolier, qui n'apprend guère que des mots, selon l'usage vulgaire.

Que fait ordinairement un enfant après 10 ou 12 ans de College, on dit qu'il y apprend seulement la maniere d'étudier, il est vrai qu'il pourroit et qu'il devroit même y avoir appris cette maniere, mais le grand nombre en sort comme des Galeres et pour renoncer aux Etudes. Est-ce là le fruit d'une bonne Méthode? J'ai ouï dire à un jeune Seigneur, sur la fin de sa Rhétorique, qu'il auroit mieux aimé

cou,

coucher sur le sable d'un Manège, que dans le meilleur lit de son Collège. Il en parloit comme du lieu le plus haïssable, et ne pouvoit pas comprendre comment ses parens avoient eu le courage de le laisser croupir si long-temps dans le même endroit, pour y apprendre si peu de chose; au lieu de lui avoir donné plutôt une éducation Militaire et digne de sa naissance.

Jecr oi qu'un Enfant pourroit bien exercer sa mémoire, sans apprendre par cœur des pages de Latin et de François, en Prose ou en Vers; je ne voudrois exiger régulièrement cet exercice que quand il commence de sentir et de goûter les morceaux choisis qu'on voudroit lui faire apprendre, c'est-à-dire, pour le plutôt en cinquième et en quatrième; je ne veux pas dire par-là qu'il ne doive rien apprendre avant ce temps-là; mais je ne voudrois exercer sa mémoire que sur des choses agréables et qui ne lui inspirassent jamais la haine ou le dégoût qu'ils font ordinairement paroître pour les Maîtres et pour les Livres. Je m'en rapporte volontiers à l'expérience des meilleurs Maîtres, qui, bien loin de gêner les enfans dans leurs premiers exercices, ne leur montrent que des objets atrayans et instructifs, pro-

B iiij. por-

portionnez à leur gout et à leur âge.

N'est-ce pas abuser de l'enfant que de l'obliger d'apprendre par cœur et à coups de verges de grandes leçons qu'il ne comprend point, et que bien souvent le Maître ne pourroit expliquer lui-même, comme la doctrine de plusieurs Rudimens en Latin et en François, sur les Parties du Discours, sur les Concordances et sur les termes bizarres et inintelligibles de Gérondif et de Supin, &c. Il est bon de faire apprendre ces termes d'usage avec les conjugaisons des Verbes, mais il est inutile de raisonner beaucoup avec lui sur des mots qu'on n'entend pas bien en sortant de Philosophie. On doit avoir beaucoup de discrétion pour la foiblesse des enfans, et ne pas imiter la simplicité de cette bonne mere, qui prenant soin elle-même de la premiere éducation de son fils, lui fit apprendre par cœur l'Avis au Lecteur, et ensuite le Privilege du Roy, imprimez à la tête du Livre.

Je ne sçais, au reste, lequel on doit le plus admirer, de la simplicité de cette bonne mere, ou de la Méthode de ce même Rudiment, dont l'Editeur, entre le Privilege et la premiere Déclinaison, donne par demandes et par réponses, l'explication et la définition des noms, des cas et de l'article

ticle *hic*, *hac*, *hoc*, qu'il met sans François, afin de le marier ensuite avec *Musa* (la Muse) &c. et *Penelope* (la femme d'Ulisſe) &c. et qu'il donne avec ce Titre judicieux : *Méthode pour bien apprendre aux enfans à décliner les Noms ; car d'ordinaire ils les déclinent sans ſçavoir l'origine de ce Verbe, Décliner, et apprennent le Latin plutôt par routine , qu'à fond.* Ce Rudiment fait par un P. D. L. C. D. J. et qui est peut-être un des plus gros et des plus complets en Latin et en François , a été bien imprimé à Grenoble , chez Jean François Champ en 1717.

J'ai rapporté ce fait et cet exemple pour faire voir que l'ordre Théorique des Livres n'est pas toujours le meilleur à ſuivre , en conduisant et en dirigeant les enfans ; car le plus habile homme du monde ne fera jamais comprendre à un enfant ce que c'est que *Décliner* et *Conjuguer*, à moins qu'il ne pratique les *Déclinaisons* et les *Conjugaisons*, et qu'il ne rende ſenſibles ſes exemples à meſure que l'enfant déclinerà et conjuguera , comme on le fait pratiquer ſur la Table du Bureau Typographique , et en ſuivant l'eſſai du Rudiment pratique de la Langue Latine. Un enfant n'eſt-il pas bien avancé lorsqu'il ſçait que *décliner*, vient

du mot *declinare*. Avec cette sçavante et profonde définition, un enfant apprendra-t-il le Latin à fond, plutôt que par routine? Et quand il l'apprendroit par routine, comme sa propre Langue, en seroit-ce plus mal?

L'Enfant destiné au Collège, doit être montré autrement que celui qui doit faire ses études dans la maison paternelle. Le premier apprendra son Rudiment par cœur, il sera exercé pour répondre à certaines questions d'usage scolastique, et pour composer en Latin quelques petites Phrases; en un mot, il doit remplir sa mémoire, d'une manière à pouvoir subir l'examen préliminaire qui donne l'entrée des Classes. L'enfant qui reste chez lui peut mieux employer son temps; il s'agit moins de le faire paroître et de le faire répondre en Perroquet, que de le rendre réellement fort sur ses petits exercices. Je croi cette distinction absolument nécessaire, parce qu'il pourroit arriver qu'un enfant de 7 à 9 ans, très capable dans sa maison, sachant bien lire le Latin, le François et le Grec, sachant l'Histoire et la Fable; sachant un peu expliquer Phédre, ou quelque autre Auteur, seroit néanmoins condamné dans un Collège à passer au Marmoutier, ou à la Classe des enfans.

enfans qui apprennent à lire ; et cela , pour n'avoir pû mettre en Latin une petite Frase et n'avoir pû répondre à l'Examineur qui lui auroit demandé , par exemple, (audire) *ne se trouve-t-il point en plus d'un ou de deux endroits?* Surquoi il est bon d'observer deux choses ; la premiere, que l'abus de communiquer les demandes et les argumens , regarde les Philosophes et les Théologiens , plutôt que les petits enfans ; la seconde , que bien des Regens , pour décrier les Méthodes particulieres et relever leur Méthode vulgaire , refuseront à un enfant assez avancé, le témoignage qu'ils accorderont à d'autres enfans moins habiles, quant au fond , mais mieux au fait de l'articulation scolastique , c'est pourquoi il faut opter entre ces deux Méthodes.

Mais l'éducation publique doit-elle être préférée à l'instruction domestique et particuliere ? On peut lire là-dessus Quintilien et M. l'Abbé de S. Pierre ; en attendant , voici la réponse du sçavant et zélé Professeur M. R. ancien Recteur de l'Université, dans l'article second, *du gouvernement des Colleges*, pag. 428. *De la maniere d'enseigner et d'étudier les Belles Lettres*, par rapport à l'esprit et au cœur, tom. 4. Pendant tout le temps que j'ai été

B. vj. » chargé

» chargé de l'éducation de la jeunesse,
 » parfaitement instruit des dangers qui se
 » rencontrent et dans les Maisons parti-
 » culieres, et dans les Colléges, je n'ai ja-
 » mais osé prendre sur moi de donner con-
 » seil sur certe matiere, et je me suis con-
 » tenté de m'appliquer avec le plus de
 » soin qu'il m'a été possible, à l'instruc-
 » tion des jeunes gens, que la divine Pro-
 » vidence m'adressoit. Je crois devoir
 » encore garder la même neutralité et lais-
 » ser à la prudence des parens à décider
 » une question, qui souffre certainement
 » de grandes difficultez de part et d'autre.
 La neutralité de M. Rollin. semble dé-
 cider la question.

On lit dans le livre du R. P. Jean Croi-
 set, de la Compagnie de Jesus, que la
jeunesse, comme plus susceptible de venin,
ne se deffend jamais de la contagion, et qu'une
assemblée de jeunes gens, tant soit-peu négli-
gez, est une pernicieuse Ecole; et y fit-on,
s'il est possible, quelque progrès dans les
Lettres, on y fera toujours une terrible perte
pour les mœurs. Reglement pour M M. les
 Pensionnaires des Peres Jesuites du Col-
 le de Lyon, 2. édition, p. 47. p. 65

C'est donc aux parens à bien examiner
 devant Dieu quel parti ils doivent pren-
 dre, à balancer équitablement les avan-
 tages,

tages et les inconveniens qui se rencontrent de part et d'autre , à faire un bon choix de Colleges ou de Maîtres. Si les Colleges paroissent tant soit peu négligez , la contagion et la peste étant plus probables dans les Ecoles publiques que dans la maison paternelle , il sera encore aisé de décider la question , mais si les Colleges sont tels qu'ils devroient être ou selon le Projet de M. l'Abbé de Saint Pierre , ils sont peut-être pour lors préférables pour le plus grand nombre des enfans destinez à l'Eglise ou à la Robe.

§. Sur le Rudiment du Bureau Typographique.

Bien des personnes de mérite , Monsieur , ayant vû l'exercice du Bureau Typographique , ont d'abord avoué que pour les premiers élémens des Lettres , pour la lecture et pour l'ortographe des lettres et des sons , il n'avoit paru jusqu'icy rien de plus amusant , rien de plus instructif ni de plus parfait ; mais quelques-unes de ces mêmes personnes ayant d'abord donné toute leur attention aux trois premières classes du Bureau , ont cru devoir suspendre leur jugement sur les avantages du Rudiment Pratique de la quatrième classe du même Bureau. On se flatte néanmoins qu'avec un peu plus d'atten-

872: MERCURE DE FRANCE
 tion , ces personnes trouveront facilement la superiorité du Rudiment Pratique sur tous les autres Rudimens. On verra qu'il y a même rapport , même principe et même différence entre la maniere d'enseigner le Rudiment vulgaire et celle de montrer l'usage du Rudiment Pratique , qu'il y a entre la maniere de montrer à lire par la Méthode vulgaire , ou de montrer à lire par la Méthode et l'exercice du Bureau Typographique. On conviendra facilement de cette verité , si l'on veut lire avec attention la huitième Lettre inserée dans le Mercure du mois de Janvier 1731. sur les avantages du Systême Typographique , et si l'on veut parcourir la Brochure qui se vend chez Pierre Witte , rue S. Jacques à l'Ange Gardien , intitulée , *Réponse de M. Perquis* , &c. et si l'on veut observer que les soixante cellules du Rudiment Pratique sont l'abécé de la Langue Latine , comme les soixante Logettes de la seconde classe du Bureau , sont l'abécé de la lecture et de la Typographie ; même ordre , même disposition , même mécanique , même opération , même coup d'œil , et enfin même avantage. La Méthode du Bureau peut mettre , sur la Version et sur la composition interliniaire , un enfant .

fant de quatre à six ans , le même jour qu'on le met à l'abécé , puisqu'il n'est pas absolument nécessaire de sçavoir lire pour être en état d'imprimer la copie donnée sur une carte. Exemple.

{ *Dominus Dominorum.*

{ Le Seigneur des Seigneurs.

{ Le Seigneur des Seigneurs.

{ *Dominus Dominorum.*

Or , par la Méthode vulgaire , quel parti peut-on tirer d'un enfant qui ne sçait pas lire ? Il y a plus , on attend ensuite qu'il sçache un peu écrire , pour lui faire pratiquer sur le papier les Rudimens dont on lui a rempli ou embrouillé la tête , au lieu que l'enfant du Bureau , sans être pressé de se gêner la main pour l'écriture , pratique réellement sur la table de son Bureau , les regles des Rudimens , des Concordances et de la Syntaxe. Il est lui-même l'Artisan d'un Ouvrage très-instructif , ce que la Méthode vulgaire jusqu'à ce jour n'a jamais pu montrer si tôt ni si bien , ni d'une manière si amusante ou moins rebutante.

On n'est pas surpris , au reste , d'entendre déclamer contre le Rudiment Pratique , certains Regens , prévenus et plus intéressés ou plus sensibles à la vente de leurs petits Ouvrages de Grammaire , qu'à

qu'à l'avancement du bien public dans la première institution de l'enfance. On croit même faire grâce aux mauvaises critiques en les taxant d'ignorance ou de prévention, plutôt que de mauvaise foi ; le Public en jugera. Enfin ceux qui se picquent de justesse dans le raisonnement n'ont qu'à supposer d'un côté un enfant de trois ou quatre ans mis à l'abécé et au Rudiment vulgaire, et de l'autre côté, supposer un enfant, qui avec son Maître imprime, range et pratique sur la table de son Bureau, les parties d'Oraison dont on lui montre d'abord les Logettes et l'usage, et l'on sera pour lors forcé d'avouer que la Méthode du Bureau doit l'emporter sur la Méthode vulgaire, puisque l'enfant du Bureau, avec tous les avantages des Méthodes vulgaires, a de plus les avantages du Système Tipographique.

Nota. Les Poètes et les Orateurs ayant été invitez à chanter et à célébrer l'heureuse Naissance de Monseigneur le Dauphin, il semble qu'il ne seroit pas mal à présent d'inviter les Grammairiens, les Philosophes et les Méthodistes, à donner leurs idées, leur Système, et à travailler, de concert ou à l'envi, aux matériaux nécessaires pour faciliter et perfectionner l'institution, l'instruction, l'éducation et la

for-

formation du jeune Héros , heritier pré-
sompitif de la Couronne de France. J'ai
l'honneur d'être , &c.

A Paris , ce 5. Decembre 1731.



*PARODIE de la premiere Ode d'Horace,
à S. E. M. le Cardinal de Fleury.*

Espoir des bons et le mien ,
(Si ce n'est impertinence ,
De se mettre en concurrence
Avec tant de gens de bien.)
Cardinal , dont les épauls ,
A supporter un grand poids ,
Par son seul et digne choix ,
Aident au Maître des Gaules ;
Pour délasser un moment
L'Atlas que chargent nos Poles ,
De mes simples babioles ,
Prenez en gré l'enjouement ,
Et souffrez que je vous trace ,
En traits marquez et suivis ,
De l'ingenieux Horace ,
Le *Mecenas* atavis.

ODE

O D E.

Seigneur, tous tant que nous sommes ;
 Chaque esprit a ses objets ;
 Chaque cœur chez tous les hommes ,
 Forme differens projets :
 L'ambition dominante ,
 Est des Grands qu'elle régente ,
 La fougueuse passion ,
 Pendant que la Petitesse ,
 Soupire après la Richesse ,
 Ou la réputation ,

L'un , qui d'un desir modeste ,
 N'eut jamais le-cœur atteint ,
 Voudroit voir briller sa veste ,
 Du Portrait de l'Esprit Saint .
 Une secrete amertume ,
 Le devore et le consume ;
 C'est sa tribulation ,
 De voir cet honneur sublime ,
 Orner des gens qu'il estime ,
 D'une moindre extraction .

L'autre respire la guerre ;
 C'est son ébat , c'est son jeu ;
 Aux quatre coins de la Terre ,

Il brule de voir le feu.
La longue Paix qui nous berce ,
Est une longue traverse ,
Pour son esprit martial ,
Qui ne méditant que Palmes ,
Se promet en temps moins calmes ,
Un Bâton de Maréchal.

Ce troisième qui s'adonne ,
A des desseins plus pieux ;
C'est un suppôt de Sorbonne ,
Beau parleur , air gracieux :
Approuvé de l'Ordinaire
Il se fourre dans la Chaire ,
Habile homme et prêchant mal ,
Et flatant sa suffisance ;
Pour sa moindre récompense ,
D'un riche Anneau Pastoral.

Vous , que les doctes Pucelles ,
N'ont point honte d'ennuyer ,
Leurs promesses infidelles ,
Ne tendent qu'à vous jouïr ;
Montez sur vos grands Cothurnes ,
De vos fatigues nocturnes ,
Les fruits seront corrompus ;
Car malgré vos longues veilles ,

Des

178. MERCURE DE FRANCE

Des Racines, des Corneilles,
Les grands moules sont rompus.

Celui-cy paroît plus sage,
Qui se picquant moins d'esprit
Ne donne qu'un bon gage,
Les sornettes qu'il écrit.
Tout coup vaille ; rien n'importe ;
Pourvu qu'on paye à la porte,
Tout lui semble indifférent ;
Permis à de plus habiles,
De fronder les Vaudevilles,
De la Foire S. Laurent.

Tel d'une Idole adorée,
Fait tout son amusement,
Et des jeux de Cythérée,
Son plaisir et son tourment.
Tel autre, dans sa misère,
Groupit et se desespere,
Pour entasser force écus ;
Pendant qu'un Beuveur se flatte ;
De trouver Perse et Surate,
Dans la Tonne * de Bacchus.

** Allusion à la manière des Hollandois de compter les richesses par Tonnes d'or. Surate est un Port fameux du Mogol, où se fait le plus riche commerce de l'Orient.*

J'aurois

J'aurois , Seigneur , trop d'affaires ,
Si j'essayois d'imiter ,
Tous les divers caracteres ,
Qu'Horace aime à debiter ;
Cette stérile abondance ,
Lasseroit la patience ,
Et me rendroit odieux ;
Pour acquérir quelque estime ;
Le sage Orateur supprime ,
Tout verbiage ennuyeux.

O que j'aurois d'éloquence ,
S'il m'étoit permis un jour ,
De détailler à la France ,
Votre zele et votre amour ?
Mais quoi ! votre modestie ,
Prendroit ma Muse à partie ,
Et la feroit échoüer.
Fiere vertu , qui s'offense
Et nous impose silence ,
Quand nous osons vous louer.

Mais tandis que je me tue ,
A rimer , tant bien que mal ,
Je sens que je perds de vue ,
Mon charmant Original.
Notre Horace à son Mécène

380 MERCURE DE FRANCE

Soutient que de l'hyppocrène,
Le bien seul l'enrichira,
Et qu'un homme qui s'applique,
A devenir bon Lyrique,
Aux Etoiles touchera.

Pour moi qui du cher Parnasse,
Me suis toujours défié,
Comme on fait d'un tas de glace,
Où l'on aßeoit mal son pié;
Mon Style le plus superbe,
Fût-il Racan ou Malherbe,
Mès plus pathétiques traits,
N'ont jamais eu la puissance,
D'augmenter mon opulence,
D'une charge de Cotrets.

Souhaitons par compagnie,
Non pas, illustre FLEURY,
D'Euterpe ou de Polymnie,
D'être estimé favori :
Ma Muse est bien plus discrete;
Mais tout ce qu'elle souhaite,
Son unique ambition,
C'est, dans cette âpre froidure,
D'obtenir une doublure,
Pour ma mince Pension.

Que

Que si vous m'êtes propice ,
 LOUIS , le meilleur des Rois ,
 Par faveur ou par justice ,
 Ecouterà votre voix ;
 Remontrez-lui , grand Ministre ,
 Que l'hyver sera sinistre ,
 Pour les Vicillards catherreux ;
 Pour qui les severes Parques ,
 Ont cotté sur leurs Remarques ,
 Huit fois dix et cinq fois deux.

DE SENECE.

*Cette Ode a été suivie d'un succès tel
 que l'Auteur le desiroit.*



*MEMOIRE au sujet d'un nouveau
 Calendrier.*

VOicy un Ouvrage qui a été déposé
 par l'Auteur à la Bibliotheque de
 l'Abbaye Royale de S. Germain des Prez-
 lez-Paris , dont la Reconnoissance a été
 donnée par les RR. P P. Dom Martin
 Bouquet et Louis Lemrault , Bibliothe-
 quaires , le 20. Avril 1732.

DE

882 MERCURE DE FRANCE
*DECOUVERTE faite par un travail
consommé.*

CREATION d'un nouveau Calendrier pour toutes les parties du Monde, composé par le calcul Astronomique, dont le point a été pris l'année d'une grande Eclipsé de Soleil, arrivée en 1706. sous notre Hemisphere, qui accorde l'Ecclesiastique, le Civil, les Conciles et le sentiment des PP. de l'Eglise. Cette Découverte peut servir non-seulement pour l'Eglise Romaine, mais encore pour toutes les Nations de la Terre, de toutes sortes de Religions dans l'un et l'autre Hemisphere. Rien de plus clair et de plus simple dans son principe lorsqu'on l'a trouvé. Rien de plus obscur, de plus composé et de plus difficile quand on le cherche.

L'Auteur de cet Ouvrage prie tous les Astronomes du siecle, de lui faire l'honneur de venir à la Bibliotheque de l'Abbaye Royale S. Germain, pour être présent à ce qu'il démontrera en public, il y aura, dit-il, deux Assemblées par Semaine; sçavoir, les Lundis et Vendredis.

Il est pénétré des devoirs sacrez qu'il doit à sa Religion, au Roy et à sa Patrie, à laquelle il est attaché comme l'Epouse
la

la plus fidelle et la plus vertueuse l'est à son Epoux.

L'Auteur ne veut pas aller chercher une fortune ailleurs , il espere la trouver dans le sein de sa Patrie, et il ne veut jamais s'en séparer.

Il prie Messieurs de l'Académie Royale des Sciences et tous les Sçavans en ce genre , d'honorer les Assemblées de leur présence , pour être témoins de ce que l'Auteur démontrera ; il promet de développer des choses qui n'ont pû être acquises que par un travail consommé , ce qui produira les effets qu'il annonce dans tous les siecles passez , présent et à venir.

L'Auteur s'oblige de répondre sur le champ , en présence de l'Assemblée , à toutes les difficultez imaginables, de quelle nature qu'elles puissent être , concernant la matiere qu'il traite , sans apporter pour excuse qu'il n'avoit pas prévu la difficulté qu'on lui fait. Outre les Assemblées , on peut le consulter en particulier tous les jours à la Bibliotheque de S. Germain , où tous les Sçavans seront bien reçûs depuis 9. heures du matin jusqu'à 11. et depuis 3. heures après midi jusqu'à 6. heures du soir , il expliquera toutes les difficultez qu'on pourra lui opposer.

C Voici

§84 MERCURE DE FRANCE

Voici deux Observations faites par deux celebres Astronomes dans les deux Hemispheres , l'année d'une grande Eclipse de Soleil , arrivée en 1706. qui sert de point fixe.

L'Epacte Astronomique de notre Hemisphere a été calculée sous le méridien de Mantoue en Italie , où l'Auteur étoit pour lors ; cette Epacte s'est trouvée suivant le calcul de l'Eclipse de 16. p. 15. h. 28' 45", elle convient à tous les Méridiens de notre Hemisphere , et c'est par cette Epacte qu'il est remonté jusqu'à la Naissance de J.C. et ensuite il est descendu jusqu'à 6400. ans pour avoir la découverte complete.

Suivant le calcul d'un Astronome de l'autre Hemisphere , l'Epacte Astronomique a été trouvée de 17. p. 8. h. 31' 15".

Nous prenons pour point fixe le 23. Mars dans l'une et l'autre Partie du monde , et nous cherchons la nouvelle Lune la plus proche de ce point que nous trouvons le 14. Mars, ce 14. étoit un Dimanche, le plein de la Lune étoit le 27. Mars , ce 27. étoit un Samedi , la Lune étoit dans son 14. et le 28. étoit un Dimanche , qui , selon les Chrétiens , est la vraie Pâque.

Tous ces points sont égaux à ceux de notre Hemisphere , puisqu'ils s'accordent en tous sens, l'Epacte Astronomique étant de

de 16. p. 15. h. 28' 45". suivant le Civil on doit compter 17. d'Epacte, à cause que les heures qui suivent les jours passent 12. heures on compte un jour civil, parce que le jour astronomique anticipe sur le jour civil, afin de s'approcher toujours de plus en plus de l'Equinoxe et de faire accorder les deux Hemispheres.

On prie les Astronomes de faire attention à ce que l'Auteur découvre. Il démontrera par le même principe quel quantième a été célébrée la premiere Pâque du Christianisme, ou pour mieux s'expliquer, il démontrera la Pâque qui a été célébrée il y a 1698. ans, qui est l'an 34. de J. C. qui selon les Chronologistes Sacrez, est l'an que J. C. est mort; suivant notre Hemisphere l'Epacte astronomique étoit de 24. j. 6. h. 58' 29". la nouvelle Lune la plus proche du 23 Mars étoit le 6. Avril, qui se trouvoit un Jeudy, parce que l'an 34. la Lettre Dominicale étoit A. le plein étoit le 19. Avril, qui tomboit un Mercredy; la Lune étoit ce jour-là dans son 14. le Vendredy-Saint étoit le 21. Avril, et le Dimanche suivant étoit le 23. Avril pour la premiere Pâque du Christianisme.

C'est par cette raison que l'Eglise a réglé que le plein qui seroit le plus proche

886 MERCURE DE FRANCE
de l'Equinoxe seroit le plein de la Lune
Pascale , et que le Dimanche immédiatement
après, seroit la Pâque des Chrétiens;
mais lorsque le plein tomberoit un Di-
manche , pour ne pas faire la Pâque avec
les Juifs, on la remettroit toujours au Di-
manche suivant , pour suivre une confor-
mité et une regle précise dans tout le
Christianisme; et afin que toutes les Na-
tions de la terre suivent cette regle , il
faut donc donner un calcul infailible
qui ne s'écarte en rien du vrai , de la ma-
niere que l'Auteur le démontre.

Il donne un Calcul , non-seulement
pour toute l'Europe , mais encore pour
toutes les parties de la Terre ; dans l'au-
tre Hemisphere l'Epacte Astronomique
de l'an 34. de J. C. est de 23. j. 17. h.
1'. 31", égal à 24. jours pour le civil, qui
donnera les nouvelles et pleines Lunes
Paschales , et si la Religion Chrétienne y
étoit établie, on celebreroit la Pâque
le même jour qu'ici.

On prie les personnes consommées en
Astronomie et dans la matiere en ques-
tion , de faire l'honneur de répondre à
l'Auteur, il donnera tous les mois quel-
que chose de nouveau et de très-interes-
sant , qu'il espere être bien reçu du
Public. Il y a près de trente ans que
cet

cet Auteur vit dans l'obscurité, il est temps qu'il se fasse connoître avec son Ouvrage.



L' A M O U R,

O D E.

A. M. L. M. D. F.

T Andis qu'au milieu des merveilles,
Dont Flore vient charmer nos yeux ;
Je puis affranchir mes oreilles,
Des cris du Plaideur ennuyeux ;
Dieu de Paphos, mon premier Maître,
Approchez, faites disparaître,
Ces Fantômes encor errans,
Et vous, ô filles du Permesse,
Portez-moi cette aimable yvresse,
Qui s'empare de tous les sens.

Mais quoi, vos riantes images,
M'environnent de toutes parts,
Je vois fuir parmi les nuages,
La Chicanne aux sombres regards.
Dieux ! quelle agréable chimere !
Je marche sur les pas d'Homere,

C. iij Dans

Dans le pays des fictions.

Ah ! j'entens sa Lire charmante ;

En peignant les Heros du Xante ;

Il excuse mes passions.

Je vois les Dieux dans cette guerre ;

A la honte de leurs Autels,

Quitter le séjour du Tonnerre ,

Pour combattre avec les Mortels.

Sous ses Tentes le grand Achille ;

Désormais guerrier inutile ,

Cede aux feux dont il est épris.

Ce Heros abattu , sans armes ,

Baignant son Casque de ses larmes ,

Est aussi foible que Paris.

Je vois la Grece conjurée ,

Bravant et Neptune et les Vents ;

Sous les ordres du fils d'Atrée ,

Faire marcher ses Combattans.

On poursuit Heleine fuyante ,

Une Nation menaçante ,

Ne respire que son retour ;

Le fer brille , je vois la flamme ;

Et l'embrasement de Pergame ,

Est un Holocauste à l'Amour.

Dans

Dans ces Peintures magnifiques ,
 Je trouve des consolateurs ;
 J'apperçois dans les cœurs antiques ,
 Les égaremens de nos cœurs ;
 Je crois mes transports légitimes ,
 Quand je vois des Héros sublimes ,
 De l'Amour éprouver les coups ;
 Et lorsque mon ame est saisie ,
 Des accès de la jalousie ,
 Je sçais que les Dieux sont jaloux.

Nos cœurs instruits par la Nature ,
 Dieu d'Amour , te sont destinez ;
 Ceux qui veulent te faire injure ,
 En deviennent plus forcenez.
 Un cœur orgueilleux et sauvage ,
 Esclave en fuyant l'esclavage ,
 Par son humeur est combattu ;
 A l'aide d'un brutal caprice ,
 Il devient l'azile du vice ,
 Croyant l'être de la vertu.

Toutefois aux bords de Cythere ,
 Nourri dès mes plus jeunes ans ,
 J'abhorre une ame mercenaire ,
 Qui fait trafic de sentimens ;
 Ennemi des lâches souplesses ,

C iiij

L'art

L'art des Circeez Enchanteresses,
 N'a point corrompu ma bonté ;
 Vous le sçavez , sage Uranie ,
 Mes Vers même , enfans du génie ,
 Ont le Sceau de la Verité.

Mais de l'Amour et de ses charmes ,
 Que sert de vous entretenir !
 C'est un malheureux que mes larmes ,
 Près de vous n'ont pû retenir ,
 Voyez ce Dieu l'aisle baissée ,
 Tenant une Fleche émoussée ,
 Le Temps déchire son Bandeau ,
 Voyez les Grâces gémissantes ,
 Ranimant dans leurs mains tremblantes ,
 Les vains restes de son flambeau.

A Grenoble le 15. Avril 1732.



*WAMPIRS , fait singulier et des plus
 extraordinaires , s'il est vrai.*

VOicy le rapport des Chirurgiens
 Impériaux , sur ce qui s'est trouvé
 en Servie au Village de Médugion , sur
 les Frontieres de la Turquie , au sujet des
Wampirs ; c'est le nom qu'on donne en
 ce

ce Païs , à des gens , qui après leur mort viennent , dit-on , sucer les vivans.

Sur l'avis qui fût donné que dans le Village de Médugion , certains Wampirs avoient fait mourir quelques personnes en les suçant. J'ai été envoyé sur les lieux par l'ordre du Commandant de ces quartiers, pour examiner la chose à fond , avec deux Officiers et deux Chirurgiens , commandez à cet effet ; et j'ai fait l'information suivante , en présence de tous les Chefs du Village , du Gerschita , Capitaine des Haïduchs, du Hadnach, du Fariala , et des plus anciens Hayduchs du village, ce qui s'est passé en cette manière :

Après les interrogatoires requis , tous les gens du Village ont dit unanimement que depuis environ 5 ans , un Hayduch du Païs , nommé *Arnoud - Parte* , lequel s'étoit cassé le col en tombant du haut d'un Chariot à foin , et avoit souvent raconté pendant sa vie , que près de Gösse-ra , dans la Servie Turque , il avoit été tourmenté par un Wampirs , et qu'il avoit ensuite mangé la terre de sa fosse et s'étoit frotté de son sang , pour se délivrer de ce tourment ; que 20 ou 30 jours après la mort de ce Hayduch , quelques personnes s'étoient plaintes d'avoir été tourmentées par le même Arnoud , et

C v qu'en

qu'en effet cinq personnes en étoient mortes ; que d'abord pour arrêter ce mal , on avoit été , du conseil de leur Hadnach , qui s'étoit trouvé en pareil cas , déterrer le corps d'Arnoud-Parte environ 40 jours après sa mort , et qu'on avoit trouvé qu'il étoit encore entier , sans aucune corruption ; que le sang lui couloit encore tout frais des yeux , du nez , de la bouche et des oreilles , que son drap , sa chemise et son cercueil , étoient pleins de sang , que les ongles des mains et des pieds lui étoient tombez avec la peau , et qu'il lui en croissoit d'autres ; que comme on reconnut que c'étoit un véritable Wampir , on lui enfonça , selon la coutume , un Pal à travers du cœur , sur quoi il fit un petit crachement , et la plaie rendit une grande quantité de sang ; on brula le cadavre le même jour , et on jetta les cendres dans la fosse.

Les mêmes gens ont encore dit , que tous ceux qui sont tourmentez par les Wampirs , et qui en meurent , deviennent aussi Wampirs eux-mêmes , et que c'est pour cela qu'ils firent la même opération sur les cinq personnes dont on a parlé . Ils ajoutent encore que le même Arnoud-Parte , attaquoit et suivoit non-seulement les hommes , mais aussi les bestiaux , et
que

que comme il y avoit des personnes qui avoient mangé de leur chair , on s'appercevoit de nouveau dans le païs qu'il s'y trouvoit beaucoup de Vvampirs ; de sorte qu'en trois mois de temps , la mort avoit enlevé 17 personnes , tant jeunes que vieux , dont quelques uns étoient morts en deux ou trois jours sans avoir été malades.

Le Hayduc Jorvina a déposé de plus ; qu'il y avoit environ 20 jours que sa bru , nommée Stanaha , s'étoit mise au lit en bonne santé , et s'étant reveillée en sursaut , avec un cri , une frayeur , et un tremblement extraordinaire , se plaignit d'avoir été sucée au col par le fils d'un Hayduc , nommé Miller , mort depuis 9 semaines , dont elle avoit senti une grande douleur à la poitrine ; et que se trouvant plus mal d'heure en heure , elle étoit enfin morte au bout de trois jours.

Le même jour après midi , nous nous transportames au Cimetiere , accompagnés des mêmes Ouvriers Hayducs du Village , pour faire ouvrir les tombeaux suspects , et en faire visiter les corps ; ce qu'ayant fait , nous trouvâmes : 1°. Une femme , nommée Stana , qui étoit morte , âgée de 20 ans , après une maladie de trois jours , causée par ses couchés , et qui avoit dit

C vj. avant

894 MERCURE DE FRANCE

ayant sa mort, s'être frottée du sang d'un Wampir, dont elle et son enfant, mort aussi-tôt après sa naissance, et qui avoit été encore mangé par les chiens, parce que sa fosse n'étoit pas assez profonde, étoient devenus Wampirs.

Cette femme étoit toute entière, sans pourriture. Après l'ouverture du corps on lui trouva quantité de sang extravasé dans la cavité de la poitrine, les vaisseaux, comme artères et veines, avec les ventricules du cœur, n'étoient pas, comme il sont ordinairement, remplis de sang coagulé; tous les viscères, comme le poulmon et le foye, l'estomac, la ratte et le reste des intestins, étant aussi sains que dans une personne en santé, mais la matrice étoit fort grande et intérieurement enflammée, parce que l'arriere-faix et les vuidanges y étoient restez, ce qui avoit causé une entière pourriture. La peau des mains et des pieds, de même que les ongles tomboient d'eux-mêmes, et il repa-roissoit à la place de nouveaux ongles et une nouvelle peau fraîche et vive.

2. Nous déterrâmes une autre femme, nommée Mélica, qui étoit morte, âgée d'environ 60 ans, après une maladie de 3 mois; on lui trouva dans la poitrine beaucoup de sang liquide, le reste des entrail-
les.

les étoit comme dans l'autre femme , en bon état. Tous les Hayduchs qui étoient présens à la dissection , furent fort étonnés de la graisse et de l'embonpoint de cette femme, disant unanimement l'avoir très-bien connue dès sa jeunesse , et que pendant sa vie elle avoit été toujours fort maigre et fort sèche. Ils ajoutaient unanimement qu'il falloit que cet embonpoint fût venu dans le tombeau , et que selon le rapport des gens du lieu , c'étoit elle qui avoit été la première des Wampirs d'aprèsent , parce qu'elle avoit mangé de la chair des Brebis qui avoient été tuées par les Wampirs précédens.

3. Nous trouvâmes un enfant de huit jours , enterré depuis trois mois , lequel étoit pareillement dans le même état des Wampirs.

4. Le fils d'un Hayduch , nommé Milot , mort à 16 ans , après une maladie de trois jours , et enterré depuis neuf semaines , fut trouvé dans le même état des Wampirs.

5. Un Hayduch , nommé Joachin , mort à 17 ans , après 2 jours de maladie , et enterré depuis 8 semaines.

6. Une femme , nommée Ruscha , morte après dix jours de maladie , et enterrée depuis six semaines ; on trouva beaucoup de

836 MERCURE DE FRANCE

de sang tout frais , non-seulement dans la poitrine , mais aussi au fond du ventricule; la même chose fut observée à l'égard de son enfant , qui étoit mort depuis cinq semaines , âgé de 18 ans.

7. Une jeune fille de dix ans , morte depuis 2 mois , pareillement toute entière et avec du sang dans la poitrine.

8. La femme d'un Hayduch , avec un enfant , laquelle étoit morte depuis 7 semaines, et son enfant mort depuis 15 jours âgé de 8 ans; la mere et l'enfant furent trouvez tout pourris , quoiqu'enterrez tout auprès des Wampirs.

9. Le Valet d'un Caporal de Heyduchs , d'un país nommé Rad , mort âgé de 23 ans , après trois mois de maladie , et enterré depuis 5 semaines , fut trouvé entièrement pourri.

10. La femme du Bariactar du lieu , avec son enfant , mort depuis six semaines , pareillement pourris.

11. Auprès du même , un Heyduch , mort depuis 6 semaines , âgé de 60 ans. Je lui trouvai , comme aux autres Wampirs , quantité de sang liquide dans la poitrine et l'estomach , avec tout le corps , dans le même état des Wampirs.

12. La femme d'un Heyduch , appelée Stanaha , morte à l'âge de 20 ans , après trois

3 jours de maladie , et enterrée depuis 18 jours ; à la dissection je trouvai qu'elle avoit le visage d'une couleur toute rouge , et vive ; et comme on a dit cy-dessus , qu'elle avoit été sucée au col par le fils d'un Heyduch , nommé Millve. On remarquoit effectivement qu'elle avoit au dessus de l'oreille du côté droit , une tache bleuë , mêlée de sang extravasé , de la longueur du doigt. Au sortir de la fosse elle jetta une grande quantité de sang tout frais par le nez , et après la dissection , je trouvai , comme je l'ai souvent remarqué , une grande quantité de sang balsamique et tout frais , non seulement dans le creux de la poitrine , mais aussi dans le ventricule du cœur ; tous les visceres étoient entierement sains et en bon état , et la peau de tout le corps , de même que les ongles des mains et des pieds étoient pareillement tout frais.

Après la visite de ces corps , on fit couper la tête à tous les Wampirs , par l'Exécuteur du lieu , et ensuite on brûla les têtes et les corps , les cendres en furent jettées dans la Riviere du Morave ; pour les Cadavres pourris on les remit dans leurs premieres fosses. Toutes lesquelles choses j'atteste veritables , conjointement
avec.

898 **MER CURE DE FRANCE**
avec les deux Chirurgiens qui m'ont été
adjoints pour cette information.

Signé, Jean Schchingé, Chirurgien du
Régiment de Rischembach, Infanterie.
Jean Ferdirack, Chirurgien du même
Régiment. J. H. Sicq, Chirurgien au Ré-
giment de Moralt.

Nous, soussignez, certifions que tout
ce que les Chirurgiens de Rischembach,
et les deux Chirurgiens cy-dessus nom-
mez, ont attesté à l'égard des Wampirs,
a été par Nous vû et trouvé conforme à
la vérité dans tous les points, ayant été
présens à la visite et à l'examen de toutes
choses; en foy de quoi nous avons signé
le present Acte, et apposé nos Cachets.
A Belgrade, le 26 Janv. 1732. *Signé*, Bul-
trul, Lieutenant Colonel du Regiment du
Pr. Alexandre de Wirtemberg, C. L. S.
de Linden fils, Enseigne dans le Regi-
ment du Pr. Alexandre de Wirtemberg.



H I P E R



HIPERMNESTRE.

CANTATE.

Par M^{lle} DE MALCRAIS DE LA VIGNE,
du Croisic en Bretagne.

*U*Na de multis face nuptiali,
Digna perjurum fuit in Parentem,
Splendide mendax, et in omne Virgo,
Nobilis avum.

Hor. liv. 3. Od. 11.

Filles cruellement fidelles ;

A leur Pere, aveuglé d'un perfide couroux.

Les Danaïdes criminelles,

Dans les bras du sommeil, immoloient leurs
Epoux.

La seule Amante de Lincée,

Ecoutoit son amour, et consultoit sa foy,

Mais Danaüs, Vengeur, s'offrant à sa pensée.

En excitant son bras, la remplissoit d'effroi.

Pour moi, pour mes sœurs, au Tar-
tare,

Hymen, allumas-tu tes feux ?

Qu'a

Qu'a fait mon Epoux , sort barbare ,
Qui mérite un trépas affreux ?

Soleil , demeure au sein de l'Onde ;
Frémis d'éclairer nos forfaits ;
Epargne ce spectacle au monde ;
Eteins tes rayons pour jamais.

Pour moi , pour mes sœurs , au Tar-
tare ,
Hymen , allumas-tu tes feux ?
Qu'a fait mon Epoux , sort barbare ,
Qui mérite un trépas affreux ?

Sa main pour le percer , trois fois est suspen-
due ;
Trois fois ne sachant où frapper ,
Sa main d'elle-même abbatue ,
Laisse le Poignard s'échapper.
Pâle , tremblante , irrésoluë ,
Retombant sur son lit , qu'elle arrose de pleurs ;
Elle adresse ces mots à l'objet qui la tuë ,
Auprès d'elle endormi , sans prévoir ses mal-
heurs.

Tendre Epoux ? moitié trop chérie ,
Quelle

Quelle est la rigueur de mon sort ?

Je meurs , si j'épargne ta vie ,

Où je mourrai du regret de ta mort.

Ah ! plutôt , inflexible Pere ;

De cent coups , ouvre moi le flanc ;

Que seule au moins je dégénere ,

De ta fureur , à t'abreuver de sang.

Tendre Epoux ? moitié trop chérie ,

Quelle est la rigueur de mon sort ?

Je meurs , si j'épargne ta vie ,

Où je mourrai du regret de ta mort.

Mais ô transport , dit-elle , ô discours inutile !

Que je tarde à délibérer !

Ouvre les yeux , fuis , cours , cherche au loin
quelque azyle ,

Profite de la nuit tranquille ;

Nous nous perdons tous deux à différer ,

Devançant le retour de la rapide Aurore ;

Mon Pere furieux et mes parjures sœurs ,

Viendront des crimes que j'abhorre ;

Consommer dans ton sang les infames noir-
ceurs.

Qu'attens-tu , cher Epoux ? adieu , reçois en-
core.

Cet

Ces avides baisers, ces trop courtes douceurs,

Dars donc, et pour faveur dernière,

Pour prix de t'avoir conservé,

Souviens-toi d'une Epouse à toy seul toute en-
tière,

Qui s'expose au péril dont elle t'a sauvé.

Hymen, combien ta puissance

Produit de nobles effets,

Quand l'Amour d'intelligence,

Serre les nœuds que tu fais !

Mais quand dans tes nœuds coupab-
les,

Le cœur ne suit pas la main,

A quels crimes effroyables,

N'ouvres-tu pas le chemin !

Hymen, combien ta puissance,

Produit de nobles effets ?

Quand l'Amour d'intelligence.

Serre les nœuds que tu fais !



EX.



*EXTRAIT d'une Lettre écrite à M. D.
L. R. au sujet des Préservatifs contre le
Tonnerre, et contre les Maladies du
Corps humain.*

ON diroit, MONSIEUR, à la lecture de ce qui est rapporté dans le *Mercure de Sept. dern. pag. 2063.* à l'occasion des Fêtes du Tonnerre, qui se celebrent dans le Diocèse de Trèves, que cette Province Ecclesiastique seroit sans Réglemens, et que toutes les superstitions y sont en usage. Pour vous prouver le contraire, et vous faire voir qu'elles n'y sont pas plus autorisées qu'ailleurs; donnez-vous la peine de jeter la vûe sur le Concile de Trèves de l'an 1310, qui n'a été imprimé que depuis quelques années (a). A la vérité vous n'y trouverez rien qui regarde ces Fêtes du Tonnerre; mais vous ne pourrez pas vous empêcher d'avoüer qu'il contient de sages Canons contre une infinité de superstitions. Je ne doute pas que le Sçavant qui s'est chargé de la nouvelle Edition du livre du Pere le Brun, contre les pratiques superstitieuses, n'en fasse mention.

(a) *Thes. Anecd. T. IV.*

A propos , de la dévotion des peuples , pour être préservé du Tonnerre et de la Grêle ; je crois avoir trouvé la raison pour laquelle , c'est plutôt vers S. Abdon que vers un autre Saint , qu'ils tournent leurs vœux. Elle est assez clairement marquée dans l'Histoire de la Translation du Corps de ce Saint , faite de Rome , dans le Comté de Roussillon , il y a plusieurs siècles. Une Vallée de cette Province , entre les autres , étoit plus souvent affligée de la Grêle ; et les années s'y passoient souvent sans récolte. Les termes de l'Historien qui le rapporte sont énergiques : *In ista igitur valle ex reverberatione solis, quoniam ita naturaliter grando generatur, consuevit tempore quo fructus terræ in manibus debebant venire laborantium, insurgere tempestates grandinis et fulgurum, in tantum quod non remanebant fructus nec folia in vineis, nec in campis apparebant nisi palea tantum sine grano.* L'Abbé du Monastère d'Arles en cette Province , écrit qu'il falloit procurer à ce territoire des Protecteurs singuliers ; il alla à Rome , il exposa au Pape les calamitez publiques du lieu d'où il étoit député , lui demanda des Reliques , et Dieu permit que ce furent celles des Saints Abdon et Sennan qu'on lui accorda. De là vint que ces Martyrs pas-

serent

serent pour Tutelaires du Païs ; et la pieuse coutume qu'on prit de les invoquer , particulièrement dans les temps des Orages , s'étendit ensuite au delà des limites de la Province. Vous pouvez voir cette Histoire dans le dernier volume des Sçavans Bollandistes , à la page 139 , du 30 Juillet.

Comme le Concile de Trèves , dont je vous ai parlé , est un des plus curieux qui se trouvent dans les dernières collections , vous ne trouverez pas mauvais que je saisisse cette occasion , pour vous prier de rendre un Canon , qui regarde les donneurs de remedes , plus public et plus connu qu'il ne l'est. On ne sçauroit souvent résister au torrent de tant de gens qui s'érigent en Médecins , et qui distribuent des Remedes qu'ils ont inventés. Ce sont toujours des Préservatifs spécifiques , des Remedes souverains , et incomparables , qu'ils font publier par les Journaux ou par les Gazettes.

Il y en a dans les Provinces , comme à Paris , qui s'érigent là-dessus en Maîtres , sans avoir été auparavant Disciples. Le Canon 112. du Concile de Trèves , défend à aucun de ces prétendus Docteurs en Médecine et en Chirurgie , de rien distribuer , ni de proceder à aucune Cure ,
sans

306 MERCURE DE FRANCE
sans avoir obtenu la permission des Evêques Diocésains. Il ne faut pas croire pour cela que les Evêques des quatre Diocèses de la Province, qui sont Metz, Toul et Verdun, avec celui de Trèves, fussent solidement versez dans la Médecine et dans la Chirurgie; mais ils pouvoient avoir à leur suite, ou au moins dans leur Chapitre quelque Docteur en Médecine, par les lumieres duquel ils étoient en état de discerner les Charlatans d'avec les personnes habiles dans l'art de guérir les maladies. Je ne sçaurois mieux vous mettre au fait de ce Reglement, qui menace les contrevenans d'excommunication, *ipso facto*, et qui fait un éloge singulier de la santé du corps, qu'en vous l'envoyant en propres termes: *Quia, sicut intelleximus, plerique indocti, et quorum vita et mores incognita sunt, in civitate, castris oppidis et villis nostris et nostra Provincia, in arte Medicina et Chirurgia et aliis artibus docere, dicere et predicare contendunt, et circa exhibendas Medicinas et collyria, quam plures imperiti et inexperti se ingerunt, ex quibus quamplurima dispendia provenisse noscuntur; Magistrique esse cupiunt qui Discipuli non fuerunt; districtè sub pœna excommunicationis latæ sententiæ inhibemus, ne quis deinceps in civitate, diœcesi nostra et Provincia*

vincia artem Medicina et Chirurgia exercere seu docere prasumat, absque nostra licentia, seu Episcoporum locorum speciali. Decet enim ut prius examinentur et approbentur tam in scientia quam moribus hi qui circa salutem corporum, qua rebus quibuslibet praponenda existit, se asserunt expertos; cum maximè in talibus tam periculosis et arduis quilibet ignorans præsumi debeat, nisi probaverit se scientem. Quand même en France l'examen des Drogues et des pansements de Playes ne seroit pas attribué à un autre Tribunal, qu'à celui des Evêques : on doit s'attendre que l'émulation qui va s'introduire parmi les Chirurgiens du Royaume, par le moyen de la nouvelle *Academie de Chirurgie*, rendra l'art de guérir les Corps, encore plus parfait et plus heureux qu'il n'a été jusqu'icy. Au reste, c'est presque dans toutes les Sciences et les Arts, que l'on voit des personnes qui ont une démangeaison étonnante de se donner pour Maîtres, sans jamais avoir été Disciples. J'en connois, qui élèvent durant longues années, dans un lieu où l'on fait profession publique de ne mettre jamais en pratique une certaine science, et où l'on se fait, au contraire, un principe de l'ignorer ; et qui sans avoir jamais rien lû, ni étudié qui puisse sup-

D pléer

908 **MERCURE DE FRANCE**
pléer au défaut d'instruction , s'avisent
de commencer , tout sexagenaires ou même
septuagenaires qu'ils sont , à donner
des leçons à ceux qui ont été formez dès
l'âge de 15 ans par les plus habiles Maîtres
de Paris et de tout le Royaume ; tant
il est vrai que la grande Maxime des An-
ciens : *Nosce te ipsum* , fait peu le sujet
de leurs méditations. Quelques personnes
croient que , quoique venue des Payens ,
elle devoit être écrite en gros caracteres
sur le frontispice des endroits où les Chré-
tiens tiennent leurs assemblées, comme elle
l'étoit à l'entrée du Temple de Delphes :
Mais y auroit-il lieu d'esperer que cette
Sentence fit grande impression sur ceux
qui ont pris leur ply (pour parler ainsi)
et dont le caractere naturel est d'entre-
prendre de donner des leçons sur les ma-
tieres qu'ils connoissent le moins , et cela
afin de s'égayer l'esprit, et d'avoir au moins
la satisfaction de murmurer de ce qu'on
ne les écoute pas , ou de railler ceux qui
mettent les bonnes regles en pratique.



LE



LE RETOUR DU PRINTEMPS.

O D E

Quelle merveille imprévue,
Frappe mes yeux étonnez ?
Flore , des Cieux descendue,
Foule nos champs fortunéz ;
Zéphir vole sur ses traces ;
Les Amours , les Ris , les Graces ,
Suivent en foule ses pas ,
Et le frere de Bellonne ,
Dans la Fille de Dione ,
Trouve beaucoup moins d'appas.

A l'aspect de la Déesse ,
On voit fondre les frimats ;
Et sa prodigue largesse
Fertilise nos climats.

Tout renaît dans la nature ;
Nos Prez brillent de verdure ;
La Terre produit des fleurs ;
Et promettant l'abondance ,
Cérès nourrit l'esperance
Des avides Laboureurs.

210 MERCURE DE FRANCE

Une Onde tranquille et pure,
D'où naissent mille ruisseaux,
Tombe avec un doux murmure,
De nos fertiles Côteaux.
L'Oiseau que l'amour engage,
Dans son aimable esclavage,
Exprime ses tendres feux,
Et la triste Philomèle
D'une race criminelle,
Pleure le sort malheureux.

Loin des peines inquiètes,
L'heureux retour du Printems,
Fait naître dans nos retraites,
Mille plaisirs innocens.
Icy la Biche tremblante,
Du Chasseur qui l'épouvante,
Fuit les redoutables traits,
Et la Colombe plaintive,
Laisse son aîle captive,
Dans de funestes filers.

Comme le Printems rappelle
Les Vents, amis des beaux jours,
Ainsi la saison nouvelle
A ramené les amours.
Icy la jeune Bergère,

De

De l'Amant qui sçait lui plaire
Favorise les transports ,
Tandis que sa Bergerie
Eparse dans la Prairie ,
Broute l'herbe de ces bords.

C'est dans ce charmant azile
Que la pure volupté ,
A choisi son domicile ,
Par l'innocence habitée.
Icy Thémis adorée ,
Semble du siecle de Rhée ,
Nous ramener les beaux jours ,
Et la fortune ennemie ,
De notre paisible vie ,
Ne trouble point l'heureux cours.

Le Sage fuyant la Ville ,
Et ses charmes decevans ,
Vient jouir d'un sort tranquile ;
Dans nos déserts innocens ;
Sous sa cabane rustique ,
Du Courtisan politique ,
Il dédaigne les plaisirs ;
Et dans son ame contente
L'Ambition dévorante ,
N'allume point de desirs.

912 MERCURE DE FRANCE

Si les dons de la nature,
 Abondent dans nos réduits,
 La paix qui nous les procure,
 Est l'Ouvrage de LOUIS.
 Loin de nous, l'affreuse guerre,
 Que font regner sur la terre,
 Ces Rois à vastes projets;
 Sourd aux cris de la Victoire,
 LOUIS, met toute sa gloire,
 A nous assurer la Paix.

J. M. GAULTIER.

*****:*****:*****

*LETTRE écrite d'Orléans le 12. Avril
 1732. sur le nom de Guespin, qu'on
 donne aux Orléanois.*

DE bonne foi, y pensez-vous, Mon-
 sieur, de me faire de pareilles de-
 mandes. Orléanois depuis le Deluge (1)
 ou peu s'en faut, vous voulez que je
 vous dise d'où vient le nom de *Guespin*,
 et ce que l'on doit entendre par ce so-
 briquet, qu'on nous donne si libérale-
 ment; il faut être bien complaisant pour

(1) *Le Maire, Hist. d'Orléans, met la fonda-
 tion de cette Ville seulement 350. ans après le Dé-
 luge.*

vous

vous répondre, mais l'amitié est impérieuse et je vous obéis.

Ceux qui croient que *Guespin* a été formé de *Genebensis*, qu'on a employé, selon eux, pour *Aurelianensis*, en ont assez bien établi la filiation; *Genebensis*, *Gentibinus*, *Guebinus*, et par le changement ordinaire du B. en P. *Guepinus*, Guépin. Mais par malheur les bonnes gens raisonnent sur un faux principe; car *Genebensis* ne s'est jamais dit en ce sens, et dans la Vie de S. Liphard, écrite au sixième siècle, où ils prétendent, d'après la Saussaye (1) que l'Evêque d'Orleans est appelé *Episcopus Genebensis*, on trouve au contraire, *Episcopus Aurelianensis*, ainsi qu'il est aisé de s'en convaincre dans le Pere Mabillon. (2) Comme c'est le seul monument que nos Etimonologistes rapportent pour eux, vous le voyez bien, *in vanum laboraverunt*; mais Dieu le leur pardonne, ils ont eu bonne volonté et leur zele mérite quelque remerciement.

Il faut donc, malgré nous, remonter à la véritable source, et reconnoître de bonne foi que *Guespin* descend en droite ligne de *Guespa*, (3) mot dont on s'est ser-

(1) *Sausseyus Annal. Eccles. Aurel. L. 1. Num. 16.*

(2) *Act. SS. Bened. T. 1. p. 155. n. 8.*

(3) *V. le Gloss. de Ducange.*

114 MERCURE DE FRANCE.
 vi dans la basse latinité pour *Vespa*, une
 Guespe. Par malheur cet Insecte mis en
 symbole, n'est pas de bonne augure; aussi
 les anciens Philosophes, au rapport de
 Pierius Valerianus, (1) en faisoient-ils ce-
 lui d'un esprit querelleur, et il a plu au
 fameux Alciat dans son 51. Emblème,
 d'en faire celui de la médisance.

Vespas

Esse ferunt lingua certa sigilla mala.

Rien n'est plus ordinaire dans les Au-
 teurs, que les reproches qu'on nous fait
 sur ces deux articles. » Le naturel des
 » Guespins (dit un Ouvrage (2) publié
 » du temps de la Ligue,) j'en prens Or-
 » leans pour exemple, est d'être hagard,
 » noisieux, et mutin. Et vous avez lû,
 sans doute, M. de Valois, (3) sur ce sujet.
 » *Vespis*, dit-il, en parlant des Orleanois,
 » *Quarum advolantium molestos ictus, im-*
 » *portunos bombos, ac pungendi libidinem;*
 » *vino suo inflati clamoribus, rixis et con-*
 » *viciis imitantur.* Je me garderai bien de

(1) *Hieroglyphica*, L. 4.

(2) *Saint et charitable conseil à Mr le Pré-
 vôt des Marchands et Echevins de la Ville de Pa-
 ris, pour se départir de la ligue. Memoire de la Li-
 gue*, T. 3. p. 344.

(3) *Notitia Galliarum*.

traduire

traduire ce beau Latin, si même en le transcrivant ma main pouvoit agir sans mes yeux, je ferois comme Socrate, quand il parloit de l'Amour, je me couvrirois la tête d'un voile.

C'est en vain que Théodore de Beze, qui avoit étudié à Orleans, et dont l'esprit et le cœur (1) étoient interessez à aimer cette Ville, a voulu expliquer le mot de Guespe en bonne part.

Aurelias vocare Vespas suevimus,

Ut dicere olim mos erat nasum atticum. (2)

Ces Vers sont beaux, mais il vaudroit mieux pour nous n'avoir point de comparaison à faire de ce côté avec les Athéniens, quoique les Peuples les plus spirituels de la Grece.

Pour continuer à vous dire ce que je sçai sur le mot de *Guespin*, je trouve que Bonaventure Des Periers, (3) semble opposer ce terme à civil et poli; c'est dans

(1) Théodore de Bese y avoit une Maîtresse, Maria de l'Etoile, dont on voit l'Épithaphe dans le grand Cimetiere, en Prose Latine et Françoisé, mais si effacée, qu'on ne peut plus en lire que quelques mots. On croit cette Épithaphe de la composition de Th. de Beze.

(2) *Juvenilia*, p. 43. verso.

(3) Les nouvelles Recréations et joyeux Devis, page 71. Edition de Lyon 1558.

D v le

le Conte d'une Dame d'Orleans, qui aimoit un Ecolier. Une Dame, dit-il, gentille et honnête, encore qu'elle fût Guespine. Enfin je ne connois qu'un seul Passage d'Auteurs où Gespín soit employé sans mauvaise interprétation; c'est dans la Relation (1) de l'Entrée de l'Empereur Charles V. dans la Ville d'Orleans en 1539. Après venoient les Maîtres d'Ecoles, les Medecins, puis les Officiers de l'Université, les Conseillers et Guespins d'icelle. Dans ce Passage, Guespin, comme on le voit, ne signifie qu'Etudiant d'Orleans.

Il est aisé à present de juger si la définition que Richelet et les Auteurs du Dictionnaire de Trévoux, ont donnée du mot de Guespin, est bien juste, lorsqu'ils disent que c'est un *Sobriquet qu'on employe quand on veut signifier qu'une personne est fine et rusée et qu'elle est d'Orleans*. Les Orleanois ont de l'esprit assurément, c'est une justice qu'on leur doit rendre, mais pour être fins et rusez, c'est un reproche qu'ils ne méritent pas, ils ne sont que trop unis et trop naturels, et c'est ce même caractere qui fait en partie celui du Guespin, que je ne puis mieux vous peindre que par ces

(1) *Ceremonial de France de T. Godefroy, Tome 2. p. 757.*

Vers, où M. Despréaux, Satyre premiere,
fait son Portrait sous le nom de Damon.

Je suis rustique et fier et j'ai l'ame grossiere,
Je ne puis rien nommer, si ce n'est par son nom,
J'appelle un chat un chat et Rolet un fripon.

Je suis, Monsieur, &c. D. P.



*A MADEMOISELLE de Malcrais
de la Vigne, du Croisic en Bretagne.*

O D E

DAns l'enceinte des murs où la Marne ser-
pente,

Quand je lis tes Ecrits,
Sçavante de Malcrais, leur force surprenante,
Etonne mes esprits.

Je me sens élevé sur la double Coline;
Dans mes heureux transports,
De ta celeste voix, de ta Lyre divine,
J'écoute les accords.

Tu ravis, tu surprends les Filles de Memoire;
Dans le sacré Vallon,

D vj Jusqu'au

918 MERCURE DE FRANCE

Jusqu'au faîte brillant du Temple de la Gloire,
L'Echo porte ton nom.

Que dis-je ? tes beaux Vers ont passé le Cocite ;
Aux Champs Elisiens ,
L'Amante de Phaon tendrement les récite ,
Et les préfère aux siens.

On parle du Croisic comme on parle d'Astrée ,
De Smirne , de Lesbos ,
Ta Muse de nos jours y montre Cyterée ,
Plus belle qu'à Paphos.

Les Graces font parler le Lut et la Musette ,
Qu'accompagne ta voix :
Et tu peux animer au son de ta Trompette
Les Héros et les Rois.

Tu fais ce que tu veux ; si ton vaste génie ;
T'inspire de grands airs ,
A peine dans leurs Chants Calliope , Uranie ,
Egalent tes Concerts.

Si tu fais raisonner ou l'Eglogue ou l'Idyle ;
Tes accens sont si doux ,

Que

Que malgré leurs grands noms et Terence et Vir-
gile,
En deviennent jaloux.

Comme eux en t'attachant à rendre la Nature ;
Tu finis tes Portraits ;
Mais ton tendre Pinceau dans la vive peinture ,
Encherit sur leurs traits.

Un tour plus gracieux , plus de délicatesse ;
Fait briller tes couleurs.
Le trait dont tu te sers pour peindre la Tendresse ,
La porte dans les cœurs.

L'Amour vole par tout où ta plume fidelle ,
Fait voir tes Chansons.
Oùi, l'Amour , s'il pouvoit subir la loi mortelle ;
Renaîtroit de leurs sons.

Tu ranimes ses feux , tu lui forges des armes ;
Et les yeux de Cypris ,
N'ont pas, de son aveu, la douceur et les charmes ;
Qu'on sent dans tes Ecrits.

L'Amour pleure avec toi quand le trépas d'un
Pere ,
T'arrache des soupirs ;

Il rit quand des Oiseaux consacrez à sa Mere,
Tu décris les plaisirs.

L'Amour . . . mais je me tais, il faut être un Pindare,

Pour oser se chanter,
Et je suis menacé de la chute d'Icare,
Si je veux le tenter.

*LETTRE d'un Officier General des
Armées du Roy à un de ses Amis, qui
est en Province, au sujet d'un Ouvrage
Historique.*

Pour satisfaire, Monsieur, à ce que vous souhaitez de moi, touchant l'Histoire Militaire du Prince Eugene de Savoye, du Duc de Malbourough, et du Prince de Nassau-Frise, qui a été annoncée dans les Nouvelles publiques, j'aurai l'honneur de vous dire que ce Livre est une suite des *Batailles* que le Prince Eugene a gagnées en Hongrie et contre la France, qui ont paru en l'année 1728. Elles ont été données par M. Dumont, qui se qualifie de Baron de Calescroon, et Historiographe de S.M.I.

Comme

Comme je n'ai point vu ce Livre des Batailles, je ne vous en dirai rien, je me contenterai de vous dire quelque chose de l'Histoire Militaire en question, dont on a emprunté le Titre de l'Histoire Militaire de Louis XIV. que vous avez, et qui a commencé à paroître en l'année 1726.

Cet Ouvrage est divisé en deux Parties; la première porte le Titre de *Supplément aux Batailles du Prince Eugene*, par le même M. Dumont, et à la tête est une Préface de l'Editeur; elle comprend une Histoire particulière de ce Prince en 61. pages, dans laquelle il ne se contente pas de marquer le grand nombre de conquêtes que ce Prince a faites et des Batailles qu'il a véritablement gagnées; mais pour donner encore un plus grand lustre à la gloire qu'il a si justement acquise, il lui attribue le gain de plusieurs Batailles qu'il a perduës contre l'Armée des deux Couronnes. Vous le trouverez mal instruit des Maisons de France, puisqu'il fait le Prince de Turenne fils du Duc de Crequy, et qu'il donne le Prince de Talment comme étant de la Maison de Lorraine.

La seconde Partie a 338. pages. Elle est de M. Rousset, qui ne prend aucune qualité,

222 MERCURE DE FRANCE.

qualité; il dit seulement qu'il a été témoin de la plupart des événemens qui se sont passés dans la guerre qu'il décrit.

» Nous n'avons pû citer en marge, dit-il
» dans son Avertissement, les Auteurs
» dont nous avons emprunté nos Matériaux,
» parce qu'outre l'Histoire Militaire de Louis XIV. par M. Dequincy,
» et les Mémoires du Tems, nous n'avons
» eu recours qu'à des Relations manuscrites
» que nous tenons de bonnes mains,
» et à des Lettres de Généraux et d'autres
» Officiers.... Nous avons évité, autant
» que nous avons pû, la coutume de tant
» d'Historiens qui ne parlent de leurs Héros
» que l'Encensoir à la main. Les basses
» flateries dont M. Dequincy a soupoudré
» toute l'Histoire Militaire de Louis XIV.
» nous ont montré un écueil que nous
» avons bien résolu d'éviter.

M. Rousset a mal suivi sa résolution, puisqu'il est tombé lui-même dans ce prétendu deffaut qu'il reproche à l'Auteur de l'Histoire Militaire, et qu'il a cependant bien résolu d'éviter; vous le connoîtrez visiblement par la lecture de son Livre, que j'offre de vous envoyer; si vous ne trouvez pas à propos de l'acheter, vous verrez que non-seulement il ne se contente pas des louanges outrées

outrées qu'il donne aux trois Princes dont il donne l'Histoire Militaire, et aux autres Généraux des Alliez; il ne les soupoudre point, à la vérité, de louanges (expression qui est nouvelle, et qui, je crois, ne fera pas fortune) mais accompagnée d'épithètes qui ne sont plus, pour ainsi-dire, consacrez qu'à la Poésie, et sur tout aux Romans. Il croit même que les Victoires que le Prince Eugene a remportées ne suffisent pas à sa gloire, s'il ne lui donne, de sa propre autorité, le gain de quelques Batailles qu'il a perduës, entr'autres celles de Luzara et de Cassano.

Vous sçavez que dans le Combat de la Villorsa, qui précéda la Bataille de Luzara, les Alliez y perdirent plus de 2000. Cuirassiers de l'Empereur, que commandoit le General Vo comiti. Cet Auteur ne fait perdre aux Alliez que 500. hommes, pendant qu'il trouve à propos de faire monter la perte des deux Couronnes à 2000. Il vient ensuite à la Bataille de Luzara, dont il donne le gain au Prince Eugene, étant resté Maître, dit-il, du Champ de Bataille, quoiqu'il soit d'une notoriété inévitable que ce Prince fut obligé, après de grands efforts, et après avoir fait une perte considerable, de se retirer sur les bords

224 **MERCURE DE FRANCE**
bords du Zero, où il se retrancha, il n'y a cependant qu'à réfléchir sur ce qui se passa, pour détruire ce que M. Roussel a osé avancer. Le dessein du Roi d'Espagne, lorsqu'il marcha à Luzara, fut de s'emparer de ce poste; parce que les Ennemis y avoient de gros Magazins, d'y faire un Pont pour communiquer avec l'Armée du Prince de Vaudemont, et de couper toute communication de Bresello avec l'Armée du Prince Eugene; tout cela fut exécuté, quoique le Prince Eugene n'eût décampé d'Osliglice que pour s'y opposer, la Prise de Luzara n'a pû être contestée, puisque le Marquis de Crequy y fut enterré en presence de 550 Prisonniers qu'on y avoit fait le jour précédent, et de tous ceux qu'on avoit faits le jour de la Bataille. Il est vrai que le Roy d'Espagne fit retirer un peu en arrière la droite de son Armée, où elle resta en Bataille toute la nuit, mais aussi la gauche, composée de la Brigade de Piémont, la passa dans l'endroit qu'elle avoit combattu.

Voyons présentement si M. Roussel a pû, sur de meilleures preuves, attribuer le gain de la Bataille de Cassano au Prince Eugene. Vous sçavez, Monsieur, puisque vous y étiez, que le Prince Eugene n'avoit

n'avoit d'autre but que de joindre le Duc de Savoye ; il ne le pouvoit faire qu'en passant l'Adda ; après avoir fait plusieurs tentatives inutiles en plusieurs endroits , il crut pouvoir le faire à Cassano. M. le Duc de Vendôme y marcha avec ce qu'il put ramasser de Troupes , pour s'y opposer. Le Prince Eugene , après un Combat des plus vifs et des plus sanglants , et après avoir fait une perte considerable , fut obligé d'abandonner le Champ de bataille et de se retirer à Tréviglio , où il se couvrit de Naville et de Canande , ce qui fit qu'on ne le put suivre dans sa retraite. En un mot , ce Prince veut passer l'Adda , il est repoussé , il y perd cinq ou six mille hommes , abandonne le Champ de Bataille. Un Auteur après cela ose-t'il avancer qu'il la gagna , cette Bataille ? Vous le trouverez aussi infidele dans le récit qu'il fait de la Bataille de Castigliane , que gagna M. de Vendôme en l'année 1706. contre le General Ravenhau. Il traite cette Action comme un petit Combat , quoique les Ennemis y eussent laissé 3000. hommes sur le Champ de Bataille , et qu'on leur eût fait environ le même nombre de Prisonniers.

Il en est de même dans le détail qu'il fait de la Bataille d'Ekereu , que gagna
le

§ 16 MERCURE DE FRANCE
le Maréchal de Boufflers, contre le Baron Dobbam, qui voyant ses Troupes forcées dans les Postes qu'elles occupoient, se retira avec les premières et ne parut plus. Il n'y a pas jusqu'à la Bataille de Friede-lingue, dont il attribue le gain au Prince de Bade, en le favorisant du Champ de Bataille; tout le monde sçait que ce Prince, après une Action qui mérita le Bâton de Maréchal de France à M. de Villars, fut contraint de se retirer avec son Armée dans les Montagnes Noires; cet Auteur perd même le respect qui est dû à un General si renommé par un si grand nombre d'Actions éclatantes, en le traitant dans plusieurs endroits de fanfaron et sujet à des gasconades; vous croyez bien que de pareils traits dans un Historien, ne peuvent qu'attirer l'indignation des honnêtes gens, et ne sont pas capables de donner la moindre atteinte à la réputation d'un General qui a joué un si grand Rôle dans l'Europe.

Mais doit-on attendre autre chose d'un Auteur qui pousse l'audace, pour ne rien dire de plus, jusqu'à vouloir flétrir la réputation d'un Prince aussi respectable qu'il est malheureux, c'est du Prétendant, dont il fait une peinture aussi odieuse qu'elle est fausse, c'est avec peine que je
me

me trouve obligé de vous en rapporter les mêmes termes, que je renfermérois dans l'oubli, si M. Rousser ne les avoit rendus publics, en donnant son Histoire. Les voici, mot pour mot, que vous trouverez à la page 245.

» Louis XIV. dit - il, qui étoit l'ame
 » de tous les projets de ses Généraux, en
 » avoit formé d'aussi magnifiques qu'ils
 » étoient vastes, pour cette Campagne;
 » mais par malheur, tout dépendoit du
 » premier, et celui-cy dépendoit du vent,
 » et de l'homme le plus lâche de tous
 » ceux qui ont jamais porté le nom de
 » Prince. Ce premier mobile de tous les
 » projets du Roy de France, étoit une
 » descente en Ecosse, pour une Flotte
 » Françoisé, armée à Dunkerque, qui devoit
 » porter le Prétendant. S.M.T.C. croyoit
 » qu'aussi-tôt que la Flotte auroit mis à
 » terre ce prétendu Roy, toute l'Ecosse
 » se souleveroit, et que le moindre avan-
 » tage qu'il en tireroit, seroit la supério-
 » rité qu'acqueroient ces Troupes en Flan-
 » dres; d'où la Reine Anne auroit été obli-
 » gée de tirer au moins trente Bataillons;
 » et d'où il s'en seroit suivi, que l'on au-
 » roit aisément contraint les Hollandois
 » à quitter la grande alliance et à faire
 » leur paix. Mais Louis XIV. éprouva
 qu'il

» qu'il n'étoit pas le maître des Vents, qui
 » devinrent contraires , et l'idée d'aller
 » tirer l'Épée en Ecosse , donna la fièvre
 » au Prétendant, qui ne put s'embarquer,
 » quand il l'auroit fallu , et qui s'embar-
 » qua lorsqu'il n'étoit plus temps.

Quelle idée cet Auteur veut il donner à l'Europe d'un Prince que nous avons vu dans les dernières Campagnes, donner des marques d'une si grande valeur , et d'une si grande intrépidité ; principalement à la Bataille de Malplaquet, où il resta pendant toute l'action avec une grande fermeté , à la tête du premier Escadron de la Maison du Roy , malgré un feu épouvantable , dont un des deux Officiers qu'on avoit mis auprès de sa Personne , fut tué à ses côtez. Il chargea même , avec la Maison du Roy , plusieurs fois les Ennemis.

Ce n'est pas tout , la témérité de cet Auteur l'a porté à changer le discours que Louis XIV. fit au Dauphin avant sa mort , et qui est écrit en Lettre d'Or , à coté du lit de Louis XV. Souffrez, que je vous le rappelle pour vous faire voir combien il est différent de celui que M. Rousset fait tenir à ce grand Prince.

Mon enfant, vous allez être un grand Roy , ne m'imitiez pas dans le goût que
 j'ai

j'ai eu pour la Guerre; tâchez d'avoir la paix avec vos voisins; rendez à Dieu ce que vous lui devez; reconnoissez les obligations que vous lui avez, faites-le honorer par ces Sujets, suivez toujours les bons conseils, tâchez de soulager vos peuples, ce que je suis assez malheureux de n'avoir pû faire.

Et voicy ce que M. Rousset trouve à propos de lui faire dire; vous y trouverez une difference qui n'est pas excusable dans un Auteur: Ne suivez pas les mauvais exemples que je vous ai donnez; j'ai souvent entrepris la Guerre trop légèrement, et je l'ai soutenue par vanité.

Après tant d'infidélités, qui ne sont pas pardonnables dans un Historien, vous reconnoîtrez sa mauvaise foy, par rapport aux Citations de la plûpart des faits qu'il rapporte. Il dit dans son Avertissement, comme je vous l'ai déjà marqué, qu'il n'a pû citer les Auteurs dont il a emprunté les matériaux, parce qu'outre l'Histoire Militaire de Louis XIV. et les Mémoires du temps, il n'a eu recours qu'à des Relations manuscrites, que nous tenons, dit-il, de bonnes mains.

Il commence son Histoire par les deux Traitez de partage de la Monarchie d'Espagne, dont il a tiré mot à mot, 10 pag.
de

230 **MERCURE DE FRANCE**
de suites, de l'Histoire Militaire de Louis
XIV. Il a, à la vérité, la bonne foy de
marquer par un renvoi au bas de la page,
le nom de son Auteur; mais il n'a pas eu
la même exactitude, à l'égard de plu-
sieurs autres articles du même Historien,
entremêlez, avec ce qu'il a tiré des Mé-
moires de la Torve. La même bonne foy
paroît dans la Relation qu'il donne de la
bataille d'Hochetet, qui contient 16 pag.
ayant pareillement, par un renvoi, cité
l'Auteur de l'Histoire Militaire; mais il
en demeure-là dans tout le reste de son
Ouvrage, croyant que cela étoit suffisant
pour la fidélité qu'il avoit promise et qu'il
n'a pas tenue.

Vous en serez convaincu dès la page
65, où il donne une Relation de l'action
de Crémone qui est en 16 pag. et qu'il a
prise toute entière dans l'Histoire Militai-
re, sans aucune citation. Toutes les dis-
positions pour le Siège de Turin, qui com-
mencent à la page 136. ce qui s'est passé
à l'attaque de cette Place; les mouvemens
du Duc de la Feuillade pendant ce Siège;
ceux du Prince Eugène, à la tête de
l'armée Impériale, pour joindre le Duc
de Savoye; et ceux que le Duc d'Orleans
a faits pour s'y opposer; aussi-bien que
les dispositions des Alliez, pour attaquer
les

les Lignes ; et le récit de cette grande action, le tout contenant 72 pag. est tiré du même Auteur, sans l'avoir cité.

La tentative que le Prince Eugène a faite pour surprendre Brisac, est copiée mot à mot de l'Histoire Militaire, en 4 pages. Vous trouverez à la page 242. la levée du Siège de Toulon toute entière dans le même Historien, en 26 pag. aussi bien que la surprise de Gand, par l'Electeur de Baviere, en 5. pag. le Combat de Vincudal, en 4. la description des Lignes de l'Escarpes, et la disposition des Troupes pour leurs deffenses, en 5. le Siege de la Citadelle de Tournai, en 6. Ce qu'il donne du Siège de Douay, en 4. et enfin à la page 320. L'action entière de Denain, en douze pages et le tout sans nulle citation ; par le petit détail que je vous donne de cet Ouvrage, vous connoîtrez qu'il a tout tiré de l'Histoire Militaire de Louis XIV. et que dans 335. pages qui composent l'Histoire de M. Rousset, il y en a 180. qu'il a prises dans cet Historien, et qu'il n'a cité que les deux Traitez de partage ; et la Relation de la Bataille d'Ochster, qui contiennent ensemble 26 pag. comme les ayant tirées de cet Auteur. Au reste, ce Livre est en grand Papier Imperial, de belle Impression, É orné

932 **MERCURE DE FRANCE**
 orné de trois Cartes Géographiques de la
 Flandre , et de 53 Planches bien gravées ,
 dont quelques Plans , comme ceux de Clé-
 ves , de Huy et de la Kenockque, et de plu-
 sieurs autres , ne méritent pas une pareil-
 le dépense. Si vous prenez , Monsieur , le
 parti de l'acheter , vous aurez une His-
 toire infidelle ; écrite par un Plagiaire , en-
 tremêlée de quelques traits de Satyres fort
 imprudens ; mais en récompense vous
 pourrez vous vanter d'avoir quelques Ra-
 mes de magnifique papier et de tres-belles
 Images. J'ay l'honneur d'être , &c.

Les deux Enigmes du mois dernier doi-
 vent s'expliquer sur la Lettre Z , et sur la
Boussole , Pavé et Crochet , sont les mots
 des deux Logogryphes.



E N I G M E.

Pour me donner le jour , chose étrange
 mon pere

Me fait rentrer dans le sein de ma
 mere ,

Où m'en tire , et bien-tôt dans certaine maison

On me met en prison.

C'est-là que toute nue ,

Innocente , Chrétienne , hélas ! je suis pendue.

Dans

Dans mes tourments , mon fils ,
 Mon unique fils que j'embrasse ,
 Se débat dans mon sein , et redouble mes cris :
 Bien plus , pour comble de disgrâce ,
 Toujours la bouche ouverte , et sans me déta-
 cher ,
 A coups de pieds souvent on m'oblige à mar-
 cher.

Par fois enfin dans ma détresse ,
 J'implore du secours , et cause la tristesse.

LOGOGRIPE.

JE fus jadis une arme meurtrière ,
 Et pourrois l'être encore dans un besoin ,
 Mais ce n'est pas parmi la Gent guerrière ,
 Je puis aussi , sans parler de si loin ,
 Rappeller dans Paris sur certaine matière ,
 Une Époque particulière.
 Mon chef à bas , les Disciples de Mars ,
 Exactement me mettent en pratique ,
 Car pour conserver leurs remparts ,
 Je suis une bonne rubrique.
 Otez encor mon col , en poursuivant ,
 Et par licence poétique ,
 Vous me verrez alors un grand département ;
 En cet état , retranchez une lettre ,
 Je deviens de l'esprit un digne enfantement ,
 E ij Et ,

234 MERCURE DE FRANCE

Et vous avez, Lecteur, peut être,
 Le talent de me donner l'être ;
 Mon tout remis, rognez mes deux extrémités,
 Voyez-moy de tous les côtes :
 A moins que l'on ne me refonde,
 Je suis bâti comme le monde.

AUTRE LOGOGRYPHE.

JE suis un mets des plus communs,
 Sans être dédaigné du goût de quelques-uns;
 De plus, certain jour d'allégresse,
 Au début du repas, je fais l'attention,
 De maint convive qui s'empresse
 D'inspirer à l'envi la jubilation ;
 Pris dans un autre sens, je suis toute autre es-
 pece ;

Alors j'oblige le Cheval,
 D'avoir recours au Maréchal,
 Retranchez ma queue et ma tête,
 Et vous verrez Ville et Comté ;
 Mon dernier membre icy seul rapporté,
 L'on voit, sans aller à l'enquête,
 Fémelle de l'antiquité,
 De qui le nom par singularité,
 Quoique pris à rebours, reste toujours le même
 De ma finale encor, faisant soustraction,
 Et de mon chef la restitution,
 Je vous avertis sans problème,

Ne

Ne m'approchez qu'avec précaution,

Or de mon tout enfié, ôtez la pénultième,

Jé tiens certains esprits en admiration,

Et ne suis pourtant rien que pure fiction.

::***:***:***:***:***:***:***

NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

Nous avlons promis un Extrait du Discours Latin que le R. P. de la Sante, Professeur de Rhétorique au Collège de Louis le Grand, prononça au mois de Janvier, devant une illustre et nombreuse Assemblée, sur l'Histoire de France : Voici cet Extrait.

Dans son Exorde, l'Orateur témoigne sa surprise, sur ce que les François ont un si petit nombre d'Ecrivains qui ayent réussi à nous donner une Histoire complète et achevée de la Nation, eux qui écrivent si volontiers, et avec assez de succès sur d'autres sujets, et même sur l'Histoire. Après quelques discussions, le P. la Sante en rejette la cause, sur ce que l'Histoire de France est par elle-même aussi difficile à écrire, qu'elle est agréable à lire. Et voilà les deux Propositions qui partagent son Discours.

E iiij

Dans

Dans la première Partie, l'Orateur ne voit rien de plus brillant pour un homme de Lettres que de réussir dans l'Histoire. Mais cela même, selon lui, en fait la grande difficulté. L'historien soutient en quelque sorte le Personnage de Juge et de Maître. Son Tribunal est comme placé entre les siècles passés et les siècles à venir, pour juger ceux-là, et instruire ceux-ci.

Les principales qualités d'un homme qui veut écrire notre Histoire, sont un bon esprit, un jugement sain, une profonde connoissance de cette Histoire; un amour impartial de la vérité, un stile décemment poli; de sorte que pour former un Ecrivain de ce caractère, il faut réunir les talens naturels, l'usage de la vie, un travail pénible, une raison supérieure, et toute la culture que l'art peut donner.

Lucien et Cicéron ont de quoi épouvanter quiconque entreprend d'écrire l'Histoire, par la singularité des talens qu'ils exigent pour écrire : l'un, l'Histoire Grecque; l'autre, l'Histoire Romaine. Or ce n'est rien, selon notre Orateur; si l'on compare les difficultés, dont parlent ces grands hommes, à celles que notre Histoire oppose à ceux qui entreprennent de la manier.

Y a-t-il d'Histoire qui comprenne un plus ample détail de faits et d'évenemens obscurs dans leur origine, enveloppez dans leurs causes, reculez dans la suite des siècles, éloignez dans la vaste étendue du Théâtre où ils se sont passez, et tout-à-fait merveilleux dans leur issue, quoique dépoüillez du faux merveilleux des fables des Grecs et des Romains ?

Une des grandes difficultez de notre Histoire vient de ce que le caractère des François, formé dans un climat doux et temperé, demande une modération d'esprit extraordinaire, dans tout homme qui entreprend de plaire à la Nation, par un Ouvrage comme celui-là, qui est plus particulièrement fait qu'aucune autre es-
pece d'Ouvrage pour la Nation. Cette raison est fort ingénieusement trouvée, et a même un fonds de vérité. Il est pourtant vrai que Paterculus, Tacite et Mainbourg à qui l'Orateur reproche justement leurs excès d'esprit, de politique ou de feu d'imagination, ont toujours trouvé et trouveront sans doute toujours des Lecteurs et des admirateurs, même en grand nombre parmi nous.

Le P. de la Sante veut qu'une Histoire de France ressemble à un grand Fleuve, dont les eaux claires, quoique profondes,

E iiij rou-

938 MERCURE DE FRANCE

roulent avec majesté leurs flots, et il compare les petites Histoires, dont notre Nation ne laisse pas de se faire un assez agréable amusement; à ces Eaux, détournées dans des Canaux, qui s'éclancent en Jets-d'eaux, en Cascades, et prennent toutes sortes de formes, plus propres à repaître la vaine curiosité des Spectateurs, qu'à fertiliser les Jardins qu'elles font semblant d'arroser.

L'Orateur écarte toutes ces gentilleses de notre Histoire, et ne la consacre qu'à nourrir solidement l'esprit. Pour cela il exige un jugement sain et une grande sagacité de critique dans quiconque veut y réussir. Il touche à cette occasion la diversité des opinions, sur l'origine des François, sur les commencemens de la Monarchie, que quelques-uns fixent à Clovis, que d'autres font remonter à Pharamond; les différends du Roy Philippe le Bel avec le Pape Boniface VIII. sur lesquels sans rien ôter à nos Rois, sans trop donner aux Papes; il faut se souvenir qu'on est François, qu'on est Catholique, qu'on est Historien; trois qualitez qu'on n'allie pas facilement sans une grande solidité d'esprit, sans un grand art de narration.

Pour ce qui est de l'érudition d'un Historien

torien de France, il est visible qu'elle doit être des plus étenduës ; nulle Monarchie, nul Empire n'ayant égalé celui-cy pour la durée. Car les Dominations des Assyriens a été de mille ans, celle des Medes de 300, celle des Perses 230, celle des Macédoniens 640, celle des Romains 1200. L'Empire François compte plus de 1300 ans.

L'Orateur après avoir parlé de l'amour de la vérité qui doit animer un Historien de France, et du stile pur et noble qu'on en exige, fait le caractere de nos principaux Historiens. Il rend justice à Mezerai, et ne dit rien de trop en faveur du P. Daniel, applaudissant à ce que celui-là a de bon, et ne dissimulant pas ce que ce dernier a de mauvais.

Dans la seconde Partie de ce Discours il entreprend de prouver, ce qui est sans doute plus facile, que l'histoire de France, est des plus agréables à lire, sur tout pour les François.

Deux sortes de gens lisent l'Histoire ; les uns pour lire et s'amuser, les autres pour s'instruire et profiter ; ceux-là ne veulent que des fleurs, ceux-cy veulent des fruits ; pour contenter tous les goûts, il faut plaire et instruire ; et c'est de quoi le P. de la Sante croit notre Histoire tout-

E v à

940 **MERCURE DE FRANCE**
à-fait capable ; de plaire par la singularité
des événemens , d'instruire par la gran-
deur des exemples.

Cet Orateur ne laisse pas de citer des
traits merveilleux de l'Histoire de France,
qui peuvent aller de pair avec plusieurs
traits de l'Histoire Romaine. Clovis est un
vrai conquérant ; la défaite du Général des
Romains, et celle d'Alaric, Roy des Visi-
gots ; les grands exploits de Charlema-
gne , et bien d'autres , étonneroient bien
autant , si les esprits n'étoient déjà éton-
nez et comme gagnez par l'Histoire Ro-
maine , dont on se trouve tout préoccu-
pé lorsqu'on commence, en France même,
à lire l'Histoire de France. On n'est plus
alors si jeune ni si capable d'ébloüisse-
ment ; on ne trouve donc rien de nouveau,
on ne revoit que des coppies , et les Ro-
mains restent toujours en possession d'un
esprit nourri de la Langue même de Ro-
me, avant que d'avoir connu celle de son
Païs ailleurs que dans des conversations
familieres et domestiques.

L'Orateur François se sert de tout, même
de nos défaites et de nos malheurs qu'il
met en parallele avec ceux des Romains.
Nos Rois pris à Pavie et à Poitiers , nos
Vêpres Siciliennes , avec les Fourches cau-
dines , avec la Bataille de Cannes , &c.
Tout

M A Y. 1732. 947
Tout cela va au but , et fait le merveilleux et l'amusement d'une histoire.

Le Pont de Naples, défendu par Bayard, vaut bien celui de Rome défendu par Cocles ; à Clélie on compare fort à propos la Pucelle d'Orléans, aux Camilles et aux Marcells Bertrand du Guesclin ; aux Luculles, et aux Pompées, le Maréchal de Boucicaut, aux Scipions le Comte de Dunois ; aux Vespasiens, Godefroi de Bouillon ; à Germanicus, le Comte de Montfort ; à Drusus, le Maréchal de Brisac ; à Fabricius, Catinat ; à Emilius, Luxembourg ; à Fabius, Turenne ; à César, Condé.

Après ce parallèle avec les Romains, l'Orateur défie et peut bien défier toutes les autres Nations ensemble de l'emporter sur les François. Il passe ensuite à l'instruction, dont il prétend que notre Histoire est plus pleine qu'aucune autre.

Et il est vrai que rien n'égale, par exemple, la constance des François à maintenir leurs Loix, sur tout les Loix fondamentales du Royaume, telles que la Loy Salique. Il est étonnant, et peut être unique de voir une Loy portée par les hommes, mais, sans doute, tout-à-fait inspirée de Dieu, se maintenir pendant un si long-

E vj tems

temps sans altération ; et cela malgré des efforts extraordinaires faits en divers temps par l'Angleterre, par l'Espagne, et par la France même, qui n'a pourtant jamais osé franchir cette Barrière ; lorsqu'il a fallu en venir à une décision précise et positive.

L'amour des François pour leurs Rois légitimes, leur fidélité inviolable ont constamment maintenu une Loy si belle, si sage, si divine qui rend cet Empire comme éternel ; et cet amour et cette fidélité deviennent, par là-même, un des grands exemples, une des plus solides instructions, qu'aucune histoire puisse soutenir.

L'ardeur des François pour les Croisades, n'est pas sans instruction non plus, et on y trouve pour le moins autant de bien à imiter dans l'entreprise, que de mauvais à éviter dans l'exécution. Mais leur constance à proscrire toute Hérésie, tout Fanatisme, toute Religion nouvelle est aussi d'un grand exemple. L'Arianisme et les autres erreurs des Grecs ne purent jamais s'y glisser, les Albigeois ne firent pas de grands progrès. Le Calvinisme se glissa pas tout, s'empara de tout et à la fin ne tint rien. Il est surprenant qu'on cite par tout le François comme un modèle de légèreté et d'inconstance. On en juge

juge par de petits airs , de petites manieres qui epuisent la vivacité de la Nation , et par là-même , lui laissent toute sa solidité , toute sa maturité pour les choses essentielles qui en valent la peine. C'est par le fond même et par de grands résultats qu'on doit juger en general d'une Nation comme la nôtre.

ETUDES MILITAIRES. Premiere Partie , qui comprend le Plan general de tout l'Ouvrage , et l'Exercice de l'Infanterie , avec des figures ; dédié au Roy , par M. Bottée , Capitaine au Régiment de la Fere. *A Paris , rue S. Jacques et Quay de Conty , chez Jombert et chez Tabarie , 1731. in 12. de 514. pages , sans l'Epitre , la Préface , l'Avertissement , les figures et 23. Planches gravées in 12.*

MEMOIRE sur le sujet du Prix proposé par l'Académie Royale des Sciences en l'année 1729. touchant la meilleure Méthode d'observer sur Mer la déclinaison de l'Eguille aimantée , ou la variation de la Boussole. Par M. Meynier , Ingenieur du Roy pour la Marine , cy-devant Professeur Royal d'Hydrographie , au Havre. Nouvelle Edition. *A Paris , chez Jacq. Guerin , Quay des Augustins , 1732.*

Ex-

244 MERCURE DE FRANCE

EXPLICATION du Livre de la Genese , où selon la Méthode des Peres , on s'attache à découvrir les Mysteres de J. C. et les Regles des mœurs renfermées dans la Lettre même de l'Ecriture. *A Paris , rue S. Jacques , chez Babuti , 1732. 6. vol. in 12.*

EXPLICATION du Livre de Job , selon la même Méthode. *Chez le même , 1732. 4. vol. in 12.*

PERKIN , faux Duc d'York , sous Henry VII. Roy d'Angleterre. Nouvelle Historique. Par le sieur la Paix de Lizancour. *A Paris , Quay de Conty et Pont S. Michel , chez Nyon , fils , et Hardi , 1732.*

OBSERVATIONS MATHÉMATIQUES , Astronomiques , Géographiques , Chronologiques et Physiques , tirées des anciens Livres Chinois , ou faites nouvellement aux Indes , à la Chine et ailleurs , par les PP. de la Compagnie de Jesus , rédigées et publiées par le R. P. Etienne Souciet , *A Paris , Quay des Augustins , chez Rollin , pere , 1732. in 4. Tome 2. et 3.*

Le premier volume de ce Recueil fut publié en 1729. par les soins du même Pere

Pere Soucier, Bibliothecaire du College de Louis le Grand ; il étoit rempli d'Observations également curieuses et importantes. Les deux Tomes qu'on annonce ici, contiennent, l'un *toute l'Histoire abrégée de l'Astronomie Chinoise*, et l'autre, *un Traité de la même Astronomie*, par le P. Gaubil, Jesuite.

LES AVANTURES DU PRINCE JAKAYA, ou le Triomphe de l'Amour sur l'Ambition ; Anecdotes secrettes de la Cour Ottomane. *A Paris, chez Jacques Clouzier, rue S. Jacques*, 2. vol. in 12. Prix 3. liv. broché.

REFLEXIONS INSTRUCTIVES ET MORALES sur l'Apocalypse. Par M. l'Abbé Genreau, Curé de Notre - Dame de Dijon. *Rue S. Severin, chez d'Houry*, 1732. in 12. de 636. pages.

LETTRES HEROÏQUES, Historiques et interessantes, sur differens sujets. *Rue S. Severin, chez Mesnier*, 1732. in 12. de 220. pages.

HISTOIRE SECRETE des Femmes Galantes de l'Antiquité. *A Roëen, chez Jore, et se trouve à Paris, rue S. Jacques, chez Et.*

946 **MERCURE DE FRANCE**
Et. Ganeau, 1732. 3. vol. in 12. Prix
6. livres, reliez.

LE ZODIAQUE DE LA VIE, ou Précepte
pour diriger la conduite et les mœurs des
hommes. Traduit du Poème Latin de
Marcel Palingene, celebre Poète de la
Stellada, par M. de la *Monnerie*, 2. vol.
in 12. de 250. pages. *A Paris*, rue S. Jac-
ques, chez *Briasson*.

HISTOIRE DE L'EMPIRE, contenant son
origine, son progrès, ses Révolutions,
la forme de son Gouvernement, sa po-
litique, ses négociations, et les nouveaux
Reglemens qui ont été faits par les Trai-
tez de Westphalie et autres. Par M. *Heisse*.
Nouvelle Edition, augmentée de Notes
Historiques et Politiques, continuée jus-
qu'à present par M. V. G. J. D. G. S.
A Paris, 1731. in 12. dix volumes, et
in 4. 3. vol:

HISTOIRE CRITIQUE des Pratiques su-
perstitieuses qui ont séduit les Peuples et
embarassé les Sçavans; avec la Méthode
et les Principes pour discerner les effets
naturels d'avec ceux qui ne le sont pas.
Par le P. *le Brun*, Prêtre de l'Oratoire.
Seconde Edition, considerablement aug-
mentée,

M A Y. 1732. 547
mentées, 3. vol. in 12. avec figures. Chez
la veuve Delaulne, et chez Chaubert.

L'INVENTION DE LA POUDRE, Poëme di-
visé en trois Chants, dédié à S. A. S.M. le
Duc du Maine. Rue S. Jacques, chez
J. F. Josse, 1732. in 8. de 54. pages.
Ce Poëme commence ainsi.

J'entreprends de chanter une Poudre fatale ;
Cruelle invention de la rage infernale ,
Dont les terribles feux à nos ardens souhaits ,
Rendent plus cher ençor le regne de la Paix.
O vous qui tant de fois en faveur de la France ,
Fîtes de cette Poudre éclater la puissance ,
Lorsque du Grand Louis secondant les efforts ,
De l'Escaut et du Rhin vous foudroyiez les bords ,
Et bravant des dangers l'impuissante menace ,
D'un Peuple d'Allicz vous confondiez l'audace :
Grand Prince , si marchant sur les pas des Ce-
sars ,
La Paix vous rend , comme eux , tout entier aux
Beaux Arts , &c.

A la page 9. le Poëte fait en ces termes ,
la description du lieu où l'Auteur de la
Poudre travailloit dans le fond d'une Fo-
rêt du Tirol.

Sous le toit redouté de ces antiques Tours ,
Un

948 MERCURE DE FRANCE

Un farouche Vieillard usoit ses derniers jours ,
 On le nommoit Teter. La pénible Chimie ,
 Faisoit l'unique emploi des restes de sa vie.
 Là tantôt avec soin allumant ses Fourneaux ,
 Il fouilloit à loisir dans le sein des Métaux ;
 Tantôt dans un Mortier rappelant son courage ,
 Et réchauffant un bras déjà glacé par l'âge ,
 Des Minéraux divers au hazard assemblez ,
 Il formoit un seul tout sous ses coups redoublés.
 Dans ce rude travail il devançoit l'Aurore ,
 Et l'Astre de Venus l'y retrouvoit encore ,
 Lorsque sur l'horison en dépit du sommeil ,
 Il venoit annoncer le retour du Soleil ,
 Heureux , si dans cet Art sa longue expérience ,
 Eût au bien des Mortels , consacré sa science !
 Mais un jaloux Démon de haine et de fureur ,
 Contre eux dès sa jeunesse empoisonna son cœur ,
 Triste de leurs plaisirs , et joyeux de leurs larmes ,
 Le seul amour de nuire eut pour lui quelques
 charmes ,
 De son amour cruel il eut seul tous les vœux ,
 Et jamais il ne vit assez de malheureux .
 Comme en un Pré que baigne une Onde favo-
 rable ,
 Des Troupeaux du pays , pasturage agréable ,
 Si par hazard sous l'herbe un dangereux Serpent ,
 Cache son corps livide et se traîne en rampant ,
 Le sinistre animal dans ses routes obscures .
 Ne

Ne s'attachera point aux Plantes les plus pures ,
Mais toujours à l'écart d'un simple redouté ,
Nourrira sa colere et sa malignité.
Ainsi , loin de chercher quels secours efficaces ,
La Nature en secret prépare à nos disgraces ,
Le Chymiste infernal , par d'odieux efforts ,
Ramassoit les poisons dispersez dans les corps ,
Et sous l'éclat menteur des liqueurs les plus belles ,
En semoit en tous lieux les essences cruelles.

A la fin du premier Livre , la Discorde
se présente à Teter , et lui parle ainsi :

Puisque fidelle encor au culte de tes Dieux ,
Le bonheur des Humains blesse toujours tes yeux ,
Pour leur porter enfin un coup inévitable ,
Et détruire à jamais leur race détestable ,
Ecoute et voy , Teter. Alors ouvrant les mains ,
Elle montre au Chimiste un tas de petits grains ,
Un noir amas de corps de figure conique ,
De la Poudre à canon , modele qu'elle explique.
Elle dit , quel mélange a composé ces corps ,
Quel art ingénieux pourra , sans trop d'efforts ,
Pour leur donner à tous une grosseur égale ,
Diviser sagement leur masse generale.
Leur effet , poursuit-elle , est de lancer aux Cieux ,
Des plus vastes Rochers , les poids prodigieux ,
Et du milieu des Airs , ainsi que le Tonnerre ,
Faire

950 MERCURE DE FRANCE

Faire passer le jour au centre de la Terre :
Aidé du feu secret dans leur sein préparé ,
Tu peux de l'Univers te jouër à ton gré ,
Troubler les Elemens , et dépeuplant le Monde ,
A leur premier cahos rendre la Terre et l'Onde.
Rallume donc pour moi ton ancienne ferveur ,
Et sois digne , Teter , de toute ma faveur , &c.

Ce Poëme est plein d'imagination et de traits poétiques.

LA BIBLIOTHEQUE CHOISIE de M. Colomiés. Nouvelle Edition , augmentée des Notes de M M. Bourdelot et de la Monnoye et autres , avec quelques Opuscules du même Colomiés , qui n'avoient point été recueillis. Vol. *in* 12. de 376. pages sans la Préface et les Tables. *A Paris , chez Gabriel Martin , rue S. Jacques , à l'Etoile , 1731.*

On peut juger du mérite de cet Ouvrage par les Editions qui en ont été faites. La premiere fut publiée à la Rochelle en 1682. *in* 8. La deuxième à Amsterdam en 1700. *in* 8. Dans cette Edition M. Colomiés retrancha quelques traits qui se trouvoient dans la premiere , et y insera quelques Additions , comme il nous l'apprend lui-même dans l'Avertissement

sement qu'il met à la tête. La troisième fut publiée à Hambourg, réunie avec les autres Ouvrages du même Auteur, dont M. Fabricius donna la collection en 1709. Dans celle-cy on a suivi la seconde Edition donnée par l'Auteur, comme avoit fait M. Fabricius; on y a même ajouté au bas des pages plusieurs traits que M. Colomiés avoit retranchés de la première Edition : Elle est encore enrichie des Notes que Pierre Bonet Bourdelot, avoit faites sur cette Bibliothèque et de celles que M. de la Monnoye y ajouta depuis.

Cette Bibliothèque ne renferme pas le détail de toute sorte de Livres; M. Colomiés n'a eu en vûe dans cet Ouvrage que quelques-uns de ceux qui regardent les Belles-Lettres, ou qui ont fait et font encore les délices des Sçavans; c'est ce qu'il dit lui-même dans l'Avertissement dont nous avons parlé plus haut. Il ne rend compte que d'une centaine de Livres. Son but principal, est de nous en faire connoître les vrais Auteurs, lorsqu'ils se sont déguisez sous des noms étrangers, ou que faute d'avoir mis leur nom à la tête de leurs Ouvrages, on est en peine de sçavoir à qui les attribuer. Il a soin de marquer les meilleures Editions qui en ont été faites de son temps; il y mêle
des

552 **MERCURE DE FRANCE**
des Anecdotes qui servent à faire connoître le caractère de chaque Auteur ; et l'occasion qui a fait naître son Ouvrage. Il s'attache à recueillir tous les Éloges que les Sçavans ont donnés à celui dont il parle. Quelquefois il assaisonne ses Remarques Historiques de quelques traits de Critique , par lesquels il relève des fautes , mais il le fait toujours avec une modération qui lui fait honneur et dont personne ne peut lui sçavoir mauvais gré. Et ce qui n'est pas peu rare , et qui devrait servir de modele aux Ecrivains de Religion différente , M. Colomiés , quoique né et mort Protestant , en donnant aux Sçavans de son parti les loüanges qu'ils méritent , n'a pas frustré les Catholiques de celles qui leur étoient dûës. Les Auteurs de la Bibliothèque Raisonée , imprimée à Amsterdam , et ceux de la Bibliothèque Germanique , pourront-ils rendre compte de celle-cy au Public sans y reconnoître la condamnation de leur partialité ? M. Colomiés a fait plus , car il a composé la vie de l'illustre P. Sirmond , Jesuite ; il a même poussé son impartialité jusqu'à donner des éloges à ceux d'entre les Protestans qui s'étoient de son temps soumis à l'Eglise Romaine, il en donne une espece de Catalogue dans un des articles de

la Bibliothèque choisie, pag. 191. et 192.
 Entre tant d'articles, tous plus intéressans les uns que les autres, dont cette Bibliothèque est composée; nous n'en choisirons que deux. Le premier peut faire connoître que M. Colomiés étoit en état de hazarder des conjectures aussi justes que celles des Turnebes, des Lipses, des Scaliger, &c. C'est à la page 124. l'Auteur y parle d'un Ouvrage intitulé: *Ezech. Spanhemii Dissertationes de praesentia et usu numismatum*. Amstel. 1671. in 4. deux volumes.

Il n'est jamais sorti de la Presse des Imprimeurs, dit M. Colomiés, un si docte Livre que celui-cy touchant les Médailles. Feu M. Seguin en avoit loué l'ébauche dès l'an 1665. dans ses Médailles choisies; aujourd'hui tous les Antiquaires font, comme à l'envi, l'éloge de cette seconde Edition, qui est beaucoup plus ample que celle de Rome. Il y a un seul endroit qui me fait de la peine; c'est à la page 385. où ce sçavant homme prétend que Scaliger s'est trompé, assurant sur la foi d'une Médaille de Cléopatre, que cette Reine fut surnommée, en Egyptien *paravou respa*. Que dira M. Spanheim de la Médaille de Cléopatre, dont parle Antoine le Pois, qui avoit pour Inscription
 BA-

954 MERCURE DE FRANCE
 ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΟΥΣΣΑΝ
 ΣΟΤΗΡΑΣ, que ce même Le Pois inter-
 prete, *Regina Cleopatra omnium* (sive uni-
 versi) *Servatricis* ? Soutiendra-t'il aussi
 que Le Pois s'est trompé ? Pour moi, j'in-
 clinerois volontiers à croire qu'ΟΥΣΣΑΝ
 seroit un mot Egyptien, signifiant *Tout*
 ou l'*Univers*, me souvenant d'avoir lû
 dans le Traité de Plutarque d'Isis et d'O-
 siris, qu'ΟΣ en Egyptien, vouloit dire
plusieurs, d'où j'infere qu'ΟΥΣΣΑΝ pourroit
 bien dans la même Langue signifier *Tout*. Je
 m'en rapporte pourtant à Mⁿ Spanheim,
 Carcavi, Patin, Spon, dont les décisions
 me seront toujours des Loix. Depuis la
 premiere Edition de cet Ouvrage sur une
 Médaille de Marc-Antoine et de Cléo-
 patre, rapportée par M. Spanheim, dans
 son Commentaire sur les Césars de l'Em-
 pereur Julien, je conjecture qu'il faut lire,
 dans celle de Le Poix, ΒΑΣΙΛΙΣΣΗΣ
 ΚΛΗΟΠΑΤΡΑΣ ΘΗΑΣ ΝΗΩΤΕΡΑΣ.

Le reste de cet Article est une énumé-
 ration des Ouvrages de M. Spanheim ; le
 même Auteur le croit Auteur d'une Let-
 tre anonime écrite à un ami, sur l'His-
 toire Critique du vieux Testament du
 P. Simon.

Le second article est à la page 196. il
 sonçient des Anecdotes curieuses. Le voi-
 cy.

cy. *Desiderii Erasmi Colloquia*, cum notis
Arnoldi Montani, Amstelodami, 1658. in
12.

Bien que l'on ait fait à diverses fois des Notes sur les Entrètiens d'Erasme, c'est encore M. Colomiés qui parle, il reste pourtant des endroits que l'on n'a pas encore éclaircis. Par exemple, quand Erasme parle sur la fin de l'Entretien qui a pour titre *Abbatis et Erudita*, de quelques femmes sçavantes de l'Angleterre et de l'Allemagne, qu'il nomme *Moricas*, *Bilibaldicas* et *Blaurericas*, personne ne nous a dit bien distinctement qui elles étoient. Il faut donc sçavoir que *Morica* sont les filles de Thomas Morus, Chancelier d'Angleterre, Marguerite, Elizabeth et Cecile. Marguerite entre les autres étoit fort heureuse à corriger les Auteurs. Jean Costerius dans ses Notes sur Vincent de Lerins, rapporte d'elle une correction d'un passage de S. Cyprien qui ne cède point, à mon avis, à celles des Scaligers, des Tunerbes et des Sau-maises. *Bilibaldica* sont les sœurs de Bilibaldus Pirck. ymerus, Conseiller de l'Empereur, dont l'une se nommoit Charité et l'autre Claire, toutes deux Religieuses. Ce Pirckeymerus, de qui le sçavant et pieux Rittershusius a écrit la Vie, dédie

956 MERCURE DE FRANCE

à sa sœur Charité la Traduction d'un
Traité de Plutarque , et ses œuvres de
S. Fulgence ; et à Claire son autre sœur
la Traduction des Sentences de Nilus Evê-
que et Martyr. Voici comme il parle de
ses deux sœurs dans une Lettre à Erasme
écrite de Nuremberg le 20. Mars 1516.

*Salutant te gemina mea sorores , Abbatissa
S. Clara una (c'est Charité qui étoit l'aî-
née) altera ejusd. Regulae Sectatrix , que
assidue tua scripta manibus retinent ; ma-
ximè verò jam novo ablectantur Testamento :
quo mire afficiuntur mulieres , multis viris ,
qui sibi scioli videntur , doctiores. Scribe-
rent ad te latine nisi indignas suas exis-
timarent Litteras. Il y a plusieurs Lettres
de Charité dans les Oeuvres de Pirckey-
merus, recueillies et publiées par Goldart.
Pour *Blaurerice*, je crois qu'Erasme entend
par là Marguerite Blaurer, dont Bullinger
fait l'éloge à la page 339. de son Commen-
taire sur les Epîtres. Rodolphe Gualter,
Théologien de Zurich, a fait des Vers La-
tins sur sa mort, qu'il adresse à Ambroise
et à Thomas Blaurer ses freres. On ne nous
a point dit non-plus qui étoit ce *Cephalus*,
vir trium linguarum gnarus, dont Erasme
parle dans l'Entretien de *Piscium esu*. Ce
Cephalus est Wolphgang Fabrice Lapito,
Théologien de Strasbourg, qui mourut
l'an*

l'an 1541. et qui a fait plusieurs Livres. Les Entretiens d'Erasmus ont été fort bien traduits en Italien par Pietro Lauro de Modène , qui a aussi traduit Joseph ; mais ils ont été mal tournez en notre Langue par un nommé Chapuzeau. Touchant ces Entretiens voici ce qu'écrivit Clenard à un Evêque nommé Jean Petit de Fez le 4. Decembre 1540. *Scriptis modo ad me Dominus Marchio Granatensis Colloquia Erasmi ignibus destinata esse ; periclitari etiam vivum. Quid me futurum censes ubi nomen Alccrani audiverint.* Finissons par ce joli distique de Louis Mosius sur la mort d'Erasmus.

Fatalis series nobis invidit Erasmus ;

Sed Desiderium tollere non potuit.

Nous finirons le compte que nous rendons au Public de cet Ouvrage , par donner une idée de la vie de notre Auteur. Paul Colomiés naquit à la Rochelle en 1638. de parens élevez dans la Religion Protestante. Il étoit fils d'un Docteur en Médecine , et petit-fils d'un Ministre. Jean Colomiés son pere , qui étoit sçavant , lui fit faire ses premières études sous ses yeux , et l'envoya ensuite à Saumur , âgé de 16. ans , où le jeune homme

F ij fit

958 MERCURE DE FRANCE
fit son cours de Philosophie et de Théologie et apprit l'Hebreu sous Louis Cappel. En 1664. il vint à Paris, âgé alors de 26. ans. Il y lia avec Isaac Vossius une amitié très-étroite qui dura toute sa vie. Vossius l'emmena avec lui en Hollande, d'où Colomiés revint en France un an après. Il y demeura jusqu'en 1681. qu'il passa en Angleterre où Vossius le reçut encore chez lui. Là il fut fait Lecteur d'une Eglise Françoisse qu'on y érigea, selon le Rit des Episcopaux, pour le parti desquels il inclinoit depuis quelque temps, comme il le fit assez entendre dans un Ouvrage intitulé, *Theologorum Prasbyterianorum Icon*, qui lui attira bien des ennemis.

Deux ans après Colomiés quitta Londres pour aller à Lambeth, en qualité de Bibliothecaire de l'Archevêque de Cantorbery Guillaume Sancroft. Ce Prélat ayant été disgracié de la Cour d'Angleterre et dépouillé de son Temporel, Colomiés perdit son emploi et en conçut un tel chagrin qu'il en tomba d'abord malade, et ensuite dans une langueur qui le conduisit enfin à la mort, ce fut à Londres, âgé seulement de 54. ans en 1692. dans le temps même qu'on parloit de lui faire avoir la Direction de la belle
Bibliothèque

Bibliothèque de Gottorp , qui est dans le Palais d'Holstein ; ses Livres et ses Manuscrits passerent entre les mains de son cousin germain et son heritier M. Hamelot.

Les deux Pièces de Colomiés , qui sont ajoutées dans cette dernière Edition de sa Bibliothèque choisie, sont la Vie du P. Simond, Jesuite, imprimée à la Rochelle en 1671. petit *in 8.* et l'Exhortation aux Martyrs , traduite de Tertullien , imprimée à la Rochelle en 1673. petit *in 8.*

Il y a à la fin de cette Edition , des Notes de M. de la Monnoye , sur plusieurs autres Ouvrages de Colomiés ; et enfin une Table des Auteurs dont il est parlé dans cette Bibliothèque choisie.

LA PHYSIQUE SACRÉE, ou l'Histoire naturelle de la Bible , traduite en François du Latin de M. Jean Jacq Scheuchzer, Docteur en Medecine , Professeur de Méthématique à Zurich , &c. C'est un Livre qui s'imprime par Souscription à Amsterdam , chez P. Scheuk et P. Mortier , en 8. vol. *in folio* , enrichi de plus de 700. figures en Taille douce , &c.

Cet Ouvrage a déjà paru en Latin , en Allemand et en Hollandois ; l'Auteur y examine en Physicien et en Critique , tous

260 MERCURE DE FRANCE

les Passages de la Bible qui ont rapport aux choses naturelles ; les figures , quoi que faites pour instruire , ne laissent pas de plaire aux yeux par l'ingenieuse variété des ornemens qui accompagnent chaque Planche , et par la délicatesse des gravures. Il y a déjà plus de 400. Planches gravées, et l'on croit que les Libraires rempliront leur engagement. Les Souscriptions seront ouvertes jusqu'au dernier Juin prochain.

LES INTERESTS PRESENTS DES PUISSANCES DE L'EUROPE , fondez sur les Traitez conclus depuis la Paix d'Utrecht inclusivement , et sur les preuves de leurs prétentions particulieres , par M. *Rousset* , Membre de la Société Royale des Sciences de Berlin , 2. vol. in 4. Cet Ouvrage s'imprime par Souscription , à la Haye chez *Adrien Moetjens*. On trouve le Programme chez les principaux Libraires ; on recevra les Souscriptions jusqu'au dernier d'Avril de cette année. L'Ouvrage entier sera livré dans neuf mois. On payera pour le papier ordinaire un Ducat en souscrivant , et autant en recevant les deux volumes ; pour le grand papier 8. Florins et autant en recevant l'Exemplaire.

LES

LES VIES DES PEINTRES, Sculpteurs et Architectes modernes. Par M. l'Abbé Pascoli. Tome-I. in 4. On y trouve les Vies de 40. Maîtres habiles. *A Rome*, &c. Le second volume paroîtra bien-tôt.

GRAMMAIRE TURQUE, ou Méthode courte et facile pour apprendre la Langue Turque; avec un Recueil des Noms, des Verbes et des manières de parler les plus nécessaires à sçavoir, avec plusieurs Dialogues familiers. *A Constantinople*, 1730. in 4. pp. 194.

JOURNAL LITTÉRAIRE, année 1731. Tome XVII. Première et seconde Partie. *A la Haye*, chez Gosse et Neaulme 1731. in 12.

Ce Volume est très-bien rempli, et tout l'Ouvrage est toujours également bien écrit. Parmi les Livres qu'on y annonce et dont on fait l'Extrait, on trouve :

PENSÉE'S SECRETTES, divisées en deux Parties. Première Partie, *Refléxions sur la Religion*, avec des Résolutions pratiques qui en sont tirées. Seconde Partie, *Refléxions sur la vie Chrétienne*, &c. Par Guill. Beveridge, Docteur en Théologie, Evêque de S. Asaph. Traduit de l'Anglois sur

F iiij l'an.

962 **MERCURE DE FRANCE**
l'ancienne Edition. *A Amsterdam, chez
les Wetsteins- et Smith, 1731. 2. vol. in 12.
de 245. pages pour le premier, et de 286.
pour le second, sans les Préfaces et les
Tables.*

**OBSERVATIONS DE CHIRURGIE, sur les
Pierres qu'on trouve dans les Reins, dans
la Vessie, et dans l'Uretere, sur la Li-
thotomie et sur la maniere de faire la
Ponction de la Vessie. On y démontre
aussi que la maniere de faire l'Opération
de la Taille, suivant la Méthode de
M. J. Jacq. Ran, est la mieux fondée,
la plus sure, et la plus heureuse de toutes
celles qu'on a employées jusqu'à présent.
Par *M. Jacq. Denis*, Lithotomiste et Ac-
coucheur à Leyde. *A Leyde, chez Ch.
J. Kerchchem, 1730. in 8. de 200. pages.*
Tout l'Ouvrage est en Hollandois.**

**ESSAIS SUR LA PROVIDENCE et sur la
possibilité physique de la Résurrection;**
traduits de l'Anglois du Doct. B. . . *A
Amsterdam, chez Elie Ledet, &c. 1731,
in 12. de 247. pages.*

**LE MINISTRE PUBLIC dans les Cours
étrangeres, ses fonctions et ses préroga-
tives. Par M. de la Sarraz du Franquesnay.**
A Amsterdam, 1731. in 12. de 164. pages.

HIS.

M A Y. 1732. 963

HISTOIRE de la Mere et du Fils, c'est-à-dire, de Marie de Medicis et de Louis XIII. Roy de France, &c. depuis l'an 1616. jusqu'en 1619. par Franç. Eudes de Mezeray. *A Amsterdam, chez Mich. Ch. le Cene, 1730. in 4. de 353. pages, in 12. deux vol. l'un de 350. pages, et l'autre de 406.*

JOURNAL EXACT, ou Description circonstanciée de tout ce qui s'est passé dans le grand Campement du Roy de Pologne, Elect. de Saxe, entre Radivitz et Mulberg en Saxe, près de l'Elbe, depuis le 31. de May 1730. jusqu'au 25. de Juin. *A Amsterdam, chez Jacques Desbordes, 1730. in 8.*

RÉCUEIL DE DISCOURS sur diverses matieres importantes, traduits ou composez par Jean Barbeyrac, Professeur en Droit dans l'Université de Groningue, qui y a joint un Eloge historique de feu M. Noëdt. *A Amsterdam, chez P. Humbert, 1731. in 8. deux volumes, dont le premier de 327. p. et le second de 344.*

TRAITE' DE L'ART METALLIQUE, Extrait des Oeuvres d'Alvare Alphonse Barba, celebre Artiste dans les Mines du
F v Potosi ,

964 MERCURE DE FRANCE

Potosi , auquel on a joint un Memoire concernant les Mines de France ; avec un Tarif qui démontre les Opérations qu'il faudroit faire pour tirer de ces Mines l'or et l'argent , qu'en tiroient les Romains lorsqu'ils étoient maîtres des Gaules. Ouvrage enrichi de figures en Taille douce. *A Paris , chez Saugrain pere , 1730. in 12. de 269. pages.*

LA VIE DE MAHOMET. Par M. le Comte de Boulainvilliers , Auteur de l'*Etat de la France* , et des *Memoires Historiques* qui l'accompagnent. *A Londres , 1730. in 8. de 406. pages.*

OEUVRES PHILOSOPHIQUES , ou Démonstration de l'Existence de Dieu , tirée de l'Art , de la Nature , dans la premiere Partie , et dans la seconde , des preuves purement intellectuelles , et de l'idée de l'Infini même , par M. François de Salignac de la Motte Fenelon. On y a joint ses Lettres sur divers sujets concernant la Religion et la Métaphisique , et ses Sermons. *A Amsterdam , chez Zach. Chatelain , 1731. deux vol. in 8.*

HYACINTHE , ou le Marquis de Celtas Dirorgo , Nouvelle Espagnole , *A Amsterdam*

M A Y. 1732. 935

Amsterdam, chez Jacq. Desbordes, 1731. deux
vol. in 12.

RECHERCHES sur l'évidence de la Religion Chrétienne. *A Londres, chez W. Innys, 1732. in 8.* Le Traité est écrit en Anglois par une Dame.

M. Wrist a donné dans ses Observations en 2. volumes in 4. ornés de 40. Planches, ce qui s'est présenté à lui de plus curieux en Ouvrages de Peinture, de Sculpture et d'Architecture dans le Voyage de France et d'Italie, qu'il fit en 1720. 21. et 22. avec Mylord Parker, fils du Comte de Macclesfield.

M. Eleazar Albin, qui a donné il y a quelque temps une Histoire Naturelle des Insectes, a mis au jour depuis peu une Histoire Naturelle des Oiseaux en 101. Planches gravées, où les figures sont dessinées et enluminées d'après des Oiseaux vivans; les Planches sont accompagnées de Remarques sur chaque Oiseau, dont le nom est marqué en Anglois et en Latin. *A Londres, chez W. Innys, &c. 1732. in 4.*

*SUITE de l'Extrait du second Tome de
la Bibliothèque Italique.*

Après ce que nous avons dit dans le Mercure du mois de Janvier dernier, au sujet de l'*Histoire Littéraire de l'Italie*, par le Docteur Hiancinthe Gimma. Nous ne trouvons rien de plus curieux et de plus digne de l'attention de nos Lecteurs dans la suite de ce volume, que le grand ouvrage du Marquis Scipion Maffei. Il fait le VII article du Journal, et porte le titre qui suit.

ISTORIA DIPLOMATICA, che serve d'Introduzione all'Arte critica in tal Materia con Raccolta de Documenti non ancor divulgati, Cherimangono, in Papiro Egizio, &c.
c'est-à-dire, HISTOIRE DIPLOMATIQUE pour servir d'introduction à l'Art critique sur cette matiere, avec un Recueil de Documens, qui n'avoient pas été publiés et qui subsistent encore en Papier d'Egypte. DISSERTATION sur les premiers habitans de l'Italie, faite à l'occasion de cet ouvrage, dans laquelle on découvre l'origine des Etrusques et des Latins, avec un supplément qui contient la LETTRE à Césarius expliquée, et quelques autres monumens. Enfin l'ARC de Suse, avec son Inscription, qui n'avoit pas encore été

été copiée. A Mantoue, chez Tumermani, M.DCC. XXVI. in 4. de 338 pages pour l'Ouvrage, et 22 pour l'Épître d'édification, et la Table des deux premiers Livres, qui contiennent l'Histoire Diplomatique.

La longueur de ce titre ne doit surprendre Personne. M. le Marquis Maffei, l'un des plus Illustres Membres de la République des Lettres, l'enrichit icy de trois differens Ouvrages à la fois, et ces Ouvrages ont chacun un mérite particulier. Le plus considérable est sans doute celui qui concerne la Diplomatique, c'est aussi le plus étendu, et sur lequel les Auteurs du Journal, dont nous rendons compte, se sont le plus arrêtés. Il étoit impossible de faire autrement, puisque dans l'Histoire des Diplomes, M. Maffei remonte jusqu'aux Juifs, aux Grecs et à d'autres anciens Peuples, et qu'il descend fort bas dans les siècles postérieurs, sans compter les differens genres de littérature qu'il embrasse dans la même Histoire, et qui y entrent naturellement.

Pour nous, qui sommes assujettis à certaines bornes, il nous suffira d'instruire nos Lecteurs, avec le plus de brièveté que nous pourrons, de ce que l'illustre Auteur a écrit dans l'un de ces trois Ouvra-

268 MERCURE DE FRANCE
ges, au sujet de l'*Arc de Suse*, élevé à l'honneur d'Auguste. C'est une matiere curieuse d'elle-même , et sur laquelle nous n'avions encore rien que de superficiel et d'incertain.

On remarque d'abord qu'*André Novager*, Ambassadeur de Venise , auprès de Charles V. alla à Suse, l'an 1524. Luc de Holstein y alla cent ans après, et le P. Mabillon y passa dans son voyage d'Italie. Ces trois Sçavans Antiquaires jugerent que l'Inscription de ce Monument ne pouvoit être déchiffré. Ce que *Pierre Geoffroi Nizzardo*, Historien , en a pû copier , a été inseré dans le *Théâtre des Etats de Savoye*, imprimé en Hollande. Mais les Figures de l'un des côtez sont, dit-on , faites d'imagination ; l'Arc même y a été défiguré , et quelques mots de l'Inscription n'y forment aucun sens raisonnable.

L'attention et l'exactitude de M. Maffei, ne laissent rien à désirer dans le dessein de ce beau Monument. L'Estampe qu'il en donne est tres nette. Nous parlons après nos Journalistes , qui auroient obligé bien du monde , s'ils avoient eux-mêmes donné cette Estampe gravée dans leur Journal , auquel cas nous aurions pû les imiter, tous les Curieux n'étant pas à portée de voir le Livre de M. Maffei.

Il n'y a, continuent-ils, que le côté qui regarde le Septentrion, dont les Figures soient rongées. Les deux Faces opposées de l'*Arc* sont chargées au dessous des Inscriptions, de Figures en bas-reliefs, qui représentent deux Sacrifices solennels.

Ces Sacrifices furent faits apparemment, le premier, quand on posa les fondemens de l'*Arc*; le second, quand on l'eut achevé. Le Bas-Relief qui paroît sur le côté méridional, semble marquer un Traité d'Alliance.

Voicy l'Inscription telle que M. Maffei l'a déchiffrée et rétablie, en se servant des Lettres qui sont visibles sur l'une des Façades, pour les substituer à celles qui manquent à l'autre. Les Inscriptions des deux Façades disent absolument la même chose, suivant M. Maffei. Qu'il nous soit permis de mettre icy cette Inscription, sans aucune distinction de lignes. Les Auteurs de la Bibliothèque Italique n'ayant donné là-dessus aucune instruction, nous ne devinons pas si leur arrangement est conforme à l'original, ou si l'Imprimeur a suivi seulement la forme de son papier, &c.

IMP. CÆSARI AVGVSTO. DIVI. F. PONTIFICI. MAXIMO. TRIBVNICIA. POTESTATE

975 MERCURE DE FRANCE
 XV. IMP. XIII. M. IVLIVS. REGIS. DONNE F.
 COTTIVS. PROEFFECTVS. CIVITATVM. QVÆ.
 SVBSCRIPTÆ. SVNT. SEGVIVORVM. SEGVST-
 NORVM. BELACORVM. CATVRIGVM. ME-
 DVLLORVM. TEBAVIORVM. ADANATIVM.
 SAVINCANTIVM. EGDINIORVM. VEAMINIO-
 RVM. VENISAMORVM. IRIORVM. ESVBIA-
 NIORVM. OVADIAVIVM. ET. CIVITATES
 QVÆ SVB. EO. PRÆFECTO. FVERVNT.

Cette Inscription et les Bas-Reliefs ont paru si considérables à M. Maffei , qu'il a conseillé au Roy de Sardaigne , à qui son Livre est dédié , de faire transporter ce Monument à Turin , où les Sçavans , tant de la Ville, qu'Etrangers, pourroient s'appliquer à en donner l'explication ; ce qui pourroit servir à éclaircir l'Histoire , et la Géographie , et à donner l'intelligence de plusieurs endroits des Ouvrages d'Auteurs anciens. Le Transport seroit , dit-il , d'autant plus facile que les Romains élevoient ces Edifices de telle manière qu'on pouvoit les défaire et les refaire comme des Ouvrages mobiles, ou de rapport. Ils faisoient pour cela tailler de grandes Pierres , qui s'appliquoient parfaitement les unes aux autres, et se lioient sans mortier par des Clouds de fer , que du plomb fondu autour , defendoit de la rouille.

Nous

Nous avons crû , en donnant cette Inscription , devoir éviter la méprise de l'Imprimeur de la Bibliothèque Italique , qui ignore , sans doute , que dans les Inscriptions Romaines , sur tout celles de ce temps-là , cette Lettre U n'a jamais été employée. Les Romains n'ont connu que celle-cy V , tant pour la consonne , que pour la voyelle. On est fort éloigné de croire que M. le Marquis Maffei ait souffert une pareille inadvertance dans son Livre. Cela seroit capable de détruire tout son système d'antiquité sur ce Monument , &c.

Les Nouvelles Littéraires qui sont à la fin de ce second Tome , apprennent , art. de Venise , que le P. Dom Angelo Callogiera , Religieux Camaldule , y fait imprimer , sous le nom de Jean Angeli , et sous la protection de M. Soranzo de Rio Marin , un Journal Littéraire , qui paroît tous les mois , sous le titre de *Giornale d'Europa*.

MEMOIRES FIDÈLES de la Vie , des Amours et des Ouvrages de Mad^{lle} Oldefield , la plus celebre et la plus parfaite Actrice de son temps. *A Londres* , 1731. La plus grande partie de cet Ouvrage , écrit en Anglois , contient une espece d'His-

972 MERCURE DE FRANCE
d'Histoire du Théâtre Anglois.

MEMOIRES de Messire Michel de Castelnau, Seigneur de Mauvissiere, illustrez et augmentez de plusieurs Commentaires et Manuscrits, tant Lettres, Instructions, Traitez, qu'autres Pieces, Secrettes et Originales, servant à donner la vérité de l'Histoire des Regnes de François II. et Charles IX. Henry III. et de la Regence et du Gouvernement de Catherine de Médicis, avec les Eloges des Rois, Reines, Princesses et autres Personnes Illustres de l'une et de l'autre Religion, sous ces trois Regnes. L'histoire généalogique, de la Maison de Castelnau, par Jean le Laboureur, Conseiller et Aumônier du Roy, Prieur de Suvigné. Nouvelle édition, revûë avec soin et augmentée de plusieurs Manuscrits, avec près de 400 Armoiries gravées en tailles douces. *A Bruxelles, 1731. 3 vol. in fol. et se trouve à Paris, chez Giffard et Briasson, rue S. Jacques.*

Dans la dernière assemblée publique de l'Académie Royale des Sciences, M. Dufay lut un second Mémoire sur la maniere de colorer les Pierres; nous avons donné l'Extrait du premier dans le Mercure de Decembre 1730. 1. vol. Celui-cy contient

tient deux parties; dans la premiere M. Dufay remédie à quelques inconveniens, qui se rencontroient dans l'emploi de certaines couleurs, décrites dans son premier Mémoire, et il en ajoute quelques-unes, qu'il n'a découvertes que depuis peu; dans la seconde partie, il donne la maniere de former des desseins en blanc sur la Cornaline, ou de blanchir le champ de la Cornaline, et d'y tracer des desseins en rouge.

La maniere dont l'Auteur employe la Gomme, appelée Sang de Dragon, pour faire le rouge sur du Marbre blanc, est bien simple; il broye cette Gomme dans un Mortier d'Agathé, et y met quelques gouttes d'Esprit de vin; il l'employe ainsi avec le Pinceau, sans qu'elle se grumele, ou s'empâte, comme il arrive, en la dissolvant à l'ordinaire; pour faire un rouge très brun, il y ajoute de la Poix noire, suivant la nuance qu'il désire, il employe la Gomme gutte pour le jaune de la même maniere; et si avec l'une ou l'autre de ces couleurs on veut réserver des Parties blanches au milieu de la tâche, il suffit de mettre un enduit de blanc d'Espagne avec de l'Eau gommée dans les endroits que l'on veut conserver; on peut passer la couleur pardessus, sans craindre qu'elle les endommage.

Lors.

974 MERCURE DE FRANCE

Lorsque ces couleurs sont employées , on porte la piece de marbre dans un Four ordinaire , et on l'y laisse jusques à ce qu'on s'apperçoive par quelque échantillon que les couleurs sont fonduës et ont bien pénétré.

Le marbre étant froid , on y met la dissolution de Sang de dragon pour faire la couleur de chair ; le marbre n'a pas besoin d'être chaud pour cette nuance , non plus que pour le bleu , qui se fait avec une dissolution de tournesol , dans une lessive de chaux et d'urine ; cette liqueur pénètre le marbre à froid et entre très-avant. Elle fait un très beau bleu , tirant quelquefois sur le violet , suivant que la liqueur est plus ou moins chargée de Tournesol , ou qu'elle a digéré plus long-temps.

Lorsque le marbre est entierement peint , on le ponce pour enlever le marc des couleurs , et on le polit à l'ordinaire ; de la sorte on peut faire pénétrer dans le marbre blanc toutes les couleurs imaginables , et par consequent imiter les marbres les plus beaux et les plus précieux.

A l'égard de la seconde Partie qui regarde les Cornalines , la pratique en est fort simple , et voicy comme M. Dufay en a fait la découverte ; il voulut essayer
d'é-

d'émailler une Cornaline ; elle ne put pas soutenir, sans se casser, la chaleur nécessaire pour fondre l'émail ; mais l'ayant retiré du feu , il s'apperçut que les endroits qui avoient été couverts d'émail , étoient blancs , le reste étant demeuré rouge ; il imagina que l'émail avoit occasionné plus de chaleur dans les endroits où il avoit été appliqué, et il essaya de faire la même chose avec d'autres matieres terreuses ; en ayant essayé plusieurs, il trouva qu'aucune ne faisoit mieux que le Colchotar dissous dans l'Eau gommée ; on forme avec cette matiere des desseins sur la Cornaline , et en la thauissant petit à petit sous une Moufle, tout ce qui est couvert de Colchotar blanchit, et le champ de la pierre demeure rouge. M. Dufay a aussi remarqué qu'on pouvoit nuancer ce blanc et le faire plus mat en des endroits qu'en d'autres , en donnant plus ou moins d'épaisseur à l'enduit de Colchotar ; on peut aussi ombrer ces sortes de desseins avec la dissolution d'argent dans l'Esprit de Nitre, en sorte qu'il ne faut présentement qu'un ouvrier habile pour porter cet art à son plus haut degré de perfection. M. Dufay finit par quelques Observations sur le choix des Cornalines les plus propres à cette sorte de travail , parce qu'elles ne le sont pas

tou-

276 MERCURE DE FRANCE
toutes également, et qu'il y en a même
qui n'y sçauroient absolument être em-
ployées.

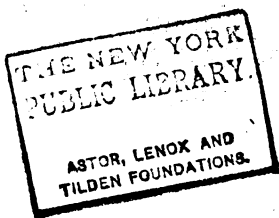
SUITE des Médailles du Roy.

Depuis la dernière Médaille dont nous
avons donné la gravure dans le Mercure
du mois de Mars 1731. frappée au sujet
de la Naissance du Duc d'ANJOU, on en
a frappé deux autres, dont nous nous
faisons un devoir de parler et d'illustrer
ce Livre, par la représentation des deux
différens Revers, qui sont autant de Mo-
numens Historiques du glorieux Regne
de S. M. Nous nous dispensons d'en don-
ner la Face, parce que c'est la même qui
a déjà paru sur les derniers Médailles,
c'est-à-dire, la Tête de cet Auguste Prin-
ce, couronnée de Laurier, avec la Lé-
gende ordinaire.

Le Revers de la première de ces deux
Médailles, représente le magnifique Pont
que le Roy a fait construire à Com-
piègne, ville de Picardie, située au con-
fluent des Rivières d'Oise & d'Aisne, avec
cette Légende : COMPENDIUM ORNATUM
ET LOCUPLETATUM; et dans l'Exergue :
PONTE NOVO ISARA IMPOSITO. M. DCC.
XXX.

Dans le Revers de l'autre Médaille, on
voit





voit Minerve assise et environnée des principaux attributs de la Prudence et de la Paix, qui remet au génie de l'Architecture Militaire le Plan des nouvelles Fortifications de Mets, avec ces mots : P A X PROVIDA. L'Exergue contient cette Inscription : METÆ NOVIS OPERIBUS MUNI-
TÆ. M. DCC. XXXII.

On débite chez Pierre Giffart et Julien-Michel Gandouin : LES MONUMENS DE LA MONARCHIE FRANÇOISE, par le R. P. Dom Bernard de Montfaucon. Tom. IV. qui comprend les Regnes de Charles VIII. de Louis XII. et de François I.

Les Monumens se multiplient avec les Faits, dans les derniers siècles de notre Histoire, et le célèbre Auteur a fait choix de ce qu'il a trouvé de plus intéressant. Charles VIII. dans un original du temps est représenté vêtu et couronné comme Empereur d'Orient, tel qu'il parut à son Entrée triomphante à Naples. Le Regne de Louis XII. fournit plusieurs belles Miniatures faites la plupart à l'usage de la Reine Anne de Bretagne. dont on a les Livres originaux, qui nous apprennent bien des choses inconnues jusqu'à présent. On y voit la Guerre contre les Génois, la reprise de Gênes, l'Entrée triomphante du Roy dans cette Ville; ce Prince quelquefois avec ses habits Royaux, et quelquefois en habit Militaire; la Reine Anne, dans son appartement, avec les Princesses et les Dames de sa Cour, assises à terre devant elle. Ce quatrième volume représente aussi, en plusieurs Tableaux, le Convoi de la même Reine, depuis Blois jusqu'à S. Denis, le plus
magnifique

278 MERCURE DE FRANCE

magnifique qu'on ait vû en France. L'Histoire de François I. renferme plusieurs particularitez qui avoient échappé à nos Historiens précédens , entre autres , un Journal de l'Entrevuë ecclèbre du Camp du Drap d'or , avec la figure de cette Entrevuë , tirée de cinq Tables de Marbre , qu'on voit à Rouen, où elle est sculptée en demi relief. Rien de plus instructif en ce genre que les figures de la Cour de François I. du Procès du Connétable de Bourbon et tant d'autres semblables , toutes coppies de Tableaux ou de Miniatures du temps.

Barthélemi Alix , rue S. Jacques , au Griffon , vient de mettre en vente : *Instructions Chrétiennes sur les souffrances* , par M. l'Abbé ... vol. in 12. 1 liv. 10 s.

Racines Hébraïques , sans pointe-voyelles , ou , Dictionnaire Hébraïque , par Racinès , où sont expliquez , suivant les anciens et nouveaux Interprètes , tous les mots Hébreux et Caldaïques , du Texte original des Livres Saints. Vol. 8^e. 5 liv.

On a imprimé depuis peu chez Ballard , l'Opera d'Endimion de M. de Blamont , Sur-Intendant de la Musique du Roy , in 4. de 355 pag. Il se vend au Mont Parnasse , rue S. Jean de Beauvais et chez l'Auteur.

Le même Auteur vient de faire graver un Livre de Mœters , in fol. de 172 Planches ; à une et deux voix , sans Symphonie , et avec Symphonie et à grand Chœur. Il se vend chez Boivin , rue S. Honoré , à la Regle d'Or , et Leclerc , rue du Roule , à la Croix d'Or , et chez l'Auteur. Le prix est de 9 liv. en blanc.

On vend aussi chez les mêmes , tous les Ouvrages de cet Auteur ; sçavoir , les Fêtes Grecques et

et Romaines , Ballet en trois Actes , et un Prologue , Partition , in 4. 12 liv.

Premier Livre de Cantates ,	} in Folio.	10 liv.
Second Livre de Cantates ,		9 liv.
Troisième Livre de Cantates ,		3 liv.

Le Retour des Dieux, Divertissement, in 4. 3 l.

Le Caprice d'Erato ou les caracteres de la Musique , Divertissement , in 4. 4 l. 4 f.

Premier Recueil d'Airs sérieux et à boire. 2 l. 8 f.

Second Recueil d'Airs sérieux et à boire, 3 l.

On écrit d'Orleans, qu'on doit réimprimer incessamment dans cette Ville , le *Commentaire de M. de la Lande , sur la Coutume d'Orleans*. Cette Edition , qui sera la troisième, se fera sur la première , et contiendra un Volume in fol. Elle sera corrigée par M. de la Lande de Lumau , fils de l'Auteur , qui y joindra les Notes posthumes de son Pere. Le même Editeur se prépare de donner incessamment la Traduction d'un Ouvrage de M. son Pere , intitulé : *Jus Romano - Gallicum ad Pandectas, seu Digesta* , dont on a vû un essai des huit premiers Titres du premier Livre , imprimé à Orleans en 1690. et qui a été favorablement reçu. Cet Ouvrage , où l'on joindra le Texte latin, contiendra 2 vol. in fol. après quoi, si le public paroît content , le même Editeur se propose de rassembler en un corps differens Traitez, imprimés et non imprimés , tant de M. de la Lande , que de Jean Davezan , mort Professeur en Droit en l'Université de Paris et d'Orleans , et Conseiller d'Etat son Ayeul maternel.

On écrit de Rome qu'on y travaille actuellement , par ordre du Pape , à une Edition complète

G plète

380 **MERCURE DE FRANCE**
plette de toutes les Bulles de Papes, Decrets et
autres Constitutions, qu'ils ont accordés pen-
dant leurs Pontificats; et cet Ouvrage sera inti-
tulé : *Le Bullaire Romain.*

On apprend de Londres un fait qui doit inté-
resser ceux qui s'appliquent à la Mécanique et
aux Arts utiles. On a établi depuis peu à Derby,
dans une des Manufactures d'Etoffes de Soye, de
cette Ville, une Machine fort utile, qui a 26,86
Rouës ou Bobines, mues par une seule Rouë à
Godets, qu'un courant d'eau fait tourner, d'un
mouvement toujours égal; on peut arrêter cha-
cune de ces Rouës séparément, sans interrompre
le mouvement des autres; lesquelles toutes en-
semble peuvent filer 73726 Verges de Soye, d'un
seul tour de la Rouë à Godets, qui faisant trois
tours en une minute, peut fournir par conse-
quent, en 24 heures, 318 millions, 504960 Ver-
ges de Soye filée. Un seul homme suffit pour gou-
verner toute la machine.

Ces Lettres ajoutent, qu'on avoit donné la pe-
tite Vérole par insertion aux deux Neveux du
Chevalier Thomas Littleton, l'un des Commis-
saires de l'Amirauté; l'ainé des deux, qui avoit
environ 40 ans, mourut le 4^e jour de l'éruption;
l'autre est hors de danger. On a remarqué que
cette opération n'a pas été favorable cette année,
et qu'il est mort au moins un cinquième de ceux
auxquels on l'a faite. M. West, jeune Gentilhom-
me, âgé d'environ 40 ans, est aussi mort à Cam-
bridge, sur la fin du mois dernier, de la petite
vérole, quelques jours après l'inoculation.

Le sieur Beausire le fils, Architecte du Roy &
de

de la Ville de Paris , fut reçu le 28 du mois dernier à l'Académie Royale d'Architecture , à la place de feu M. Mathieu , qui étoit Ingénieur en chef sur la Loire.

AVIS IMPORTANT.

L'Académie de Chirurgie , établie à Paris, sous la protection du Roy, ayant déterminé de donner à ceux qui aspirent au Prix qu'elle a proposé pour l'année 1732. plus de temps pour travailler, qu'elle n'en avoit accordé d'abord, recevra jusqu'au 31 Decembre inclusivement les Mémoires qui lui seront envoyez à ce sujet. Elle invite les Auteurs à soutenir leurs raisonnemens par des faits de pratique , choisis et bien avérez , et les prie de se conformer pour le reste , à ce qui est porté dans le Programme qu'elle a publié en Janvier.

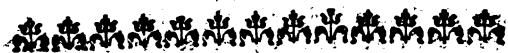
A I R.

Voulez-vous me donner la mort ,
Impitoyable jalousie ,

En troublant nuit et jour le repos de ma vie ?
Je sçaurai bien , sans vous , finir mon triste sort.
L'absence n'est que trop cruelle ,
Pour un Amant enflammé.

Je mourrai de langueur si j'aime une infidèle ,
Ou je mourrai d'ennui , quand je serois aimé.





S P E C T A C L E S.

LE 21 Avril, les Comédiens Italiens donnerent la première Représentation d'une Pièce en trois Actes, intitulée : *Les Amusemens à la mode*. Cette Comédie, dont les Sieurs Romagnesi et Riccoboni sont Auteurs, fut précédée d'un Prologue. Voici l'Extrait de cet Ouvrage, que le Public a reçu très-favorablement, en ayant trouvé le titre bien rempli, a beaucoup d'égards, et heureusement saisi, car on n'a jamais tant vû de gens de tous Etrars, se faire un amusement de jouer la Comédie, &c.

Au Prologue, Le Théâtre représente le Théâtre même. La D^{lle} Sylvia y paroît assise dans un Fauteuil. Le S^t Romagnesi vient interrompre sa profonde rêverie, dont il lui demande la cause; elle lui dit qu'elle pense très-sérieusement à la sottise qu'ils vont faire de donner une si mauvaise Pièce au public; Pièce qu'ils n'auroient jamais dû recevoir. Romagnesi lui dit que c'est à juste titre qu'on l'a reçue, et la première raison qu'il en donne, c'est qu'il en est l'Auteur. Sylvia témoi-
gne

gne sa surprise, attendu le peu de bon sens qui regne dans tout l'Ouvrage. Romagnesi ne croit pas pouvoir mieux imposer silence à sa critique, qu'en ajoutant, qu'elle est intéressée plus qu'elle ne pense à épargner l'Ouvrage, puisque son parent Riccoboni y a travaillé conjointement avec lui : *La Piece n'est donc pas si mauvaise*, répond Sylvia ; elle fait plus, elle se charge de faire un Compliment au public, pour le prévenir en faveur de l'Ouvrage. Ce Compliment a paru très-joli, aussi bien que le Prologue. La Dlle Silvia restée seule, s'exprime ainsi :

M E S S I E U R S, c'est vainement qu'il pense,

Que j'ose me charger du soin

De lasser votre patience ;

Quelle que soit votre indulgence,

Ge seroit la pousser trop loin,

De la mesurer au besoin

Qu'en aura notre insuffisance.

D'ailleurs, je tenterois des efforts superflus,

Et c'est en-vain qu'on se propose,

D'adoucir un Public que l'Ouvrage indispose ;

Il ne le siffle point, mais il n'y revient plus,

C'est à peu près la même chose.

Il faut pourtant vous demander,

Car vous sçavez que c'est l'usage ;

Et si vous daignez m'accorder
 Le bien dont je me fais la plus flâteuse image ,
 Tout autre sort au nôtre doit céder ;
 C'est d'être convaincu de notre ardent hom-
 mage ;
 De croire , que le soin qui peut seul nous guider
 N'a pour but que votre suffrage ,
 Que dis-je ? il est notre unique partage ;
 En douter un moment , c'est nous déposséder
 Des droits d'un si juste héritage.

Acteurs de la Piece.

M^r Oronte, pere de Lucile, *le sieur Paghetti.*

M^{me} Oronte , meré de Lucile , *la D^{lle} Bel-
 mont.*

Eraste, Amant de Lucile, *le S^r Theveneau.*

Lucile , fille de M^r et de M^{me} Oronte , *la
 D^{lle} Sylvia.*

Rigolet , amoureux de Lucile , *le sieur
 Sticotti.*

Lisidor et Coqueluche , amis de Rigolet,
 jouans la Comédie de même que Ri-
 golet, *les sieurs Mario et Romagnesi.*

Valentin , Valet d'Eraste , *le sieur Lelio.*

Spinette , suivante de Lucile, *la D^{lle} Lelio.*

*La Scene est dans la Maison de Mon-
 sieur Oronte.*

Acte

Acte I. M^r et M^{me} Oronte ouvrent la Scène ; Oronte veut marier sa fille à M^r *Rigolet*, parce qu'il déclame bien ; M^{me} Oronte qui a autant d'aversion pour le talent de déclamer, que son mari y a de penchant, s'oppose à son choix ; M^r Oronte lui dit qu'elle seroit d'accord avec lui, s'il panchoit du côté d'*Eraste*, par la seule raison qu'il chante bien, parce qu'elle aime le chant. Mad^{me} Oronte lui répond qu'elle ne donnera sa fille ni à l'un, ni à l'autre, et s'en va.

Oronte se plaint de l'indocilité de sa femme, *Lucile* vient, suivie de *Spinette* ; elle demande à son pere, d'où peut venir sa colère : M^r Oronte lui dit que ce n'est rien, qu'il vient de quereller avec sa femme, qui, selon sa coutume, n'est pas, de son sentiment ; qu'il s'agit d'un mariage qu'il vient de lui proposer. *Lucile* lui demande quel choix il a proposé à sa mere ; l'éloge que M^r Oronte fait de l'époux qu'il veut lui donner, persuadant à *Lucile* que ce ne peut être qu'*Eraste* ; elle y donne un plein consentement ; mais dès qu'elle est mieux éclaircie, elle lui fait entendre qu'elle ne scauroit aimer *Rigolet*. Oronte fait valoir l'autorité de pere, et prétend absolument qu'elle épouse celui qu'elle lui destine.

Lucile témoigne sa douleur à Spinette, qui lui conseille de ne point obéir à son Pere. Eraste survient. Lucile lui apprend son malheur : *Valentin*, Valet d'Eraste, leur promet de parer ce coup fatal par un stratagème qu'il vient d'imaginer.

Eraste, pour remercier Lucile des bontez qu'elle a pour lui, se jette à ses pieds, *Valentin* se jette à son tour aux pieds de Spinette. *Oronte* rentre et surprend le Maître et le Valet dans cette posture tendre et suppliante. *Valentin* lui veut persuader que c'est une Scene de Tragedie que *Lucile* et *Eraste* répètent, et qu'il vient lui même d'y ajouter un troisième personnage; c'est-à-dire, celui de César, surprenant *Antoine* aux pieds de *Cléopâtre*. Ce faux-fuyant plaît d'abord à M. *Oronte*, par rapport au panchant qu'il a pour le Théâtre, mais il ne change pas de résolution; il dit à Madame *Oronte* qui survient, la situation où il a trouvé *Eraste*.

Madame *Oronte* trouve tres-mauvais qu'*Eraste* soit entré sans se faire annoncer. *Valentin* lui répond que M. *Oronte* vient de faire de même. Madame *Oronte* les congédie tous.

Valentin reste et fait entendre à Madame *Oronte* que la victoire qu'elle prétend remporter sur son mari n'est pas assez com-

com-

complète, si elle ne fait voir qu'elle est la maîtresse absolue, en mariant sa fille à Eraste dont il rejette le choix. Madame Oronte lui dit qu'elle n'acceptera jamais pour gendre un homme qui sachant qu'elle aime le chant, va chanter autre part que chez elle. Valentin jugeant par-là que Madame Oronte est piquée de la préférence qu'Eraste donne à une autre, lui fait entendre que si son Maître chante chez sa tante, plutôt que chez elle, c'est parce qu'elle l'a menacé de le déshériter, s'il ne lui consacre tous ses Concerts ; il ajoute que le péril de l'exhérédation ne l'a pas empêché de se livrer enfin à son inclination, et qu'il étoit venu chez elle pour la prier de vouloir entendre un Opera qu'il vouloit faire représenter chez elle. Au nom d'Opera, Mad. Oronte est transportée et dit à Valentin d'aller faire revenir son Maître ; Valentin qui ne croyoit pas être pris au mot, paroît très embarrassé ; il fait entendre à Mad. Oronte qu'il craint qu'Eraste au désespoir n'ait déjà contremandé tous les Acteurs. Madame Oronte le presse de les aller rassembler ; Valentin enrage de s'être embarqué si avant, mais il se détermine enfin à s'en tirer comme il pourra ; &c.

Ce premier Acte a paru un peu froid ;

G v mais

988 MERCURE DE FRANCE
mais il ne laisse pas d'être dans les regles ,
et de promette du plaisir aux Spectateurs.
Les Auteurs leur tiendront parole dans le
second.

Eraste et Valentin commencent ce second Acte : le Maître est fort irrité contre le Valet, de ce qu'il a promis un Opéra à Mad. Oronte, et lui dit que puisque c'est lui qui l'a mis dans cet embarras ; ce sera lui-même qui l'en tirera ; Valentin convient de tout et sort avec son Maître, pour aller chercher des Musiciens qu'il compte de trouver tous assemblez chez Dupuy ; c'est un celebre Caffé. M. Oronte vient, suivi de son gendre futur prétendu, de *Lisider*, et de *Coqueluche*, l'un Comédien, l'autre Auteur, Il se promet beaucoup de plaisir à entendre déclamer par Rigolet des Stances de *Coqueluche*.

Mad. Oronte survient avec Lucile et Spinette ; elles se préparent bien toutes trois à rire de ces Originaux qu'elles trouvent avec M. Oronte. Rigolet fait son compliment à Lucile, qui loin d'y prêter attention, écoute l'éloge que *Coqueluche* fait de son sçavoir. Rigolet déclame les Stances de *Coqueluche*, dont le sujet est *Marius*, se plaignant du sort qui l'a abandonné, pour se ranger du parti de *Sylla* ; mais il gesticule si mal, que *Coqueluche*

luche ne pouvant souffrir qu'on gâte son ouvrage , se met en état de faire les gestes à mesure que Rigolet ne fera que prononcer. Cette Scene a paru originale au Théâtre , et a excité de grands éclats de rire.

Valentin vient donner un plat de son métier , déguisé en Comédien; il embrasse Rigolet, comme étant un de ses plus chers camarades ; il contrefait si-bien un des meilleurs Acteurs de la Comédie Française , qu'on croit le voir lui-même ; cette imitation a fait un honneur infini au jeune Lélío , qui fait tous les jours de nouveaux progrès dans sa profession ; Rigolet passant pour Comédien , malgré tout ce qu'il dit , pour détruire l'imposture , est congédié non-seulement par Mad. Oronte , mais par son mari même , qui dit qu'il est si fâché que sa femme ait raison , qu'il ne veut plus désormais se mêler de marier sa fille. Mad. Oronte se charge de ce soin , et se déclare pour Erasté. La Piece paroît dénouée par cet incident , et Valentin qui se fait connoître pour ce qu'il est en effet , pourroit se dispenser de donner à Mad. Oronte l'Opéra qu'il lui a promis ; mais elle s'y attend et il faut la satisfaire ; nous allons dire en peu de mots de quoi il s'agit dans ce troisième Acte , qui a pour titre : *Les Cata-*

996 **MERCURE DE FRANCE**
trophes Lyri-tragi-Comiques. C'est une es-
pece de Parodie de l'Opéra de *Jephie*, et
de la Tragédie d'*Eryphile*.

Acteurs

Le Roy, amoureux de Buquemeque, *le*
sieur Theveneau.

Amphigourie, fille du Roy, *la D^{lle} Syl-*
via.

Buquemeque, mere d'Albumazar, *la D^{lle}*
Belmont.

Albumazar, amant d'Amphigourie, *le*
sieur Romagnesi.

Venus, *la Chantienne.*

Troupe de Guerriers, de Démon, &c.

Les noms Burlesques qu'on a pris soin
de donner aux Héros de cette Parodie,
Lyri-tragi-Comique, n'ont pas fait pren-
dre le change sur les deux sujets qui y
ont donné lieu ; on n'a pas osé nommer
les principaux personnages, mais on les
a trop bien indiquez, pour donner lieu
aux Spectateurs de s'y méprendre : En
voici un petit Extrait.

Buquemeque et Amphigourie se font
une confidence réciproque de leurs sen-
timens ; la premiere, destinée à épouser le
Roy, craint qu'il ne devienne volage après
l'Hymen, et s'exprime ainsi :

Ec

Le plus fidelle Amant ,
Du nœud le plus charmant ;
Quelquefois se dégage ;
Et le plus tendre Epoux ,
Dans un lieu moins doux ,
Peut devenir volage.

La seconde fait entendre qu'elle craint d'avoir fait une folie, en donnant son cœur au Fils de cette même Buquemeque à qui elle parle ; elle assaisonne ce petit aveu de cette maxime :

Quand l'Amour de ses traits nous blesse,
Nous ne sentons que son poison ;
S'il pouvoit suivre la raison ,
Auroit-il le rom de foiblesse ?

Un bruit de Trompettes annonce le retour et la victoire du Roy et d'Albumazar ; ce sont les deux Héros pour lesquels ces deux Amantes s'intéressent ; après la fête le Roy ordonne à tout le monde de se retirer , comme au commencement du troisième Acte de Jephthé , le seul Albumazar reste ; autre confidence réciproque de sentimens ; ils sont tous deux consternez ; l'un par un serment indiscret , a promis aux Dieux de leur immoler sa fille Buquemeque ; voilà *Jephthé* et *Iphise* ; l'autre par l'ordre de l'ombre de son pere doit

792 **MERCURE DE FRANCE**
doit donner la mort à sa mere ; voilà *Alc-
mèon* et *Eryphile* ; un bruit infernal leur
fait dire à tous deux :

C'est l'Enfer qui vient en ces lieux ,
Nous prier d'obéir aux Dieux .

Cette Entrée de Démon et l'arrivée de
Vénus n'ayant plus rien qu'on puisse ap-
peller Parodie , nous en épargnons le dé-
tail aux Lecteurs , et nous nous contentons
de dire , que Buquemeque et Amphigou-
rie en sont quittes pour la peur , parce que
l'Amour combat pour elles .

Les mêmes Comédiens doivent jouer
dans peu une Pièce nouvelle , en 3 Actes ,
avec un Divertissement , elle a pour titre :
*Le Tuteur Généreux , ou l'Amour trompé par
l'apparence* , dont on parlera plus au long .

Le 1 May , le S^r Roland , originaire de
Provence , cy-devant premier Danseur du
feu Duc de Mantouë , qui l'avoit amené
à Paris en 1704 . et la D^{lle} Roland sa fille ,
née à Venise , âgée de 17 ans , parurent
pour la première fois sur le Théâtre de
l'Hôtel de Bourgogne ; le premier execu-
ta une Danse comique et grotesque en
Païsan , qui fut applaudie du public . La
D^{lle} Roland dansa à la fin de la Pièce les
caracteres de la Danse , avec beaucoup
d'in-

d'intelligence et de vivacité ; les Cabrioles et les Entrechats ne lui content rien ; et quoiqu'elle ait encore bien des perfections à acquérir ; le public qui la regarde comme un tres-bon sujet, l'a fort applaudie. Il n'y a pas long-tems qu'elle a dansé à l'Opéra de Londres et dans ceux des Provinces de France. Outre ses talens pour la Danse, elle est encore bonne Comédienne, ayant joué différens Rôles en François et en Italien dans diverses Troupes.

Au commencement de ce mois, les Comédiens François ont remis au Théâtre la Comédie en Vers et en 5 Actes, du *Crieux Impertinent*, de M^r Destouches, que le Public revoit avec beaucoup de plaisir. Cette Piece, quoique la premiere de l'Auteur, n'est pas, à beaucoup près, la moindre. Elle est parfaitement bien représentée par le S^r Quinault, qui y joue le principal Rôle, par les D^{lles} Gossin et Quinault, et par les S^{rs} la Thorilliere, Granval, Poisson et Armand.

Le 14, les mêmes Comédiens remirent au Théâtre la Tragédie d'*Habits* de Madame Gomez, qui eut un fort grand succès dans sa nouveauté en 1713. Elle n'avoit jamais été reprise. Elle est fort applaudie,

994 MERCURE DE FRANCE
plaudie , sur tout aux situations intéressantes du 5^e Acte. Le S^r Granval y jouë le principal Rôle ; le S^r Sarrazin y remplit celui du Roy , et les D^{lles} Duclos et Gossin ceux de la Reine et de la Princesse.

On continuë à l'Opera les Représentations de *Jephthé*, que le Public ne se lasse pas de voir. Celle du Mardy , 13 Avril , fut honorée de la présence du Roy Stanislas , dont S. M. parut extrêmement satisfaite.

On répète actuellement le *Balet des Sens*, Piece nouvelle , dont la Musique est de M. Mouret , et le Poëme de M....

On a appris de Londres , que le 8 de ce mois au soir , plusieurs jeunes Gentils-Hommes du premier rang , dont le plus âgé n'a pas 14 ans , représenterent dans la Sale du Bal , au Palais de S. James , la Tragédie de l'*Empereur des Indes* , ou la *Conquête du Mexique* , par les Espagnols , en présence de L. M. et des Princes et Princesses de la Famille Royale.



NOU-



NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE, PERSE ET BARBARIE.

ON mande de Constantinople, du 8. Mars, que le Grand-Vizir avoit fait fournir *gratis* aux Religieux François qui sont établis dans cette Ville, tous les matériaux nécessaires pour faire rebâtir les trois Eglises qu'ils ont dans le Fauxbourg de Pera, et qui furent consumées par le dernier incendie.

On mande aussi qu'on avoit fait depuis peu l'épreuve de plusieurs Pieces de Canon d'une nouvelle invention, en présence du G. Visir et des principaux Officiers de l'Artillerie, et que cette épreuve avoit parfaitement réussi; qu'on continuoit de travailler dans les Arcenaux à de grands préparatifs de guerre, et qu'on faisoit des provisions considerables de grains et de munitions de guerre du côté de la Mer Noire, &c.

D'autres Lettres de Constantinople portent que par les Préliminaires du Traité de Paix qui se négocient entre le G. S. et le Roi de Perse, et qui ont été signez à Tauris, le Roi de Perse cede au G. S. les Villes de Tauris, d'Ardebil et de Amadan, avec les Provinces de Kirmansah, d'Houveza et d'Abirbeitzan, et que le G. S. rendoit aux Persans toute la Géorgie, avec les Villes d'Erivan, de Schamachi et de Geinga.

Ces Lettres ajoutent que le nouveau G. Visir a été déposé, et qu'on a fait mourir plusieurs Officiers du Serrail.

Les Lettres du 10. Mars, portent que le Grand Seigneur

Seigneur ayant reçu la copie du Traité de Paix conclu par le Pacha de Babilone, avec le Roy de Perse, S. H. avoit fait assembler le Diyan, et que de son avis elle avoit ratifié ce Traité, par lequel le G. S. demeure en possession de la Ville d'Erivan et des autres Places conquises sur les Persans, à la réserve de Tauris, qu'il est obligé de rendre au Roy de Perse.

Ces Lettres ajoutent que le G. S. avoit envoyé des présens magnifiques au Pacha de Babylone, et qu'on croyoit qu'il seroit rappelé pour être revêtu d'une des principales Charges de l'Etat.

Qu'on devoit armer cette année toutes les Milices de l'Empire pour l'exécution d'un Projet qui étoit tenu encore fort secret, qu'on avoit proposé au G. S. de donner des Carabines aux Spahis, et de leur ôter l'usage de l'Arc et des Fleches, et que S. H. ayant approuvé cette proposition, on avoit commencé à leur faire leurs exercices avec ces nouvelles Armes.

On apprend par celles de la Côte de Barbarie, que l'Armée du Roy Muley Abdalla, avoit remporté une victoire complète sur les Rebelles, à deux journées de Maroc, et que par cette victoire on croyoit que la guerre civile seroit finie, parce que les Rebelles étoient entièrement dissipés et sans aucune ressource.

Les Lettres de Tetouan du 6 Mars, portent que le même Muley-Abdalla, s'étoit rendu maître de toutes les Montagnes de l'Atlas, ce que le Roy de Maroc, son pere, n'avoit pu faire pendant un long Regne, et que les Peuples de ces Montagnes lui avoient prêté serment de fidélité.

Les mêmes Lettres ajoutent que le Duc de Riparda étoit encore à Miquenez, mais qu'il y étoit peu considéré.

RUSSE

R U S S I E.

LE Comte de Watislau, Ambassadeur Extraordinaire de l'Empereur, a conclu un Traité d'alliance entre S. M. Imp. et la Czarine, mais il n'a pu déterminer cette Princesse à accéder sans restriction au Traité de Vienne du 16. Mars dernier.

Le 15. Avril on reçut à Petersbourg un Courier de Perse avec la nouvelle que M. de Schaffiroff avoit conclu le 6. Janvier dernier, un Traité de Paix perpetuelle entre la Czarine et le Roy de Perse, par lequel ce Prince doit rentrer en possession de Retsch et de la Province de Ghilan, et la Russie doit conserver les Places et Provinces situées en-deçà de la Riviere de Chur.

S U E D E.

ON assure que le Roy s'est enfin déterminé à ne point accéder au dernier Traité de Vienne, et à entretenir sur pied un certain nombre de Troupes et une Escadre prête à tout événement.

On mande de Stokolm, que le Roy y avoit reçu la réponse de l'Empereur, à la Lettre qu'il lui avoit écrite en faveur des Protestans de l'Evêché de Saltzbourg; et que comme elle n'étoit pas telle que S. M. Sued. l'espéroit, elle avoit pris la résolution de faire sortir de ses Etats d'Allemagne, tous les Catholiques qui y sont établis.

DE POLOGNE.

IL a été résolu dans le Conseil des Sénateurs ; de construire un nouveau Pont de bois sur la Vistule ; et pour contribuer aux frais extraordinaires de ce Pont , on y emploiera une année du revenu des Charges qui vaquent actuellement ou qui viendront à vaquer ; les nouveaux Palatins de Culm et de Gracovie , et le nouveau Grand-Maréchal de la Cour , qui ont obtenu leurs Charges avant cette délibération , n'y contribueront que de la moitié des revenus de leurs Charges.

Il y a eu depuis peu une émotion populaire à Jarnowo , dans la grande Pologne ; à l'occasion de quelques ordres qu'on vouloit exécuter contre les Protestans de cette petite Ville. L'Official de Camin qui s'y étoit rendu , accompagné d'un Chanoine et de deux autres Ecclesiastiques , y fut maltraité , et il est mort quelques jours après des coups qu'il avoit reçus ; on a appris depuis qu'un grand nombre de Catholiques des environs étoient entrez en armes dans cette Ville , avoient obligé les Protestans d'abattre eux-mêmes leur Eglise , et en avoient emmené avec eux les principaux , à la réserve de leur Ministre qui s'étoit sauvé.

A L L E M A G N E.

ON apprend de Vienne , que le 14. Avril les Boulangers de cette Capitale firent leur Marche accoutumée , Tambour battant et Enseignes déployées , en memoire de ce que cette Ville étant assiegée par les Turcs en 1529. ils firent
sur

sur eux une sortie qui les obligea de prendre la fuite et de lever le Siege. L'Empereur Charles-Quint leur accorda à cette occasion des Privileges dont ils ont joui jusqu'à present, et en vertu desquels ils sont exempts de toute imposition.

La nomination du Duc de Lorraine à la Vice-royauté de Hongrie, ayant été publiée à Presbourg, a causé beaucoup de joye aux Habitans, et le Grand-Chancelier de ce Royaume leur ayant déclaré que S. M. Imp. n'avoit eu aucune intention de restreindre par cette nomination les droits et les Privileges des Hongrois, ni de supprimer la Charge vacante de Palatin de Hongrie, il y a eu des feux et des Illuminations dans toutes les rues de la Ville.

Le 16. du Mois dernier, vers les 7. heures du soir, le Duc de Lorraine arriva au Palais, où il occupe les mêmes Appartemens qu'il avoit avant son départ pour ses Etats; et après s'y être reposé pendant une heure, il alla saluer l'Empereur et l'Imperatrice, avec lesquels il soupa.

Le 23. M. Dominique Passionci, Archevêque d'Ephese et nouveau Nonce du Pape, fit son Entrée publique dans cette Capitale, avec beaucoup de Pompe, &c.

On a mis depuis peu au Carcan, plusieurs Vagabonds, Mandians et autres gens sans aveu qu'on avoit arrêtez quinze jours auparavant; il a été deffendu aux Hôteliers de leur donner retraite, et aux Voituriers par eau de les laisser entrer dans leurs Bateaux.

L'Empereur a nommé le Comte Ferdinand de Lambert, Sur-Intendant General de sa Musique, à la place du Prince Pio, qui doit aller en Ambassade à Venise.

On écrit de Berlin, que 1100. Protestans arrivent

1000 MERCURE DE FRANCE

verent à Postdam le 23. du mois dernier, sortis depuis peu de l'Evêché de Salzbourg; ils passerent en revue devant le Roy, et S. M. leur fit donner des rafraîchissemens. On les a fait partir pour la Prusse, où le Roy en veut établir une Colonie qui jouira de toutes exemptions pendant dix années.

ITALIE.

DANS le Consistoire que le Pape tint le 31. Mars, Sa Sainteté proposa l'Archevêché titulaire de Thessalonique, pour le Père Galliani, Religieux Celestin, Archevêque de Tarente; le Cardinal Ottoboni proposa l'Evêché de Perigueux pour l'Abbé de Prémecaux; celui de Treguier, pour l'Abbé Frugulay de Kenver, et l'Abbaye de Morimond, pour le P. Languet de Gerpy, Procureur General de l'Ordre de Cîteaux. Il précomisa ensuite l'Abbé de Valras, pour l'Evêché de Mâcon, et l'Abbé de la Paise, pour l'Abbaye de S. Hilaire de Carcassonne.

La Chambre Apostolique ayant eu un profit considerable de deux Extractions de la Loterie rétablie, le Pape a ordonné qu'on en employeroit 20000. écus à soulager les pauvres Communautés Religieuses; qu'on en donneroît 2000. aux Monts de Piété, pour soutenir leur crédit, et pareille somme aux pauvres Familles des Paroisses de la Ville de Rome.

Le Pape a établi une Congrégation particulier de Cardinaux, pour connoître de l'affaire du Cardinal Coscia, qui arriva à Rome le 13. d'Avril. Il alla descendre chez le Prince de Caserte; et après une Conference de près d'une heure, il se rendit au Convent de sainte Praxede, d'où il envoya le Marquis Bieschicci au Cardinal Secrétaire

Secrétaire d'Etat, pour le prier de donner part au Pape de son arrivée.

La Congrégation de *Newmillis* a changé ce Titre en celui de *Pro causa nota*, à l'occasion du nouveau Bref qui lui attribue la connoissance des affaires du Cardinal de Coscia.

On a publié depuis peu à Rome, avec les Cérémonies accoutumées, une Bulle du Pape, par laquelle S. S. a réduit aux termes du Droit commun, les Constitutions et Privilèges donnez par le feu Pape Benoît XIII. à quelques Ordres Religieux et Mandians.

Le Cardinal de Polignac, cy-devant chargé des affaires du Roy T. Ch. ayant pris congé du Pape et du Sacré Collège, partit de Rome le 8 d'Avril, dans les Carrosses du Duc de S. Aignan, Ambassadeur Extraordinaire de S. M. T. C. qui le conduisirent jusqu'à deux lieues hors de la Ville; toutes les personnes de considération l'ont vu partir avec beaucoup de regret.

Vers le commencement du mois de May, un Soldat Allemand fut tué dans le Territoire du Diocèse de Benevent; et ce meurtre ayant fait naître de grandes contestations entre les Officiers de Justice du Diocèse, et ceux du Royaume de Naples, le Gouvernement a pris le parti de faire mettre des Troupes sur toutes les avenues et les chemins de ce Diocèse, par lesquels on peut entrer dans ce Royaume, afin d'arrêter tous ceux qui en voudront sortir; mais les Officiers Beneventins refusant toujours de livrer les Auteurs du meurtre qui sont connus, le Conseil Collatéral s'est déterminé à faire saisir tous les biens et autres effets que les habitans du Diocèse de Benevent peuvent avoir dans le Royaume de Naples.

On apprend de Gênes que le reste des Trou-

pes

pes que l'Empereur a accordées à la République, y est arrivé de Lombardie, et qu'on les fait embarquer pour l'Isle de Corse, avec une grande quantité de Provisions et de Munitions de Guerre. Ce secours est de 6400 hommes. Le Pr. de Culmbach et le Pr. Louis de Wirtemberg sont partis pour aller les commander.

On mande de Milan, que le Pr. Louis de Wirtemberg, qui commande les Troupes de l'Empereur dans l'Isle de Corse, avoit eu ordre, avant que d'attaquer les Rebelles de cette Isle, d'employer la voie de la Négociation pour les ramener à leur devoir, et pour les engager à se soumettre à la République. On ajoute qu'il a ordre aussi de leur offrir la Médiation et la Garantie de S. M. Imp. pour la sureté du Traité de Pacification, qu'ils pourroient conclure avec les Génois.

Des Lettres posterieures de la même Ville portent qu'il y étoit arrivé de nouveaux Oidres de l'Empereur, pour faire défilier vers l'Etat de Gênes un nouveau Corps de Troupes, pour faire passer dans l'Isle de Corse, en cas de besoin.

On écrit de Rome qu'on y voit plusieurs Copies d'une Lettre des Rebelles de l'Isle de Corse, adressée à tous leurs Compatriotes qui sont hors du Pais, par laquelle ils les exhortent à les venir joindre, pour deffendre ensemble leur liberté et leurs Privileges.

On a appris de Gênes, que le Dey d'Alger a fait tenir une Lettre aux Chefs des Rebelles de l'Isle de Corse, par laquelle il les remercie de ce qu'ils ont bien reçu les Forçats Turcs, qui se sont sauvez des Galleres de la République de Gênes, de ce qu'ils n'ont pas voulu les livrer à ceux qui les ont reclamés, et de ce qu'ils les ont renvoyés à Alger, les assurant qu'en reconnaissance, il leur
auroit

auroit envoyé quelques Munitions de Guerre, s'il en avoit eu assez pour le service de son País; mais qu'il les prioit d'accepter chacun un Sabre, garni de Diamans, avec deux pieces de Drap écarlate.

Les dernieres Lettres de Gênes, portent, qu'on y avoit appris de Clavenzana, dans l'Isle de Corse, que le Pr. Louis de Wirtemberg soupçonant que les Rebelles cherchoient à gagner du temps par les négociations, dans l'esperance d'être secourus par quelque Puissance Etrangere, il les avoit fait sommer dans leurs differens quartiers de quitter les Armes, de se soumettre à la République, d'accepter l'Amnistie générale qui leur avoit été offerte, et de livrer des Otages sous la garantie de l'Emp. Ces propositions furent reçues avec beaucoup de respect, de la part des Chefs, par rapport à l'offre faite au nom de Sa M. Imp. mais ils ne rendirent aucune réponse positive; sur quoi le Pr. de Culmbach, Général de Bataille, se mit en marche avec 2500 hommes, et les ayant divisez en trois Corps il s'avança vers le Bourg de Clavenzana; il apprit que les habitans de ce Bourg, et ceux de Monistero et de Montemaggiore, avoient quitté les Armes et s'étoient soumis; de sorte que la Province de Balagna, la plus fertile de l'Isle, est rentrée sous l'obéissance de la République. Les habitans de Chastagnezza et des environs, plus opiniâtres, ayant refusé le pardon offert, le Général Schmettau et le Colonel Wachtendonc, auxquels le Pr. de Wirtemberg avoit envoyé quelques détachemens pour renforcer le Corps de Troupes qu'ils commandoient, partirent de S. Fiorenzo, pour aller attaquer les trois Postes de S. Jacques, de Biganno, et de la Croix de Lento. L'attaque se

H fit

fit en même-temps dans ces trois endroits. Les Troupes de l'Empereur trouverent d'abord quelque résistance ; mais après une heure de combat, les Rebelles se retirèrent et abandonnerent ces 3 postes pour se retirer dans les Montagnes où on doit les poursuivre. Les Impériaux n'ont eu que huit hommes de tuez et dix de blessez dans cette attaque, quoique les Rebelles, commandez par Ciaccaldi, l'un de leurs Chefs, fussent au nombre de près de 2000.

On a appris par des Lettres de Malte, que le Chevalier de Ricard, Commandeur de Châlons en Champagne, et de Pontaubert en Bourgogne, ancien Capitaine de Galeres, a été fait Bailly, Grand-Croix de l'Ordre. C'est un des freres de M. de Ricard, second Président de la Cour des Aydes de Paris.

D'ESPAGNE.

L'Embarquement des Troupes du Roy pour l'Expédition secrète, se fait à Cadix, au Port du Camp de S. Roch, à Alicante et à Barcelone ; c'est dans le Port de cette dernière Ville qu'on a embarqué toute l'Artillerie et l'Hôpital de l'Armée, et le rendez-vous de tous les Vaisseaux est à Alicante.

Les dernières nouvelles d'Espagne portent qu'on a déjà embarqué à Barcelonne 50 grosses Pièces de Canon, l'Artillerie de Campagne et l'Hôpital de l'Armée ; et que les Troupes qu'on embarque dans le Royaume de Valence, consistent en 31 Bataillons et 24 Escadrons, faisant en tout 1833 Officiers et 24747 Soldats, outre 42 Ingénieurs, 1500 Domestiques, et 4000 Chevaux.

Les

Les dernières Lettres de Cadix portent qu'on y avoit arrêté et freté, par ordre du Roy, tous les Bâtimens Etrangers qui étoient dans la Baye; que les Vaisseaux de Guerre qui étoient dans le Port, en étoient partis pour aller à Alicante joindre les autres Vaisseaux de la Flotte, qui y ont leur rendez-vous, et qu'on avoit commencé à délivrer aux Interressez dans le retour du dernier Vaisseau de Register qui est revenu de la Vera-Cruz, tout l'argent, la Cochenille, et les autres Marchandises de ce Bâtiment, sur lesquels on retenoit 9 pour cent d'Indult pour le Roy.

PORTUGAL.

ON mande de Lisbonne, que le 31 Mars il y eut Fête au Palais, à cause de l'anniversaire de la naissance de la Princesse du Brésil qui entroit ce jour là dans la quinzième année de son âge, &c. Le soir cette Princesse se rendit à l'Appartement qu'on avoit préparé pour Elle et pour le Prince du Brésil son Epoux.

Les mêmes Lettres portent que quatre Villes des Indes Orientales, soumises les années précédentes par les Portugais, s'étoient soulevées, et que les habitans de ces Villes nouvellement baptisez, étoient retournés au culte de leurs Idoles.

PAÏS - BAS.

Tout le Thé de la Compagnie d'Ostende a été vendu, l'un portant l'autre, sur le pied de trente sols la livre.



1006 MERCURE DE FRANCE

GRANDE BRETAGNE.

ON apprend de Londres une chose aussi cruelle que singulière : Le nommé Richard Smith, Relieur, ayant été inquiété pour quelque argent qu'une Parente de sa femme lui avoit prêté, pendit sa femme à une des Colonnes de son lit ; il tua ensuite, d'un coup de Pistolet, son enfant, âgé d'environ deux ans, qui étoit dans un Berceau, après quoi il se pendit aussi à l'autre Colonne du lit.

Aux Sessions de Old Bailey, du 3 May, sept Malfaiteurs y reçurent Sentence de mort. Le nommé Guillaume Hurst, qui étoit du nombre, mourut immédiatement après qu'on l'a lui eut prononcée.

Le 5 de ce mois, les Mallées de Bristol et de Gloucester furent volées par un homme masqué, qui arrêta le Postillon, le fit descendre de Cheval, monta dessus et s'enfuit. On a promis 200 liv. sterl. de récompense pour la découverte de ce Voleur.

Il est arrivé à Londres deux Députés de la Compagnie d'Ostende pour traiter avec la Compagnie des Indes de ce Pais, des Effets et Etablissements que celle d'Ostende a aux Indes Orientales.



MORTS, MARIAGES des Pays Etrangers.

LE Prince de Mondorvino-Pignatelli, de la Branche du feu Pape Innocent XII. mourut subitement à Naples, le 8 Avril, âgé de 81 ans.

Le

Le Pr. de Sonnino-Colonne, y mourut le 11 d'une attaque d'apopléxie, dans la 64^e année de son âge.

François-Louis, Electeur de Mayence, mourut à Breslau d'une attaque d'apopléxie, le 18 Avril, à onze heures du soir, dans la 68^e année de son âge, étant né le 24 Juillet 1664.

Cet Prince étoit fils de Philippe Guillaume, Electeur Palatin, et d'Elisabeth Amelie fille de Georges Landgrave de Hesse Darmstadt. Il avoit été élu Evêque de Breslau, le 30 Janvier 1683. Prevôt d'Elvängen, en 1694. Evêque de Wormes, et Grand-Maître de l'Ordre Teutonique, au mois de Juillet de la même année, Coadjuteur de l'Archevêque de Mayence, le 5 Novembre 1710. Electeur de Trèves, le 20 Février 1711. et enfin Electeur de Mayence le 11 Avril 1729.

On écrit de Dusseldorp, que la Regence y a reçu ordre de faire sonner les Cloches pendant six semaines par tout le Duché de Bergue et de Juliers, à l'occasion de la mort de cet Electeur, frere de l'Electeur Palatin.

Ces Lettres ajoutent, que l'Electeur défunt défend par son Testament, qu'on ouvre son Corps après sa mort, et ordonne qu'on le mette dans un Cercueil fort simple, sans aucune Inscription ni-Titres, ne voulant d'autre Epitaphe que ces mots;

Hic Jacet Franciscus - Ludovicus, Peccator.

On a appris par les dernieres Lettres de Breslau que le Corps de cet Electeur ayant été embaumé, avoit été exposé le 19 d'Avril dans la grande Sale du Palais Episcopal, en habit d'Electeur, le Bonnet Electoral sur la tête, et la Croix Archiepiscopale sur la poitrine; la Crosse placée

H iij . à

1008 MERCURE DE FRANCE

à sa droite , l'Epée à sa gauche , quatre Mitres à ses pieds ; à droite , et à gauche le Manteau Electoral , les Eperons et l'Epée du Grand-Maître de l'Ordre Teuronique ; qu'il y avoit dans la même Salle six Autels , auxquels on avoit dit des Messes , et que le 26 au soir il avoit été porté par huit Gentilhommes de sa Chambre , à l'Eglise Collégiale de S. Jean , précédé du Clergé Séculier et Régulier , à la tête duquel l'Evêque suffragant de Breslau marchoit en Habits Pontificaux , et suivi des Pages de l'Electeur et de ses Gardes à pied , portant des Flambeaux ; que le Pr. de Birckenfeld qui menoit le deuil , avoit à sa droite le Comte de Schafyorsch , et à sa gauche le Baron de Sarzenhofen ; Chambellan du feu Electeur , et que le Corps avoit été inhumé avec les cérémonies ordinaires , dans la Chapelle que ce Prince avoit fait bâtir dans cette Eglise Collégiale.

M. de la Merveille mourut le 4 May , à Bruxelles. C'est lui qui en 1715. après la conclusion du Traité de la Barrière , présenta au Gouvernement le premier Projet pour l'établissement du Commerce d'Ostende , aux Indes Orientales.

Le Margrave Frédéric Chrétien de Brandebourg Culmbach , épousa le 26 d'Avril à Schaumbourg la Princesse Victoire-Charlotte d'Anhalt-Schaumbourg.



FRANCE



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE 25. Avril , le Roi partit de Versailles pour aller à Compiègne , où S. M. arriva le même jour.

Le 1. de ce mois , la Reine après avoir entendu dans la Chapelle du Château de Versailles la Messe célébrée par l'Evêque Comte de Châlons , son premier Aumônier , fut relevée de ses couches par le même Prélat, avec les Cérémonies accoutumées.

Le Roi a accordé au Prince de Rohan , Capitaine Lieutenant des Gendarmes , l'agrément d'une des Charges de Guidon de cette Compagnie , pour le Prince de Soubize , son Petit-fils.

Les Députés du Parlement qui avoient reçu les Ordres du Roi le 13. de ce mois , se rendirent le lendemain à Compiègne , M. Portail , Premier President , étant à leur tête; ils furent présentés et conduits avec les cérémonies accoutumées à l'Au-

H iij dience

1010 MERCURE DE FRANCE
dience de S.M. qui leur déclara sa volonté.

Le 21 , les Officiers et Dames de la Chambre de Mademoiselle de Beaujollois, firent chanter dans l'Eglise des Quinze-vingt un *Te Deum* solennel en musique, avec Timbales et Trompettes, de la composition de M. Morin , en action de grâces de la convalescence de cette Princesse qui avoit été dangereusement malade de la Rougeole. L'Eglise étoit décorée et ornée de riches Tapisseries , et éclairée d'un grand nombre de Lustres garnis de bougies. L'Archevêque de Cambrai officia pontificalement. S. A. R. , tous les Seigneurs et Dames de sa Cour , et un grand nombre de personnes de distinction y assisterent.

Le soir , les mêmes Officiers de cette Princesse signalèrent encore leur zèle par une quantité de fusées qui furent tirées dans le Jardin du Palais Royal , et par plusieurs décharges de boetes. Les Propriétaires et les Locataires firent illuminer toutes les Maisons qui communiquent à ce Jardin. Celle de M. le Comte d'Argenson , Conseiller d'Etat , Grand-Croix et Chancelier , Garde des Sceaux de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis , Garde des Sceaux et Sur-Intendant des Finances

nances de M. le Duc d'Orleans , fut illuminée extraordinairement ; toute la façade qui donne sur le Jardin , étoit ornée de quantité de Girandoles et d'une infinité de Lampions rangez avec autant de goût que de symétrie. Cette belle illumination fut admirée par une foule de peuple qui vint joindre leurs vœux à ceux de tous les Officiers de cette Princesse pour l'entier rétablissement de sa santé.

Le 22. jour de la Fête de l'*Ascension* , il y eut Concert spirituel au Château des Thuilleries qui commença par le *Credidi propter* , Motet de M. de la Lande , qui fut suivi de plusieurs petits Motets à une et à deux voix , et après plusieurs Pièces de symfonie exécutées par les sieurs Leclerc , Blavet et autres ; le Concert fut terminé par le beau *Te Deum* du même Auteur , avec Timbales et Trompettes , et précédé d'une symfonie de M. Mouret.

M. DuBois , Directeur Général des Ponts et Chaussées , toujours attentif à tout ce qui peut contribuer à l'embellissement des Maisons Royales et à l'utilité publique , ayant présenté au Roi il y a deux ans le dessein d'un Pont , pour la

H v partie

1012 MERCURE DE FRANCE

partie septentrionale de la Ville de Compiègne, sur la rivière d'Oyse qui en arrose les murailles de ce côté-là, S. M. l'approuva, et voulut poser la première pierre du Pont, en attendant de mettre l'année suivante dans une des Piles qui soutient une des Arches de ce somptueux Edifice, des Médailles d'Or, d'Argent et de Bronze ; mais une maladie épidémique qui regnoit dans la ville et aux environs de Compiègne, ayant interrompu le voyage que S. M. avoit résolu d'y faire, cette cérémonie fut suspendue jusqu'au 11 du présent mois. Voicy comment elle se fit.

Après le Salut, le Roi se rendit au nouveau Pont, accompagné des principaux Seigneurs de sa Cour, et d'une affluence extraordinaire de peuple ; étant descendu de Carosse au bord de la Rivière, M. Dubois alla recevoir S. M. dans une gondole magnifique et la conduisit à la pile du Pont où la cérémonie devoit se faire. On avoit fait dresser un échafaut très-propre sur lequel on avoit placé une table avec un tapis : c'est là que M. Dubois avoit mis la boîte de bois de cedre, dans laquelle il y avoit six grandes Médailles, une d'Or, deux d'Argent et trois de Bronze, laquelle fut présentée au Roi par M. Dubois, qui après l'avoir reprise des mains de
S. M.

S. M. la ferma et la mit dans une autre boîte de plomb, laquelle fut soudée en présence du Roi, après quoi cette double boîte fut encore présentée à S. M. qui la plaça dans le lieu destiné, et pour la couvrir arrangea elle-même des cales et du ciment avec une petite truelle d'argent que M. Dubois lui présenta, autour d'une grosse pierre qui y fut posée; ensuite S. M. pressa les cales avec un petit marteau d'Argent que M. Dubois avoit fait faire exprès.

Cela fait, le Roi suivi des mêmes Seigneurs rentra dans la gondole, et ayant traversé la rivière, il vit du bord la manœuvre d'une excellente grue, qui servoit à vouter la dernière Arche du Pont du côté de la Campagne: elle parut à S. M. aussi hardie qu'e magnifique.

Ensuite le Roi ayant repassé la rivière, s'avança à pied vers la ville pour voir l'emplacement d'une porte d'un dessein admirable qui doit être faite pour conduire au Pont, et dont le plan qu'en a tracé le sieur de la Hitte, Inspecteur Général des Ponts et Chaussées, fut fort approuvé par le Roi, ainsi que tout ce qu'il avoit vu au Pont; après quoi S. M. et toute sa suite se rendirent au Cours où étoit un détachement de cent hommes du

Hvj Regi

1014 MERCURE DE FRANCE

Regiment de Bourgogne : le Roi leur fit donner 15 Louis , S. M. en avoit fait donner autant aux Ouvriers du Pont. Après cela le Roi monta en Carosse et arriva au Château , fort satisfait du zele que M. Du-bois fait patoître dans toutes les occasions où il s'agit de remplir les devoirs de sa Charge.

Le Roi a nommé l'Abbé de la Valette-Thomas , à l'Evêché d'Autun.

S. M. a accordé l'Abbaye de S. Urbain , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Châlons , à l'Abbé de Brissac , Aumonier du Roi et Agent Général du Clergé.

Celle de Verteuil , Ordre de S. Augustin , Diocèse de Bordeaux , à l'Abbé de Courtarvelle , Chanoine de l'Eglise Cathedrale de Blois.

Celle de S. André en Gouferrn , Ordre de Citeaux , Diocèse de Séez , à l'Abbé d'Albergotti.

L'Abbaye Réguliere et Elective de Choques , Ordre de S. Augustin , Diocèse de S. Omer , au P. Floride Lassus.

Celle de Sainte Genevieve de Monsort Alençon , Ordre de S. Benoît , Diocèse de Mans , à la Dame de Lisle.

Celle de la Deserte à Lyon , même Ordre , à la Dame de Chatillon-Moyria.

L

M^e A^e Y. 1732. 1015

Le Prieuré de Sainte Radegonde , même Ordre , Diocèse de la Rochelle , à l'Abbé de Chateauneuf.

Celle de Chaumont-la-Piscine , Ordre de Prémontré , Diocèse de Reims , à l'ancien Evêque d'Orange.

L'Evêché de Rennes , à l'Abbé de Vaureal , Maître de l'Oratoire du Roy. S. M. vient de lui donner l'agrément de la Charge de Maître de la Chapelle de Musique. Le Roy avoit accordé au Marquis de Breteuil , Chancelier de la Reine , la permission de vendre cette Charge qui vaquoit par la mort de l'Evêque de Rennes son frere.



MORTS NAISSANCES et Mariages.

Dame Elisabeth de Massol , veuve du Marquis de Clermont - Tonnere , Marquis de Crusil , et de Vovillars , mourut dans sa Terre de Vovillars , le 8. Avril dernier dans la 83. année de son âge , étant née à Dijon le 1. de Juin 1649. Sa beauté et son esprit étoient peu communs. Depuis la mort de M. son époux , arrivée le 29 Fevrier 1689. , elle a toujours

jours couché dans sa bière, et pratiqué une grande dévotion ; elle a toujours vécu avec toute la noblesse et la grandeur qui convenoient à sa naissance. Elle étoit mère du Marquis de Clermont-Tonnerre, Chevalier des Ordres du Roi, et Commissaire Général de la Cavalerie Légère ; et de Madame de Courtivron, Présidente à Mortier au Parlement de Bourgogne.

M. Joseph de Gasquet, Maréchal des Camps et Armées du Roi, et Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, mourut à Agen le 12 Avril, âgé de 93 ans.

Jean-François de la Baume, Comte de Forsat, &c. mourut le 15. âgé d'environ 70. ans.

Le 20 Avril, mourut à Paris en son Hôtel, Cosme Alphonse de Valbelle, Chevalier, Marquis de Montfuron, et de Bressieux, Comte de Ribiers, Premier Capitaine Sous - Lieutenant des Gendarmes de la Garde du Roi, Brigadier de ses Armées, Commandeur de l'Ordre Royal et Militaire de S. Louis, Grand Bailly des Montagnes de Dauphiné, Grand Sénéchal de Marseille. Ce Seigneur est mort sans alliance à la fin de sa 41^e année, il étoit le dernier mâle de la branche de Valbelle Montfuron, cadette de celle de Valbelle.

Valbelle Meirargües, devenuë l'ainée de toutes les branches de cette Maison par la mort de Cosme de Valbelle mort sans postérité le 29 Avril 1716.

Le Comte de Valbelle étoit fils du second lit de Leon de Valbelle, Marquis de Montfuron, Comte de Ribiers, Grand Bailly des Montagnes de Dauphiné, et d'Antoinette d'Albon S. Forgeux, dont le Pere avoit eu pour première femme Marie de Pontevés-Buois, qui lui avoit donné Gaspard de Valbelle, mort Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Monseigneur le Dauphin, et Louis de Valbelle, tué Capitaine de Cavalerie dans le Régiment de Berry.

Il étoit aimé et estimé de tous ceux qui le connoissoient, surtout de M^{rs} les Gendarmes et de tous ceux qui servoient dans la Compagnie des Gendarmes, aussi par une distinction jusqu'à présent inconnuë, ils ont voulu assister en Corps et en habits uniformes à ses funérailles, voulant marquer au public par une distinction qui n'étoit pas en usage, combien ils honoroient un Officier qui avoit toujours été occupé de leurs intérêts et de leurs avantages.

Il fit sa première Campagne en 1706. n'étant pour lors âgé que de 15 ans ; il se

1018 MERCURE DE FRANCE

se trouva dans cette année à la Bataille de Ramilly , et il y fut blessé de plusieurs coups , dont un l'avoit frappé dans un endroit remarquable , en lui fendant la joue et la lèvre inférieure ; il se trouva en 1708. à la Bataille d'Oudenarde où il eut un cheval tué sous lui. En 1709 , il se distingua fort la veille de la Bataille de Malplaquet dans la Tréüée , où l'on l'avoit placé avec un Escadron de la Maison du Roi qu'il avoit l'honneur de commander. Le jour de la Bataille , il soutint avec courage l'impétuosité des ennemis , qui firent les derniers efforts pour rompre la Maison du Roi ; il reçut pendant l'action plusieurs coups dans ses habits , et quelques légères contusions. Un Gentilhomme attaché à lui , eut auprès de sa Personne une jambe emportée d'un coup de Canon. Il fit toutes les autres Campagnes de la même Guerre en se distinguant toujours par son exactitude , et par son assiduité à tous les devoirs d'un bon Officier ; ne négligeant pas même de faire les fonctions d'Aide de Camp de M. le Prince de Rohan , afin de tout voir , et de tout connoître , et de se rendre par-là capable d'être un jour utile à sa Patrie.

Il avoit servi dans la Compagnie des Gendarmes en qualité d'Enseigne depuis
le

le mois de Janvier 1707, et il en fut fait Capitaine - Sous - Lieutenant en 1715. Il fut fait Brigadier des Armées du Roi en 1719, et Commandeur de l'Ordre de S. Louis en 1722. Dans tous ces Emplois on l'a vu se conduire avec fermeté, lorsqu'il s'agissoit du bien du service, et avec une douceur qui ne peut s'exprimer, soit en donnant les ordres qui concernoient le bien du service, soit en toute autre occasion.

Jacques-Antoine Phelipeaux, Evêque de Lodève, et Abbé des Abbayes de Nantz, de S. Sauveur et de S. Gilles, mourut dans son Diocèse vers la fin du mois d'Avril.

Le P. Louis de la Ferté, de la Compagnie de Jesus, mourut le 7. de ce mois au College de la Fleche, dans la 74 année de son âge; il étoit second fils du Maréchal Duc de la Ferté, Pair de France.

Dame Marie-Elizabeth Langlois, veuve de M. Nicolas le Camus, Maître des Requêtes, qui avoit été nommé Premier Président de la Cour des Aides en survivance de M. le Camus son Pere, mourut à Paris le 9 du même mois dans la 62 année de son âge.

M. Samuel-Charles de la Reinterie, Chevalier de l'Ordre Militaire de S. Louis, Brigadier

1620 **MERCURE DE FRANCE**
Brigadier des Armées du Roi , Comman-
dant pour sa Majesté au Gouvernement
des Ville et Chateau de Brest , y mourut
le 10 de ce mois âgé de 77 ans , il y en
avoit 64 qu'il servoit. Il commandoit le
Regiment de Touraine dont il étoit Ma-
jor à la Bataille de Fleurus ; au siège de
Mons il en fut fait Lieutenant-Colonel.
Il avoit deffendu la Ville et Chateau d'Os-
talric où il commandoit en chef , et il en
fit lever le siège. Après le siège de Barce-
lone, il eut le Gouvernement du Chateau
de Montjouï ; après l'évasion , il se retira
chez lui , et en 1702 il eut le Comman-
dement de Brest où il a été 30 ans. Il a
eu deux freres , deux fils , deux neveux
ruez dans le Regiment de Touraine et ac-
tuellement le seul fils qui lui reste , y est
Capitaine depuis 13 ans.

Jean-Baptiste de Lillerin , Seigneur de
Britissendeau , ancien Conseiller au Par-
lement de Bretagne , mourut le 15. May,
âgé de 68. ans.

Charles-Pierre Auger , Seigneur de la
Chabossiere , &c. Commandeur de l'Or-
dre de S. Lazare , ancien Commissaire
General des Chevaux-Legers de la Garde
du Roy , mourut le 19, de ce mois ,
âgé de 91. ans.

René de Cordouan, Marquis de la Noüe,
Brigadier

Brigadier des Armées du Roi et Inspecteur Général de Cavalerie, mourut à Paris le 20 de ce mois âgé d'environ 60 ans.

Pierre le Mastin, Capitaine de l'une des Compagnies du Régiment des Gardes Françaises, mourut à Paris le 21, dans la 55 année de son âge.

Dame Claude-Marguerite-Marie-Magdelaine Antoinette Desseville, Epouse de François-Frédéric de Boullene, Marquis de S. Remy, Exempt des Gardes du Roi, accoucha le 27 Avril dernier d'un fils, tenu sur les Fonts de Batême par M. Antoine-Denis Raudot, Intendant Général des Classes de la Marine, son Oncle maternel, et par Dame Reine-Gehevieve Aimejas, veuve de M. François-Frédéric de Boullene, Chevalier Marquis de S. Remy.

Dame François-Louise de Laurant, Epouse de Louis-François Laurant, Comte de Monsse-
rin, &c. accoucha le 11. May d'un fils, qui fut nommé Jean-Louis, par N... Prince Duc de Melfort, et par D. Euphemie Wallace, veuve du Prince Duc de Melfort.

D. Thérèse-Gilette Locquet de Grandville, Epouse de François, Comte de Bröglie, Chevalier des Ordres du Roy, Lieutenant General de ses Armées, Gouverneur de Mont-Dauphin, Directeur General de la Cavalerie et des Dragons, Ambassadeur de S. M. auprès du Roy de
la

1022 MERCEURE DE FRANCE

la Grandë-Breragñe, accoucha le 11. d'une fille, qui fut nommée Marie-Therese, par M. Guill. de Lamoignon, Président au Parlement, et par D. Marie-Françoise Méliant, Epouse de Guill. Urbain de Lamoignon, Conseiller d'Etat Ordinaire, et au Conseil Royal des Finances.

César-Gabriel de Choiseul, Marquis de Choiseul, de la Rivière, fils de Hubert, Marquis de Choiseul, et de Dame Henriette-Louise de Beauveau, épousa le 30. Avril D. Marie de Champagne, fille de feu René Braudesy de Champagne, Marquis de Villaine et de la Varenne, et de Dame Catherine-Therese le Royer.

Louis-François de Damas, Comte de Thiange et Danlezy, &c. Capitaine au Regiment Mestre de Camp General, fils de feu Louis-Antoine Herard de Damas, Comte Danlezy, Maréchal des Camps et Armées du Roy, Commandeur de l'Ordre de S. Louis, et de D. Marie-Elizabeth Palatine de Dio, de Montperou, &c. épousa le 26. May D. Madelaine-Angelique de Gassion, fille de Jean de Gassion, Marquis de Gassion et Dalluge, Premier Baron, Doyen du Perche-Gouet, Maréchal de Camp, et de D. Anne-Marie-Jeanne Fleuriau d'Armenonville.

Le sieur Dugeron, ancien Chirurgien d'Armée, donne encore avis qu'il a le secret d'une Opiate sans goût, qui préserve les dents de se gâter et de tomber. *Il demeure rue Comtesse d'Artois, proche la Comédie Italienne. Avec Tableau.*

SUP.

SUPPLEMENT.

NOus venons d'apprendre que les Métamorphoses d'Ovide, traduites en François, par M. l'Abbé Baniot, de l'Académie des Belles Lettres, avec des remarques et des explications, dont l'objet est de ramener à l'Histoire les Fables dont cet Ouvrage est composé, étoient arrivées depuis quelques jours, et qu'elles se débitaient chez plusieurs Libraires. *Westein et Smith*, Libraires d'Amsterdam qui les ont imprimées, n'ont rien oublié pour en rendre l'Edition magnifique. Le papier, le caractère et les figures, dont la plûpart sont de *B. Picari*, et les autres des plus habiles Graveurs, tout doit répondre à l'attente du public. Outre cette Edition en 2 volumes *in folio*, dans laquelle le Texte latin est sur une colonne, et la Traduction françoise sur l'autre, les mêmes Libraires en ont donné en même tems une en 3 vol. *in 12*, toute en françois, avec une figure à la tête de chaque Livre. Dans l'*in-folio*, il y a des figures pour chaque Fable.

Les mêmes Libraires ont aussi fait traduire en Flamand, et en Anglois, les
expli-

1024 MERCURE DE FRANCE
explications et les remarques de M. l'Abbé Banier, qu'ils ont fait imprimer dans ces deux Langues, avec le Texte d'Ovide, en 2 vol *in-folio*.

Cet Ouvrage dont nous donnerons une idée plus étendue, lorsque nous l'aurons lû, est dédié au Roi.

*A Mrs de l'Académie des Belles-Lettres
de Marseille.*

O D E.

Est-ce un charme trompeur. Mercure (a) fend
la nuë,

A peine accessible à ma vuë,
Une Guirlande en main, il coule dans les airs...

Il s'approche... oserai-je croire
Que j'ai surpris enfin un trait de cette gloire,
Dont ses favoris sont couverts?

C'en est fait; ta présence accomplit mes présages,

En ce jour, d'éclatans suffrages
De mes foibles travaux consacrent le succès;
Et déjà ta main immortelle,

(a) *Mercuré est comme on sçait, le Dieu de l'Eloquence.*

En

En m'offrant ces Rameaux , vient , pour prix de
mon zèle ,

M'offrir le prix de ses bienfaits.

Mon sort fut moins heureux , quand la Nym-
phe Lyrique ,

M'embrasant d'un feu Poétique ,

Me fit rompre (a) une Lance au pied du double
Mont ;

La victoire fut incertaine ;

Mais , mon Rival vainqueur , je n'eus que l'om-
bre vaine ,

Du Laurier qui para son front.

Dès lors de l'Hélicon , dédaignant les trophées ,

J'abjurai les sçavantes Fées ,

Pour chercher l'Eloquence en vos divins écrits :

Heureux (b) Interprètes des graces ,

Pouvois-je m'égarer ? J'ai trouvé sur vos traces ,

Le chemin de leurs favoris.

Sur ces doctes trésors établissant sa gloire ,

Marseille verra sa mémoire ,

Echaper aux efforts du temps et de l'oubli

(a) L'Auteur avoit concouru l'année dernière
pour le prix de Poésie.

(b) Les 20 de l'Académie de Marseille,

Phébus

1026 MERCURE DE FRANCE

Phébus lui verse ses richesses ,
Et pour elle Plutus (a) épuisant ses largesses ;
Déjà semble s'être appauvri.

Ainsi par vos (a) Aïeux , depuis long - temps
illustre ,

Son nom va prendre un nouveau lustre ;
J'en crois de vos talens , le rapport glorieux ;
Si la tige a touché la nuë ,
Bien-tôt les rejettons échapez à la vuë ;
N'auront de bornes que les Cieux.

Pour remplir cet Augure , achevez votre ou-
vrage ;

Formez un sçavant héritage ,
Digne du (a) Conquerant que célèbrent vos
voix :

L'Envie au front ceint de Couleuvres ,
Suspend leurs siflemens , en voiant vos chef-
d'œuvres

Marquez au coin de ses Exploits.

Que pouvoit-il encor ajouter à sa gloire ?
Déjà l'ornement de l'histoire ,

(a) *Le Commerce, source de richesses à Marseille.*

(b) *L'ancienne Académie de Marseille.*

(c) *M. le Maréchal de Villars , Protecteur de
l'Académie.*

Pouvoit-

Pouvoit-il s'élever au dessus de son nom ?
 Des beaux Arts il se rend le Pere ;
 Puisse chacun de vous devenir son Homere ;
 Comme il devient votre Apollon.

Ainsi le vrai Héros qui fit le sort des Armes,
 Des neuf Sœurs cultivant les charmes ,
 Sçait encor dans la Paix , moissonner des Lau-
 riers ;

Gloire doublement immortelle !
 VILLARS , à l'avenir , tu fournis le modele ,
 Et des Sçavans et des Guerriers.

Mais quelle ardeur m'entraîne ? Arrête, Muse ;
 arrête ,
 Quand leurs mains couronnent ma tête,
 A chanter leur Mécene oses-tu te borner ?
 Des cœurs interprete fidele ,
 De ma reconnoissance exprime tout le zèle ;
 Si tu suffis pour l'exprimer.

Que dis-je ? L'équité dirige vos suffrages ;
 Si le prix seul de nos ouvrages ,
 Nous rend victorieux de nos jaloux Rivaux ;
 Vos Lauriers sont-ils une grace ?
 Non. La reconnoissance, arbitre du Parnasse ;
 Est d'en mériter de nouveaux.

I ELOGE

ELOGE de l'Humeur Capricieuse,
par M. . . .

PEut-être trouverez-vous étonnant, Monsieur, que j'entreprenne de faire l'éloge de l'humeur capricieuse. Ce projet vous paroîtra nouveau, et ne manquera pas de Critiques; mais après plusieurs réflexions sur les différens effets du caprice dans toutes les actions de la vie, j'ai reconnu que cette humeur pouvoit former un caractere qui se soutient également lors qu'on l'a dans sa perfection. C'est aussi de l'humeur parfaitement capricieuse que je veux parler, non d'une humeur toujours bouruë, toujours brutale; mais de l'humeur inégale, tantôt gaye, tantôt triste, quelquefois gracieuse et prévenante, quelquefois fiere et impolie.

La Femme me fournira plus aisément un sujet convenable à mon dessein; elle a seule assez de vivacité, assez de ce feu céleste qui donne de l'élévation à l'esprit; car il faut nécessairement un génie audessus du commun pour être capricieux; il y a dans ce caractere un merveilleux qui ne se dément jamais, et qui surprend toujours; on peut donc distinguer dans la femme deux especes

ces d'humeur capricieuses, l'une dans le domestique, l'autre dans le monde. La femme capricieuse dans le domestique est alternativement en colère pour des bagatelles, tranquille et patiente pour des choses essentielles; tantôt elle a pour un mary des airs de froideur et de hauteur; tantôt elle est soumise et empressée, et l'accable de caresses; elle se moque quelquefois des idées raisonnables qu'il a, et est ingénieuse à lui déplaire; quelquefois elle est gracieuse, attirante; elle le prévient sur tout: un moment après elle le tourne en ridicule, le traite avec mépris, et par un changement inespéré elle lui donne ensuite des marques d'une admiration et d'une estime particulière. Combien l'inconstance naturelle d'un mary n'est-elle point satisfaite avec un tel caractère. Il a deux femmes dans une. La capricieuse rend l'autre plus aimable en lui donnant sans cesse la grace de la nouveauté; le caprice irrite les desirs d'un mary, le tient entre l'esperance et la crainte, toujours en suspens, toujours dans cette agitation qui empêche de tomber dans la tiédeur et dans l'indolence; enfin il l'excite et le ranime assez pour lui faire oublier ce qu'il peut y avoir d'insipide et d'ennuyeux dans la longue habitude du mariage. Quel charme

pour un mary de trouver sa femme gaye quand il craignoit de la trouver en colere et de mauvaise humeur ! Il est flaté d'un bien auquel il ne s'attendoit pas ; il s'en applaudit , il croit que c'est en sa faveur que s'est fait ce changement , et il tombe nécessairement d'accord en lui-même que les plaisirs ne sont sensibles qu'autant que le caprice en réveille le gout. La Capricieuse dans le monde est triste quand les autres sont gayer , ou elle est gaye avec tant d'excès qu'elle en déconcerte les plus enjouées : elle s'attache à certaines personnes pendant deux ou trois jours , elle les voit d'un air d'amitié la plus sincere , et ne sçauroit les quitter : occupée ensuite d'un nouvel objet , elle est un mois sans leur parler , et loin de répondre à leurs honnêtetez et à leurs avances , elle les regarde comme si elle ne les avoit jamais connuës ; elle est douce et flatteuse quelquefois , et quelquefois d'un commerce dur et rebutant : alors vous la verrez ne pas même regarder ceux qui viennent chez elle , ne les pas saluer , s'offenser des politesses qu'on lui fera , prendre du mauvais côté les choses qui ont deux faces , se croire insultée quand elle ne l'est point , et souffrir les choses les plus piquantes , sans s'en plaindre.

Il faut donc conclure par les agrémens d'une femme capricieuse, que rien n'est si charmant, rien n'est si aimable qu'une femme parfaitement capricieuse. Pour moi si le Ciel m'avoit destiné à passer mes jours avec un aussi rare caractere, je me croirois des mortels le plus fortuné; rien n'égaleroit la douceur d'une vie dont les momens seroient si varieez, que l'on n'auroit pas le tems de s'affliger.

Personne n'ignore que ce qui nous tourmente le plus dans le monde, c'est la Réflexion. On ne fait des reflexions que quand on tombe dans l'indolence, et que l'oisiveté nous rend à nous-mêmes; mais avec une femme capricieuse est-il possible de rentrer en soi-même? Ne nous occupe-t'elle pas tous les instans de notre vie? tantôt dans la crainte de la voir de mauvaise humeur, tantôt dans l'esperance de la trouver gaye; l'amour le plus parfait, la tendresse la plus vive pour une femme ordinaire, laisse encore du vuide dans le cœur, et c'est ce vuide qui est trop souvent et si cruellement rempli par mille reflexions douloureuses qui naissent tantôt des dégoûts, tantôt des mouvemens de jalousie, et toujours par l'inconstance. On n'est point exposé à ces chagrins avec une femme capricieuse; aussi n'y aura-

1032. **MERCURE DE FRANCE**
r'il jamais que le contraste perpétuel de
son humeur qui puisse remplir le cœur
de l'homme ; c'est de cette source que
coule une source inépuisable de plaisirs ,
parce que comme il n'y a point de pei-
nes sans réflexions , de-même il n'y a que
des plaisirs où il n'y a point de peines ;
s'ils est donc vrai que ce soit dans le seul
commerce d'une femme capricieuse que
l'on trouve des plaisirs exempts de re-
flexions , conséquemment exempts de
peines ; il faut convenir que rien n'égale
le mérite d'une femme capricieuse , puis-
qu'il n'y a qu'elle qui puisse procurer à
l'homme des plaisirs solides et constans.

E G L O G U E ,

Pour célébrer la Santé et le Retour
du R. P. R. D. L. O.

Silvandre.

Loin d'ici , noir chagrin , cherche un autre
séjour ;
Dans ces heureux climats Daphnis est de retour ,
Il est de nos hameaux l'ornement & la joye ,
Benissons , ô Bergers , le Ciel qui nous l'envoie
En ce jour solemnel que nos jeunes agneaux
sensibles , fassent voir leur aise par des sauts ;
Hâtez-vous de venir , solitaires Dryades ;

Ac-

Accourez , joignez-vous aux humides Nymphes ;
Foulez l'herbe naissante au gré de nos desirs ;
Flore , reparaissez , ramenez les Zephirs.
Les Nymphes quitteront leur retraite rustique
Pour être les témoins d'une Fête publique.

Damon.

Cher Silvandre , tirons des chants de nos hau-
bois ,
Tels qu'un Chantre fameux en fit entendre aux
bois ;
Les Frênes , les Ormeaux descendant des monta-
gnes ,
Nous suivront attentifs dans nos vastes campa-
gnes ,
Commencez ; c'est à vous , célébrons tour à
tour ,
De l'illustre Daphnis l'agréable retour ,
Les maux & les soucis que causa son absence ,
Et les plaisirs qu'on sent de sa convalescence.

Silvandre.

Ce qu'un Loup ravissant est à notre bercail ,
Un mal contagieux au debile bétail ,
Un pâtre mercenaire aux tristes bergeries ,
Un fougueux Aquilon à l'émail des prairies ,
L'absence des brebis à leurs tendres agneaux ,
La langueur de Daphnis l'étoit à nos troupeaux ,

Damon.

Ce que sont aux Jardins les larmes de l'Aurore ,
I iij Les

1034 **MERCURE DE FRANCE**

Les amoureux Zephirs aux dons brillants de
Flore ,

La Plante la plus verte aux mères des chevreaux ;
Aux Moissonneurs laissez le cristal des ruis-
seaux ;

Ce qu'est pour les Bergers l'ombrage frais d'un
hêtre ,

La santé de Daphnis l'est au bétail , au Maître,

Silvandre.

Depuis le jour fatal qu'il partit de ces lieux ,

On n'a plus entendu de son mélodieux ;

Ma Flute étoit sans voix , et ma tendre Mu-
sette

Tristement suspendue étoit toujours muette ;

Nul Berger n'avoit soin d'enfler ses chalumeaux ;

Nos soupirs étoient seuls repetez des échos.

Damon.

Dès l'instant que Daphnis reparut dans nos
plaines ,

On vit tarir nos pleurs , on vit cesser nos pei-
nes ;

Par les Aïrs les plus doux nous chantons son
retour ;

Pour signaler au loin sa gloire & mon amour ;

Tous les ans de ce Dieu qui daigne nous le
rendre ,

J'arroserai l'Autel du sang d'un Agneau tendre.

Silvandre.

Pour son heureux retour les Nymphes de ces
lieux ,

Par des accens plaintifs importunoient les Cieux,
 Sensible à son départ, presqu'autant que le maître,
 Le bétail negligeoit et de boire et de paître,
 La douleur arracha des plaintes d'un rocher,
 Apollon & Palès coururent se cacher.

Damon.

Le Tigre calme enfin sa fureur homicide :
 Du sang de nos Agneaux le Loup n'est plus
 avide ;
 Le Serpent a perdu son venin dangereux ;
 A voir les doux transports de nos Troupeaux
 nombreux ,
 On dirait que Pallas est en cette Contrée ,
 Ou que nous revoyons l'heureux siècle d'Astrée !

Silvandre.

Au lieu du pur Froment l'yvroie & les chardons
 S'élevoient sous nos yeux , et couvroient nos
 sillons ;
 Tranquilles nous voyions la Terre sans parure ;
 Nos Vignes sans façon , nos Vergers sans cul-
 ture ;
 Les Fleuves , les Rochers , les Pins , les Arbris-
 seaux ,
 Vous rapelloient , Daphnis , auprès de nos trou-
 peaux.

Damon.

Nos Prez sont tapissez d'une aimable verdure ;

L v Les

1026 MERCURE DE FRANCE

Les Arbres ont repris leur verte chevelure ;
Le Printemps , les Zephirs , Flore et toute sa
Cour ,

Annoncent de Daphnis la santé , le retour ,
Pendant les belles nuits , Diane en nos Campa-
gnes

Foule à pas cadencez l'herbe avec ses compa-
gnes.

Silvandre.

Daphnis aime mes Vers , il approuve mes Chants ;
Il m'a dit plusieurs fois qu'il les trouve tou-
chants :

Mes Sons , à beaucoup près , de lui ne sont pas
dignes ;

Je fais , comme un Oison , du bruit entre les
Cignes ,

J'imité nos Bergers , mais ce qui plaît le plus ,
C'est l'effort que je fais pour chanter ses vertus.

Damon.

Sur le mont Helicon pour Poëte on l'avoüe ;
Il peut le disputer au Pasteur de Mantouë ,
Muses , qui protegez vos doctes Nourrissons ,
Pour lui faites couler du parfum des buissons ;
Vous , Parques , filez-lui des jours d'or & de
soye.

Et les Bergers aloës nageront dans la joye.

M. Chaband.

DIF

*DIFFICULTE' proposée à. M. Rollin,
sur un endroit de son Traité des Etudes.*

C'Est un des Adorateurs des Ecrits et des Talens de M. Rollin, qui prend la liberté de lui demander la solution d'un doute qui lui est venu en lisant son Traité des Etudes, tom. 1. page 15. Edit. de Paris, chez Etienne, 1726. M. Rollin s'exprime ainsi, *la quantité qui contribue tant au nombre et à la cadence du discours, n'a pu se faire admettre* dans la Langue François.

J'avoueray bien que la quantité qui se trouve dans notre Langue, n'est peut-être pas aussi-bien marquée que dans les Langues Grecque et Latine, mais qu'il n'y en ait point du tout, c'est une décision qui me paroît un peu forte.

Je crois en-trouver dans la prononciation de tous les mots François de toutes les phrases; ne pourroit-on pas même dire que notre Poésie a une espece de quantité, sans laquelle les Vers François n'ont aucune grace et sont extremement rudes?

M. Rollin, tom. 1. p. 199. dit lui-même qu'en François l'on ne peut prononcer pâte, qui se dit des animaux, comme pâte, qui signifie de la farine détremée avec de l'eau, ce qui ne peut venir que de ce que le premier est bref, et le second est long.

On peut voir encore, tome 1. p. 262. une note où M. Rollin paroît retrancher ce qu'il avoit dit cy-dessus, p. 15.

1^o. Pour ce qui regarde les mots, en voici de toute espece, par rapport à la quantité.

La première syllabe est breve dans bâlon, mœlon, mœuton, âvoit, féroit, devant, jâmais, toujours, &c.

123⁹ MERCURE DE FRANCE

La premiere est longue dans bâton, bâton, nombreux, longueur, quarré, parlé, beauté, &c.

En voici dont la seconde est breve, musé, busé, réglé, cetté, et tous les mots qui finissent en e muet.

Les mots suivans sont de trois longues, cōmposé, appellōh, présūmptiōn, &c.

Ceux-cy sont de trois breves, l'unissōn, unissōns, &c.

Les mots d'une longue et de deux breves sont encore plus connus. cōnvēnir, sōutēnir, régaler, cōnjurer, plaidēyēr, &c.

On en trouve aussi grand nombre d'une breve et de deux longues, comme rēmarquēr, gōuvērner, &c. Il faut raisonner de même des autres especes de pieds où la quantité n'est gueres plus difficile à discerner qu'en Latin.

2°. Cette quantité qui se fait si bien sentir, comme semble, dans les mots François, paroît encore plus dans les phrases. Celle que j'ai rapporté du Traité des Etudes, peut servir d'exemple, on ne peut gueres la prononcer qu'avec cette quantité.

La quantité q^{ui} contribue tant au nombre et à la cadence du discours n'a pu se faire admettre dans la Langue Française. Cet exemple suffit pour faire sentir la difficulté que je propose.

3°. Pour ce qui est de la Poésie, tout le monde lit les grands Vers avec une certaine cadence sans laquelle la Poésie seroit extrêmement rude. Tous les Vers François ne sont pas susceptibles de cette cadence, il n'y a que ceux où le goût ou plutôt l'oreille, a su placer les mots dont la quantité étoit la plus propre à la structure du Vers, et à son harmonie. Cette quantité ouable et nécessaire à la Poésie Française, se trouve

trouve dans ces Vers de M. Despréaux, qui pour cette raison font plaisir à entendre lire et prononcer.

Dè tous lès ânimāux qui s'élèvent dāns l'air,
Qui mārchènt sur la Tèrre où nāgēnt dans lā
Mër ;

Dè Pāris au Pèrōu, dū Jāpōn jūsqū'à Rōmē,
Lē plus sōt ānimāl, à mōn āvis, est l'hōmmē.

Faute de cette cadence, fondée sur la quantité des mots François, l'on trouve dans les mauvais Poètes une infinité de Vers qui sont extrêmement chocquans, quoique l'émistiche et le nombre des pieds y soient scrupuleusement gardez.

Je ne m'étends pas davantage, parce que je ne prétens qu'exposer une difficulté que M. Rollin est plus que personne en état de résoudre. Je crois que si l'on faisoit attention à cette quantité de la Langue Française et qu'on en recherchât les regles avec soin, on faciliteroit aux Etrangers sa véritable prononciation, et qu'on corrigeroit les mauvais accens qu'apportent à Paris la plupart des personnes de Province ; ces accens defectueux ne viennent, ce me semble, que de ce qu'ils font longues les syllabes qu'il faudroit faire breves, comme les Normans, ou breves celles qu'il faudroit faire longues, comme les Gascons, Provençaux, Périgourdiens, &c. Si M. Rollin veut avoir pour l'Auteur de cette difficulté la même condescendance qu'il a pour tous ceux qui cherchent à s'instruire, peut-être pourra-t'il se hasarder à lui proposer d'autres difficultez plus importantes encore, qui l'arrêtent dans le Traité des Etudes qu'il juge cependant si plein de doctrine.

1040. MERCURE DE FRANCE
trine, qu'il croit que les plus grands Maîtres
peuvent y trouver de quoi profiter.

C. L. R * * *

A MADEMOISELLE S * * *

T Ravailier à votre Portrait ,
C'est , je Réprouve assez , une rude entreprise.
Mille difficultez s'offrent à mon projet ,
Mais le tendre amour l'autorise ;
Quoique ce Dieu s'en mêle , il pourroit arriver
Que dans les Traits de ma peinture ,
On ne puisse pas retrouver
Tous les dons que vous fit la prodigue nature ;
Mais qui pourroit , s'en étonner !
Il est plus glorieux de choisir un modele ,
Qu'eut manqué le Pinceau d'Apelle ,
Que d'être obligé de l'orner.
Si mon cœur pouvoit par lui-même ,
Exécuter votre Portrait ,
Je le garantirois , ressemblant trait pour trait ,
Mais l'esprit qui n'a pas , cette justesse extrême ,
Et que vous connoissez pour être un barbouil-
leur ,
N'a rien pû faire de meilleur.
Heureux , si des apas que vous faites paroître ,
J'en pouvois représenter un ,
En vous il n'est rien de commun ,
On ne pourroit vous méconnoître.

ERO.

P O R T R A I T.

Quand la nature manque, on a recours à
l'art,

Et de toute beauté, la loüange ordinaire,
Est qu'elle effaceroit la Reine de Cithère;
Mon Pinceau ne tient point de fard,
Il me suffit d'être sincère.

Sans avoir de Venus, la divine beauté,

S * * * est aussi ravissante;

L'exacte régularité,

N'est pas toujours assez touchante.

Tous ses traits ne sont pas également finis,

Mais ils sont si bien assortis,

Que leur ensemble nous enchante;

Ses yeux, par qui le Dieu des cœurs,

Semble nous dire des douceurs

Voilent ses cruautéz d'une feinte tendresse;

Un charme secret interesse

A tout ce qu'elle dit, et mon cœur malheureux,

S'étonne que l'amour assis dessus sa bouche,

Lui souffre de donner tant d'Arrêts rigoureux;

En des objets communs, un rien peut être heu-
reux,

Mais en elle, ce rien nous touche,

Je m'en rapporte à tous les yeux.

Ces

1042 MERCURE DE FRANCE

Ses Cheveux terniroient la couleur agréable ,

De ceux qui brillent dans les cieux , (a)

Et leur arrangement simple , mais convenable ,

N'a rien à désirer des soins industrieux.

Sa taille est libre , avantageuse ,

Elle a cet air enfin qui n'a rien d'imparfait ,

Et dont la nature est soigneuse

De cacher à l'art le secret.

Son sexe curieux de plaire ,

Demande aux Dieux ses graces , ses at-
traits ;

Le nôtre , qui lui rend un tribut volontaire ,

Voudroit la voir toujours ou ne la voir jamais.

Pourtant quand on la quitte , après l'avoir con-
nuë ,

Le regret de ne la plus voir

Se tourneroit en désespoir ,

Si l'ame n'étoit soutenue

Par le tendre plaisir qu'on sent à l'avoir vuë.

Qui mieux que moi peut le savoir ?

Elle dispute à Philomelle

Le charme délicat d'une brillante voix.

O vous qui de l'amour redoutez le Carquois ,

Ou qui ne voulez point devenir infidelle ,

Defendez-vous d'entendre et de voir cette Belle

Ou bien disposez-vous à recevoir ses loix.

(a) *La Chevelure de Berenice.*

Le

Le 26. May, la Loterie de la Compagnie des Indes, établie pour le remboursement des Actions, fut tirée en la maniere accoutumée à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numeros gagnans des Actions et Dixième d'Actions qui doivent être remboursées, a été rendue publique, faisant en tout le nombre de 304. Actions.

La même Compagnie donne avis dans la même Liste, que sur celle du mois d'Avril dernier, aux Actions, le N°. 30930. ne doit point y être, ayant été remboursée par remplacement sur le mois de Juin 1730 lequel N°. sera remplacé par une Action que l'on tirera de plus à la Loterie prochaine.

BOUTS-RIMEZ A REMPLIR.

Boire,

Butin,

Latin,

Foire.

Loire,

Lutin,

Satin,

Poire.

Rabot,

Nabot,

Souche.

Bateau,

Ruisseau,

Leuche.



ARRETS NOTABLES.

DECLARATION DU ROY, qui regle les Gages et Taxations des Trésoriers des Troupes de la Maison du Roy. Donnée à Versailles le 18. Mars 1732. Registrée en Parlement le 29. Avril suivant.

ORDONNANCE du Roy, du 10. Avril, par laquelle il est dit que S. M. voulant bien que la fourniture du pain continué d'être faite à ses Troupes dans les Garnisons ou Camps, dans lesquels, à cause de la cherté des grains, il seroit trop onereux aux Cavaliers, Dragons et Soldats de se pourvoir de pain; elle a ordonné et ordonne, que dans les Places et Camps où le pain de munition continuera d'être fourni, il sera déduit sur la solde, à commencer au premier May prochain, jusqu'à-ce qu'il en soit autrement ordonné, pour chaque Ration de pain du poids de vingt-quatre onces, cuit et rassis, entre bis et blanc, vingt-quatre deniers par jour, que le Trésorier general de l'Extraordinaire des Guerres retiendra en ses mains: enjoignant, Sa Majesté, aux Officiers de ses Troupes, de tenir la main à ce qu'elles s'y conforment sans difficulté, sur peine de desobéissance.

ORDONNANCE DU ROY, du 19 Avril par laquelle il est dit que S. M. étant informée que les ordres qu'elle a fait donner au Directeur de l'Opera, de ne laisser entrer aucunes personnes sur le Théâtre, n'étoient pas exécutez; et S. M. voulant rendre sa volonté publique à cet égard, a ordonné et ordonne qu'à l'avenir aucune per-

personne de quelque état et qualité qu'elle puisse être, ne pourra entrer sur le Théâtre de l'Opera, à l'exception de celles qui ont loué des Loges, dont l'entrée est par le Théâtre, ou qui auront des Cachets pour aller dans lesdites Loges; défend très-expressément S. M. à toutes personnes qui ont lesdites Loges sur le Théâtre, ou à celles qui auront des Cachets pour y entrer, de se tenir dans les Couliisses ni dans les Loges des Actrices; enjoint S. M. au Sergent des Gardes de l'Opera, de tenir la main avec une entière exactitude à l'exécution de la présente Ordonnance, &c.

AUTRE ORDONNANCE du Roy, du même jour, par laquelle il est dit que S. M. voulant que les défenses qui ont été faites et qu'elle a renouvelles, à l'exemple du feu Roy, d'entrer à l'Opera sans payer et d'interrompre le Spectacle sous aucun prétexte, soient régulièrement observées; et étant informée que quelques personnes ne s'y conforment pas aussi exactement qu'elle le desire, S. M. a fait très-expresses inhibitions et défenses à toutes personnes, de quelque qualité et condition qu'elles soient, même aux Officiers de sa Maison, Gardes, Gendarmes, Chevaux-Legers, Mousquetaires et autres, d'entrer à l'Opera sans payer. Défend pareillement à tous ceux qui assisteront à ce Spectacle, et particulièrement à ceux qui se placeront au Parterre, d'y commettre aucun desordre en entrant ni en sortant, de crier ni de faire du bruit avant que le Spectacle commence, de siffler et faire des huées, d'avoir le chapeau sur la tête et d'interrompre les Acteurs pendant les Représentations, de quelque manière et sous quelque prétexte que ce soit, à peine de désobéissance. Fait semblables défenses et sous les mêmes peines, à toutes personnes d'entrer.

1646 MERCURE DE FRANCE

d'entrer sur le Théâtre de l'Opera et de s'arrêter dans les Couliſſes qui y ſervent d'entrée , même aux Acteurs et Actrices d'y paroître avec d'autres habits que ceux de Théâtre. Deſſend auſſi S. M. à tous Domestiques portant livrée , ſans aucune réſerve, exception ni diſtinction, d'entrer à l'Opera, même en payant , de commettre aucune violence , indécentes ou autres deſordres aux entrées ni aux environs de la Sale où ſe font les Représentations, ſous telles peines qu'elle jugera convenables. Ordonne S. M. d'emprisonner les contrevenans , deſſend très-expreſſement à toutes Perſonnes, telles qu'elles puiſſent être , aux Officiers de ſa Maiſon et autres , de s'opposer diſectement ni indiſectement à ce qui eſt cy-deſſus ordonné , et d'empêcher par la force ou autrement , que ceux qui y contreviendront ne ſoient arrêtez et conduits en priſon.

SENTENCE DE POLICE, du 25. Avril, qui condamne en vingt livres d'amende le nommé Jouan , fils , Regrattier de Paille et de Foin, pour avoir contrevenu aux Ordonnances et Reglemens de Police concernant la vente et achapt de la Marchandise de Foin , et notamment pour avoir acheté de mauvais Foin ſur les Ports à vil prix , et avoir voulu le faire paſſer comme Foin arrivé par terre , en le faiſant rebotteler de nouveau , et qui ordonne la conſiſcation dudit Foin.

AUTRE Ordonnance de Police du même jour qui deſſend la vente des Huitres pendant les grandes chaleurs , à commencer au premier May juſques et compris le dernier Jedy du mois d'Août prochain.

AUTRE du 30. Avril, qui fait deſſenſes à toutes perſonnes de paſſer ſur les Terres enſe-
mençées

mencées, et d'y causer aucuns dégâts, sous quelque prétexte que ce soit, à peine de 500. livres d'amende, confiscation des Chevaux et Bestiaux et de prison en cas de Rebellion.

ARREST du 3. May, dont voici la teneur. Le Roy étant informé de tous les mouvemens qu'on excite continuellement dans les esprits, à l'occasion de plusieurs guérisons qu'on prétend être miraculeusement arrivées par l'intercession du S^r de Paris, Diacre du Diocèse de Paris, et dont on veut faire un argument de parti, pour fournir des armes à ceux qui se révoltent contre l'autorité de l'Eglise, et perpetuer la division dans le Royaume, au sujet de la Constitution *Unigenitus*, contre les dispositions des Déclarations de Sa Majesté, et de l'Arrêt qu'elle a rendu le 5. Septembre dernier, pour faire cesser toutes disputes et contestations sur ce sujet; S. M. qui a déjà interposé son autorité dans cette matiere, soit par son Ordonnance du 27. Janvier dernier soit par l'Arrêt qu'elle a rendu le 24. Avril suivant contre deux Libelles qui regardent les faits cy-dessus marquez, a jugé à propos de continuer d'en prendre connoissance, pour prévenir tout ce qui pourroit être une nouvelle occasion de troubler la tranquillité de l'Eglise et de l'Etat: à quoi désirant pourvoir, SA MAJESTE' ETANT EN SON CONSEIL, a fait et fait de très expresses inhibitions et deffenses à tous ses Sujets, de quelque état et condition qu'ils soient, de faire aucunes poursuites ni procédures pardevant ses Cours et autres Juges, au sujet des faits cy-dessus énoncez, leurs circonstances ou dépendances et de tout ce qui pourroit avoir été ou être fait à cette occasion, S. M. s'en retenant la connoissance, qu'elle interdit à toutes sesdites Cours et
aucunes

1048 MERCURE DE FRANCE
 autres Juges, et se réservant à elle seule de prendre les mesures qu'elle estimera les plus convenables pour faire cesser toutes disputes et contestations sur ce sujet. Défend pareillement S. M. à tous ses Sujets, de composer, imprimer, vendre, debiter, ou autrement distribuer, sous quelque nom et titre que ce soit, aucuns Ouvrages, Memoires ou Ecrits tendants à entretenir les disputes qui se sont formées au sujet desdits faits, ou de tout ce qui peut y avoir rapport, et de la Constitution *Unigenitus*; le tout sous les peines portées par ledit Arrêt du 5. Septembre 1731. lequel sera executé selon sa forme et teneur, notamment contre les Auteurs, Imprimeurs ou distributeurs de libelles ou d'écrits contraires à la Religion, au respect dû au S. Siege, à N. S. Pere le Pape et aux Evêques, à l'autorité de l'Eglise et à celle de S. M. aux droits de sa Couronne, et aux Libertez de l'Eglise Gallicane, &c.

On donnera deux Volumes du Mercure de Juin, comme à l'ordinaire.

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. La Jeunesse, <i>Ode</i> ,	837.
Méthode pour apprendre la Musique en peu de temps,	841.
Sonnet, Bouts Rimez,	856.
Lettre sur la Bibliotheque des Enfans, &c.	857.
Sur le Rudiment du Bureau Typographique,	871.
Parodie de la premiere Ode d'Horace,	875.
Memoire au sujet d'un nouveau Calendrier, &c.	882.
L'Amour, <i>Ode</i> ,	887.
Les Wampirs, &c.	890.

Hypermnestre, Cantate,	399
Lettre au sujet des préservatifs contre le Ton- nerre, &c.	905
Le Retour du Printemps, Ode,	909
Lettre d'Orleans sur le nom de Guespin, &c.	912
A M^{lle} de Malcrais, Ode,	917
Lettre d'un Officier General, sur un Ouvrage Historique,	920
Enigmes, Logogryphes, &c.	932
Nouvelles Litteraires. Discours du P. de la Sante, Extrait,	935
Observations de Mathématiques,	944
L'Invention de la Poudre à Canon, Poëme,	947
Bibliothèque choisie de Colomies,	950
La Physique Sacrée, &c.	959
Journal Litteraire,	961
Bibliothèque Italique. Histoire Diplomatique, &c.	966
Memoires de Calstelnau, &c.	972
Memoire sur la maniere de colorer les Pierres, <i>ibid.</i>	
Médailles du Roy, suite en Taille-douce,	976
Monumens de la Monarchie Françoisé, &c.	977
Commentaire sur la Coutume d'Orleans, &c.	979
Air noté,	981
Spectacles. Amusemens à la mode,	982
Nouvelles Etrangères, de Turquie, Perse, &c.	995
De Russie, Suede, Pologne, Allemagne,	997
Italie, &c.	1000
Espagne, Portugal, Pays-Bas et Grande Bre- tagne,	1004
Morts, Mariages des Pays Etrangers,	1006
France, Nouvelles de la Cour, &c.	1009
Convalescence de Mademoiselle de Beaujolois,	1010
Médailles mises au Pont de Compiègne, Cere- monie, &c.	1011
Bénéfices donnez,	1014
Morts, Naissances, Mariages,	1015

Supplement , Métamorphose d'Ovide , traduites ,	1023
Ode à l'Académie de Marseille ,	1024
L'Humeur capricieuse , <i>Eloge</i> ,	1028
Eglogue ,	1032
Difficulté proposée à M. Rollin ,	1037
Vers à M ^{lle} , <i>Portrait</i> , &c.	1040
Bouts-Rimez à remplir ,	1042
Arrêts Notables ,	1044

Errata d'Avril.

- P**Age 637. ligne 5. une Cyppe , lisez , un Cyppe.
P. 642. l. 28. Joigny , l. Torigny.
P. 661. l. 4. tels , l. tel.
P. 691. l. 13. déblayée , l. déplacée.
P. 692. l. 16. l'Equille , l. l'Esquille.
P. 792. l. 23. Gallions , l. Galioles.
P. 793. l. 16. offrit l. a offert.
P. 801. l. 21. Titou , l. Titon.
P. 811. l. 22. ferme , l. tourne.
P. 813. l. 16. Antiennes , l. anciennes.

Fautes à corriger dans ce Livre.

- P**Age 892. ligne. 16. crachement , lisez , cra-
quement.
P. 901. l. dernière, adieu, reçois encore , l. pars ,
adieu , prens encore.
P. 923. l. 20. Voscomti , l. Visconti.
P. 924. l. 13. d'Osliglice , l. d'Ostiglia.
P. 933. l. 13. encore , l. encor.
P. 939. l. 4. les dominations , l. la domination.
P. 965. l. 5. le , l. ce.
P. 991. l. 5. lien , l. lien.

<i>La Médaille gravée doit regarder la page</i>	976
<i>L'Air notée , la page</i>	981

MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1732.

PREMIER VOLUME.



A P A R I S,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
 rué S. Jacques.
 LA VEUVE PISSOT, Quay de
 Conty, à la descente du Pont-Neuf.
 JEAN. DENULLY, au Palais.

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

A V I S.

L'ADRESSE generale est à Monsieur MOREAU , Commis au *Mercur* , vis - à - vis la Comedie Françoise , à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le *Mercur* , à Paris , peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment , quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste , d'avoir soin d'en affranchir le Port , comme cela s'est toujours pratiqué , afin d'épargner , à nous le déplaisir de les rebuter , & à ceux qui les envoient , celui , non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages , mais même de les perdre , s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers , où les Particuliers qui souhaiteront avoir le *Mercur* de France de la premiere main , & plus promptement , n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau , qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps , & de les faire porter sur l'heure à la Poste , ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIE AU ROY.

J U I N. 1732.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

L'AMBITION.

O D E.



Ambition, funeste Idole,
Aux pieds de tes sanglans Autels,
Esclavés d'un espoir frivole,
Verra-t'on toujourn les Mortels?

La Verité fût allarmée ;
Thémis aujourd'hui désarmée ,
Est en butte aux affronts des Grands.

Ciel ! j'en frémis ; les plus noirs crimes ,

A Vol.

A ij Font.

1050 MERCURE DE FRANCE

Font naître ces tristes Victimes,
Que r'amenent ses Conquerans,



Ministre de leurs Sacrifices,
La fureur leur prête ses traits,
L'imposture ses artifices,
La trahison tous ses forfaits,
L'innocence autrefois chérie,
Succombe à tant de barbarie;
Chacun craint de la soutenir;
Et la malice triomphante,
Fiere des horreurs qu'elle enfante,
Se rit d'un heureux avenir.



Ainsi qu'un Torrent dans la Plaine,
Grossi de plus de cent Ruisseaux,
Perse, brise, renverse, entraîne,
Tout ce qu'on oppose à ses Eaux,
Tels, et plus furieux encore,
Ceux que l'ambition dévore,
Ravagent tout par leurs fureurs,
Avec eux la guerre s'avance,
La Paix fuit; l'effroy la devance,
L'homme en voit naître ses malheurs.



Que vois-je ! quel Spectacle horrible,
Frappe mes regards effrayez !

I. Vol.

Aux

Aux coups d'un instrument terrible ,
Mille Murs tombent foudroyez !
Ici des Rois portant la foudre ,
Détruisent tout pour mettre en poudre ,
Les Provinces de leurs voisins.
Là le frere poursuit le frere ,
Le fils dans le sang de son pere ,
Porte de parricides mains.



Au sortir de tes mains sacrées ,
Grand Dieu ! que l'homme étoit heureux !
Il t'aimoit , tes Loix adorées ,
Remplissoient l'ardeur de ses vœux.
Fidele , il te loüoit sans cesse ,
Dans ce séjour que ta sagesse ,
Avoit fait pour lui plein d'appas.
Fortuné temps ! où l'innocence ,
Partage aimable de l'enfance ,
Conduisoit seule tous ses pas.



Maîtres de la Paix , de la guerre ,
Ministres du divin pouvoir ,
Images des Dieux sur la Terre ;
Rois , vous qui faites tout mouvoir ,
Jusqu'à quand pleins de projets vastes ,
Ne voudrez-vous remplir vos Fastes ,
Que d'exploits cruels , odieux !

I. Vol.

A iij

Jusqu'à

Jusqu'à quand sous votre Couronne,
Sous l'éclat qui vous environne,
Verrons-nous des ambitieux ?



L'Ambition fait le Barbare,
Le Héros naît de la Vertu.
Auguste la prenant pour Phare,
Rome vit le vice abbatu.
Par tout il mit fin à la plainte ;
La nuit , chacun exempt de crainte,
Goutoit un tranquille sommeil.
Il étoit aux Loix méprisées,
Ce que sont de douces rosées,
Aux Champs brulez par le Soleil.



Un Hydropique a beau se plaindre,
On ne sçauroit le contenter ;
Sa soif ne peut jamais s'éteindre,
Et l'eau ne sert qu'à l'irriter ;
Ainsi les Grands insatiables,
En vain sont-ils si redoutables,
Ils forment des projets divers.
Toute la Grece mise en cendre,
Ne satisfait pas Alexandre,
Il veut subjuguier l'Univers.



1. Vol.

Qu'est-ce

Qu'est-ce qu'un Roy qui n'a pour guide ,
 Que vœux outrez , qu'ambition ;
 Un furieux , un homicide ,
 L'horreur de chaque Nation.
 Un Tigre que la faim agite ,
 Tantôt un Lion qui s'irrite ,
 Et que rien ne peut retenir.
 Enfin un énorme assemblage ,
 De vice , de crime , et de rage ,
 Que Dieu produit pour nous punir.

B * *. D * *.



*REPONSE de M. Meynier , Ingénieur
 de la Marine , à la Lettre que M. Bou-
 guer , Professeur Royal d'Hidrographie ,
 a fait inserer dans le Mercure de France
 du mois d'Avril dernier , page 693.*

J'Ay vû depuis trois jours dans le Mer-
 cure du mois d'Avril dernier , la Ré-
 ponse que vous avez donnée au Public
 sur ma plainte que je lui avois exposée
 dans le Mercure du mois de Fevrier de
 la même année , page 247. Vous dites
 d'abord , *que le Public ne découvrira pas
 les raisons de ma plainte.* Elles étoient trop
 évidentes pour que cette découverte pût
 I. Vol. A iiij lui

1054 MERCURE DE FRANCE
lui avoir donné de la peine; j'ai eu la satisfaction de voir qu'il m'a rendu justice et à vous aussi, et de lui entendre dire qu'il ne comprenoit pas comment vous aviez pû vous écarter si fort sur cet article, en décidant d'une chose que vous ne connoissiez pas, de laquelle vous avez fait un portrait qui n'y a aucune ressemblance, et que vous n'en avez agi de même que pour tâcher de sapper tout ce qui étoit connu, afin de donner plus d'éclat à vos productions, et afin d'avoir plus de part au Prix que l'Académie avoit proposé à ce sujet. Ce même Public est trop éclairé pour ne pas voir que votre Réponse est montée sur le même ton que ce qui a donné lieu à ma plainte. Vous ne lui persuaderez jamais que ce que vous avez dit de mon demi Cercle. en étoit une espece d'approbation; en tout cas le Public trouvera l'espece d'approbation fort singuliere.

Dans votre Réponse, page 694. ligne 15. vous dites: *Que vous avez parlé de mon demi Cercle dans votre Livre sur la meilleure maniere d'observer la hauteur des Astres, en disant qu'il vous semble qu'il est sujet à un inconvénient, et que vous affirmez aussi-tôt sur la connoissance que vous avez de mes lumieres, que j'ai*
I. Vol. trouvée

trouvè le moyen de l'éviter. Ceux qui ont lû ma plainte, où je répète mot à mot ce que vous en avez dit, verront bien que ce n'est pas-là ce que vous en dites aujourd'hui, que vous en avez changé le véritable sens, en employant dans votre Réponse le présent où vous aviez employé l'avenir, et le doute où vous aviez employé l'affirmation; vous en avez répété quelques mots, comme si vous n'en eussiez pas dit davantage ailleurs, et vous avez obmis les principaux termes, comme, par exemple, celui de *qu'on est obligé*, parce qu'il exprime une chose qui est indispensable et non une chose qui semble être, &c. Auriez-vous voulu en faire une Enigme; j'ai été fort aise de voir que vous prévenez le Public, page 695. que vous en répandez dans vos Ouvrages, en disant *que vous allez expliquer l'Enigme.* Dès la première lecture que je fis de vos Ouvrages, je m'étois apperçu qu'ils étoient fort énigmatiques, et j'avoüe que je n'ai pas pû reconnoître le sens que vous leur donnez pour être leur sens naturel, comme vous le verrez un jour dans un Ouvrage que je donnerai au Public.

Après ce que vous avez dit de mon demi Cercle et ce que vous venez de répondre à ma juste plainte, je m'attends

L. Vol.

A v bien

bien que vous donnerez au Public de nouvelles Enigmes sur mon compte ; mais j'espere que je n'aurai pas de peine à lui en expliquer le sens naturel , et qu'il ne prendra pas , comme vous avez fait , le retard du temps à votre avantage.

L'article de votre Livre qui a donné occasion à nos écritures , est sur le projet du Programme que l'Académie Royale des Sciences avoit publié pour l'année 1729. qui ne consistoit que sur la meilleure maniere d'observer la hauteur des Astres sur Mer , soit par des Instrumens déjà connus , soit par des Instrumens de nouvelle invention. Il ne s'agissoit donc que de décider sur l'Instrument le plus utile , le mien ne fut pas dans le cas de pouvoir disputer le Prix au vôtre , parce que sur l'annoncé du Programme , j'avois cru que le Mémoire que j'avois remis à l'Académie quatre ans auparavant sur ce même sujet , lorsqu'elle m'en donna son Certificat , devoit suffire , attendu que mon demi Cercle répondoit aux deux cas du Programme , et que par cette raison il seroit inutile d'envoyer une seconde copie de mon Mémoire ; mais M^{rs} de l'Académie ne penserent pas de-même , ils ne firent aucun usage de mon Mémoire , disant que j'aurois dû en envoyer une autre

I. Vol. copie

copie dans le temps prescrit par le Programme, ce que j'avois cru inutile; mais puisque vous m'obligez à vous parler net, je croi M^r de l'Académie trop éclairé pour qu'ils n'eussent pas préféré mon demi Cercle à vos deux quarts de Cercle, s'ils eussent fait usage de mon Memoire.

Vous voudriez faire entendre au Public, que j'ai crû vos quarts de Cercle fort bons et plus utiles à la Navigation que mon demi Cercle, parce que je ne l'ai pas d'abord réfuté; la conséquence n'est pas juste, je ne pensois pas même à le faire, parce que j'avois des occupations plus essentielles, et ce n'a été que votre maniere de m'en parler qui m'y a contraint; il me suffiroit de sçavoir avec tous les Marins, qu'on ne peut pas mettre en pratique votre quart de Cercle sur Mer aussi utilement que les Instrumens ordinaires; je ne travaille d'ailleurs à examiner les Ouvrages des autres et à en faire des Notes, qu'à certaines heures de récréation qui sont toujours fort courtes chez moi, parce que je commence d'abord par remplir mon devoir et travailler à ce qui me paroît pouvoir être utile au service du Roi ou du public; les succès que j'ai eu dans ces occupations, m'y attachent si fort, qu'il est bien rare que je les discon-

I. Vol. A vj *finis*

1058 MERCURE DE FRANCE
tinue pour m'amuser à autre chose , à
moins que ce ne soit pour remplir mon
devoir , de maniere que très-souvent je
ne trouve pas seulement le temps de ré-
pondre aux Lettres de mes amis même
les plus intimes ; ainsi vous ne devez pas
croire que j. me dérange jamais beaucoup
de cette conduite pour vous répondre
incessamment ; qu'importe que je le fasse
plus tôt ou plus tard , mes Réponses n'en
vaudront pas moins ? Je ne veux rien ré-
futer legerement , ni m'attacher à ce qui
n'est point essentiel au fait , ni chercher
des détours qui ne sçauroient instruire le
Public pour l'éclaircir des faits. Je crois,
Monsieur , qu'il nous convient à tous les
deux de prendre ce parti là , afin de ren-
dre nos Ouvrages plus instructifs ; car
si nous nous avisions de faire autrement,
il nous en coûteroit notre argent pour
l'impression , parce que nous ne trouve-
rions aucun Libraire qui voulût s'en char-
ger , dans la crainte d'être obligé de
les vendre à des Marchands de Poivre.
Le Public, qui n'aime pas à être fatigué
par les longs discours , lorsqu'ils ne dé-
cident point avec évidence , jugera beau-
coup plus sainement de nos Ouvrages
par des raisons simples et sensibles et par
leur utilité dans la pratique , que par tou-

L. Vol.

tes

tes les autres voyes que nous pourrions prendre.

Tout le monde est convaincu que l'expérience dément souvent la théorie, ou la rend impraticable, principalement sur Mer, lorsque les fondemens de cette Théorie sont douteux, comme il arrive à bien des propositions, comme dans toutes celles qui ne sont que de pure spéculation. C'est par cette raison qu'on ne doit disputer que sur des faits certains, dont les principes sont bien démontrés et les conséquences sûres; à moins que l'expérience ne décide des choses qui sont fondées sur des principes douteux, ou qu'elle se déclare contre les principes qui paroissent évidens, ou lorsque les difficultés de mettre ces principes en execution ne peuvent pas assez répondre à la proposition pour la rendre utile. C'est-là mon unique but; le Public qui sçait que je l'ai atteint en plusieurs occasions, me rend justice là-dessus.

J'ai vû avec plaisir dans votre Réponse que vous reconnoissez que les Instrumens qui sont actuellement en usage pour observer la hauteur des Astres sur Mer, sont préférables à tous les autres, et par conséquent aux vôtres qui ne sont point en usage; mais vous ne devriez pas dire que vous

I. Vol.

l'avez

1060 MERCURE DE FRANCE

L'avez toujours soutenu de même ; puisque vous avez soutenu le contraire en faveur de votre demi-Cercle , dans la troisième Section de votre Livre , page 32. sous le titre de Changemens qu'il faut faire au quartier Anglois , pour lui donner toute la perfection possible ; c'est sur ces changemens que vous avez donné votre quart de Cercle pour être préférable à tous les autres Instrumens. Je vous felicite d'être revenu de-même sur le compte de votre quart de Cercle , je dois l'attribuer à l'évidence de l'explication que j'en ai donnée dans ma plainte.

Vous ne vous êtes pas contenté de parler de mon demi-Cercle sans fondement, vous avez encore voulu me faire mon procès un peu cavalierement sur les Observations qui en ont été faites dans la Rade de Brest , en disant , *que je connoissois la latitude du lieu où elles furent faites ; faisant entendre que c'étoit sur cette connoissance que le Certificat avoit été fait et non sur le mérite de l'Instrument.* Vous me connoissez bien mal , Monsieur, de me croire capable d'en imposer de même à la vérité ; tout autre que moi vous en accuseroit aussi dans vos Ouvrages ; mais parce que croyant faire mon procès , vous avez fait en deux façons-

I. Vol. celui

celui des personnes qui m'ont donné le Certificat dont j'ai parlé , qui firent eux-mêmes l'expérience de mon demi Cercle dans cette Rade , en ma présence. Ce sont M. Deslandes , Contrôleur de la Marine , de l'Académie Royale des Sciences , le R. P. le Brun , Professeur Royal de Mathématiques pour M^{rs} les Gardes de la Marine , M^{rs} Liard et Michot , Pilotes Amiraux , qui en dresserent ensuite un Certificat , dont ils envoyèrent copie à M. le Comte de Maurepas et à l'Académie des Sciences , à ce que ces M^{rs} m'en dirent six mois après , c'est-à-dire , au retour de la campagne , en m'en remettant aussi une copie ; c'est donc à ces M^{rs} là à se plaindre de votre jugement sur cet article ; ce qu'il y a de bien certain , c'est qu'ils n'avoient aucun intérêt d'en imposer à la Cour et à l'Académie , qu'ils ont trop de probité pour l'avoir fait sous aucun prétexte , que je n'avois pas l'honneur de les connoître trois jours avant mon départ pour l'Amerique , et que je n'ai contribué en rien aux termes du Certificat , puisque dès le lendemain de la dernière Observation nous partîmes pour l'Amerique , qu'il n'a été dressé qu'après , et que je n'ai sçu ce qu'il contenoit que six mois après.

I. Vol.

Puisque

Puisque vous n'avez pas jugé à propos de vous appercevoir de la proposition que je vous ai faite dans ma plainte, je vais vous la répéter afin que le Public sçache encore mieux de quoi il s'agit, et que vous ne puissiez plus feindre de l'ignorer. Je vous avois proposé de faire en presence des gens du métier, l'experience de votre quart de Cercle et en même-temps de mon demi Cercle dans une Rade, ou même à terre, à un endroit qui seroit exposé au vent et à un mouvement qui imiteroit à peu près le roulis d'un Vaisseau; mais ne l'ayant pas accepté, si vous le refusez encore, ce sera, pour me servir de vos termes, proscrire vous-même vos quarts de Cercle de l'usage que vous auriez voulu en faire prendre au Public, et les reconnoître en même-temps beaucoup inferieurs à mon demi Cercle pour l'usage de la Navigation; et comme notre dispute ne roule que là-dessus, vous y cederez entierement par votre refus. Vous êtes encore à temps d'accepter mon défi, vous pouvez même joindre à votre quart de Cercle que j'ai réfuté dans ma plainte, celui que vous suspendez par une boucle, que vous dites être mieux suspenduë que le mien; je vous permettrai dans l'experience que vous employez

I. Vol.

l'un

l'un et l'autre indifferemment à votre choix. Pour nous assurer par l'experience de l'avantage de nos Instrumens les uns sur les autres , on assemblera à terre un quart de Cercle à lunette de 3. ou 4. pieds du Rayon , pour observer pendant le jour la hauteur du Soleil , et pendant la nuit celle de quelque Etoile ; nous serons ensuite tous les deux en Rade dans le même Vaisseau , sans Montre ni Horloge , nous aurons pris d'avance toutes les précautions qu'on pourra proposer , afin que nous ne puissions pas avoir connoissance de l'heure , parce qu'elle pourroit nous servir pour déterminer les hauteurs des Astres , indépendamment de nos Instrumens ; nous observerions ensuite la hauteur du Soleil le jour , et celle de quelque Etoile la nuit , dans le temps qu'on feroit la même observation à terre avec le susdit quart de Cercle ; et au moyen des signaux , on n'ôteroit en même temps la quantité de chacune des Observations , qui étant ensuite comparées avec celles qui auroient été faites en même-temps à terre , serviroient à décider d'une maniere incontestable lequel des deux Instrumens vaut le mieux. On peut faire les mêmes experiences à terre sur quelques planches mobiles ; il n'y auroit

1664 MERCURE DE FRANCE
en cela de l'avantage pour personne. Que si
vous n'acceptez pas une proposition si rai-
sonnable , qui est la maniere la plus sure
de faire connoître au Public l'avantage
de vos Instrumens sur le mien , ou du
mien sur les vôtres , il emploiera avec bien
plus de fondement le terme de proscrip-
tion pour vos deux quarts de Cercle , que
vous ne l'avez employé mal-à-propos
pour mon demi Cercle ; je dis mal-à-pro-
pos , parce que vous en parlez comme
une personne qui ne le connoît pas en-
core , qui ne veut pas s'en rapporter aux
experiences qui en ont été faites par des
gens de probité et du métier , ni à tous
les Pilotes de Brest , qui l'ont reconnu
fort utile pour la Marine , dans un Cer-
tificat qu'ils m'en ont donné. J'espere ce-
pendant que les Pilotes des autres Ports
ne l'approuveront pas moins , et que je
m'en servirai utilement à la campagne que
je vais faire dans le Levant. Je ne crois pas
que vous puissiez jamais en dire autant
de vos deux quarts de Cercle.

Vous prétendez , Monsieur , que la
suspension que je donne à mon demi Cer-
cle est inutile , et que je n'ai pas fait at-
tention aux cas qu'on employe cette sus-
pension. Avez-vous fait attention vous-
même que la suspension de mon demi

I. Vol.

Cercle

Cercle est la même que celle des Compas de variation dont on se sert sur Mer ? que l'effet de cette suspension, dans l'un comme dans l'autre Instrument, porte l'Instrument à obéir aux différens mouvemens du Vaisseau ? qu'on ne les employe que pour cela, et que vous ne sçauriez condamner l'un sans condamner l'autre ? Si vous aviez fait quelque campagne sur la Mer, vous auriez vû que cette suspension est si nécessaire qu'il ne seroit pas possible de se servir également des Compas de variation sans cela ; je la laisse subsister dans le Compas de variation que j'ai donné au Public, et par conséquent je la croi très-utile, parce qu'elle l'est véritablement.

Je m'apperçois dans toute votre Réponse, que vos idées sont bien différentes de celles qui ont été acquises par la pratique, ce qui me fait penser que vous en doutez au moins, c'est le refus que vous avez fait à mon défi sur la comparaison de nos Instrumens par des expériences ; parlant dans votre Réponse comme si je ne l'avois pas proposé.

Vous dites que parce que je ne donne aucune atteinte à vos Remarques, qu'elles ont fait une impression sur moi ; la conséquence n'est pas prouvée, en disant qu'el-

les ne m'ont pas été inutiles , que depuis j'ai changé d'avis dans l'Ouvrage que je viens de donner au Public , sur la meilleure maniere d'observer la variation de la Boussole à la Mer. Je n'ai du tout point changé d'avis ; et une preuve que je soutiens toujours cette suspension bonne , c'est que je l'ai employée , comme je viens de le dire , au Compas de Variation que vous citez de la même maniere qu'elle est employée à mon demi Cercle , et vous vous attribuez mal à propos les avis que j'ai suivis pour faire tenir mon Compas de variation , par celui qui fait l'Observation.

Etant à Brest 4. ans avant l'impression de votre Ouvrage , M^{rs} les Officiers de ce Port , tant d'Epée que de Plume , m'en donnerent l'idée , que j'ai réduite à la maniere qui est expliquée dans mon Livre ; il y a apparence que vous aviez puisé cette idée à la même source , puisque j'ai appris que vous aviez aussi été à Brest ; d'ailleurs les Marins l'ont toujours dit ainsi , et la théorie seule ne sçauroit nous l'avoir appris de même.

Le public trouvera , comme moi fort singulier , que vous desaprouviez , page 703. que je consulte les Marins d'aujourd'hui ; ne diroit-on pas à ce terme

I. Vol.

de

de Marins d'aujourd'hui, que vous voudriez les mettre bien au dessous de ceux de l'ancien temps; il est pourtant certain que de l'aveu de tout l'Univers, la Marine est à un plus haut point de perfection qu'elle ait jamais été, et la comparaison que nous faisons des anciens écrits avec les modernes qui la regardent, nous le confirment; vous conviendrez, sans doute, qu'elle n'a reçu ce grand avantage ni de vous ni de moi; d'où je conclus que les Marins d'aujourd'hui valent bien mieux que ceux de l'ancien temps; qu'ils sont plus habiles, qu'ils naviguent bien mieux, et que nous devons les consulter préférentiellement aux écrits des anciens. L'expérience et la tradition ont appris aux Marins d'aujourd'hui (pour me servir de votre terme) que vos deux quarts de Cercle sont prescrits à l'usage de la Marine, par les raisons que j'ai détaillées dans ma plainte. Elles sont si évidentes, qu'il n'est pas possible de les contester avec fondement et n'exigent aucune citation, parce qu'aucun des Livres qui traitent de la Navigation ou du Pilotage, ne nous donne l'histoire suivie d'aucun des Instrumens qui ont été employez, ou qu'on employe sur mer; mais seulement leur construc-

2068 MERCURE DE FRANCE
tion et leurs usages, comme ils l'ont fait de
beaucoup d'autres Instrumens qu'on ne
sçauroit mettre en pratique utilement et
qui sont inutiles. Auroit-il falu vous con-
sultier ~~pr~~préférentement aux Marins d'au-
jourd'hui, et s'en rapporter à vos décisions?
il y auroit eu de la témérité. On doit agir
avec plus de prudence lorsqu'on veut
donner des choses qui soient praticables
sur Mer. Il ne paroît pas dans vos écrits
que vous ayez la moindre pratique de la
Navigation. Si vous ne les consultiez pas
vous-même bien souvent, dans un cas où
vous seriez chargé de la conduite d'un
Vaisseau, il y a toute apparence que vous
iriez bien-tôt habiter avec les Poissons, par
le deffaut de pratique. Vous reconnoîtrez
peut-être un jour la nécessité de les con-
sultier, ou de frequenter long-temps la
Mer soi-même, lorsqu'on veut donner
du nouveau qui soit utile. Si vous aviez
pris cette sage précaution, je ne croi pas
que vous eussiez donné votre Traité sur
la matiere des Vaisseaux, tel que vous l'a-
vez publié; je vous en expliquerai un jour
les raisons, appuyées la plus part sur l'ex-
périence et sur des démonstrations géo-
métriques, qui seront à la portée de tous
les Géometres.

La Campagne que j'ai faite à l'Améri-
que
I. Vol.

que , les avis que je pris de Mⁿ les Marins pendant le voyage , et à Brest à mon retour me donnerent dans ce temps-là l'idée de réduire le Compas de Variation que j'avois inventé , tel que je viens de le donner au public , n'ayant fait , comme je l'ai déjà dit , aucun changement à sa suspension , ainsi vous me félicitez mal à propos sur ce prétendu changement.

Vous cherchez , Monsieur , à vous défendre inutilement d'avoir voulu décider de mon demi Cercle sans le connoître ; l'histoire de l'Académie , de l'année 1724. où on voit , pag. 93. la Relation de mon demi Cercle , laquelle Relation vous a donné occasion d'en parler , comme vous avez fait , subsiste encore ; de même que le Traité sur la meilleure maniere d'observer la hauteur des Astres que vous avez fait imprimer en l'année 1729. chez Claude Jombert , à Paris , où vous avez donné occasion à ma plainte , page 11. ainsi vous avez beau dire que vous n'avez pas pu en prendre assez de connoissance dans l'histoire de l'Académie ; vous prononcez votre condamnation par cet aveu ; car quand même l'instrument seroit tel que vous le dites à present , vous n'étiez pas en droit d'en faire un portrait qui n'y eût aucune ressemblance, et encore

I. Vol.

moins

1070 MERCURE DE FRANCE
moins d'en décider , sans le connoître ,
parce qu'on ne doit faire le portrait et
décider que des choses qu'on connoît en-
tièrement ; et parce que j'ai fait voir dans
ma plainte , par la copie des pièces justi-
ficatives , que tout ce que vous en avez
dit , n'a aucun rapport à ce qui est inséré
dans l'histoire de l'Académie. Vous vou-
lez soutenir une partie de ce que vous
avez avancé ; mais il ne vous est pas pos-
sible d'y réussir , à moins que vous n'ac-
ceptiez le défi que je vous en ai fait , et
que vous ayez gain de cause dans les ex-
périences proposées. Vous avez cru vous
en deffendre , en disant que vous n'avez
que faire d'en venir à l'expérience de mon
demi Cercle. N'auriez-vous pas fait atten-
tion qu'il s'agissoit aussi dans mon défi
de l'expérience de votre quart de Cercle ,
afin de juger ensuite s'il vaut mieux que
mon demi Cercle , par la comparaison de
leurs expériences. Vous êtes encore à tems
de l'accepter et d'y joindre votre autre
quart de Cercle suspendu par une bou-
cle , comme je vous l'ai déjà dit ; que si
vous le refusez , le public ne manquera
pas de dire avec raison que vous cédez en-
tièrement , quelques détours que vous
puissiez chercher , parce que c'est-là le
seul point sur lequel roule toute notre
I. Vol. dispute ;

dispute ; jusqu'icy les détours que vous pourrez prendre , ne pourront être que de la nature de ceux qui ont donné occasion à ma plainte ; de ceux que vous venez de produire et de ceux que vous avez cherchés pour ne pas effectuer la gageure que vous m'aviez fait proposer au sujet de nos deux Mémoires , sur la meilleure manière d'observer la variation de l'Éguille Aimantée sur mer. Le public sera bien aise d'être informé de cette petite histoire , afin de sçavoir à quoi il doit s'en tenir , sur ce que vous avancez.

Au commencement du mois de Juillet dernier , vous me fîtes proposer du Havre , par un de mes amis , une gageure de 50 Louis , au sujet de nos deux Mémoires ; lesquels 50 Louis seroient au profit de celui dont le Mémoire seroit reconnu par Mrs les Commissaires de l'Académie , avoir mieux mérité le prix qui avoit été proposé à ce sujet. J'appris cette nouvelle à Paris , où j'étois pour lors , et où j'en parlai par occasion , à des personnes qui me dirent , qu'avant votre départ de Paris pour le Havre , vous aviez dit chez votre Libraire et ailleurs , en présence de plusieurs personnes , que si je croïois que mon Mémoire eut eu le prix , s'il n'eut pas été publié à la Poste , vous me gageriez les

2000 liv. que vous en aviez reçûes, pour soutenir qu'il vous auroit été attribué également depuis; votre Libraire et d'autres personnes m'ont confirmé la chose. Je vis bien par là combien vous étiez prévenu en faveur de votre Ouvrage, car vous ne connoissiez pas encore le mien dans ce temps-là; enfin je n'ai été informé de votre proposition de gageure à Paris, qu'après que vous m'avez eu fait proposer du Havre celle de 50 Louïs, ainsi je n'avois pas pû y répondre, parce que je n'en avois pas eu connoissance; mais parce que vous aurez pû croire que je le sçavois, et que la crainte m'avoit empêché de l'accepter, vous m'avez fait proposer la seconde, croïant, sans doute, que je ne l'accepterois pas; mais vous en fûtes bien-tôt détrompé, car j'envoïé le lendemain à mon ami la gageure écrite et signée de ma main, priant cet ami de compter la somme, afin que vous n'eussiez qu'à signer la gageure, pour qu'elle commençât d'avoir lieu; mais lorsqu'on vous presenta l'écrit pour le signer, vous vous retranchates d'abord à 50 Pistoles, au lieu de 50 Louïs, et l'orsqu'on voulut compter l'argent pour moi, vous ne jugeâtes pas à propos de fondre la cloche. Il y a apparence qu'après avoir réduit la gageure de

JUIN. 1732. 1073

2000 liv. à 50 Louïs, et de 50 Louïs à 50 Pistoles, vous auriez voulu la réduire à moins de 50 sols, puisqu'à la fin vous l'avez réduite à rien. Je vous avois cependant laissé le maître de choisir vous-même les Juges dans le Corps de l'Académie des Sciences, ou dans celui de la Marine. Je dois cependant vous dire que je l'accepterai encore, que je vous laisserai le même avantage de choisir les Juges, et que si l'Académie refuse son jugement, nous en ferons décider M^{re} les Marins, qui assurément en rendront un jugement équitable, parce que la matiere est de leur competence, qu'elle les interesse même beaucoup, et parce que toute la question ne roule que sur la meilleure maniere d'observer sur Mer la variation de la Boussole; il ne s'agit que de décider, lequel des deux Ouvrages y sera le plus utile.

Les sages restrictions de l'Académie dont vous parlez dans votre Lettre, pag. 705. ne consistent qu'à faire sur Mer l'expérience de mon demi Cercle, pour sçavoir s'il approcheroit d'y donner la hauteur des Astres, comme il l'avoit donnée à terre. On trouve dans le Mémoire que j'ai laissé à la même Académie à ce sujet, cette restriction dans les mêmes

I. Vol. B ij. termes,

1074 MERCURE DE FRANCE
termes ; depuis, l'Académie n'a pas mon-
tré comme vous l'avancez tout de suite,
*qu'elle ne prétendoit point avoir décidé la
question en ma faveur, en proposant le mê-
me sujet pour prix.* Ce qu'elle en a dit dans
son histoire de 1724, page 93. est tres-
clair, puisqu'elle ne parle qu'après les
Observations qu'elle en fit dans un sens,
qui ne demande aucune interprétation ;
ainsi vous auriez dû vous dispenser de
celle que vous y donnez, parce que cette
description n'est pas de la nature de vos
énigmes.

Vous finissez votre Lettre, Monsieur ;
en disant, au sujet des Vaisseaux lorsqu'ils
sont à la Mer, *que le point le plus essen-
tiel et en même temps le plus difficile est de
pénétrer la cause de tous les mouvemens, et
d'être en état d'en prévoir les différens effets :*
vous ajoutez, *qu'on peut s'appliquer à tout
cela avec autant de succès à terre que dans
tout autre endroit.*

On vous prouvera un jour le contraire ;
mais en attendant où trouverez-vous un
Marin qui en convienne, depuis le plus
habile et le plus expert, jusqu'au plus no-
vice dans cette pratique ; l'expérience leur
en a appris la vérité.

Vous dites de suite que personne ne
s'est encore aperçu au Havre que vous

L. Vol.

n. 22

n'avez cultivé l'Hydrographie que dans le Cabinet, je crois qu'on ne vous l'a pas témoigné, mais qu'on ne s'en est pas moins aperçu; car moi qui n'ai fait qu'une Campagne de long cours, je l'ai si-bien reconnu dans tous vos Ouvrages touchant la Marine; que je n'ai pas pu m'empêcher de vous le dire dans ma plainte; quoique 17 jours auparavant vous m'eussiez soutenu verbalement le contraire. Je vous détaillerai à mon loisir les articles où je m'en suis aperçu.

Comme je pars demain pour Toulon, et de-là pour les Echelles du Levant, je serai assez long-temps absent du Royaume sans être informé de ce que vous pourrez écrire contre moi. Vous aurez l'avantage de combattre un homme absent du Royaume, qui ne pouvant avoir aucune connoissance de vos écritures, ne sçauroit vous répondre qu'à son retour, qui ne sera pas si-tôt; vous ne voudrez pas pour lors tirer avantage du retard de sa réplique, comme vous avez voulu le faire du retard de sa Plainte; ces sortes de ressources se réduisent à rien dans les disputes, elles ne vont point au fait, et lorsqu'on est obligé de les employer pour se défendre, on annonce la perte de la cause, parce que ces affaires-là ne prescrivent point.

Je vous propose, Monsieur, de faire ensemble une campagne par Mer, pour y mettre en pratique vos Instrumens et les miens; je ne doute pas que M. le Comte de Maurepas ne nous en accorde la permission, parce que cette campagne seroit utile à la Marine, en ce que nous ne manquions pas l'un et l'autre de bien éprouver nos Instrumens dans tous leurs usages, d'en apprendre, autant que nous le pourrions, la pratique à M^{rs} les Marins, et de leur en faire sentir par-là le bon ou le mauvais; on sçauroit pour lors fort bien à quoi s'en tenir, sur les vôtres et sur les miens; vous m'y trouverez toujours disposé; mais si vous le refusés, le public ne manquera pas de dire, avec raison, que connoissant vous-même la superiorité de mes Ouvrages sur les vôtres, pour l'utilité de la Marine, vous voulez éviter de l'en éclaircir. J'ai l'honneur d'être, malgré tous nos differens, avec beaucoup de considération. Monsieur, votre, &c.

A Versailles, le 12 May 1732.





*A MADAME la Princesse de Conti,
premiere Douairiere.*

O D E

Prophanes Nymphes du Permesse
Je ne veux plus suivre vos pas,
Trop long-temps vos trompeurs app
Ont séduit ma folle jeunesse ;
Plus j'approche du Monument,
Plus je vois sans déguisement ,
Combien vos faveurs sont à craindre ,
Et ma maison est un flambeau ,
Dont l'éclat n'est jamais si beau ,
Que lorsqu'il est prêt de s'éteindre.



Tantôt sur un ton langoureux ;
Vous avez ajusté ma Lyre ,
Dont souvent mon tendre délire ,
A tiré des sons dangereux ,
Tantôt plus charmé pour Athènes ,
Des traits lancez par Démosthènes ,
Qu'intimidé par ses malheurs ,
Je n'ai pas craint sous vos auspices ,
De parcourir des précipices ,
Que vous m'aviez semés de fleurs.

I. Vol.

B i i j

Que

1078 MERCURE DE FRANCE

Que de jours remplis d'amertume,
 M'attira le courroux du Ciel,
 Quand je laissai couler le fiel,
 Où vous aviez trempé ma plume !
 N'aurois-je pas perdu le jour,
 Dans l'horreur d'un affreux séjour (a),
 Voisin de l'Empire des Manes,
 Si mes vœux s'étoient reposés,
 Sus vos Hercules supposez,
 Ou sur vos feintes Arianes ?



J'adressai mes humbles respects,
 Au Dieu qu'adore une Princesse,
 Dont on prise autant la sagesse,
 Qu'on fut charmé de ses attraits ;
 Alors , agréable surprise !
 L'airain de mes Portes se brise,
 Ma fuite devance les vents ;
 Et je vois la plaine liquide ,
 M'ouvrir une route solide ,
 A travers deux remparts mouvans.



Compare , ô Chantre de la Grece ,
 A ces secrets miraculeux ,
 Ceux que ton Héros fabuleux ,
 Reçut d'une fausse Déesse ;
 (a) *Les Isles de sainte Marguerite.*

1. Vol.

Qui.

Quiconque a Dieu pour son appui ,
Et ne met son espoir qu'en lui ,
Brave les fureurs de l'envie ;
Parmi les pièges des méchans ,
Au milieu des glaives tranchans ,
Il ne tremble point pour sa vie.



Armé d'un si puissant secours ,
J'ai rendu ma course celebre ,
Depuis le Pô , le Tage et l'Ebre ,
Jusqu'ou Lamstel finit son cours ,
De l'Apennin aux Pirenées ,
J'ai vû des têtes couronnées ,
Relever mon sort abbatu ;
Souvent les ames généreuses ;
Donnent aux fautes courageuses
Les Eloges de la vertu.



Sorti des Terres étrangères ,
Où j'ai vû dix ans s'écouler ,
Qu'il m'est doux de ne plus fouler
Que l'héritage de mes Peres !
J'évis sous leurs antiques toits ,
Qu'aux superbes Palais des Rois ,
Préfere mon ame charmée ,
Où plus heureux , et plus Chrétien ;

I. Vol.

B. v. Mon

Mon cœur ne se plaint plus de rien
Que d'un peu trop de Renommée.



C'est dans cet azyle assuré ;
Que souvent mes erreurs passées
Se sont en foule retracées ,
A mon esprit plus épuré.
C'est-là que ma Lyre profane ,
D'un Roy (a) que Dieu prit pour organe ,
Préférant les sacrez accords ,
J'ai cru que par de saintes rimes ,
Je devois réparer les crimes ;
De celles qui font mes remords.



Vous que vers lui par tant de graces ,
Le Seigneur s'est plu d'attirer ,
Vous qu'on peut bien plus admirer ,
Qu'on ne peut marcher sur vos traces.
Princesse , versez dans mon cœur ,
Pour en ranimer la vigueur ,
Ce feu divin qui vous éclaire ;
Et favorisez un projet ,
Qui peut-être a trop pour objet ;
Un nouveau désir de vous plaire.



Tandis qu'à l'Enfant de Cypris

(a) *David.*

I. Vol.

Ma

Ma jeunesse a rendu les armes,
 J'ai de vous emprunté les charmes,
 Que j'ai dépeint dans mes Ecrits;
 Aujourd'hui qu'ennemi des Fables,
 C'est aux veritez ineffables,
 Que mon Luth veut se consacrer;
 Je prens sur vos vertus augustes,
 Celles que des rimes plus justes,
 Ont entrepris de célébrer.

M. DE LA GRANGE.

Le 4 Mars 1732.

XXXXXXXXXXXXXX:XXX:XXX

*LETTRE écrite aux Auteurs du Mercure,
 à l'occasion de l'Ecrit sur sainte Cecile,
 imprimé dans le Mercure de Janvier
 dernier.*

IL m'est revenu, Messieurs, qu'une
 personne étoit d'avis que la datte que
 je donne au culte de sainte Cécile par les
 Musiciens, n'est pas assez ancienne, et
 que la preuve s'en tire du Tableau de Ra-
 phaël où cette Sainte est représentée avec
 des Instrumens de Musique. Cette remar-
 que ne m'étonne aucunement; et la ré-
 ponse que j'ai à y faire sera courte. Il n'y
 a qu'à lire ma proposition telle qu'elle

L. Vol.

B vj est

1082 MERCURE DE FRANCE.
est à la page 26. de votre Journal de
Janvier. La voici : *Ce n'est que depuis un
siècle , ou un peu plus , que les Musiciens
se sont réunis à choisir Ste Cecile pour leur
Patrone.* Je ne dis pas que ce n'est que de-
puis un siècle ou un peu plus qu'on a
commencé à voir des vestiges de ce choix
fait par les Musiciens de quelque Eglise
particuliere ou de quelque Province; mais
je dis que c'est seulement depuis un si-
ècle , ou un peu plus , que la réunion s'est
faite généralement sur sainte Cécile. A la
page 28. je laisse entre - voir que mon
sentiment est , que ç'a été d'abord en Ita-
lie qu'on a commencé à regarder sainte
Cécile comme Patrone de la Musique. Je
le dis , à la vérité , sans citer ma preuve ;
mais cette preuve en elle-même , n'a ja-
mais été autre que le Tableau de Ra-
phaël , sur lequel j'ai fondé ma con-
jecture. Tableau qui a deux cens ans d'anti-
quité , comme tout le monde sçait. Je ne
fixe donc point d'époque pour le com-
mencement de ce choix , mais seulement
pour la réunion du Corps des Musiciens ,
répandus dans les Eglises Cathedrales
d'Occident. C'est un choix qui a eu ses
progrès peu à peu , et qui n'a été parfai-
tement consommé que depuis cent ans ou
environ. Au reste , si l'idée de Raphaël

I. Vol.

est

est de lui, il faut avouer qu'il a donné occasion aux Graveurs d'encherir dans ce genre d'imagination.

On commence de nos jours à ne plus voir Ste Cécile simplement ravie en admiration devant le Clavier d'un Jeu d'Orgues; on s'avise de la représenter encore joüant de la Basse de Violon. C'est dans cette attitude que je l'ai vüe dans une Estampe, gravée par Chiquet, qui étoit exposée icy en vente ces jours derniers, à la Boutique de ces Imagers de Basse-Normandie qui parcourent tout le Royaume. Qui doute, après cela, qu'on ne la voye bien-tôt représentée joüant du Basson ou même du Serpent? S'il est vrai qu'en Italie les Religieuses d'un certain Monastere chantent du Contre-point et un Fauxbourdon complet dans leur Chœur; rien n'empêche de croire qu'on y joüe aussi du Serpent; et cela peut servir à rendre probable l'opinion que Ste Cécile en aura joüé de son temps. Mais sans trop m'arrêter aux imaginations des Peintres, à qui tout est permis, et pour vous marquer que je suis de bonne foy, et que je ne demande qu'à être instruit, je vous prie, Messieurs, de vouloir bien vous faire informer si à Albi, dont l'Eglise Cathédrale est du Titre de Ste Cécile, il n'y
L. Fél. auroit

1084 MERCURE DE FRANCE
auroit point de preuves du choix en question qui fussent antérieures au siècle de Raphaël ; auquel cas ce seroit la France qui auroit donné l'origine à cette dévotion , comme à certaines autres.

Quoique les Italiens passent pour aimer passionnement la Musique , il y en a qu'il faut excepter ; témoin ce qu'on lit de Dominique Capranica , qui étoit Cardinal sous Nicolas V. c'est-à-dire, au milieu du quinzième siècle. Les Musiciens d'Italie pouvoient être sujets alors à des imperfections , que n'avoient pas ceux de France. Mais je veux que l'abus ait été général en ce temps-là ; il ne doit pas en résulter qu'il ait dû toujours durer. Ainsi l'on peut trouver du bon dans ce que le Cardinal Capranica désapprouvoit, et dont il fit au Pape une raillerie si piquante. Outre que l'articulation et la prononciation se rendent intelligibles de leur côté, autant qu'il dépend d'eux ; j'ai trouvé plusieurs Musiciens assez sensez et assez traitables , pour tomber d'accord , que le choix de Ste Cécile , en qualité de Patronne de la Musique , n'est pas le plus heureux du monde , et que l'on s'est servi là-dedans comme les Moutons se servent les uns aux autres : *Sicut ovis ovem*. J'en ai

(a) Baluz. Tom. III. Miscellan. pag. 290.
I. Vol.

vû, quelques-uns de la Ville de Tours qui m'ont avoué que leur vûë avoit été sur S. Odon de Cluny ; et cela avant qu'ils eussent lû l'Ecrit que j'ai publié à ce sujet. Je ne me flattois pas de trouver tant de docilité ni de bon goût dans des Musiciens de Province.

La déclaration que j'ai faite de l'attachement que j'ai pour la Musique, à l'exemple du Cardinal Bona , ne préjudicie rien aux intérêts que j'ai de dire la vérité. J'ai laissé à comprendre que la Musique est une science dont on peut abuser ; et on en abuse souvent que trop. Il ne me convient pas de faire icy un Traité sur cette matiere ; on pourra voir quelque jour ce que j'en ai dit dans mon Commentaire sur la Constitution de Jean XXII. *Docta Sanctorum Patrum* , où je me suis fort étendu ; et sans m'expliquer plus au fond sur ce que Dom Mabillon en pense touchant la difference qui est entre les François et les Allemans , en fait de chant ; difference qu'il met en ce que ces derniers font consister la dévotion dans un grand fracas de Musique et d'Instruments ; ce qu'en France on regarde comme un obstacle à la dévotion ; *quæ nos Galli ,* dit-il , *pietatis impedimenta reputamus (a).*

(a) *Mabill. Iter Germanic. pag. 21. et 22.*

L. Vol.

Je

je me contente pour le présent d'un seul exemple : c'est l'application de la Musique à récits et à répétitions sur le Symbole de Nécée. Je connois une Eglise illustre où l'on a réformé très-sagement cet usage , et où l'on a remis la récitation de cette Partie de la Liturgie en pur Plain-chant. On est persuadé dans cette Eglise , sans faire tort à la Musique , qu'elle n'est venue qu'après coup et que , pour ainsi parler , elle n'est que la cadette ; qu'au contraire le Plain-chant est le plus ancien en datte , et qu'il doit jouir du droit d'aînesse.

On l'a donc rétabli dans ses droits sur cet article ; et l'Eglise qui en a agi ainsi , est d'autant plus loüable en cela , que presque toutes les fois que la récitation du Symbole s'y fait , l'usage est de tems immémorial d'y présenter pendant ce tems là le Texte de l'Evangile à baiser à tout le Clergé ; en sorte que les paroles et l'action sont parfaitement d'accord en cette occasion. On y voit , ou plutôt on y entend le Chanoine comme le Semi-prébendé , l'homme simple comme l'homme lettré , le vieillard comme le jeune , le foible comme le fort , le laïque comme l'Ecclésiastique , le peuple aussi-bien que les Musiciens , tous généralement mêler

I. Vol.

leur

leur voix en commun pour l'acquit de la Profession de foy, et l'on ne voit se séparer de ce Concert admirable et digne des premiers temps, que ceux qui gouteroient davantage que cette Profession de foy se fit par commission ou par procuration, ou bien ceux qui ne peuvent pas s'accoutumer à une prononciation distincte de ce qu'ils chantent; et ceux-là sont en très-petit nombre.

Si les Eglises où il y a Musique quotidienne peuvent l'abolir entièrement, comme celle de Sens l'a fait autrefois; soit par le manque de sujets, soit par la difficulté d'en trouver de tels que les Canons les demandent; elles peuvent à plus forte raison la supprimer à l'égard de quelques parties seulement de l'Office où elle convenoit moins, pour la transporter sur d'autre où elle sera mieux placée. Les Musiciens dépouillés de tout préjugé n'ont pû se refuser à l'équité de ce transport, ils sont tombez d'accord que, par exemple, la Musique et le Fauxbourdon conviennent mieux au Cantique *Te Deum*, qu'au *Credo*; et je ne doute pas, Messieurs, que vous qui en connoissez de très-celebres à Paris et ailleurs, ne leur fassiez avoier facilement la même chose. Il semble que les personnes qui sont du

I. Kol.

senti-

1688 MERCURE DE FRANCE
sentiment contraire , peuvent être regar-
dées comme du nombre de celles que
l'Ombre de M. Thiers combat si vive-
ment dans le Mercure de Juin 1731.
second Volume , aux pages 1441. et 1442.
Je vous en fais les Juges , et je suis , &c.

Ce 25. Avril 1732.



LA FUITE DU MONDE.

O D. E.

B Brillante Cour , funeste azile ,
Noir séjour de la trahison ,
Quand on a pris de ton poison ,
Peut-on être jamais tranquille !
Palais aussi beaux-que les Cieux ,
Superbes Parcs , Bains merveilleux ,
Bois enchantez , riantes Plaines ,
Que mon cœur dans ce doux instant ,
Dégouté des grandeurs mondaines ,
Sent de plaisir en vous quittant !



Dans ces esperances trompeuses ,
Vôüet d'une fatale erreur ,
L'homme remplit toujours son cœur ,
De mille chimeres flatueuses ,

I. Vol.

Mais

Mais bien-tôt trompé dans ses vœux ,
Il n'en est que plus malheureux ;
Tout lui présente de faux charmes ;
Ces biens dont l'éclat l'ébloûit ,
Le comblent d'ennuis et d'allarmes ,
Dès le moment qu'il en jouït.



Cependant rempli de l'image ,
D'un bonheur qu'il ne trouve pas ,
Il vole d'Etats en Etats ,
Pour finir son triste esclavage.
Mais ne goûtant nulles douceurs ,
Dans la gloire , dans les honneurs ,
Dans la pompe , dans la molesse ,
Enfin des faux biens dégoûté ,
Il voit que la seule sagesse ,
Procure la félicité.



Mes recherches étoient donc vaines ;
Charmant repos , aimable paix ,
Puisqu'on ne vous trouve jamais ,
Dans les prosperitez mondaines.
Hélas ! je vous connois trop tard ,
Lieux pleins d'artifice et de fard ,
Lieux qu'un trouble éternel agite.
Mes vœux sont pourtant exaucez ;

I. Vol.

Mais

Mais faut-il que je ne vous quitte ,
Que quand mes beaux jours sont pászez-



La Cour a mille précipices ;
Que de pièges y sont tendus !
Les vices y sont des vertus ,
Et les vertus y sont des vices ;
L'injustice , l'ambition ,
L'orgueil et l'adulation ,
Y font éclatter leur puissance ,
Pendant que réduite aux abois ,
Pour éviter leur violence ,
La vertu s'enfuit dans les bois.



Pour la suivre , sortons du monde ,
Où nous nous sommes égarés ;
Dans des lieux charmans retirez ,
Jouissons-d'une paix profonde.
O biens qui nous fûtes si doux ,
Vous n'avez plus d'attraits pour nous ,
N'attaqués plus notre foiblesse :
Sages Maîtres de nos desirs ,
Ce sera la seule sagesse ,
Qui reglera tous nos plaisirs.



Heureux , qui loin du bruit des Villes ,
Méprise les honneurs mondains !

L. Vol.

Exempt

Exempt d'ennuis et de chagrins ,
 Il n'a plus que des jours tranquilles ,
 Le sommeil , qui cherchant les Bois ,
 Fuit les Palais brillans des Rois ,
 N'abandonne jamais sa Hute ,
 Aux tristes caprices du sort ,
 Il ne seroit jamais en butte ,
 Et sans crainte il attend la mort.



En vain les vents et les orages ,
 Unis pour le combler de maux ,
 Sur ses Moissons , sur ses Troupeaux ,
 Exercent mille affreux ravages.
 Ainsi qu'un Rocher sourcilleux ,
 Au milieu des flots écumeux ,
 Subsiste et demeure immobile ,
 Ainsi pressé de tous côtez ,
 Cet homme est d'un esprit tranquile ,
 Dans ces dures calamitez.



Les Riches dans leur opulence ,
 Jouissent-ils d'un sort si doux ?
 Ils n'ont qu'ennuis et que dégoûts ,
 Même au milieu de l'abondance ;
 En vain à la suite des Rois ,
 Ils vont aux habitans des Bois ,
 Livrer une cruelle guerre ,

L. Vol.

L.

Le souci , ce tyran affreux ,
 Plus prompt même que le Tonnerre ,
 Monte en croupe et court avec eux .



Que dis-je ? sur le Trône même ;
 Peut-on se flatter d'être heureux ?
 Est-on au comble de ses vœux ,
 Pour être assis au rang suprême ?
 En vain les plus superbes Rois ,
 Au Monde entier donnent des Loix ;
 Ils sont soumis aux Loix des Parques ;
 Leurs biens sont des biens passagers ,
 Et la mort bravant les Monarques ,
 Les confond avec les Bergers .



*TROISIÈME Lettre d'un Professeur
 de l'Université de Paris , à un Principal
 de Province , sur le Bureau Typogra-
 phique.*

Nous voicy donc enfin arrivez, Mon-
 sieur , au plus bel endroit de la Let-
 tre , qui paroît au Buraliste , bien au-
 dessus des Vers de M. le Beau , et de la
 Prose de M. Gaulllyer , et qui nous pa-
 roît , à nous valoir au moins toutes les
 Lettres écrites par le nouvel Abécédiste ,
I. Vol. pour

pour faire valoir son A B C. Typographique. C'est là qu'il met tout le fort de sa Cause; c'est un sujet de joye et de triomphe pour lui; c'est un Certificat des plus authentiques et un Jugement sans appel; c'est par-là enfin, qu'en idées au moins, il abbat et terrasse tous ses ennemis, sur tout les Régens du College du Plessis.

Voici, Monsieur, (dit-il d'un air victorieux et triomphant) un Certificat qui vous fera voir un Jugement de la Société des Arts, un peu différent de celui des Régens du College du Plessis.

*EXTRAIT du Registre des Délibérations
de la Société des Arts, du Dimanche
17. Décembre 1730.*

Ce jour, Messieurs Medallon, Romieu, De-gua, et Remond, Commissaires nommez par délibération de la Société du 27. Août dernier, pour l'examen d'une nouvelle Machine servant à apprendre aux enfans plus facilement et plus promptement à connoître les lettres, à les assembler, à orthographier, tant en Latin qu'en François, et même les premiers principes de la Langue Latine, présentée à la Société par le sieur Dumas, sous le nom du Bureau Typographique, ont fait leur rapport à la Compagnie, conçu en ces termes :

Nous Commissaires nommez par la Société pour l'examen du Bureau Typographique, inventé par le sieur Dumas, certifions que cette nouvelle invention nous a paru mériter à plusieurs titres une entière préférence sur toutes les Méthodes employées
I. Vol. jusqu'à

jusqu'à présent pour l'instruction des enfans, en ce qu'il fournit un moyen infailible d'employer utilement les premières années de la plus tendre enfance, en mettant en œuvre la mesure d'intelligence qui accompagne cet âge, en épargnant les préceptes, en ne parlant qu'au sens et à l'imagination, qui sont le seul partage de l'enfance, en profitant même des imperfections de cet âge, pour le progrès des connoissances, puisqu'on n'y emploie que la voye du plaisir, et d'une pratique aisée et mécanique, laquelle est néanmoins fondée sur la théorie la plus exacte et la mieux suivie; enfin en donnant aux enfans une habitude d'ordre et de travail, et ce qui mérite encore plus d'attention, en leur épargnant le dégoût qui les éloignant de l'étude, décide souvent de leur sort pour le reste de leur vie. Nous croyons que tous ceux qui sentent l'importance de l'emploi des premières années de l'enfance, regarderont avec estime une invention dont l'utilité s'étend sur tous les âges, et que l'Auteur recueillira par le succès et l'Approbation générale du Public, la seule récompense qu'il ait attendue de son travail.

Je soussigné Secrétaire de la Société des Arts, certifie que l'Extrait cy-dessus a été tiré du Registre des Délibérations de la Société, et qu'il est en tout conforme à son original. Donné à Paris ce 14. Septembre 1731. HYNault.

Que ferai-je présentement ? de quel côté me tournerai-je ? à qui aurai-je recours ? à l'Académie Française ? elle ne voudra pas porter son jugement après la Société des Arts ; et comme il s'agit de Latin, elle me renverra à l'Université, comme elle y a déjà renvoyé le grand

I. Vol.

Inven-

Inventeur de la Regle monosyllabique
ad., et de la Leçon d'une demie heure.

A l'Académie des Sciences ? mais oseroit-elle juger d'un Système mécanique moins favorablement que ceux qui font, dit-on, des mécaniques, presque toute leur occupation ? M'adresserai-je à l'Université ? il est vrai qu'elle est depuis plusieurs siècles la mere des Arts et des Sciences, qu'elle a le droit de prononcer sur ces matieres, et qu'elle l'a souvent exercé, avec grand contentement, et avec l'applaudissement de la République des Lettres. Ainsi comme elle s'est déjà déclarée plus d'une fois pour l'ancienne Méthode, je n'aurois pas de peine à en obtenir une décision contraire à celle de ces M^{rs} de la Societé des Arts.

Mais de quelle utilité seroit pour moi cette décision ? Le Buraliste n'en appelleroit-il pas, comme étant faite par des Juges suspects de partialité, et n'opposeroit-il pas à toutes les Universitez du Monde, l'autorité de la Societé des Arts, et ne se croiroit-il pas bien à couvert à l'ombre de ce grand nom ? Je n'ai donc, je crois, d'autre parti à prendre que de répondre au Certificat de ces M^{rs}, et d'affoiblir un peu le coup mortel que le Machiniste a prétendu porter par là à tous

A. Vol.

C les

1096 **MER CURE DE FRANCE**
les Régens, et particulièrement à ceux
du Collège du Plessis. C'est à quoi pour-
ront peut-être servir les Réflexions sui-
vantes.

Je remarque donc d'abord que l'humili-
té de l'Auteur du Bureau, qui a bien vou-
lu présenter et soumettre sa nouvelle Ma-
chine à l'examen de la nouvelle Société,
la politesse et l'humanité des Examina-
teurs, l'affection particulière qu'ils ont
pour tout ce qui est mécanique, et pour
tous les nouveaux Machinistes, tout
cela a peut-être contribué à leur faire
porter du Bureau Typographique un Ju-
gement si favorable, autant, et même
plus, que la vûe claire et distincte de la
bonté et de l'utilité de cette Méthode de
bois.

En second lieu ces M^{rs} n'ont point pro-
noncé sur la préférence que la Machine
doit avoir sur toutes les Méthodes em-
ployées jusqu'à présent pour enseigner
aux enfans le Grec, l'Hebreu, l'Arabe,
&c. l'Histoire, la Fable, la Chronolo-
gie, la Géographie, les Généalogies, le
Blason, les Médailles, les Arts et les
Sciences, et par conséquent les Mécani-
ques, qui font leurs occupations particu-
lières, et à quoi le Buraliste prétend que
son Bureau est nécessaire (Lettre 4. page
1. Vol. 62.)

21.) Ils se sont restraints à dire qu'il sert à apprendre à connoître les Lettres, à les assembler, à orthographier, tant en Latin qu'en François, et même les premiers principes de la Langue Latine, ajoutent-ils, ce semble, avec quelque peine et sans aller plus loin.

Troisièmement, l'Eloge que les quatre Examineurs font de la Machine Typographique, et l'entière préférence qu'ils lui donnent sur toutes les Méthodes qui ont existé jusqu'à ce jour, nous paroît convertir bien mieux à l'ingénieuse et à l'admirable invention des Lettres et de leurs combinaisons pour former les syllabes, qui se trouvent dans le moindre petit Alphabet. C'est ce que Lucain et son Traducteur Brebets ont exalté jusqu'au Ciel par ces Vers si beaux et si magnifiques :

*Phantasmis primis, famæ se credidit, auri,
Mansuram rudibus vocem signavit figuris.*

Lucain 22.

C'est de lui que nous vient cet Art ingénieux,
De peindre la parole et de parler aux yeux;
Et par les traits divers de figures tracées,
Donner de la parole et du corps aux pensées.

Ainsi le Buraliste ne doit pas si fort
L. Vol. C. ij. s'en

1098 MERCURE DE FRANCE
s'en orgueillir de ce qu'on a dit en faveur
de son Bureau, puisque les Lettres et les
Syllabes et par conséquent l'Alphabet
qui les contient et qu'il méprise tant,
nous paroît mériter à plusieurs titres,
une entière préférence.

Examinons présentement plus en détail
le Certificat, et pesons, en toutes les pa-
roles. *Nous certifions*, dit-on, *que cette*
nouvelle invention nous a paru mériter à
plusieurs titres une entière préférence sur tou-
tes les Méthodes employées jusqu'à présent,
pour l'instruction des enfans, même pour les
premiers principes de la Langue Latine;
par conséquent sur la Méthode de Quin-
tilien, de Despautere, de Sanctius et de
Vossius, de M. M. de Port Royal, de
M. Rollin et de M. le Fevre, &c. M^{rs} les
Commissaires nommez par délibération
de la Société, du Dimanche 27. Août
1730. ont fait leur rapport aussi le Di-
manche 17. Septembre de la même an-
née. Du premier terme au second, il n'y
a que 112. jours ou 16. Semaines, c'est-
à-dire, pas quatre mois entiers. Qui pour-
ra donc être assez simple pour croire
qu'un espace si court ait suffi pour lire les
anciennes Méthodes, et les comparer avec
la nouvelle, ou que sans les lire, on ait
pû en juger sainement et lui donner rai-

I. Vol.

son-

sonnablement une entière préférence sur elles ?

Un Alphabet ne fournit-il pas aussi aux enfans un moyen infailible d'employer utilement les premières années de la plus tendre enfance , en mettant en œuvre la mesure d'intelligence qui accompagne cet âge ? N'épargne-t-il pas les préceptes en ne parlant qu'aux sens (aux yeux qui sont le sens le plus vif) et à l'imagination , tandis que le Maître parle aux oreilles , qui sont , non le seul , (car il y a la mémoire) mais un des meilleurs partages de l'enfance ? Par le moyen de l'Alphabet ne profite-t-on pas même des imperfections de cet âge pour le progrès des connoissances , puisqu'on n'y emploie que la voye du plaisir , sur tout si l'Alphabet est de bon pain d'épice ou de quelqu'autre pâte sucrée , comme le veut M. de Vallange : et d'une pratique aisée et toute mécanique , c'est-à-dire d'une digestion facile , toute physique et très-utile pour la santé , pourvû qu'on n'en prenne pas avec excès : laquelle est néanmoins fondée sur la théorie la plus exacte et la mieux suivie , sçavoir , sur les combinaisons merveilleuses des Lettres et des Syllabes ; enfin en donnant aux enfans une habitude d'ordre et de travail : d'ordre , tel qu'il est suivi généralement dans tous les Diction-

1100 **MERCURE DE FRANCE**
naires, et qu'il est le plus naturel pour les
enfans; de travail, par rapport à la pro-
nonciation de certaines syllabes rudes et
retives sur laquelle Quintilien veut qu'on
les exerce beaucoup; et, pour me servir
toujours des expressions de M M. Medal-
lon, Degua, Romieu et Remond, *ce qui*
mérite encore plus d'attention, en leur épar-
gnant le dégoût, qui les éloignant de l'étude,
décide souvent de leur sort pour le reste de
leur vie.

Je croi donc que tous ceux qui sentent
l'importance de l'emploi des premières années
de l'enfance, regarderont avec estime une in-
vention dont l'utilité, durant une longue
suite de siècles, depuis Cadmus, premier
Inventeur des Lettres de l'Alphabet, jus-
qu'à nous, s'est étendue, et plus que pro-
bablement depuis nous jusqu'à la fin du
monde, malgré l'invention de la Machi-
ne Typographique, s'étendra sur tous les
hommes, de quelque âge, de quelque sexe,
de quelque qualité et condition qu'ils
soient, et que l'Auteur (c'est Cadmus
et non l'Auteur du Bureau) recueillira,
comme il l'a toujours recueilli, par le
succès et l'approbation générale du Public,
la seule récompense qu'il ait attendu de son
travail.

N'est-il pas clair que le Certificat de
I. Vol. M^{rs}

M^{rs} les quatre Commissaires, ainsi tourné, et expliqué, est bien plus conforme à la vérité et plus honorable pour eux et pour la Societé des Arts, dont ils sont Membres? Mais de quelle utilité peut-il être pour le Buraliste, puis qu'il met l'invention des Lettres et de l'Alphabet qu'il méprise tant, bien au-dessus du Bureau Typographique, qu'il estime seul et qu'il préfère hautement et en toutes occasions aux Méthodes vulgaires reçues jusqu'ici dans toutes les Ecoles d'Europe.

Au reste on ne voit pas trop la raison pourquoi ce Certificat donné le 17. Décembre 1730. n'a été délivré par M. Hy-nault, Secrétaire de la Societé des Arts, que le 19. Septembre 1731. ne seroit-ce pas que l'Auteur du Bureau n'a pas crû en avoir besoin pour se défendre contre ses Adversaires qui ont écrit en Prose contre lui, et qu'au contraire il l'a crû nécessaire pour résister à son nouvel antagoniste, qui par sa petite Comédie de 800. Vers environ, lui a donné un si terrible assaut et livré un si cruel combat, qu'il n'y a pas d'apparence qu'il s'en relève jamais. Revenons presentement au Buraliste, nous n'aurons pas grande peine à l'expédier, présentement que nous nous sommes tirés d'un si mauvais pas.

Les parens, dit-il, curieux en fait d'éducation, qui voudront connoître par eux-mêmes le mérite et l'utilité du Bureau Typographique, pourront prendre la peine d'aller voir les Enfans Typographes, instruits et exercez selon cette nouvelle Méthode.

* Ils verront quelque chose d'infiniment moins curieux que ce qu'on voyoit à la Foire les années précédentes. A la Foire on voyoit une Chienne qui avoit été tellement dressée, et qui étoit dans ses opérations si bien dirigée par son Maître, qu'elle jouïoit aux cartes et gagnoit des parties de triomphe, assembloit des Lettres et composoit des mots bien mieux orthographiez qu'ils ne le sont très-souvent, suivant les principes du Buraliste, faisoit enfin plusieurs autres choses semblables, toutes plus merveilleuses les unes que les autres; et tout cela sans qu'il parût que son Maître l'aîdât en la moindre chose. Les Enfans Typographes, au contraire, qui sont évidemment conduits et dirigez par leurs Precepteurs Typographistes, suivent très-souvent une orthographe qui est très-mauvaise, et écrivent, par exemple, *Filipe*, au lieu de *Philippe*; faute que la Chienne de la Foire n'auroit jamais faite.

On trouvera, continuë le Buraliste, chez
I. Vol:

nn

un Marchand de Soye, au Bras d'or, dans la rue S. Denis, vis-à-vis sainte Catherine, une aimable petite fille au-dessous de trois ans, qui en peu de mois a appris avec le Bureau, ce que bien des enfans ignorent après des années d'Ecoles vulgaires. On trouvera chez M. Procope, vis-à-vis de la Comédie Française, un digne Enfant, dont le seul exemple est capable de fermer la bouche à tous les Critiques. On pourroit indiquer un grand nombre d'autres Enfans Typographes, si on ne craignoit de fatiguer les Parens et les Maîtres.

Tous les Enfans de l'un et l'autre sexe, qui apprennent à lire avec le Bureau, sont tous, au dire du Buraliste, de dignes et d'aimables enfans. Mais sans vouloir rien ici rabattre de leurs esprits et de leur mérite, ne puis-je pas dire des Enfans les plus ordinaires, ce qu'il dit ici de ses Enfans Typographes, qu'on peut, non pas prendre la peine de les aller voir, mais sans aucune peine, les voir soit dans les maisons particulières, soit dans les Ecoles publiques, et remarquer que plusieurs d'entre ceux qui ont des dispositions heureuses, apprennent à l'âge de trois ans en peu de mois, ce que bien d'autres, que la Nature a traités moins favorablement, ignorent après plusieurs années d'étude opiniâtre.

1104 MERCURE DE FRANCE

Cette seule remarque, fondée sur l'expérience de tous les lieux, et de tous les temps, est capable de fermer la bouche à tous les nouveaux Méthodistes, qui tombent très-souvent dans le sophisme, que les Philosophes appellent *non causa*, qui consiste à prendre pour la cause d'un effet, ce qui ne l'est pas véritablement.

Don Ventura de Liria, dit-on, qui a un Bureau au Collège d'Harcourt, a fait en peu de temps l'heureuse expérience de cette Méthode, de même que le petit Remilli, qui ayant aussi un Bureau au Collège du Plessis, a eu un des Prix de mémoire, distribuez le jour de la Tragédie, et qui va en Classe, selon le goût et la volonté de ses Parens.

Don Ventura de Liria, âgé de 7. ans environ, et fils d'un très-illustre et très-aimable Seigneur, que le Collège du Plessis a eu le bonheur de posséder autrefois, et qui n'a pas eu lieu de se repentir d'y avoir été instruit selon la Méthode ordinaire. Je ne sçai pourquoi, pour lui enseigner l'A B C et les premiers principes du Latin, on a suivi une autre route que pour M. son père.

Quant au petit Remilli, il est bien vrai qu'il a eu un Prix de memoire, mais il

I. Vol.

est

est aussi très-vrai que c'est à sa mémoire et à son industrie qu'il doit ce Prix, et non au Bureau, auquel jusqu'à présent le Buraliste même n'avoit pas accordé l'avantage de donner de la mémoire aux enfans. Cet aimable Enfant va en septième depuis plusieurs mois, selon le goût et la volonté de M^{re} ses Père et Mère.

Les personnes bien intentionnées, continuë le Docteur Abécédisre, qui aiment le bien public, sçachant que Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France, apprennent à lire par la Méthode du Bureau Typographique, et que l'Auteur, par commission, en a déjà envoyé dans les Provinces, ces personnes, dis-je, s'embarrasseront peu des Critiques qu'ont produites jusqu'ici, l'ignorance, la prévention et peut-être l'envie ou la mauvaise foi.

Vous voyez, Monsieur, que la source des injures n'est point tarie. Vous sçavez que nous y avons répondu; si cela ne suffit pas, voici une réponse de la façon du Buraliste. Celui qui s'élève contre nous, dit-il dans le Mercure de Mars, page 426. ou 427. devroit avant que d'écrire, apprendre à penser, et s'il croit avoir raison, nous démontrer avec politesse que nous donnons dans l'erreur: tout Ecrivain,

1106 MERCURE DE FRANCE

dont le style est grossier, m'est suspect et je n'en attends aucune instruction.

Tout ceci est bien plus vrai lorsque, comme lui, on attaque seul le genre humain. Quant à l'exemple de Monseigneur le Dauphin et de Mesdames de France, qu'ils nous allegue pour la seconde fois en sa faveur, outre ce que nous y avons déjà répondu, que prouvera-t'il autre chose, sinon, qu'on peut apprendre à lire par cette nouvelle Méthode, puisqu'on l'a bien appris jusqu'à présent par l'ancienne Méthode. Mais s'ensuit-il de là qu'ils pourront apprendre le Latin, le Grec, l'Hebreu, l'Arabe, &c. tous les Arts et toutes les Sciences, comme l'Auteur le prétend (Lettre 4. page 62.) si cela est, qui m'empêchera de dire, avec bien plus de raison, qu'on a appris jusqu'à présent les Arts et les Sciences par le moyen de l'Alphabet, et que c'est l'Alphabet qui a formé les Rois, les Guerriers, les Politiques, les Théologiens, les Jurisconsultes, les Philosophes, les Orateurs, les Historiens, les Poëtes, &c. les plus illustres qui aient paru dans le Monde depuis l'invention des Caracteres qui servent à peindre la parole et à parler aux yeux ?

Si donc, comme je le souhaite de tout

L. Kol.

mon

mon cœur et comme je l'espere, il arrive un jour que Monseigneur le Dauphin et Mesdames de France, surpassent tous les autres, autant par la grandeur de leur esprit et de leur science, que par celle de leur Naissance, le Buraliste en donnera, s'il veut, la gloire à lui et à son Bureau; pour moi j'attriburai plutôt un si heureux succès à leur excellent naturel, et aux sçavantes instructions des personnes estimables et respectables à qui le Roy a confié le soin de leur éducation; et je pense qu'en cela je ne serois pas le seul de mon sentiment.

Ceux, dit enfin le Buraliste, qui souhaiteront avoir quelque une des quatre Classes du Bureau Typographique; en trouveront de toutes garnies dans la maison attenante la porte du College de Lisieux, rue S. Etienne d'Egrès; l'avis, le prix, et l'instruction sur les quatre Classes, se trouveront à la fin de la neuvième Lettre sur la Bibliothèque des Enfans, inserée dans le Mercure du mois de Février dernier, page 209. ou 234. en attendant la suite de la Relation Typographique, j'ay l'honneur d'être, &c. A Paris, le 15. Septembre 1731. RIOMBAL.

Le prix de chacune de ces quatre Classes du Bureau est marqué à la fin de la Lettre, et fixé depuis une pistole jusqu'à
L. Vol. qu'à

qu'à dix. Ainsi, vous voyez, Monsieur, que l'Auteur ne donne pas ses coquilles et qu'on pourroit fort bien dire de lui, avec quelque proportion, ce que Cicéron disoit du Maître de Marc-Antoine : *Invideo Magistro tuo, qui te tantâ mercede nihil sapere docuit*. Vous me demanderez peut-être, comment cela s'accorde avec ce qui est dit dans la Lettre de Mars, qu'il n'agit par aucune vûë d'intérêt et qu'il ne lui revient rien de ses Bureaux, que bien de la peine, et dans celle d'Avril, qu'il a distribué bien des choses gratis, aux riches comme aux pauvres, &c. et que jusques-là il n'a pas touché un sol pour les Bureaux, et qu'au contraire il les a prêtés à ceux qui en ont voulu faire l'expérience ? Je n'en sçai rien, à moins qu'on ne dise que personne ne s'étoit encore présenté pour les acheter ; car je n'oserois vous le faire soupçonner de contradiction et de mensonge. Quoiqu'il en soit, M^r, vous pourrez dorénavant avoir des Bureaux, pour de l'argent, bien entendu. Il se fera aussi un plaisir de vous indiquer des Maîtres Typographiques, à qui vous donnerez une bonne nourriture et des appointemens très-honnêtes. Je suis, Monsieur, &c.

::***:***:***:***:***:***:***:***

IMITATION de la seconde Ode
du Livre des Epodes d'Horace.

Loüanges de la Vie rustique.

H EUREUX celui qui , sans affaires ,
Cultive ses guérets , ainsi qu'au siecle d'or !
Qui par des produits usuraires ,
N'a jamais enflé son trésor !
Il n'est point éveillé par le bruit des Trom-
pettes ,
Il n'entend près de lui que le son des Mus-
tes ;
Il fuit le Dédale des Loix ,
Et ne changeroit pas ses Retraites rustiques ,
Pour les Palais dorez , les superbes Portiques ,
Qui sont habitez par les Rois.

Ennemi d'un repos indigne ,
Al marie aux Ormeaux , les rempans rejettons ;
Que produit sa fertile Vigne ;
Il mene paître ses Moutons

I. Vol.

Sur

III^o MERCURE DE FRANCE

Sur le penchant Herbu , d'une vaste Colline ;
Il laisse errer ses Bœufs dans la plaine voisine.

Quel plaisir en tous lieux le suit ?

Va-t-il dans ses Vergers & sa Serpente y retran-
che ,

De quelque Arbre fruitier l'infructueuse bran-
che ;

Greffée , elle porte du fruit.

Les industrienses Abeilles ,

Ont-elles achevé leurs utiles travaux ?

Il leur enlève ces merveilles ;

Le miel coule dans ses Vaisseaux ;

Au retour du Printems , de leurs Toisons char-
gées ,

Ses fécondes Brebis sont par lui soulagées ,

Qu'un tel sort me paroît heureux !

Quand l'Été disparoît , quand la riante Au-
tomne

Embellit les Jardins , que Vertumne couronne

Il cueille des fruits savoureux.

Quel contentement le possède ,

Lorsqu'il voit de Bâchus les précieux rubis ,

A qui la Pourpre de Tyr cede

Pour le merveilleux Colotis !

F. Vol.

En

En ramassant les fruits qu'il a greffez lui-même,

Il reconnoît, ô Dieux, votre bonté suprême;

Blonde Cérès, et toi Sylvain,

Il vient sur vos Autels en offrir les prémices;

Soyez lui pour toujours des Déesz propices;

Gardez ses Champs et son Jardin.

S'il se couche à l'ombre d'un Chêne;

Ou bien sur le Gazon tendre et rafraîchissant;

D'où l'on ne s'arrête qu'à peine,

Il goute un plaisir innocent.

L'eau des Ruisseaux, voisins d'une Roche élevée,

S'y vient précipiter, et l'obligeant Morphée

Sur lui prodigue ses Pavots;

Tout l'invite au sommeil, le bruit de ses Fontaines,

Qui vont en serpentant, fertiliser les Plainnes,

Et les Airs plaintifs des Oyseaux.

Lorsque l'Hyver par sa froidure,

Tout armé de Glaçons, de Neiges, de Frimats,

Attriste toute la nature,

Lui seul ne s'en afflige pas;

A peine le Soleil dérobe les Etoiles,

L. Vol.

Qu'il

III 2 MERCURE DE FRANCE

Qu'il chasse, ses Limiers font donner dans les
toiles

Quelque Sanglier vigoureux ;
Il s'amuse à dresser des Pièges à la Grive ;
La passagère Gruë est quelquefois captive
Dans ses Lacs artificieux.

Des maux d'une amoureuse flamme ,
Qui peut garder alors le souvenir affreux ?
Il lui faut une chaste femme ;
Il l'a , le voilà donc heureux.
Ainsi qu'une Sabine , elle a soin du ménage ,
Elle enferme les Bœufs , sortans du labourage ,
La Vache est traite par sa main ;
Un repas composé de leurs fruits domestiques ,
S'apprête pour l'Epoux , las des Travaux rus-
tiques ;
Elle lui sert le meilleur vin.

Je prise peu les Gêlinottes ,
Les Huitres de nos Lacs , le Sarget , le Tur-
bot ,
Lorsque le hazard sur nos Côtes ,
En jette par des coups de Flot ;
Ce qui flatte mon goût , c'est l'Ozeille nais-
sante ,
La Mauve si salubre et si rafraichissante ;
Et les Olives de mon plant ,
I. Vol. Qu'on

Qu'on ne me sçave plus que le doux fruit champ-
pêtre ,

Qui naîtra dans un Champ, dont je serai le
maître ,

C'est assez pour être content.

Un Chevreau que je sacrifie ,

Au Dieu Terme , qui veille aux Bornes de mes
Champs ,

La moindre bête au Loup ravie ,

Me font des Festins excellents.

Quel plaisir ai-je à voir mes Brebis bien nour-
ries

Pendant le doux Régai , revenir des Prairies !

Mes Bœufs fatiguez du Labour ,

Trainer d'un pas pesant , la tranchante Char-
ruë ,

Après un long travail , à leur col suspendue ,

Lorsque la nuit est de retour !

Quel Essain d'Esclaves fourmille ,

'Autour de mon Foyer, net et resplendissant !

Dans une opulente famille ,

L'Essain n'est point embarrassant.

L'Usurier Alphius , usera les années ,

Que les Parques encor ont pour lui destinées ;

Aux Champs, dites-vous , dès demain.

Point du tout, il reçût tout son argent aux Ides ;

TYI4 MERCURE DE FRANCE

Il va recommencer ses Usures sordides,

Aux Calendes du mois prochain.

Par M. CHABAUD.



SUITE des Réflexions sur la Bizarerie de quelques usages, &c.

Par M. CAPPÉRON, ancien Doyen
de S. Maxent.

J'Ai dît dans mes premières Réflexions sur la Bizarerie de divers usages, qui ont été insérées dans les Mercurés de France, des mois de Janvier et de Février derniers, que cette Bizarerie tiroit son origine de deux sortes de désirs, naturels à tous les hommes; sçavoir, du désir qu'ils ont de satisfaire leurs sens, et de celui qui les porte à suivre les inclinations secrètes que les passions leur inspirent. J'ai donné dans ces premières Réflexions un échantillon des usages bizarres qui sont sortis de ce désir, qu'ont les hommes de satisfaire leurs sens; et je vais parler icy de ceux que leurs passions différentes ont fait regner dans certains temps.

Comme la plus belle qualité de l'homme, est d'avoir un esprit capable de penser, de connoître et de raisonner; il est

I. Vol.

na-

naturel que , chacun se sentant pourvu d'un don si précieux , on saisisse volontiers tous les moyens propres à faire remarquer aux autres toute la beauté et toute l'excellence qu'il peut avoir. C'est aussi ce qui ne manquera pas d'arriver. Mais ce qu'il y a de singulier , c'est que souvent le désir qu'on a de faire paroître son esprit , monte jusqu'à un tel excès , que cessant alors de penser et de raisonner juste , lorsqu'on croit le faire briller avec éclat , on le fait par des endroits , qui font remarquer tout le contraire ; son peu d'étenduë et de justesse par des bizareries tres-sensibles ; ce que je justifierai aisément par celles que je vais rapporter.

On ne peut pas douter que ce ne soit particulièrement dans les Ecrits et dans les Discours publics , qu'on s'attache le plus à faire briller son esprit. Premièrement , parce qu'on a plus de facilité à le faire , ayant plus de loisir pour choisir ses pensées , pour en voir la justesse , et pour leur donner le tour et l'arrangement qui peuvent les rendre plus frapantes.

D'ailleurs ceux qui composent quelque Ouvrage , qu'ils sçavent devoir être lû ou entendu du public ; sçachant qu'il doit être exposé à la critique , c'est pour eux un éguillon tres-vif , qui les excite

I. Vol.

puis

LE MERCURE DE FRANCE
puissamment à travailler à plaire aux
Lecteurs ou aux Auditeurs.

Cela posé, il est bon que je dise, que voulant parler des usages bizarres qui ont quelquefois paru en fait de productions d'esprit, je ne prétends pas relever toutes les manieres singulieres par lesquelles certaines personnes ont affecté de se distinguer dans les Ouvrages de leur composition; tel qu'est (par exemple) le stile serré, sententieux et trop affecté de Senèque, que Quintilien a justement blâmé; d'autres qui ont crû orner leurs écrits par des jeux de mots; et d'autres enfin, qui ont prétendu se singulariser par un mélange bizarre du Sacré et du Prophane, par des digressions trop fréquentes, des antithèses trop multipliées, par un stile enfin trop éloigné du naturel.

Mais pour m'attacher à quelque chose de plus marqué, n'avouëra-t-on pas que c'étoit un usage tout-à-fait bizarre que celui qui dominoit sous le Règne de Charles IX. et qui consistoit, non seulement à remplir les Livres et les Ecrits, que dis-je, jusqu'aux simples Lettres, d'une infinité de passages? En sorte, dit Varillas, que Montluc, Evêque de Valence, écrivant à ce Prince, pour lui rendre compte d'une Négociation où il étoit employé,

I. Vol.

n'ayant

n'ayant pû faire entrer dans sa première Lettre tous les Passages qu'il avoit préparés, il lui en écrivit une seconde, par le Courrier suivant, pour rapporter huit autres Passages qui lui étoient restez.

Ne peut-on pas mettre dans la même Classe des usages bizarres, en fait d'Ouvrages d'esprit, les Vers burlesques qui ont eu quelque vogue vers le milieu du dernier siècle ? par lesquels on s'attachoit à traduire avec travail et quelque sorte d'esprit, d'excellens Ouvrages, et ces Vers n'étoient ordinairement remplis que de choses triviales, et souvent tres-grossieres.

On doit mettre au même rang, ces titres bizarres qu'on a souvent donné à certains Livres, pour marquer d'une manière mystérieuse, qu'on croyoit alors tres-spirituelle, le sujet qui y étoit traité. Par exemple, celui qui fut composé par un Prêtre de Mante, sur les Antiennes qui se disent quelques jours avant Noël, et qui commencent par O ; qu'il intitula : *La douce moëlle, et la sauce friande des Os sauoureux de l'Avent*. Tel étoit un petit Livre de Controverse, qui avoit pour titre : *Le petit Pistolet de poche, qui tire contre les Hérétiques*. Un autre que j'ai lû sur la pénitence, intitulé : *Le Fusil de la Pénitence*

I. Vol.

nitence

116 MERCURE DE FRANCE
ritence , avec l'Allumette de l'Amour de
Dieu.

Après tout , la bizarerie de ces Titres ,
n'eut aucune suite. Il n'en fut pas de même
du Livre du P. Gille Gabriéli , qu'il inti-
tula *Specimina Moralis Christianæ et Dia-
bolica*. Ce qui l'obligea d'aller à Rome ,
pour se justifier sur la bizarerie de ce ti-
tre , qu'il fallut changer dans une nouvel-
le édition faite en 1680.

Il ne s'est pas moins formé d'usages bi-
zares , par rapport aux discours publics
de Religion , ou aux Sermons ; car quoi-
que la première et la plus ancienne Mé-
thode d'instruire les Peuples fut simple et
familière , dans la vûe de se rendre égale-
ment intelligible au commun des fidel-
les , et aux plus spirituels ; simplicité qui
a duré dans l'Orient , jusqu'au temps de
S. Grégoire de Nazianze ; et dans l'Occi-
dent , jusques vers le temps du Pape saint
Léon. Les Saints Evêques qui fleurirent
alors , crurent que les matières de la Re-
ligion , ne méritoient pas moins d'être
traitées avec toutes les beautés de l'élo-
quence , que les matières prophanes , dans
le dessein aussi , comme ils le disent eux-
mêmes , de donner à leurs discours , par la
délicatesse du stile , et par le brillant des
pensées , le même gout et le même attrait

1. Vol. que

que les miracles donnoient dans les premiers temps aux Discours des Apôtres et de leurs Disciples.

L'usage s'établit donc de prêcher avec art et avec éloquence, ce qui a continué depuis ; mais il faut avouer que, quoique parmi les anciens et les modernes, il se soit trouvé grand nombre d'Orateurs parfaits, qui par leurs Discours méthodiques, et véritablement éloquens, prononcez d'une manière parfaitement convenable à la dignité et à la sainteté des sujets, il n'a pas laissé que de s'introduire de temps en temps quelques usages trop bizarres, pour une fonction aussi sainte et aussi nécessaire au salut des Peuples.

N'étoit-ce pas, en effet, une bizarerie, que l'usage où on étoit il y a peu de siècles, de ne prêcher presque en Latin ? C'étoit encore l'usage dans le commencement du dernier siècle, de remplir les Sermons de Grec et de Latin. Cette méthode étoit-elle fort utile à l'instruction des fidèles ? Devoit-elle faire paroître la justesse de l'esprit du Prédicateur ? L'usage où l'on a été à peu près dans le même temps, d'employer dans ces Discours, les Apophtegmes de Plutarque (a) des Lambeaux

(a) *Conceptions Théologiques au Sermon de Pierre de Besse.*

I. Vol.

D de

1120 MERCURE DE FRANCE
de l'Histoire Prophane, où des faits singuliers, souvent même supposez; cet usage, dis-je, étoit-il un usage bien convenable? Celui encore d'apporter pour preuve de ce qu'on avançoit, les pensées quintessenciées de la Théologie Scholastique, émanées de la Philosophie d'Aristote. Il convenoit, sans doute, beaucoup moins, dans ces Discours instituez pour rendre la Religion respectable, et pour faire observer la sévérité de ses maximes, d'user de pensées ou d'expressions souvent fort triviales, propres à divertir et à faire rire les Auditeurs; en quoi, comme chacun sçait, le fameux Pere André Bolanger, Religieux Augustin-Déchaussé, nommé vulgairement Le petit Pere André, excelloit pardessus tous les autres, vers le milieu du dernier siècle. (b)

Enfin la bizarerie, en fait de Sermons, est allée jusqu'à former un usage, où on croiroit qu'il étoit du devoir du Prédicateur, pour donner plus de grace à son Discours, de tousser régulièrement dans certains endroits de son Discours, qui paroïssoit même alors si nécessaire, qu'on voit encore aujourd'hui des Sermons imprimés de ce temps-là, où on a observé de mettre à la marge, *Hem, Hem*, aux

(a) Mort le 2 Septembre 1657. âgé de 79 ans.

I. Vol.

endroits

endroits où le Prédicateur devoit nécessairement tousser.

N'est-ce pas encore aujourd'hui un usage bien bizarre, que celui de Prêcher comme on fait en Italie, où selon ce qu'en rapportent les Voyageurs, presque tous les Prédicateurs sont de vrais grimaciers, leurs gêtes étant des gesticulations outrées, suivant les variations de la voix, passant plus de vingt fois en un quart d'heure, du fausset à la basse, criant et s'agitant sans cesse, se promenant avec chaleur et avec bruit dans les Chaires, faites la plupart en forme de Balcons ou de Tribunes.

Qu'un tel usage est opposé à celui des premiers siècles de l'Eglise, où nous voyons, qu'une des raisons qu'apportèrent les Peres, assemblez au Concile d'Antioche, tenu vers l'an 270, contre Paul de Samosate, (a) pour faire connoître qu'ils l'avoient justement condamnez; c'étoit, disoient-ils, dans la Lettre synodale qu'ils écrivirent, qu'outre ses erreurs, et sa vie licencieuse; non-content d'avoir fait élever dans son Eglise un Tribunal plus haut que de coûtume, où étoit posé son siège, orné de tapis, il parloit en élevant ses mains excessivement, frappant ses cuisses et remuant violemment les pieds,

(a) *Eusebe, Hist. Eccles. lib. 7.*

1122 MERCURE DE FRANCE
battant le Marche-pied de son Siège, affectant de parler d'une voix sourde, comme si elle fut sortie d'une cave; en un mot, se comportant, non pas comme un modeste Prédicateur, mais comme un Orateur qui harangue au Théâtre.

Si le désir de faire paroître son esprit a produit differens usages assez bizarres, ainsi qu'on vient de le voir, la complaisance qu'on a à se laisser donner des distinctions peu convenables, n'en a pas fourni un moindre nombre. Je n'en toucherai qu'un seul, pour ne pas pousser ces réflexions trop loin, sçavoir l'usage qui s'établit autrefois en Angleterre, lorsque la Religion Catholique y regnoit, de donner aux Religieux et aux Religieuses qui y étoient en grand nombre, les noms de *Domini* et *Domina*, ce qui ne s'étoit pas fait jusqu'alors.

Car suivant ce que S. Benoît avoit ordonné par sa Règle, ch. 63. il n'y avoit précisément que le seul Abbé qu'on devoit nommer *Domnus Abbas*, comme un diminutif du mot *Dominus*, qui signifie Seigneur ou Monsieur, suivant notre manière de parler, pour montrer que son autorité, quoiqu'émanée de Dieu, lui étoit néanmoins très-subordonnée. Selon la même Règle, les anciens devoient nom-

I. Vol.

mer

mer les jeunes Religieux leurs freres , et les jeunes devoient donner aux anciens le nom de *Nonni* , qui équivaloit à celui de *Sancti*. S. Jérôme l'emploie en ce sens dans sa Lettre 48. En effet , rien ne convenoit mieux , pour faire souvenir les Anciens, qu'ils devoient être des modeles de sainteté pour les jeunes Religieux.

Cet usage dura long-temps et s'observoit même parmi les séculiers , ce qui leur donnoit lieu , de ne pas nommer autrement les Religieuses , les appelant des *Nonnes* ; des *Nonnettes* ou des *Nonnains* ; et c'est par rapport à la signification de ce nom de *Nonna*, qui signifie *Saintes*, qu'on les nomme encore aujourd'hui *Sanctæ Moniales* , en Latin. Les choses demeurèrent en cet état , jusqu'à ce que les séculiers commencèrent à y apporter du changement. Dans la vûe de faire honneur aux simples Religieux des Abbayes, ils qualifierent chaque particulier du nom de *Domnus* , quoique ce nom , ne convint proprement qu'au seul Abbé ; à peu près comme aujourd'hui les séculiers , pour faire honneur au moindre Ecclésiastique , lui donnent le nom d'Abbé. Voilà quelle est l'origine du nom de *Dom* , que plusieurs Religieux ont conservé jusqu'à nos jours , pendant que plusieurs autres

7124 MERCURE DE FRANCE
ayant également abandonné les noms de
Nonni, et les Religieuses ceux de *Nonna* ;
ceux-là ont pris les noms de Peres et de
Freres ; et celles-ci , ceux de Meres et de
Sœurs.

Enfin les séculiers toujours attentifs à
donner des marques de leur estime et de
leur respect pour les Religieux et les Re-
ligieuses , crurent qu'il convenoit encore
d'introduire un usage nouveau , par rap-
port à leurs noms , et qu'il étoit de la po-
litesse , de leur donner les noms dont on
usoit dans le monde envers les personnes
qui y avoient quelque distinction ; ce qui
s'établit d'autant plutôt en Angleterre ,
que les Religieux, et les Religieuses com-
mençoient d'y vivre d'une maniere assez
séculiere. Ce fut donc alors , qu'on y
commença à donner dans la Langue du
pays aux Religieux et aux Religieuses, les
noms qui équivaloient à ceux de Mes-
sieurs et de Dames , c'est-à-dire, *Domini* ,
et de *Domina* , en Latin.

Il est vrai que ceux et celles qui étoient
les plus attachez à la perfection de leur
état souffrirent ce changement avec pei-
ne ; les Supérieurs Ecclésiastiques en fu-
rent également choquez ; jusques-là qu'un
Archevêque de Cantorbery , se crut obli-
gé d'en faire publiquement ses plaintes
I. Vol. dans

dans une de ses Lettres Pastorales où en s'adressant aux Religieux et aux Religieuses, il leur disoit, ainsi que le rapporte le P. Thomassin dans sa Discipline Ecclesiastique, part. 4. liv. 1, *Sciatis vos Monachos, vel Moniales esse, non Dominas, sicut nec Monachi possunt sine ridiculo Domini appellari.*

Cette distinction recherchée dans les noms n'a pas été particuliere aux Religieux et aux Religieuses, elle l'a été et l'est encore à beaucoup d'autres; les Romains (a) de distinction se donnoient jusqu'à quatre noms; sçavoir, l'avant nom, le sur-nom, le proche-nom, et le nom; et encore aujourd'hui c'est une distinction qu'on affecte en Italie et en Allemagne, de donner aux personnes du premier rang, sur tout aux Princes et aux Princesses, jusqu'à six ou sept noms de Saints ou de Saintes à leur Batême; ce qu'on imite quelquefois en France et en Espagne.

(a) *Alex. ab Alex. genial. diar. lib. 1. cap. 9.*

A En, le 5 May 1732.





PROSERPINE,

ET LE FLEUVE D'OUBLI.

CANTATE.

LOin des bords de Sicile et de sa tendre Mere ;
 Proserpine entraînée au ténébreux séjour ,
 Dans ces gouffres affreux où le Pere du jour ,
 Ne fit percer jamais sa charmante Lumiere ,
 Près du Fleuve d'Oubli , promenoit sa douleur.
 A Combien de regrets s'abandonne son cœur !
 Cette image opposée à celle des Prairies ,
 Des Jardins enchantés, des Côteaux verdoyans ;
 Où la suivoient jadis ses Compagnes chéries ,
 Arrache à sa douleur ces lugubres accens.

Malheureux sort , cruelle destinée !
 Le même instant me ravit mon honneur ;
 M'ôte le jour , Cerès , et mon bonheur ;
 Forme les nœuds d'un indigne Hymenée.
 Un jeune cœur est fait pour les plaisirs ;
 Le mien , hélas ! se consume en soupirs.
 Dieux tout-puissans , auteurs de mon supplice ;
 Si mes forfaits arment votre courroux ;
 Sans murmurer j'attens votre justice.
 Tonnez , frappez , Mars , changez mon Epoux.

I. Vol.

Sur

Sur les bords du Lethé, les yeux baignez de larmes ,

Proserpine exprimoit son Martyre en ces mots ;

Le Dieu du Fleuve , ébloui de ses charmes ,

Laisse couler plus lentement ses flots ;

Sensible à ses regrets , doucement il l'appelle.

Venez , belle Déesse , approchez de mes Eaux ,

Elles peuvent calmer vos soucis et vos maux ;

Agréez aujourd'hui ce gage de mon zèle ;

Cessez d'accuser les Destins ,

Buvez , oubliez vos chagrins.

Cette Liqueur puissante ,

Dissipe les langueurs ,

Efface des malheurs ,

La mémoire affligeante.

Le Tyran des Enfers ,

Aux Cieux , aux vastes Mers ,

Préfera son empire ,

Dès qu'il en eut goûté.

Elle rend la gayeté ,

A tout cœur qui soupire.

Il dit , et l'Immortelle approchant de ses Bords ,

Boit à longs traits de cette Onde divine ,

Mais , Cieux ! quels changemens ! est-ce ici Proserpine ?

Elle n'abhorre plus la Région des Morts ,

I. Vol.

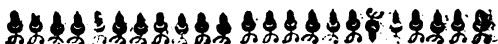
D v

Son

1128 MERCURE DE FRANCE

Son cœur aux plaisirs s'abandonne ;
 Ses noirs soucis font place aux ris , aux jeux ;
 Elle adore l'Epoux que le Destin lui donne ,
 Et répond à ses tendres feux.

Epoux , si vos Belles ,
 Font trop les rebelles ,
 Au Fleuve Lethé ,
 Menez ces cruelles ;
 Malgré sa fierté ,
 L'austere Beauté ,
 Bientôt sympathise ,
 Bientôt s'humanise ,
 Perd sa cruauté.



*EXTRAIT du Memoire de M. de
 Raumur, lu à l'Assemblée publique de
 l'Académie Royale des Sciences, du 23.
 Avril dernier, sur la Teigne des feuilles
 des Arbres.*

Nous avons déjà donné dans d'autres
 Mercurcs, les Extraits des deux Mé-
 moires de M. de Raumur, sur ces In-
 sectes industrieux qui, comme nous,
 naissent nuds, et qui, comme nous, sça-
 vent se faire de veritables habits. Ceux
 I. Vol. dont

dont les procedez y sont décrits , sont les Teignes des Laines et des Pelleteries. M. de Reaumur , après avoir expliqué l'art avec lequel elles travaillent les fourreaux qui les couvrent , a cherché et a trouvé des moyens surs d'arrêter les désordres qu'elles font dans les Etoffes de Laines de toute espece , et dans les Fourrures.

Le troisiéme Memoire et celui dont il s'agit à présent , a pour objet des Teignes qui ne sont pas aussi à craindre que les premieres , mais qui ne sont pas moins admirables par leur industrie. Elles se tiennent sur les arbres ; elles sont ordinairement appliquées contre le dessous de leurs feüilles ; elles sont logées dans des especes d'Etuïs de couleur de feüille seche , ce qui fait qu'on remarque rarement ces Etuits , quoi qu'ils soient assez communs , et longs de sept à huit lignes. Un grand nombre d'especes d'arbres , citez dans le Memoire , nourrissent différentes especes de Teignes. Mais il n'est point d'arbres où elles soient plus communes que sur les Ormes ; les fourreaux de celles-cy sont des plus remarquables pour leur forme ; ils ont quelque ressemblance avec celle de l'exterieur de divers Poissons , tels que les Carpes.

1130 MERCURE DE FRANCE

La partie superieure du fourreau , celle qui est tout du long du dessous du dos de l'Insecte , est ornée de dentellures , faites et posées à peu près comme les ailerons que divers Poissons portent sur leur dos. Le fourreau a une ouverture à chaque bout ; celle par où l'Insecte fait sortir sa tête et ses jambes quand il veut marcher , est circulaire ; là , le fourreau est cylindrique et un peu recourbé vers le ventre , l'autre bout est applati ; il est composé de lames plates , qui par leurs contours imitent les queues de Poisson. Ces lames n'y sont qu'appliquées l'une contre l'autre , elles s'écartent l'une de l'autre , toutes les fois que l'Insecte veut jetter ses excremens ; il avance son derriere entr'elles pour les forcer de s'entr'ouvrir , il se retire lorsqu'il a dardé ses excréments , et aussi-tôt les deux lames se rapprochent par leur ressort.

Par tout où la Teigne va , elle porte son fourreau avec elle ; lors même qu'elle marche , il n'y a que sa tête et ses jambes qui en soient proches , qui sont à découvert. On ne peut voir marcher cet Insecte avec une espece d'habit si singulier par la forme et la matiere dont la qualité ne paroît pas aisée à reconnoître , sans quelque envie de sçavoir comment.

I. Vol.

il

il le fait et de quoi il le fait. M. de Reaumur ayoïe que toutes ses conjectures ne lui ont pû faire deviner en quoi consistent les procedez de cet Insecte, que ce n'est qu'après l'avoir dépouillé en certaines circonstances favorables et après l'avoir mis dans la nécessité de se vêtir, qu'il a reconnu l'art avec lequel il prépare l'étoffe convenable et avec lequel il la met en œuvre ; mais pour pouvoir faire entendre comment il s'habille, il faut avoir expliqué comment il se nourrit.

La Teigne vit de feüilles, mais elle ne les ronge pas de part en part, comme font tant d'autres Insectes; elle laisse même leur forme à celles dont elle tire son aliment. Une feüille d'Orme, par exemple, quoique mince, est composée de deux membranes, entre lesquelles est renfermée une substance charnuë; la Teigne ne se nourrit que de cette substance charnuë. Quand elle veut manger, elle fait sortir sa tête de son fourreau, et avec deux crochets dont elle est armée, elle perce la membrane du dessous de la feüille; elle détache toute la substance charnuë qui est vis-à-vis le trou circulaire qu'elle a commencé; elle la mange à mesure qu'elle la détache; mais elle ne creuse ce trou que jusqu'à la membrane superieure,

1132 MERCURE DE FRANCE
re ; elle laisse celle-cy saine et entiere. Quand elle a avancé jusques-là sa tête, elle la recourbe et commence à miner entre les deux membranes ; elle détache la substance charnuë qui est entre celles du côté où la tête s'est dirigée, et en même temps elle écarte les deux membranes l'une de l'autre beaucoup plus qu'elles ne le sont naturellement ; par là elle s'y fait une place où la tête puisse être contenüe, et être en état d'aller miner plus loin. Ainsi successivement elle mine dans tout le contour du trou, et toujours de plus loin en plus loin ; à mesure qu'elle avance plus loin dans la feuille, une plus grande partie du corps est hors du fourreau, et se trouve entre deux membranes.

Pendant que diverses Teignes étoient ainsi occupées à manger, et cramponnées entre les deux membranes de la feuille, M. de Reaumur a retiré promptement leurs fourreaux ; ainsi surprises, elles se sont trouvées hors d'état d'y rentrer, elles ont donc été dépouillées sans qu'on leur ait fait aucun autre mal et mises dans la nécessité de se vêtir.

Une Teigne ainsi nuë, tête à droit et à gauche tout autour du trou, pour chercher son habit ; après avoir tâté in-

L. Vol.

utilement

utilement , elle prend le parti de continuer de miner entre les deux membranes , afin d'y faire une place où elle puisse être contenuë toute entiere. A force de miner , de manger et d'écarter les deux membranes , elle se trouve dans peu entierement logée entr'elles. La voilà déjà à couvert ; et ayant des alimens tout autour de soi , bien-tôt elle recommence à miner , et cela parce qu'en minant elle prépare l'étoffe nécessaire pour se faire un habit. Les portions de membranes d'où toute la substance charnue a été détachée , sont cette étoffe ; il n'en faut pas de grandes pieces pour couvrir une Teigne , il en faut pourtant plus que l'état actuel de son corps ne semble le demander , pour n'avoir pas à recommencer si souvent ; elle fait chaque habit une fois plus grand que le corps qu'il doit couvrir.

Les morceaux de membranes ainsi préparés , dégagés de toute substance charnue , sont pour elle ce qu'est pour un Tailleur une piece de drap , et un Tailleur ne s'y prendroit pas autrement qu'elle va faire. Son habit doit être composé de deux pieces égales et semblables , les pieces employées à faire le devant ou le derriere de nos juste-au-corps n'ont pas des figures plus contournées , et contournées.

1134 MERCURE DE FRANCE
nées plus bizarrement, que chacune de
celles de l'habit de la Teigne. Elle les
coupe pourtant l'une et l'autre aussi ré-
gulièrement que si elle étoit conduite par
un patron, elle semble nous vouloir prou-
ver qu'elle a l'idée de leur figure; c'est
avec les deux Serres qu'elle a au-dessous
de la tête qu'elle les coupe.

Après que les deux pieces ont été cou-
pées, elles restent encore dans la feuille,
elles y tiennent par de petits engraine-
mens; il ne s'agit plus que de les assem-
bler et elles sont en place pour cela,
étant l'une vis-à-vis l'autre. L'art de cou-
dre n'est pas connu des Teignes, mais
elles savent filer. Les fils nouvellement
sortis de la filiore, sont gluants, ils se
collent aisément aux corps contre lesquels
ils sont appliquez. C'est avec ces fils
gluants qu'elle réunit les bords d'une des
pieces avec ceux de l'autre, par tout où
ils doivent être assemblez; ces endroits
se trouvent par la suite au dessus du dos
et au dessous du ventre; la réunion en
est si bien faite, que quoi qu'on sçache
les endroits où elle a été faite, on ne peut
les reconnoître même avec la loupe.

Enfin, quand les deux pieces de l'habit
sont assemblées, la Teigne frotte leurs
surfaces interieures avec sa tête pour les
unir,

unir , pour les lisser ; ensuite elle les fortifie par une doublure de Soye. Alors l'habit est fini , elle les desengraine de l'espece d'établis où il est resté. Jusquelà elle se met à marcher et l'emporte avec soi sur une autre feuille où elle va prendre de la nourriture. Il faudroit rapporter le Memoire de M. de Reaumur , tout au long pour faire entendre les différentes manieres dont les Teignes s'y prennent pour faire leurs habits en différentes circonstances , lorsqu'elles se les font de bon gré , ou lorsqu'elles se les font après y avoir été forcées ; pour expliquer en quel cas elles se font des habits neufs , et combien de fois en leur vie ; comment elles réparent quelquefois les déchirures ou les morceaux emportez. En quoi les habits des différentes especes de Teignes different entierement , et pour apprendre le reste de leur Histoire ; c'est dans le Memoire même , lorsqu'il sera imprimé , qu'on lira tous ces faits , qui sont des plus singuliers que fournisse l'Histoire naturelle des Insectes , quelque féconde qu'elle soit en merveilles.



P A R A P H R A S E

Sur le 1^r Chapitre des Lamentations de
Jeremie. *Quomodo sedet sola civitas, &c.*

Quel changement affreux à mes yeux se présente !

Où suis-je ? hélas ! je vois une Ville puissante ,
Que redoutoient les Rois , qu'admiroit l'Univers ,
Triste , déserte , esclave et sous le poids des fers ,

Telle que nous voyons une veuve éplorée ,
Regretter d'un époux la mort prématurée.

En vain sur son visage on voit couler des pleurs ;
Trop fideles témoins de ses vives douleurs ;

En elle ses amis ne trouvant plus de charmes ,
Loin de la consoler , ont méprisé ses larmes ,

Et suivant sans frémir leurs transports inhumains ,

Ont trempé dans son sang leurs criminelles
mains.

La Judée au vainqueur en esclavage asservie ,
Endure les tourmens dûs à sa perfidie ,

Et n'a point d'autre espoir pour soulager ses
maux ,

Que celui de chercher vainement le repos.

Sion livrée en proie au sort le plus funeste ,

De son premier éclat ne conserve aucun reste ,

L. Kol

Jusqu'à

Jusqu'à l'herbe qui croît aux chemins désertez ,
 Tout présage la fin de ses solemnitez.
 Les orgueilleuses Tours , et les murs de la Ville ;
 Contre ses ennemis ne sont plus un azile ;
 Et ses Prêtres honteux de la voir déchirer ,
 S'occupent seulement du soin de la pleurer.
 Ses Vierges ont perdu dans le printemps de l'âge
 Tous les charmans attraits qu'étoit leur visage ;
 Le desespoir enfin s'emparant de son cœur ,
 Semble à chaque moment augmenter sa douleur.
 Déjà dans son courroux la justice éternelle ,
 Lance tous ses carreaux sur ce peuple rebelle ;
 Le Soldat dépouillé de sentimens humains ,
 Vient ravir ses enfans de ses tremblantes mains ;
 Et l'on voit le vainqueur n'éterniser sa gloire ,
 Que par des cruautés qu'on aura peine à croire ;
 Presque tous , ne suivant qu'un indigne trans-
 port ,
 Répandent en tous lieux les horreurs de la mort :
 Ville ingrate , il est temps de rentrer en toi-
 même ,
 Et d'implorer de Dieu la clémence suprême ;
 Heureux si tu peux par un prompt repentir ,
 Détourner loin de toi les traits prêts à partir.

*Par le sieur Blanc, Prêtre de la Cathé-
drale de Nîmes.*



F A B L E

*Tirée des Oeuvres Angloises du Chevalier
L'Ertrange, & rapportée dans le premier
Tome du Spectateur. N^o 23^o*

UN bande de pólissons , au bord d'un Etang ;
quêtoient des grenouilles , & à mesure que
quelqu'unes d'entr'elles montroient la tête, aussitôt à grands coups de pierre ils luy faisoient faire le plongeon : une de ces grenouilles dit :
Enfans , vous ne songez point que cecy , quoiqu'un jeu pour vous , est une mort pour nous.

I M I T A T I O N

DE LA MESME FABLE.

E Cole de mauvais plaisants ,
Suppôts du Dieu de la Calotte,
Vous dont la coupable marotte ,
Enfante ces Ecrits sanglants ,
Où la vertu , l'honneur , et l'innocence
D'un public insolent deviennent le jouet ,
De votre cynique licence
Sentez-vous l'énorme forfait ?
Des sottises d'autrui l'on est en droit de rire ;
Me direz-vous : d'accord ; mais riez-en tout
bas ,
I. Vol. Me

Et n'allez point avec fracas
 Dans une infamante Satyre
 Annoncer à tout l'Univers

Des fragiles mortels les plus obscurs travers,
 Travestir en noirceurs de legeres foiblesses,
 Sous de grotesques traits déguiser les vertus,
 Eriger le zele en abus,
 Et les ménagemens en perfides soupleses,
 O vous ! qui vous plaisez à ces jeux inhumains,

Apprenez que souvent votre noire manie
 Surpasse en ses excès des cruels assassins
 L'impitoyable barbarie.

S'ils abregent nos jours, vous ravissez l'honneur ;
 L'honneur, ce bien plus cher que n'est encor la vie ;

Venez dans une simple & juste allegorie
 De vos mordants Ecrits reconnoître l'horreur,

Certains Enfans, troupe volage,
 Troupe fuyant les importuns soucis,

Un jour au bord d'un marécage
 Vinrent égayer leurs esprits,

La malice, qui dès cet âge,
 Est des humains l'ordinaire appanage,
 D'un plaisir innocent ne connoît point le prix ;
 Se divertir sans nuire est un plaisir trop fade ;
 Ainsi nos jeunes Gars, après mainte gambade,

I. Vol.

Maints

Maints sauts , maints tours , maints
ricochets

Poussez sur la face des ondes ,
Voyant sortir de leurs grottes pro-
fondes

Quelques habitans du Marais ,
Quittent tout pour courir sur ce peuple aqua-
tique ,

Et contre luy lancer mille & mille Cailloux ,
Tant qu'eussiez crû voir un Ost en
courroux

Combattre l'ennemi de la chose publique.
Tel est le jeu qui plaît à nos rustauts ;
Sous leurs coups redoublez mainte grenouille ex-
pire

Et les grimauts à chaque coup de rire ;
L'une d'elles enfin blessée au fond des eaux
Prête à mourir ainsi s'exprime.

*Enfans , qui n'écoutez qu'un folâtre transport ,
Songez que ces ébats dont je suis la victime ,
S'ils sont un jeu pour vous , pour moy sont une mort.*



LETTRE écrite d'Orleans , au sujet d'une
Inscription , &c.

Cette Inscription , un des plus rares Monumens qui nous restent en son genre , est gravée sur deux Pierres d'inégale grandeur , qui sont restées jusqu'à nos jours au Portail de l'Eglise Cathédrale de cette Ville où elles étoient posées l'une sur l'autre , au jambage droit de l'Arc en entrant. La voici tres-exactement représentée.

EX BENE
FICIO & P
IOBEM EP̄M
& P̄ ALBER
TVM S̄ H
C̄A S̄A TVM
FACT
VS E
LIBER
LETBER
TVS
ESE
HAC
S̄A E
LES.

En 1726 , lorsqu'on abbatit ce Portail et les Tours qui l'accompagnoient , ces deux Pierres furent transportées dans le Chapitre , où elles sont conservées , jusqu'à ce qu'on élève le nouveau Portail et les Tours , dont on a déjà jetté une partie des fondemens et où l'Inscription doit être replacée dans la même position , où elle se trouvoit dans l'ancien ouvrage ; ainsi qu'il a été statué dans l'Acte de démolition.

Cette Inscription que personne , jusques-icy , n'a encore donnée figurée , se doit lire sans abbréviations de la maniere qui suit :

EX. BENEFICIO. SANCTÆ. CRVCIS. PER.
IOHANNEM. EPISCOPVM. ET. PER. ALBERTVM. SANCTÆ. CRVCIS. CASATVM. FACTVS.
EST. LIBER. LETBERTVS. TESTE. HAC. SANCTA. ECLESIA.

Ce qui signifie , qu'en l'honneur de la Croix du Sauveur , un nommé Letbert avoit été affranchi dans l'Eglise qui en porte le nom , par Jean, son Evêque et Albert , Vassal , possédant un Fief de la même Eglise.

Avant que de faire quelques observations, pour l'explication de ce monument, il n'est pas inutile de remarquer , que

I. Vol.

ceux

ceux qui nous l'ont cy-devant donné, ont presque tous fait quelque faute en le rapportant. *Le Maire*, *Antiq. de l'Egl. d'Orl. ch. 12. pag. 41.* aussi-bien que *Cujas*, dans ses Notes, sur les *Institutes*, lisent, *Lembertus*, que *Leon Tripault*, *Sylvula*, *Antiq. Aurel. pag. 16.* *Ducange*, *Gloss. tom. 2. pag. 417.* lisent encore plus mal, *Lambertus*. *Jodocus Sincetus*, *Itin. Gall. pag. 50.* met *Libertus*, et ajoute après le mot, *Liber*, celui d'*ET*, qui seurement n'est pas dans l'original. *La Saussaye*, *Annal. Eccles. Aurel. lib. 9. n. 4.* le troisième *Factum* de *M. de Sully*, contre *M. de Nets*, pag. 43. au lieu d'*EST*, lisent, *IVS*, qui n'a point de sens. Enfin *M. De-Ferriere*, dans les *Institutes du Droit François*, *Tom. 1. pag. 33.* oublie le mot de *PER*. avant celui d'*Albertum*, écrit *Cassatum*, par deux *ss*, et appelle l'*A-franchi*, *Lambertum*. Je ne connois que *Symphorien Guyon*, 2. *Hist. de l'Eglise d'Orl. pag. 184.* et *Hubert*, 2. *Annal. Hist. de l'Egl. de S. Aignan, n. 184.* qui nous aient rapporté l'*Inscription* telle qu'elle est.

PER IOHANNEM. Le nom de cet Evêque nous fait connoître à peu près le temps où cette *Inscription* a été posée, qui est sur la fin du onzième siècle. Puisque *Jean I.* que

1144. **MERCURE DE FRANCE**
la Notice de nos Evêques, imprimée à la
tête des Statuts Synodaux du Diocèse,
fait Frere de Raoul, Archevêque de
Tours, siégeoit en 1091. ainsi qu'on le re-
connoît par un Acte du Trésor de l'E-
glise d'Orléans, cité par la Saussaye, liv. 9.
n. 1. et que ce même Evêque se trouve
encore parmi ceux qui souscrivirent en
1035. au Concile de Clermont, où le Roy
Philippes I. fut excommunié, à cause de
son mariage avec Bertrade de Montfort.

ALBERTVM, c'est avec assez d'apparen-
ce que les Auteurs de l'histoire d'Orléans,
ont avancé que cet Albert est le même
que celui, qui dans un Acte cité par la
Saussaye, liv. 8. n. 42. et dans les *Factums*
de M. le Duc de Sully, se qualifie Vassal,
tenant le Fief de Pithiviers, appartenant à
l'Evêque d'Orléans. *Albertus de Castro*
Pivieris Casatus. Cet Acte dont la date est
tres-mal marquée par la Saussaye, est l'u-
nion d'une Prébende au Doyenné de Ste
Croix, faite à la requête du Chapitre,
par Raynerius, Evêque d'Orléans, en
1072 le 8 des Ides de Juin, Indiction 10,
et la douzième année de Philippes I. si-
gnée de 36. personnes, entre lesquelles
se trouvent trois *Casati*, de la même
Eglise.

CASATVM. Le mot de *Casatus* a eu plu-
sieurs
I. Vol.

sieurs significations. Ce nom a été donné d'abord à des esclaves, attachez à certains heritages, dont ils faisoient partie. Ensuite on a appelé *Casati*, les affranchis qui prenoient des biens à ferme ou qui les faisoient valoir. Enfin dans les derniers on s'est servi de ce terme pour signifier un Vassal, qui possédoit un Fief, lequel dans son origine étoit un de ceux dont la possession étoit à tems, et *Titulo Guardia*. C'est dans ce dernier sens qu'il est icy employé. L'Eglise d'Orleans avoit et a encore plusieurs de ces Vassaux *Casati*, que les Titres de cette Eglise appellent *Casici*, dont les redevances sont différentes, les uns étant tenus à une présentation de cire; c'est ce qu'on appelle à Orleans les Gouttières, de la forme de la Caisse où est renfermée cette Cire, nommée dans les Titres Latins : *Cereus sanctæ Crucis*. Les autres au Port de l'Evêque le jour de son entrée, et enfin quelques-uns à tous les deux.

FACTVS EST LIBER. De toutes les différentes sortes de Manumissions ou affranchissemens, qui étoient en usage chez nos premiers François, celle qui se faisoit dans les Eglises à la face des Autels, étoit la plus considérable et se pratiquoit plus ordinairement à l'endroit des Serfs, appartenant aux mêmes Eglises ou à leurs Vassaux.

Constantin le Grand, avoit introduit cette façon d'affranchir, pour honorer l'Eglise, et la Loy de ce Prince, (L. 7. qui Cod. de his in Ecclesia Manumittuntur,) nous a conservé ce qui s'observoit en cette occasion. Il nous a plû d'ordonner, dit cet Empereur, que dorénavant les Maîtres puissent donner la liberté à leurs Esclaves, dans les Eglises Catholiques, pourvû que cela se fasse à la vûe de tout le peuple, et que les Evêques y assistent, auquel cas un simple exposé, ou autre écriture, vaudra pour un Acte en forme: *Placuit ut in Ecclesia Catholica libertatem Domini famulis suis prestare possint, si sub aspectu Plebis, adistentibus Christianorum Antistibus id faciant. Ut propter facti memoriam vice actorum interponatur, qualiscumque scriptura.*

LETBERTVS. Nous ne connoissons ce Letbert que par l'Inscription qui nous apprend que c'étoit un Serf, ou homme du Corps de l'Eglise de Ste Croix, dependant du Fief de Pithiviers, puisqu'Albert que nous avons dit en être le *Casatus*, affranchit ce Serf, conjointement avec l'Evêque d'Orleans.

Ces Serfs ou hommes de Corps, qui étoit le nom qu'on leur donnoit plus communément, étoient des sujets qui

vivoient , par rapport à leurs Seigneurs , dans une telle dépendance , que leur condition étoit une espece de servitude ; et quoique cette servitude fut bien différente de celle des Romains , elle ne laissoit pas de diminuer beaucoup de leur liberté ; leur état n'étoit pas égal , et les redevances auxquelles ils étoient assujettis , varioient selon les temps et les lieux. Dans differens temps les Seigneurs , par quelques considérations affranchirent ces Serfs qui ont subsisté en France jusqu'à la moitié du troisiéme siècle. Ceux qui appartenoient à l'Eglise d'Orleans furent tous affranchis par le Chapitre , en quelque Province qu'ils se trouvassent demeurans en France , par les Lettres Patentes qu'il en obtint du Roy Philippes Auguste , en date du mois de Septembre 1204. lesquelles Lettres servirent en 1224. pour les Serfs de la Terre de Mesnil-Girault , près Etampes , qui lui avoit été donnée depuis , et furent confirmées par le Roy Louïs VIII. au mois de Février de la même année.

D. P.

A Orleans , ce 3 Février 1732.

I. Vd.

E iij LES



LES CRITIQUES DU MERCURE.

*Par Mlle de Malcras de la Vigne du Croisic,
en Bretagne.*

N On , loin des bords charmans , où la Loire
écumeuse ,

S'enfle , et s'enorgueillit de porter des Vais-
seaux ,

S'élève une Ville fameuse

Par les biens que chez elle ont apporté les eaux.

Là (comme on nous en fait l'histoire)

Chez certain Imprimeur , aux sourcis rechi-
gnés ,

Fier de quelques Ecus , à la hâte gagnez ,

S'assemble un plaisant Consistoire.

Medecins Damoiseaux , Avocats bien peignez ,

Auprès des Ignorans , s'en faisant fort à croire ,

A vingt-cinq ou trente ans , Docteurs interli-
gnez ,

Tiennent dans sa Boutique un nombreux Audi-
toire.

Là , se passent par le Tamis ,

Auteur moderne , Auteur antique ,

Tout à leur sentiment , sans appel est soumis ;

Sur l'Etiquette on juge , on déclare Hérétique ,

Poète , Prosateur ; et leur caprice inique ,

Veut regler à son gré , sans connoître le Marc ,

I. Vol.

La

La Balance de la critique.

Un jour sur le Mercure ils exerçoient leur arc,
Parlez-moi, s'écrioit un Batard d'Hypocrate,
S'adressant au Seigneur Pargen,
Ce Livre, à votre avis, contient-il rien de bon ?
Y trouvez-vous rien qui vous flatte ?
Qui, moi ? Vous vous moquez, lui répond
l'autre : Non.

Mais sur tout ce qui me chagrine,
Me fait monter la bile, en un mot m'assassine ;
C'est que dans l'article des Morts,
On n'y met point la maladie ;
Qui du dernier hoquet, leur causa les efforts.
Si l'Auteur avoit du génie,
Il feroit un détail, dont la douce harmonie
Surpasseroit la mélodie,
D'un Cigne réduit aux abois,
Il nous diroit combien de fois,
Le malade a passé par la Phlébotomie ;
Combien il eut d'accès et de redoublemens,
Combien il prit de Lavemens.
Oh ! le Mercure alors, grace à ses agrémens,
S'assoûndroit, malgré l'en vie.
Pour moi, dit Cujaton, qui se tait au Palais,
Mais grand parleur en compagnie,
Le Mercure, à mon sens, auroit beaucoup d'at-
traits,

1150 MERCURE DE FRANCE

Si dans l'article des Arrêts

On déployoit les Plaidoiries.

Il faudroit commencer, d'abord par les Exploits,

Les petites Ecorcheries,

Sommations viendroient gentiment trois à trois ;

Puis marchant à grands pas, de vieux papiers
chargés ,

Par ordre paroîtroient vastes Productions ,

Incidens supposez , fines inductions.

Ainsi ces pieces arrangées ,

Feroient par tout valoir ce Livre recherché ,

En ces mots nos Messieurs expliquoient leurs
pensées

Quand quelqu'un , dans un coin caché ,

S'en tira tout à coup ; et d'un ton très-fâché ,

Ces paroles par lui leur furent adressées.

Allez vous purger le cerveau ,

Avortons de la Medecine ;

Et vous, Avocats sans doctrine ,

Allez moucher , tousser , et cracher au Bareau.

Terminez des discours qu'à bon droit je com-
pare

A ceux d'une Bigote Ignare ,

Qui se trouve au Sermon du Roy ,

Puis étant de retour chez soi ;

Blâme, approuve, examine et croit en sa cer-
velle ,

I. Vol.

Mêlant

Mêlant et le Dogme , et la Foy ,

Que ce docte Sermon fut fait exprès pour elle



EXTRAIT du Memoire lû à l'Académie Royale des Sciences , par M. Pajot Donsenbray , le 23 Avril 1732.

L'Objet que M. Donsenbray se propose dans ce Mémoire est une Machine propre pour constater la durée des Mesures et des temps des Airs de Musique. Il donne à cette Machine le nom de *Métrometre* , qui signifie Mesure des Mesures.

Il expose d'abord que , quoique les Airs de Musique aient toujours renfermé en soy une certaine quantité de mesures , et que chaque mesure soit divisée en un nombre de temps ou de parties égales , il seroit cependant impossible de déterminer aujourd'hui le goût des anciens sur celui des modernes , faute de pouvoir connoître au juste la quantité du temps qu'ils employoient pour chaque mesure ; et il n'est pas moins certain que chaque compositeur a toujours eu grande attention à faire exécuter sa Musique , plus ou moins vivement , suivant le gout qu'il a eu.

M. Donsenbray a connu que rien ne pouvoit être plus propre pour constater la juste durée des mesures et des temps des Airs, que la propriété admirable de l'égalité des Vibrations du Pendule, trouvée par Galilée.

On s'est servi de cette découverte pour donner toute la justesse qu'on pouvoit désirer aux Horloges et aux Pendules. Il étoit fort naturel de penser qu'on pourroit aussi s'en servir très-utilement, pour constater la durée des mesures des Airs. Des Idées simples ont souvent donné lieu à des découvertes utiles.

M. Donsenbray rend au S^r Loutier, qui étoit de la Musique de M^{lle} de Guise, toute la justice qui lui est dûe, en reconnoissant qu'il est le premier qui ait eu l'idée de se servir des Vibrations du Pendule, pour marquer les Mesures des Airs, et de prendre la durée connue de ces Vibrations, pour constater celle des mêmes mesures; mais on reconnoitra aisément par la lecture du Mémoire de M. Donsenbray, qu'il étoit impossible de se servir des moyens indiqués par le S^r Loutier, et qu'il falloit donner à une Machine ou au Métrometre, toutes les perfectiones nécessaires pour déterminer aisément la durée des Mesures des Airs, sans

qu'on soit obligé d'avoir les yeux attachés sur la Machine, et qu'on puisse dans un moment, sans qu'elle s'arrête augmenter ou diminuer la durée des Vibrations, suivant que les Mesures des Airs sont plus lentes ou plus vives, &c.

M. Donsenbray divise son Mémoire en trois parties.

Dans la première, il donne la description du Métromètre, qu'il a imaginé et de ses usages.

Dans la seconde partie, il donne les Regles pour trouver les justes longueurs qu'il faut donner au Pendule, pour que les battemens ou les vibrations soient de telle durée qu'on voudra. Il y a joint une table fort complète de toutes les longueurs du Pendule, pour les différentes durées des Vibrations de demi-tierces en demi tierces, jusqu'à 180 demi-tierces; cette Table contient aussi le nombre des Vibrations par heure; elle pourroit être utile non-seulement dans l'Orlogerie, mais dans beaucoup d'autres usages.

Enfin dans la troisième partie, M. Donsenbray donne les durées des mesures et même des temps, de quelques Airs de M. de Lully, Campra, Destouches et autres, afin de guider les Compositeurs modernes dans l'usage du Métromètre.

1154 MERCURE DE FRANCE
et en faire sensiblement connoître les
avantages.

Il finit son Mémoire , par dire que ceux
qui ne voudront pas faire la dépense d'une
Machine , pourront se servir de toutes
Pendules à contre-pied , au-dessus des-
quelles il n'y aura qu'à attacher l'Axe qui
porte les deux Bobines , sur lesquelles rés-
tent roulées en sens contraire les deux
Rubans , dont l'un servira avec une Lari-
tille au bout , à la place de la Verge du
Pendule qu'on décrochera , pendant que
le bout de l'autre Ruban où il y aura une
Cheville , sera arrêté à volonté , sur le côté
de la Boîte de la Pendule , dans un des
trous , dont les distances auront été di-
visées par la méthode expliquée dans le
Mémoire.

Enfin il observe encore que rien n'est
plus propre que cette Machine , pour for-
mer l'oreille des jeunes personnes qui ap-
prennent la Musique et à chanter , puis-
qu'elles s'accoutumeront aisément à bat-
tre la mesure avec précision et suivant le
goût du Maître ou du Compositeur.

La Cloche , est le nom de l'Enigme du
mois dernier. Les deux Logogryphes doi-
vent s'expliquer par *Fronde* et *Fève*.

J U I N 1732. 1155



E N I G M E.

JE suis un Instrument utile,
Aux champs moins connu qu'à la Ville;
Si je me repose l'Été,
L'Hiver fait recourir à mon utilité,
Dans les lieux Saints, les jours de Fêtes,
Je fais mouvoir des doigts et tourner quelques
têtes.
Je sers à des gens inhumains,
Qui du sang innocent teignent souvent leurs
mains;
Une profession du repos ennemie,
Sans moi ne peut gagner sa vie,
Ce qu'on me donne je le prens,
Mais tout aussi-tôt je le rends.
Bris dans un autre sens, une main trop hardie,
Par moi fait une injure, et n'est guere impunie;
Et pris encor differemment,
J'entre dans la cérémonie
D'un salutaire Sacrement.



L O G O G R A P H E.

Neuf lettres composent mon nom;
Je suis bon à manger, à boire :

I. Vol.

De³

1156 MERCURE DE FRANCE

Des Peuples étrangers ont seuls toute la gloire
De mon invention.

En Europe déjà je suis fort en usage ;

Mais on m'aime sur tout chez une Nation ,

Dont la fierté fut toujours le Partage.

Ami , Lecteur , veux-tu me deviner ?

Prends de mon nom , un , deux , trois ,
quatre ,

Je brise verre , cruche et je fais frissonner

Mon nombre de Guerriers qui craignent de se
battre ,

Un , trois , quatre , la nuit je trouble ton repos ,

Et quoique très-petit je fais prendre la fuite

Au Roy de tous les animaux.

Un , deux , sept , huit , je suis un hypo-
crite ,

Qui prends plaisir à croquer ces Nigauds

Qui vouloient autrefois attacher des Grelots ,

Un , quatre , cinq et six de mes droles de Frères ,

Pour pouvoir échapper à leurs dents sangui-
naires ,

Un , trois , quatre , cinq ; les dévots

Empruntent mon secours pour dire leur Ro-
saires ;

Je suis un fruit tiré des terres étrangères.

Un , sept , six , cinq , huit , neuf , les Abbez
Provençaux ,

Pour empêcher le froid de leur donner sur crête ,

L. Vol.

Ont

J U I N. 1732.

1157

Ont moins besoin qu'aucun de mon
secours ;

Mais j'ai l'honneur d'être à la tête

D'un nouveau Régiment établi de nos jours.

Un , trois , quatre , deux , neuf , plus vite qu'Ar-
balète ,

Sans jambes et sans pieds je cours ,

Pour servir le public , je brave la tempête.

Neuf , quatre , deux et trois , sans raison je dis-
cours ,

Sans langue je parle et m'explique ,

Je chante tous les Airs , sans sçavoir la Musi-
que.

Par M. de Mondragon.

AUTRE LOGOGYPHE.

SEPT lettres seulement font toute ma structure ;
Quand on se sert de moi , c'est pour dire une
injure

A deux sortes de gens bien différens entr'eux ;
Les premiers méprisez et souvent méprisables ,
Enragent de se voir membres d'un Corps nom-
breux ,

Et les autres haïs , sans être haïssables ,
Avec tout leur crédit , n'en sont pas plus heureux .
Si vous me divisez : ma première partie
Vous offre un Instrument , qui , quoiqu'harmo-
nieux ,

L. Vol.

Est

1158 MERCURE DE FRANCE

Fait trembler dans les Bois mainte Bête tapie,
Leur fait prendre la fuite et les remplit d'effroi.

En cet état, renversez-vous mon ordre ?

Ah ! cher Lecteur, que ferez-vous de moi ?
Avec toutes vos dents vous ne sçauriez me mor-
dre.

Ma seconde partie est le nom d'un parfum,

Dont il nous est parlé dans la sainte Ecriture :

Quatre, deux, six, sept pris, retranchez, cinq ;
trois, un,

Je marque des Pais sujets à la froidure.

Arrangez un, cinq, six ; follement autrefois,

On voulut me bannir du langage françois.

Prenez sept, deux, quatre, un, la gent ergoti-
sante,

Me fait sonner bien haut dans son humeur
bouillante.

Mon anagramme enfin est un nom d'Empereur ;

Mais ç'en est déjà trop pour le subtil Lecteur.

Par M. de S. Nazaire.

NOUVELLES LITTÉRAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

MÉMOIRES pour servir à l'Histoire des
Hommes Illustres dans la République
des Lettres, &c. T. XVI. de 410. pages
I. Vol. sans

J U I N. 1732. 1859

sans les Tables. *A Paris, chez Briasson, rue S. Jacques, à la Science. M. DEC. XXXI.*

Ce seizième Tome des Memoires, recueillis par le R. P. Nicéron, presente d'abord une Table Alphabetique de quarante Sçavans, dont il y est fait mention, et dont voici les noms.

George Abbot. Robert Abbot. Dominique de Angelis. Joachim du Bellay. Flavio Biondo. Etienne du Bois. Jean du Bois. Philippe du Bois. Balthazar Bonifacio. Pierre Brissot. Conrad Celtes Protucius. Pierre Charron. Florent Carton d'Ancourt. Jean Doujat. Nicolas Everard. Thomas Farnabe. Pierre-Sylvestre du Foin. Marie de Jars de Gournay. Nicolas Grudius. Maurice Hofstman. Jean Maurice Hofstman. François Junius. François Junius le fils. Jean Marot. Clement Marot. Michel de Montaigne. Gerard Nood. Jean Owen. Aonius Palearius. Onuphre Panvini. Gui Riedlinus. Jean Rotrou. Henry Savile. Jean Second. Jean-Renaud de Segrain. Thomas Sydenham. Frederic Taubman. Antoine Valisneri. Blaise de Vigenere.

Quoique les Memoires en question ne doivent regarder, selon le veritable objet de l'entreprise de l'Editeur, et selon le titre même de son Recueil, que des *Hommes Illustres dans la République des*
L. Vol. Lettres

Lettres, il s'en faut beaucoup que tous les Ecrivains dont on nous parle ici, aient le même degré d'illustration; quelques-uns même auront de la peine à passer pour sçavans dans l'esprit de tous les Lecteurs. Tel est plus particulièrement Florent Carton d'Ancourt, dont on trouve l'Eloge et les Ouvrages, à la page 287. et 291. de ce volume. Que le sieur d'Ancourt n'ait eu des talens considérables dans sa Profession de Comédien, et en sa qualité d'Auteur de plusieurs Pièces de Théâtre, personne ne sçauroit le nier; mais qu'il doive être placé et considéré parmi les Membres illustres et légitimes de la République Littéraire; c'est ce qu'on ne pourra que très difficilement accorder.

Comme cet Article peut faire cependant une très bonne figure dans l'Histoire du Théâtre François et dans celle des fameux Comédiens où il ne sera point déplacé, il seroit peut-être bon de le retoucher, tant à cause des augmentations qu'on peut y faire, que pour réparer quelques négligences de style, et certains embarras de construction, qui se trouvent quelquefois dans ces Mémoires, plutôt de la part de ceux qui les ont fournis, que de celle de notre Auteur: à propos de quoi nous ajouterons qu'il seroit bon aus-

si de mettre à la fin de chaque volume un bon *Errata*, comme on l'a fait à l'égard des premiers.

Pour donner à nos Lecteurs, selon notre coutume, une idée des Memoires contenus dans ce Volume, nous inserons ici l'article entier de M. de Segrais, homme veritablement illustre dans la belle Litterature, et Sçavant de notre temps.

J E A N *Renaud de Segrais*, naquit à Caën le 22. Août 1624. et y fit ses études dans le College des Jesuites. Après sa Philosophie, il fut quelques années sans se déterminer à aucun état. Pendant ce temps là il s'occupa à la Poësie Française qu'il cultiva jusqu'à la fin de sa vie, et qui ne lui fut pas infructueuse, puisqu'elle lui servit, aussi bien qu'à ses quatre freres et à ses deux sœurs, pour les tirer du mauvais état où la bonté ruinée d'un Pere dissipateur, les avoit laissez.

Une Tragédie sur la mort d'Hippolite, le Roman de Berenice, dont il hazarda seulement les deux premieres parties, et plusieurs petits Ouvrages de Poësie sur divers sujets, furent les prémices de son esprit qui parurent dans sa Province.

Il n'avoit encore que 19. ou 20. ans lorsque le Comte de Fiesque, fils de la Gouvernante de Mademoiselle, fille aînée du Duc d'Orléans Gaston, fut éloigné de la Cour et se retira à Caën; pendant le séjour qu'il y fit, il prit du goût pour lui et l'emmena à la Cour lorsqu'il y fut rappelé. Ce fut là qu'il acheva de se former, et qu'il acquit la politesse et le bon goût, qui ont paru depuis dans ses Ouvrages.

Le Comte de Fiesque le fit entrer en 1648. au service de Mademoiselle, en qualité de Gentilhomme ordinaire, et il y demeura jusques vers l'an 1672. que cette Princesse croyant avoir quelque sujet de se plaindre de sa conduite, le fit rayer de l'Etat de sa Maison. Elle nous apprend elle-même dans ses Mémoires le sujet qui lui attira sa disgrâce. Elle y rapporte que Segrais ne vouloit point qu'elle se mariât avec M. de Lauzun, et qu'il aimoit mieux que ce fût avec M. de Longueville; que quand l'affaire de M. de Lauzun eut été rompuë, il alla avec M. Guilloire, Secrétaire de ses commandemens, voir M. de Chanvalon, Archevêque de Paris, pour lui dire que c'étoit un scandale que Mademoiselle vît toujours M. de Lauzun, et qu'il étoit obligé

L. Vol.

en.

en conscience d'y mettre ordre ; ce que ce Prélat lui ayant dit , elle donna ordre à Segrais de sortir de chez elle.

M. de Segrais ne manqua pas alors de ressources. Madame de la Fayette eut la générosité de lui donner un Appartement chez elle , et il nous apprend lui-même que M. le Duc de Longueville lui envoya aussi-tôt après 200. pistoles , en le chargeant très-expressement de n'en rien dire à personne.

Lassé enfin de vivre dans le grand Monde il se retira à Caën , résolu d'y passer le reste de ses jours. Il y épousa une riche héritière , qui étoit sa parente , et ce mariage le mit en état de vivre à son aise , selon sa qualité , et de faire un établissement considérable. Personne ne remarque l'année où il se maria , mais on peut juger que ce fut en 1679. par ce Passage du *Segraisiana* , p. 75. qui contient une particularité de sa vie , qui doit trouver ici sa place.

» Madame de Maintenon , dit-il en
 » cet endroit , a voulu me mettre auprès
 » de M. le Duc du Maine , en la même
 » qualité que M. de Court , qui fut appelé
 » à mon deffaut. Je venois de me marier ,
 » j'avois par mon mariage honnêtement
 » de quoi vivre dans l'indépendance , et

L. Vol.

» même

» même mon beau-pere et ma belle-mere
 » qui étoient fort âgez, que je consultai
 » là-dessus, me représenterent que j'avois
 » de quoi raisonnablement me contenter,
 » qu'ils étoient d'un âge à croire que Dieu
 » les appelleroit bien-rôt, et qu'alors je
 » pourrois vivre sans avoir rien à souhai-
 » ter; je considerois encore que j'avois en
 » ce temps-là cinquante-cinq ans, et qu'il
 » falloit au moins pour attendre la récom-
 » pense des services que je pouvois ren-
 » dre à M. le Duc du Maine, une dixaine
 » d'années, et je n'avois aucune certitude
 » de vivre si long-temps; de plus, j'a-
 » vois déjà un peu de surdité, et ce fut
 » le prétexte que je pris pour m'excuser.
 » Madame de Fontevrault, sœur de Ma-
 » dame de Montespan, me manda qu'il
 » ne s'agissoit pas d'écouter le Prince, mais
 » de lui parler; je fis réponse que je sça-
 » vois par experience que dans un Pays
 » comme celui-là, il falloit avoir bons
 » yeux et bonnes oreilles. En effet il faut
 » y connoître parfaitement son monde,
 » et parler plus souvent à l'oreille qu'à
 » haute voix. Ainsi je demeurai comme
 » j'étois.

M. de Segrais avoit été reçu à l'Aca-
 démie Françoisè dès l'année 1662. et com-
 me celle de Caën étoit demeurée sans Pro-

J. Vol.

recteur

protecteur depuis la mort de François de Matignon, Lieutenant de Roy en Normandie, arrivée en 1675. il en recueillit les Membres chez lui, où il fit accommoder un Appartement fort propre pour y tenir leurs Assemblées.

Il fut affligé pendant les derniers mois de sa vie d'une langueur causée par une hydropisie, qu'il regarda comme une faveur du Ciel, et dont il sut profiter en Chrétien.

Il mourut le 25. Mars 1701. dans sa 77. année.

Ses talens ne se bornoient pas à bien écrire; il avoit encore beaucoup d'agrémens dans la conversation; il sçavoit mille choses agréables, et il les racontoit d'une manière qui faisoit autant de plaisir que les choses mêmes. Quand il avoit une fois commencé il ne finissoit pas aisément; et M. de Matignon disoit à ce sujet qu'il n'y avoit qu'à *monter Segrais*, et à le laisser aller. Il ne parloit pourtant jamais trop au gré de ceux qui l'écoutoient, et l'extrême surdité où il étoit tombé sur la fin de ses jours, n'empêchoit pas que les personnes les plus distinguées ne l'allassent voir pour le plaisir seul de l'entendre. C'étoit un homme doux, complaisant, aimant à faire plaisir, et ne di-

1166 MERCURE DE FRANCE
sant jamais rien de desobligeant de per-
sonne.

M. de la Monnoye fit à l'occasion de
sa mort cette Epigramme, qu'on attribue
mal-à-propos à l'Abbé Testu, dans un
Recueil d'Epigrammes, publié en 1720.

Quand Segrais affranchi de terrestres liens,
Descendit plein de gloire aux Champs Elisiens,
Virgile en beau François lui fit une Harangue;
Et comme à ce discours Segrais parut surpris,
Si je sçais, lui dit-il, le fin de votre Langue,
C'est vous qui me l'avez appris.

Catalogue de ses Ouvrages.

1. *Athis. Pastorale. Paris, 1653. in 4.*
Cette Piece de Poësie que M. de Segrais
fit en l'honneur de son Pays, a mérité
l'Approbation de M. Huet, qui la
trouvè préférable à ses autres Ouvrages
par la nouveauté de l'invention et par
l'agrément de la fiction, quoique l'obscu-
rité des lieux que Segrais a choisis pour
être le Théâtre des aventures qu'il décrit,
et qui ne sont connus que par ceux qui
les habitent, ayant fait perdre à cet Ou-
vrage une partie des applaudissemens qu'il
méritoit.

2. *Les Nouvelles Françaises, ou les Di-
vertissemens de la Princesse Aurélie. Paris.*
I. Vol.

1657

1657. in 8. 2. vol. Ce sont des Histoires qu'il avoit composées pour amuser Mademoiselle à S. Fargeau, où elle étoit retirée. Comme il n'en avoit fait tirer que peu d'exemplaires, le Livre étoit rare avant la réimpression qu'on en a faite en 1722. Paris, in 12. 2. vol.

3. *Diverses Poësies. Paris, 1658. in 4.*

4. *L'Eneïde de Virgile, traduite en Vers François. Paris, inf 4. 2. vol. Le premier en 1668. et le second en 1681. Idem. 2. Edition. Amsterdam, 1700. in 8. 2. vol. et depuis à Lyon.*

5. *Les Georgiques de Virgile, traduites en Vers François; Ouvrage postume. Paris, 1711. in 8. Ces deux Traductions de Virgile sont estimées des connoisseurs, qui trouvent que Segrais a eu l'art de rendre en notre Langue toutes les beautés, les graces et l'agrément qui se trouvent dans le Poëte Latin, du moins autant que cela est possible.*

6. *Segraisiana, ou Mêleage d'Histoire et de Litterature, recueilli des Entretiens de M. Segrais. Les Eglogues et l'Amour guéri par le Temps, Tragédie-Ballet du même Auteur, non imprimés. Ensemble la Relation de l'Isle imaginaire et l'Histoire de la Princesse de Paphlagonie, imprimées en 1646. par l'ordre de MADEMOISELLE. La Haye, 1. Vol. F. 1722*

1168 MERCURE DE FRANCE

1722. in 8. Cette premiere Edition a été faite à Paris, à été suivie d'une autre faite en 1723. à Amsterdam in 12. qui est beaucoup plus belle.

La Préface qu'on voit à la tête de l'une et de l'autre, est de M. de la Monnoye. On y dit que les particularitez contenues dans le *Segraisiana*, ont été recueillies par les soins d'un illustre Conseiller d'Etat, (c'est-à-dire *M. Foucault*, Intendant de Caën) dont la Maison étoit le rendez-vous de tout ce qu'il y avoit à Caën de personnes de mérite et de qualité. M. de Segrais y étoit reçu avec distinction; lorsque sa santé lui permettoit de s'y trouver, il y avoit pour lui une place de réserve auprès d'une Tapisserie, derriere laquelle un homme de confiance étoit caché, qui écrivoit ce qu'il disoit; et c'est de-là qu'a été tiré le *Segraisiana*, dans lequel il y a plusieurs faits singuliers et curieux, quoiqu'on ne puisse nier qu'il n'y en ait aussi plusieurs qui ne méritoient pas d'être conservez à la posterité, et d'autres même évidemment faux.

Les Eglogues sont au nombre de sept, et on y a joint une Lettre de M. Ogier, sur la premiere, avec la Réponse de M. de Segrais, qui excelloit principalement en ce genre de Poësie. Tout le monde con-

I. Vol.

vient

« vient, dit Baillet, *Jugement des Sçavans*,
 « qu'il a pris le caractere de l'Eglogue,
 « et qu'il a sçû attraper ce point de la
 « simplicité et de la pudeur que les An-
 « ciens avoient sçû exprimer, sans pourtant
 « avoir rien de la bassesse et des manieres
 « naïses où sont tombez plusieurs de nos
 « faiseurs d'Eglogues Françoises, qui ont
 « voulu imiter cette naïveté ancienne,
 « pour ne pas sortir du caractere Bucol-
 « lique. Ses figures sont douces, ses mou-
 « vemens y sont temperez et formez sur
 « les mœurs que doivent avoir les per-
 « sonnages qu'il employe. Les pensées y
 « sont ingénues, la diction y est pure et
 « sans affectation, les Vers y sont coulans.
 « Ce sont des manieres toutes unies, et des
 « discours tout naturels. Enfin on juge qu'il
 « est très-difficile de rien écrire en ce gen-
 « re avec plus de douceur, de tendresse
 « et d'agrément. C'est ce qui a fait dire
 à Despreaux, en invitant les Poètes à ce-
 lebrer la gloire de *Louis le Grand*:

Que Sçrais dans l'Eglogue en charme les Forêts.

Il avoit cette simplicité et cette naï-
 veté de Malherbe, qu'il avoit beaucoup
 étudié, et pour lequel il avoit une estime
 si particuliere, qu'il fit faire en pierre sa
 Statuë plus grande que la nature, la fit

A Vol.

F ij élever

170 MERCURE DE FRANCE
élever dans une niche faite exprès à la
façade de sa Maison de Caën, et fit gra-
ver au-dessous sur un Marbre noir ces
quatre Vers.

Malherbe, de la France éternel ornement,
Pour rendre hommage à ta mémoire,
Segrais, enchanté de ta gloire,
Te consacre ce Monument.

L'Amour guéri par le Temps, n'avoit
pas encore été imprimé. M. de Segrais
avoit composé cette Piece pour être mise
en chant, et l'avoit donnée à M. Lully
pour cela; mais ce Musicien se souvenant
d'un petit chagrin qu'il croyoit avoir au-
trefois reçu de M. Segrais chez Mademoi-
selle, la garda trois mois entiers, après
lesquels il la renvoya comme ne pouvant
y travailler, parce que les Vers, disoit-il,
en étoient durs et rebelles au chant.

7. *La Princesse de Cleves*, Paris, 1678.
in 12. 4. vol. Item. Paris, 1689. et 1700.
in 12. 2. Tom. » Trois beaux esprits, dit
» le P. le Long, dans sa Bibliothèque His-
» torique de la France, ont contribué à la
» composition de ce Roman, qui est bien
» écrit et a eu beaucoup de succès. Fran-
» çois VI. Duc de la Rochefoucault, mort
en 1680, en a fourni les sentimens; les
maximes et les intrigues sont de l'inven-
I. Vol. tion

» tion de Marie-Magdeleine de la Vergne,
 » Comtesse de la Fayette, morte en 1693.
 » et le tout a été mis en œuvre avec au-
 » tant d'esprit que de délicatesse, par Jean
 » Renaud de Ségrais. Il est vrai que M. de
 » Ségrais lui-même paroît dans le *Sagra-*
 » *siana*, p. 9. attribuer entierement cet
 » Ouvrage à Madame de la Fayette, lors-
 » qu'il y dit; la Princesse de Cleves est
 » de Madame de la Fayette, qui a mé-
 » prisé de répondre à la Critique que le
 » P. Bouhours en a faite. Mais il s'expli-
 » que autrement plus bas, p. 73. où il en
 » parle comme d'un Ouvrage qui étoit de
 » lui. » Celui, dit-il, qui a critiqué la
 » Princesse de Cleves, a trouvé mauvais,
 » &c. La raison pourquoi je ne voulus
 » point prendre la peine de lui répondre,
 » c'est qu'il n'avoit aucune connoissance
 » des regles de ces sortes d'Ouvrages, ni
 » de l'usage du monde, et que je ferois
 » beaucoup plus d'état de l'approbation
 » de Madame la Comtesse de la Fayette
 » et de M. de la Rochefoucault, qui
 » avoient ces connoissances en perfection.

8. *Zayde, Histoire Espagnole. Paris,*
in 12. Ce petit Roman qui a été impré-
 mé plusieurs fois avec le Traité de l'O-
 rigine des Romans de M. Huet, porte
 par tout dans le Titre le nom de M. Se-

1172 MERCURE DE FRANCE
 grais. M. Huet veut cependant dans ses
 Origines de Caën , p. 409. qu'il soit de
 la Comtesse de la Fayette. » Je l'ai vû, dit-
 » il , souvent occupée à ce travail , et elle
 » me le communiqua tout entier , piece à
 » piece , avant que de le rendre public. Et
 » comme ce fut pour cet Ouvrage que je
 » je composai le Traité de l'origine des Ro-
 » mans qui fut mis à la tête , elle me disoit
 » souvent que nous avions marié nos enfans
 » ensemble. M. de Segráis ne disconvient
 point de ce fait , mais il nous apprend
 qu'il a contribué en quelque chose à ce
 Livre. » Zayde , dit-il , dans le *Segraisia-*
na , qui a paru sans mon nom , est de
 » Madame de la Fayette. Il est vrai que
 » j'y ai eu quelque part , mais seulement
 » pour la disposition du Roman , où
 » les regles de l'Art sont observées avec
 » exactitude.

Voyez , *Huet* , les *Origines de la Ville de Caën* ; la *Préface du Segraisiana* ; la *Description du Parnasse François* ; *Baillet* , *Jugement des Sçavans* , sur les *Poëtes*.

Le Public nous sçaura , sans doute , quelque gré , si nous ajoûtons ici deux ou trois Epitaphes de M. de Segráis , qui ne sont apparemment pas venues à la connoissance de l'Editeur de ces Memoires.

La premiere est de la composition de
 I. Vol. M.

M. de Segrais même, et ne consiste qu'en ces deux Vers Latins, imitez de Virgile.
Mantua me genuit, &c.

*Me Cadomus genuit : tenet Aula et pulchra Liquoris,
 Fecit blandus amor vatem, mens lata beatum.*

Celle qui suit est de M. du Bourget de Chaulieu, Gentilhomme de Caën. On y fait allusion au temps de sa mort, qui arriva la nuit du Jeudi au Vendredi Saint.

Segrais des beaux Esprits si justement chéri,
 Et qui fut des neuf Sœurs le tendre Favori,
 Achevant de ses jours l'innocente carrière,
 Adressoit à son Dieu cette ardente Prière :
 Seigneur, accordez-moi qu'au tems de mon
 trépas,
 Vers la nuit du Tombeau j'accompagne vos pas.
 Il dit et s'aperçut qu'une même journée,
 A celle du Sauveur, unit sa destinée ;
 Son esprit dégagé par un effort pieux,
 Au gré de ses desirs s'élance vers les Cieux :
 Segrais ne peut survivre à l'Auteur de la vie ;
 Quel sort est plus heureux et plus digne d'envie ?

La dernière a été faite par Madame d'Osseville, aussi de la Ville de Caën.

Ne cherchons plus, hélas ! Segrais dans ces bas
 Lieux,

I. Vol.

F iiiij Mille

Mille Vertus , ses Compagnes fideles ,
 Tour-à-tour ont prêté leurs aîles ,
 Pour élever son ame aux Cieux.
 Ce qui nous reste ici d'un bien si précieux ;
 Sous ce Marbre n'est plus que cendre ,
 Les Sçavans auront soin d'apprendre ,
 Par des traits immortels à la Posterité ,
 Quel fut ce Favori des Filles de Memoire ;
 Mais gravons dans nos cœurs le fond de probité
 Dont il fit son unique gloire.

LA VERITE' FABULISTE, Comédie en
 un Acte , mêlée de Fables , représentée
 sur le Théâtre Italien le 2. Decembre der-
 nier , de la composition de M. de Launai.
 Cette Piece a été reçûë favorablement du
 Public. La D^{lle} Silvia , qui par le naturel
 et la finesse de son jeu , s'attire toujourns
 des nouveaux applaudissemens , et qui
 récite les différentes Fables qui sont liées
 à la Piece , a fait beaucoup de plaisir. On
 trouve à la fin de la Comédie , un Recueil
 de 50. Fables fort ingenieuses , du même
 Auteur. Cet Ouvrage nouvellement im-
 primé , se vend chez Josse , rue S. Jac-
 ques , à la Fleur de Lys d'or , 1732. Voici
 une des Fables de la Piece.

La Corme et la jeune Fille.

Une Corme brillante et fraîche ,
 D'une jeune fillette avoit charmé les yeux ;
 Mais ce fruit qui sembloit un fruit délicieux ,
 Au goût parut dur et revêche.
 Quoi, lui dit la fillette ! un si beau coloris ,
 Cache une amertume effroyable ;
 Et pour te trouver agréable ,
 Il faut que par le temps tes appas soient flétris !
 Que ton injustice est extrême !
 Lui répondit la Corme, eh ! n'es-tu pas de même ,
 Par l'effet seul de ton humeur ?
 Te voila jeune , fraîche , belle ,
 Ton Amant est tendre et fidelle ,
 Et loin d'avoir cette douceur ,
 Qu'annonce de tes traits la grace naturelle ,
 Tu n'as qu'amertume et qu'aigreur :
 Crois moi , n'attend pas que les rides
 Amortissent ton âpreté ,
 Les injures du temps ne sont que trop rapides ,
 C'est un cruel moyen de perdre sa fierté.

Nous donnerons ici trois Fables du
 Recueil , pour mettre le Lecteur en état
 de juger du mérite de cet Ouvrage.

Le Roy de Théâtre et l'Ecolier.

Un Ecolier avoit dans un Spectacle ,
 I. Vol. F v Goûte

1175 MERCURE DE FRANCE.

Goûté pardessus tout un Acteur renommé,
Qui se croyoit lui-même un prodige, un miracle,
S'estimant beaucoup plus qu'il n'étoit estimé.

Notre jeune homme en étoit si charmé,
Qu'il donnoit à l'Acteur le mérite et la gloire,
Des Vers, des sentimens récitez de mémoire,
En un mot, il croyoit l'Histrion un Heros ;

C'étoit assurément bien croire ;

Voilà comme toujours nous donnons dans le
faux.

Notre Ecolier opiniâtre ,

Dans son erreur, dans ses desirs ,
Epargne quelque temps sur ses menus plaisirs,
De quoi traiter un jour l'Acteur qu'il idolâtre ;
Il l'invite à dîner, le Monarque, s'y rend ;

Mais qu'il fut trouvé différent !

Soit qu'il raisonne ou qu'il folâtre ;
Ce Roy n'avoit plus rien ni de fin, ni de grand ;
Il n'étoit plus sur son Théâtre.

L'Ecolier en rougit... Combien est-il d'objets ;

Qu'il ne faut jamais voir de près !

On riroit bien souvent du plus grand Personnage,

S'il découvroit ses propres traits ;

Le Masque heureusement est pris pour le visage.

Le Maître Paulmier et son Eleve.

Un Maître de Paume, en son Art

Instruisoit un jeune Novice,

I. Vol.

Très-

Très-agile à cet exercice,
 Mais trop ardent ; et le Vieillard,
 Lui répétoit toujours : pour devenir habile,
 Possédez-vous , soyez tranquille ;
 Jouer trop vivement , c'est jouer au hazard,
 La balle d'elle-même au Joueur vient se rendre ;
 Pour la juger , il faut l'attendre ;
 Qui veut la prévenir , la perd le plus souvent.
 Conseils que l'Ecolier ne pouvoit pas com-
 prendre ;
 Quand la balle voloît , il couroit au-devant ;
 Aussi manquoit-il de la prendre.

Esprits impatiens , voilà votre portrait,
 Dans un projet , dans une affaire ,
 Hâtez-vous , tout devient contraire ;
 Attendez , tout vient à souhait.

Les Prétendus Connoisseurs.

Certain Curieux de Tableaux ,
 Dans une Galerie en avoit un grand nombre ;
 Là placez dans un jour ni trop clair , ni trop
 sombre ,
 Ils étoient honorez du nom d'Originaux ,
 Car chez les Amateurs c'est chose principale ,
 Sur tout quand il s'y joint un air de vétusté.
 Je respecte l'Antiquité ,
 Je n'aime point qu'on la ravale ;
 1^{er} Vol. Fvj Mais

1178 MERCURE DE FRANCE

Mais est-elle toujours égale ?

Non , sans quelque défaut il n'est point de beauté.

Homere quelquefois sommeille ,

Et ce n'est pas une merveille ,

Que dans un Art en tout pareil ,

Appelles quelquefois s'abandonne au sommeil.

Mais revenons à notre affaire.

Notre homme dans un Inventaire ,

Un jour avoit crû remarquer ,

Un Tableau d'un beau caractere :

Jugez s'il voulut le manquer.

Il faut d'abord vous expliquer ,

Ce que c'étoit que la merveille.

On n'y connoissoit rien , tout étoit si confus ,

Qu'on n'y voyoit que du noir , et rien plus ,

Pas seulement un bout d'oreille ;

Mais du noir , vraiment c'est le beau ;

A quelque prix qu'il soit , il me faut ce Tableau.

Combien vaut-il ? sur son extase ,

Le prix doubla ; sa docte emphase ,

Lui fit acheter cher ce bizarre morceau :

Pour rendre sa gloire complète ,

Il fait chez lui convier ses amis ,

Non pour demander leur avis ,

Mais pour faire applaudir à sa nouvelle emplette.

A l'aspect du Tableau, voilà mes gens ravis ;

Quelle touche , dit l'un ! quelle expression vive !

Quelle imitation ! quelle grace naïve !

L. Vol.

Ah !

Ah ! dit l'autre , quel coloris !

Voyez-vous ce torrent , avec quelle furie ,

Il rompt , il fait rouler ces morceaux de Rocher ;

Ces arbres qu'il vient d'arracher ,

Et qu'il pousse dans la prairie ?

Où donc , dit le premier , où portez-vous les yeux ?

Ce torrent , ce sont les cheveux ,

D'une Danaé qui repose ,

Quand Jupiter... Voici bien autre chose ;

Une Danaé ! quoi cela ?

Vous me la donnez belle !

Oùi , cest Danaé ; je le soutiens , c'est elle ,

Et ces arbres couchez que vous croyez voir là ,

Sont ses jambes , voyez quelle chair naturelle ,

Jamais le Titien n'en fit comme en voila .

Allez , ignorans , dit le Maître ,

Vous ne voyez ici paroître ,

Ni Danaé , ni jambes , ni Torrent ,

C'est d'Ulisse et d'Ajax le fameux différent ;

Voila ce que cela doit être.

Hé bien , on juge tous les jours ,

Avec cette assurance , avec cette justesse ;

Je gémiss souvent des discours ,

Que j'entens faire en toute espee ;

Ignorance et prévention ,

Font en tout la décision.

LES EPIQUES HEROÏQUES D'OVIDE, traduites en Vers François par M^{lle} l'Heritier. *A Paris, Quay de Gesvres, chez Prault, 1732. in 12. de 366. pages, sans l'Épître, l'Avertissement et la Table.*

Nous croyons avec l'Auteur, que les Ouvrages d'Ovide étant aussi aimez qu'ils le sont, le Public verra avec plaisir une nouvelle Traduction en Vers des Epitres de cet excellent Auteur. Il est extrêmement difficile, sans doute, de les rendre en notre Langue avec toutes leurs beautés; et c'est aparemment cette difficulté qui est cause qu'on n'en a point vû en Vers de traduction entiere, depuis plus de 200. ans.

J'ai apporté tant d'application et de soins à bien suivre le sens de mon Auteur, continuë M^{lle} l'Heritier, dans son Avertissement, qu'on me flatte que j'ai réussi; excepté que je l'ai un peu adouci dans les endroits où les bienséances auroient pû être blessées, je l'ai toujours suivi avec une grande exactitude.

Ces Epitres sont traduites en différentes manieres; on en trouvera en Vers suivis, en Quatrains et en Vers de diverses mesures. Il y en a même un nombre en Prose pour rendre la variété plus complete et satisfaire les goûts differens.

I. Vol.

Pour

Pour donner une idée de cet Ouvrage,
nous prendrons sans choix à l'entrée du
Livres, quelques Strophes de la première
Épître de Penelope à Ulysse.

Penelope t'écrit, et dans sa peine extrême ;
T'accuse d'un oubli qu'elle a peu mérité :
Pars au lieu de répondre ; et lui vien par toi-
même ,
Confirmer les sermens de ta fidélité.



Troye autrefois si fiere, elle dont la memoire ;
Donne aux femmes de Grece une si juste horreur,
Cette Troye a peri, mais quelle en est la gloire ?
De dix ans de combats vaut-elle la fureur ?



Plut aux Dieux, qu'au moment que pour ravir
Helene,
Le coupable Paris osoit fendre les eaux ;
Des fougueux Aquilons l'impetueuse haleine,
Eut fait au fond des Mers abimer ses Vaisseaux !



Je n'aurois point passé dans un triste veuvage ;
Cette affreuse longueur de jours dont je me
 plains ;
Et l'assidu travail d'un importun ouvrage,
Ne m'obligeroit point à me lasser les mains.



Combien, le cœur serré, les yeux baignez de larmes,

Ai-j'écraint des périls qui ne t'attendoient pas ?

Le véritable amour est sujet aux alarmes,

Et dans l'inquietude il trouve des appas.



Je croyois toujours voir quelque Troupe ennemie,

S'avancer pour ta perte et n'en vouloir qu'à toi,

Et pleine des dangers qui menaçoient ta vie,

Dès qu'on nommoit Hector, je palissois d'effroi.



Par ce fils de Priam aux Grecs si redoutable,

Antiloque vaincu, me mettoit aux abois.

Ma tendresse pour toi craignoit un sort semblable,

Et mes pleurs dans ce trouble ont coulé mille fois.



Combien m'en a-t'on vu verser pour Téléphème ;

Qui du fier Sarpedon en vain crut fuir le bras :

Sa mort renouvella l'inquietude extrême,

Qui de ce que j'aimois me peignoit le trépas.



Quand Patrocle tomba sous les armes d'Achille ;

Ah ! m'écriai-je alors, nos efforts seront vains !

Ulysse aura peut-être une adresse inutile,

Pour dérober ses jours aux malheurs que je crains !

Enfin, aucun des Grecs ne restoit sur la place,
 En perdant pour jamais la lumiere du jour,
 Que dans l'instant mon sein ne fut plus froid
 que glace,
 Quoiqu'il brulât d'ailleurs des flammes de l'a-
 mour.



Mais un Dieu favorable à cet amour fidelle,
 Dissipant mes frayeurs, m'a mise en sureté,
 Troye en cendre réduite, a fini la querelle,
 Et, quand elle n'est plus, Ulysse m'est resté. &c.

LA BIBLIOTHEQUE DES ENFANS, ou les
*premiers Elemens des Lettres, contenant le
 systeme du Bureau Typographique, à l'u-
 sage de Monseigneur le Dauphin et de Mes-
 seigneurs les Enfans de France. A Paris,
 chez Pierre Simon, rue de la Harpe, et
 chez P. Witte, rue S. Jacques, 1732.*

Il y a deux ans que l'on parle du Bu-
 reau Typographique dans les Mercurés
 de France. On a donné quatorze Lettres
 sur ce sujet, ou sur l'importante matiere
 qui regarde la premiere éducation des
 Enfans. L'abregé de ces Lettres donnera
 le volume qui roule précisément sur le
 sistême du Bureau Typographique; mais
 voici un Livre dont tous les Parens, tous
 les Maîtres et tous les Enfans pourront
 se servir utilement, soit qu'ils ayent des
 I. Vol. Bureaux.

Bureaux , soit qu'ils n'en ayent point. C'est un nouvel *A, B, C*, Latin , par le moyen duquel on apprendra par principes plus facilement et en moins de tems les premiers élemens des Lettres ignorez ordinairement par le plus grand nombre de ceux qui se mêlent de les montrer.

Ce Livre que l'Auteur a eu l'honneur de dédier et de présenter à MONSIEUR LE DAUPHIN, contient en 24. pages , l'Épître-Dédicatoire, un Avertissement Préliminaire sur l'Ortographie passagere d'Enfans et des sons ou de l'oreille, en attendant l'Ortographie permanente d'homme , des yeux ou de l'usage ; la Préface en deux feuilles de gros Romain , l'Extrait du Registre des Délibérations de la Société des Arts , qui a fait examiner le Bureau Typographique ; ce Livre contient encore la Table des Leçons de trois *A, B, C*, Latins , celle des noms de dix-huit sortes de Caracteres employez pour varier utilement l'impression de ce volume , et enfin un Avis aux Parens et aux Maîtres dans lequel l'Auteur dit qu'il donnera de la même maniere *in 4^o. et in 16.* les *A, B, C*, François pour la suite de la *Bibliothèque des Enfans*.

Le premier *A, B, C*, Latin contient en 38. pages 21. Leçons pour le Maître
L. Vol. et

et alternativement autant pour l'Enfant , il ne s'agit dans cet *A, B, C*, que de la seule connoissance et de la seule dénomination des Lettres ou des sons , avec laquelle dénomination l'Enfant lira bientôt des syllabes et des mots , même sans épeler , comme dans les Leçons 12. 13. 14. 15. 16. 17. 18. et 19.

Le second *A, B, C*, Latin contient en 20. pages 15. Leçons pour le Maître , et autant pour l'Enfant ; il s'agit dans cet *A, B, C*, de Lettres du Sillabaire , ou du Recueil des syllabes élémentaires , sur lesquelles il faut tâcher de rendre imperturbable l'Enfant auquel on veut montrer à lire.

Le troisième *A, B, C*, Latin contient en 38. pages , 14. Leçons pour le Maître et autant pour l'Enfant ; il s'agit dans cet *A, B, C*, des Lettres de l'épellation de la syllabe et de la Lettre ordinaire et extraordinaire.

On peut dire que cet Ouvrage est singulier et peut-être unique dans ce goût-là , c'est pourquoi le Lecteur y est prié d'avoir quelque indulgence pour l'Auteur , qui avoue son ignorance ou sa négligence à l'égard de l'expression , de la précision et de la ponctuation. On doit s'attacher aux choses , plutôt qu'aux mots ; heureux

L. Vol.

qui

qui possède également bien l'art de penser et l'art de s'exprimer dans les grandes et dans les petites choses. La matière Abécédique paroît en general si mince et et si méprisée, qu'on trouvera peut-être difficile, obscure ou abstraite, la manière dont l'Auteur a essayé de la traiter. Mais il faut esperer que dans la suite on rendra le sujet plus clair, et qu'enfin on le perfectionnera, sur tout si M M. de l'Académie Françoisé daignent un jour revoir l'Ouvrage en faveur des Enfans de notre Empire et de tous les enfans de l'Europe.

Les Critiques du Bureau Typographique, au reste, en attaquant ce nouvel *A, B, C*, pourront continuer de faire connoître leur goût et leur discernement en fait d'institution morale et litteraire. Le Public continuera aussi d'admirer la prévention et la simplicité des Latinistes scandalisez mal-à-propos de la moindre nouveauté élémentaire et du moindre solecisme; mais peu accoutumés à l'Analyse des pensées, à l'exactitude et à la justesse d'un raisonnement suivi et philosophique; justesse cependant à laquelle devroient tendre nos lectures et nos études, tout autre motif ne paroît tolerable que dans un homme payé pour parler, plutôt que pour penser. M.

M. Restant fait actuellement imprimer une nouvelle Edition des *Principes généraux et raisonnez de la Grammaire Française*, qui sera au moins de moitié plus ample que la première, et à laquelle il a ajouté un *Abregé des regles de la versification Française*. Il donnera en même tems un *Abrégé* séparé des *Principes de la Grammaire Française* à l'usage des enfants.

On apprend de Berlin que la *Methode d'enseigner les Belles Lettres*, composée par M. Rollin, est traduite en Allemand, par M. Mathias Ritter, Recteur à Potsdam. Les objections de M. Gibert, s'y trouvent avec les Réponses de M. Rollin.

On mande de Wolfembutel, que M. Kress, Professeur en Droit à Helms-tadt, a traité dans une Dissertation en Allemand, de la Procédure criminelle à l'égard des personnes nées sourdes et muettes. L'occasion s'est trouvée en 1727. dans le Duché de Magdebourg, où un tel homme avoit assassiné la femme d'un Berger. On examine en cette Brochure assez étendue, ce qui fut alors observé.

On écrit de Dannemarck, qu'on a chargé sur le dernier Vaisseau que la Compagnie

I. Vol. gnie

gnie d'Altena a fait partir pour Tranquebar , une grande quantité de Catéchismes Luthériens et de Bibles pour l'instruction des nouveaux Chrétiens de la Côte Malabar , et on va établir à Copenhague une Imprimerie en caractere de leur Langue.

On apprend d'Allemagne , qu'on a découvert depuis peu auprès du Village appelé Siglar , au Diocèse de Cologne , dans le Duché de Berg , situé sur la petite Riviere de Sig , qui se décharge dans le Rhin , à une lieue au-dessus de Bonne , qu'on a découvert , dis-je , une veine d'un fort beau Marbre noir , jaune , blanc , cendré et rougeatre : on ne dit pas s'il prend un beau poli et si ces couleurs sont agréablement variées et distinctes.

On mande de Rome , que le Cardinal Otthoboni ayant fait creuser à sa Terre de Sirto , Fief dépendant de son Abbaye de S. Paul d'Albano , et située près de Tor de Meza , on y avoit trouvé enterrée une Statuë de Venus , qui surpasse en beauté et en grandeur celle de la fameuse Venus de Medicis , qui est dans le Cabinet du Grand Duc de Toscane ; on prétend que cette Statuë a été faite à Athenes dans le temps le plus florissant des Arts en Grece ,

Il

Il paroît depuis peu quatre belles Estampes d'après les Tableaux originaux de Wateau, du Cabinet de M. de Julienne. Ce sont les quatre Saisons, d'une composition aussi agréable qu'ingenieuse, gravées par les S^{rs} Audran, Larmessin, Moireau et Brillon, de 20. pouces de large sur 17. pouces de haut. Elles se vendent chez Surugue, rue des Noyers, et chez la veuve Chereau, rue S. Jacques.

Il paroît aussi deux nouvelles Estampes du Roman Comique de Scarron, dont les sujets sont, *Bataille arrivée dans le Tripot, qui trouble la Comédie, et Ragotin retiré du coffre où la Servante l'avoit enfermé.* gravées par les S^{rs} Surugue et Jeaurat, d'après les Tableaux du sieur Pater. Elles se vendent chez le même Surugue.

On vient de donner au Public le Portrait du celebre Pierre Puget, de Marseille, d'après un Tableau peint par son Fils; ce Portrait n'avoit jamais été gravé, et il manquoit aux Amateurs de la memoire des grands hommes, qui ont jugé à propos de donner à Puget, le surnom de MICHEL-ANGE DE LA FRANCE. Rien ne convient mieux à cet illustre Statuaire, qui a réuni si excellemment la Peinture, la Sculpture, et l'Architecture.

I. Vol.

Ce

Ce Portrait est gravé par le sieur Jeaurat, et se vend chez lui, rue S. Jacques, au Livre d'or.

On connoît le mérite de Pierre Puget, par les belles figures d'*Andromede* et de *Millon*, qui sont à Versailles, et par le Bas-relief d'*Alexandre visitant Diogenes*, qui est au Louvre.

Les Hôtels de Ville de Marseille et de Toulon, ornez de morceaux de Sculpture, plusieurs Tableaux peints par ce grand homme, dans la Cathedrale de Marseille, et autres, tant à Toulon qu'à Aix et à la Valette, près Toulon, sont encore des monumens de son habileté. L'Eglise de la Charité de la Ville de Marseille, bâtie sur ses Desseins, et plusieurs autres Edifices, montrent qu'il a été aussi bon Architecte que bon Peintre et habile Sculpteur.

On voit encore à Genes, dans l'Eglise de Notre-Dame de Carignan, de belles figures et d'excellens Tableaux de sa main, à l'Albergo, dans la même Ville, une Vierge placée sur le grand Autel et soutenue par des Anges, et à Marseille dans la Sale du Commerce, à l'entrée du Port ou Bureau de la Santé, un Bas-relief représentant S. Charles, implorant le secours du Ciel, à l'occasion de la

I. Vol.

Peste

Peste qui ravageoit la Ville de Milan. Voyez son Eloge plus étendu et le détail de ses Ouvrages dans le Voyage du Levant de M. de Tournefort, dans le Journal des Sçavans, &c.

On ne doit pas oublier deux Tableaux dont l'un représente le *Baptême de Clovis*, et l'autre celui de *Constantin*, tous deux de la main de cet illustre. Ces Tableaux sont placez sur les Fonts Baptismaux de l'Eglise Cathédrale de Marseille. Des Curieux du premier rang ayant offert des sommes considerables, et n'ayant pû les obtenir, essayerent plus d'une fois de les enlever, ce qui a obligé M^{rs} les Chanoines de les mettre à couvert de telles entreprises, au moyen d'une forte grille de fer.

On nous prie d'apprendre au Public que le sieur Toupet, Marchand à Lyon, demeurant au Nom de Jesus, près des Capucins du petit Forêt, fabrique la plus belle Peluche en Poil de Chevre, large de demi aulne, qui ait paru jusques à present, et qui imite fort le Velours; elle est conditionnée de façon que la Teigne ne s'y met point, elle prend parfaitement toutes sortes de couleurs.

Il en vend d'unie et de gaufrée, d'un magnifique dessein, très propre pour Meubles, Chaises, et Berlines, &c. et à juste prix.



LA FILEUSE.

Que mon adorable Bergere,
 Sçait bien faire aller le Fuseau ;
 Elle le tient d'un goût nouveau,
 En filant elle a sçu me plaire :
 Filez , Cloris , filez toujours ,
 Vous filez mes beaux jours.



Quand sous quelque charmant feuillage ;
 Du Soleil nous fuyons l'ardeur ,
 Sûr que je possède son cœur ,
 Je lui tiens ce tendre langage :
 Filez , Cloris , filez toujours ,
 Vous filez mes beaux jours.

P. M. l'Affichard.

A I R.

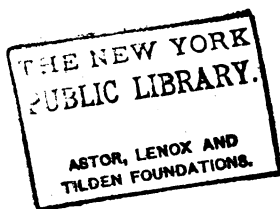
Vous troublez les humides Plaines ,
 Fiers et fougueux Tyrans des Airs ;
 Et par vos bruyantes haleines ,
 Vous ravagez tout l'Univers.
 Quand vous grondez sur nous , vous effrayez
 mon ame ;
L. Vol.

Vous



THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY.

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS.



J U I N. 1732. 1193

Vous, pour armer le Ciel, que la Terre produit,
Vous, Foudres, Aquilons, qui faites tant de bruit,
Vous en faites moins que ma femme.

*Ces Paroles et la Musique sont de E.
M. J. D. L.*



S P E C T A C L E S.

L Es Embellissemens qu'on a faits depuis peu dans la Sale de l'Opera, ordonnez par le Directeur de l'Académie Royale de Musique, aux quarante-cinq Loges, premieres, secondes et troisiemes, aux quatre Balcons et à l'Avant-Scene, qui font la distribution de cette Sale, consistent : sçavoir, au-dessus de la premiere Loge à droite, qui est celle du Roy, on y a peint le Buste d'Apolon; à celle de la Reine, qui est vis-à-vis, celui de Minerve; ils sont suivis, sur la même ligne, des Panneaux des secondes Loges, des Bustes des plus celebres Poëtes et des Muses, alternativement, ornez de Bas-reliefs, relatifs aux Bustes en Médailles, qui forment le milieu superieur de chacune des premieres Loges, peints en camaïeu, enfermez par

I. Vol.

G. ij des

2394 **MERCURE DE FRANCE**
des Guirlandes de fleurs de coloris , et
soutenus par des ornemens rehaussez d'or.

On voit sur les bases des premières Loges des Cartouches , entremêlez d'ornemens rehaussez d'or , aussi ornez de Festons de fleurs de coloris , dans lesquels sont des Trophées , des Attributs d'Apollon , de Minerve , des Muses et des Poètes , &c. Ce sont les principales parties qui font la Décoration des premières et secondes Loges ; les troisièmes sont décorées d'ornemens convenables et dans le même goût des autres ornemens.

Toutes les Loges sont séparées par des Palmiers sur les montans , qui s'élèvent des Consoles et des Agrafes de Sculpture ; le tout rehaussé d'or ou doré en plein.

Les dedans et les Plafonds des Loges sont feints de Damas et autres riches Etoffes , de même que les Plafonds des Compartimens , au milieu desquels sont des Rosettes en saillie dorées en plein.

Le grand Rideau qui ferme le Théâtre présente à la vûe un grand morceau de coloris , dont les figures sont de la proportion d'environ sept pieds , la Bordure est rehaussée d'or , composée des parties convenables au sujet. Apollon y paroît au milieu d'une Gloire , sur le devant de l'Autel des Sacrifices ; il

L. Vol.

Y.

y est accompagné de differents Génies, des Muses, &c. Le Dieu des Vers semble ordonner au Génie de l'Invention, désigné par le flambeau qu'il porte, d'aller échauffer l'imagination de ses differens Génies, à qui Melpomene, Thalie, Erato et Terpsicore, ont conféré leurs attributs.

Les Armes du Roy font le couronnement de la Bordure, elles sont accompagnées de branches de deux Palmiers, dont les troncs prennent leurs racines des ornemens de la base de cette Bordure, et en montant forment un Plan circulaire, varié au pourtour du Tableau; aux troncs des Palmiers qui sont entourez de branches et de feuilles de Lauriers, sont attachez quatre differens Trophées; sçavoir, à droite ceux qui désignent l'Héroïque et le Pastoral, et au côté opposé ceux du Lyrique et du Satirique. Le Serpent Pithon paroît sortir des ornemens de cette Base, vaincu et rampant, ce qui forme le milieu du Tableau.

Le Public a fort applaudi à ces nouveaux embellissemens, dont l'invention et la prompte execution est dûë au sieur le Maire, Peintre fort entendu, et qui a déjà réüssi bien des fois dans ces sortes d'Ouvrages.

L'Académie Royale de Musique, donna le 5. de ce mois la première Représentation du *Ballet des Sens*, que le Public vit avec plaisir. Des cinq Entrées qui composent ce Ballet, on n'en a joué que trois, on fait espérer que les autres viendront successivement. M. Mouret en a fait la Musique, dont on a parû très-satisfait. Quant à l'Auteur du Poëme, comme il ne juge pas encore à propos de se nommer, nous ne l'annoncerons que lorsqu'il voudra bien jouir de sa gloire; en attendant, instruisons le Public de ce qui concerne ce Ballet.

Au Prologue, le Théâtre représente l'Assemblée des Dieux; ils s'unissent tous en faveur des Mortels, assujettis aux infirmités de la vie et à la fatalité de la mort; Venus est la Divinité qui paroît s'intéresser le plus dans leur sort; voici comme elle parle au Maître des Dieux:

Ton bras soutient contre l'effort des ans.
 Les Arbres, les Rochers, de ta vaste puissance,
 Trop insensibles Monumens;
 Des Mers et des Forêts les divers habitans,
 Jouissent de tes dons, mais sans reconnoissance;
 Les Humains t'adressent leurs vœux;
 Ta gloire chaque jour s'accroît par leur hom-
 mage,
 I. Vol. Pour

Pourquoi ton plus parfait Ouvrage,
Est-il le moins cher à tes yeux ?

Jupiter lui répond , que tel est l'ordre
du Destin , qui n'a pas voulu leur don-
ner l'immortalité , de peur qu'ils ne bra-
vassent les Dieux par ingratitude , au lieu
de les encenser par reconnoissance.

Mercure se joint à Venus pour obte-
nir du moins en faveur des Mortels , un
usage agréable des Sens. Jupiter leur ré-
pond qu'il craint qu'ils ne rendent ce don
pernicieux par d'injustes caprices ; il ne
laisse pas d'accorder ce qu'on lui deman-
de , et s'explique ainsi :

Volez, charmans plaisirs, volez de toutes parts ,
Suivez chez les Mortels la Reine de Cythere ;

Brillez , enchantez leurs regards ;

Regnez , et que le Dieu des Arts ,

Vous embellisse et vous éclaire.

Tous les Dieux témoignent par leurs
dances la part qu'ils prennent au bon-
heur des hommes.

L'ODORAT. *Première Entrée.*

La Scene présente aux yeux les Jar-
dins des Rois de Babilone. *Clytie*, Reine
de Babilone , commence par se plaindre
de l'inconstance du Soleil , qui après l'a-

I. Vol.

G iij voir

voir quelque temps aimée, a porté ses vœux à *Leucothoé*, sa sœur; *Enone*, sa Confidente, vient augmenter la haine qu'elle a déjà pour sa Rivale, en lui apprenant que l'ingrat dont elle se plaint va rendre sa nouvelle Maîtresse immortelle. Ce dernier trait porte le désespoir dans le cœur de Clytie, et la fait parler ainsi :

Prevenons cet affront ; seconde ma fûrie ;
Que le fer , le poison en délivre mes yeux ;
Il vient : elle se croit au comble de ses vœux ;
Mais ce plaisir sera le dernier de sa vie.

Leucothoé se plaint au Soleil de ce qu'il la quitte si-tôt : il lui dit qu'il ne remonte aux Cieux que pour son propre intérêt, et que le Destin lui a promis de la rendre immortelle ; il ajoute tendrement et gaillardement :

Nous unir à jamais , est le bien où j'aspire ;
Non ; dans tout l'Univers j'allume moins de feux
Que dans mon cœur n'en répandent vos yeux :
Pour les voir plus long-temps , ces beaux yeux
que j'adore ,

Je descends plus tard dans les Mers ,
J'éveille plus matin l'Aurore ,
J'abbege les nuits des hyvers.

I. Vol.

Cc

Ce bel étalage que le Soleil fait de ses feux, ne rassure pas Leucothoé; elle lui fait sentir qu'il a déjà aimé sa sœur et qu'il pourroit bien retourner à ses premières chaînes; le Soleil ne veut pas convenir qu'il ait déjà été infidèle, et par un aveu tout des plus suspects, il lui dit:

Clytie est votre sœur et votre Souveraine;
 Pour votre sûreté j'adoucissois sa haine;
 Mais les Dieux vont enfin vous ouvrir leur séjour
 Et vous ne craindrez plus une foible Mortelle;
 Je vais marquer au Ciel votre place nouvelle.

Le Soleil remonte aux Cieux, au grand regret de la tendre Leucothoé. Elle fait un Monologue par lequel elle exprime le desir empressé qu'elle a de revoir l'objet de son amour.

Clytie vient faire avec elle une Scene de dissimulation; elle lui fait entendre qu'elle ne songe plus au Soleil par ces quatre Vers:

Pour rappeler un infidèle,
 Devons-nous perdre des soupirs?
 C'est nous couvrir d'une honte nouvelle,
 Et du volage encor redoubler les plaisirs.

Elle ne laisse pas de faire sentir à sa Rivale, qu'elle doit craindre le même sort

L. Vol.

G. v.

qu'elle

1205 **MERCURE DE FRANCE**
qu'elle a éprouvé ; Leucothoé en est frappée. Clytie lui dit de l'aller attendre au Temple , où elles se jureront une amitié éternelle ; et de peur que le Public ne prenne le change sur sa prétendue sincérité , elle l'instruit de ses vrais sentimens par ce Vers :

Rivale que je hais , tu cours à ton supplice.

Enone vient lui montrer comme un *dépôt précieux* , le Vase empoisonné qui doit donner la mort à sa sœur ; Clytie s'applaudit de sa prochaine vengeance ; elle apperçoit la clarté renaissante du Soleil ; c'est ce qui la détermine à aller presser l'exécution de son barbare projet.

Le Soleil descend des Cieux ; les Heures qui forment sa Cour , forment aussi la fête de cette première Entrée ; le Soleil y appelle les Babyloniens par ces quatre Vers :

Peuples de ces climats , célébrez ma conquête ;

Dressez-lui les premiers Autels ;

Plaisirs , Amours , à cette Fête ,

Interessez les Dieux et les Mortels.

Pendant que le Soleil ordonne tranquillement l'Apothéose de son Amante ; Clytie employe bien mieux des momens si

I. Vol.

chers.

chers à sa vengeance ; il semble même que le Soleil soit de concert avec elle , puisqu'il ne s'apperçoit de l'absence de Leucothoé , que lorsqu'il n'est plus temps d'empêcher sa mort ; voici quelle est sa tardive reflexion :

Leucothoé devoit ici m'attendre ;
 Qui peut la ravir à mes yeux ?
 Cessez vos chants ; je ne puis les entendre ;
 O Ciel ! en quel état me la rendent les Dieux.

Ce qui donne lieu à ce dernier Vers , c'est l'arrivée de Leucothoé empoisonnée et expirante. Le Soleil ne reçoit plus que ses derniers soupirs , et l'immortalité que le Destin lui avoit promise pour elle , se réduit à une métamorphose en l'Arbre qui porte l'encens.

LE TOUCHER. *Seconde Entrée.*

Le Théâtre représente le Temple de Proserpine , au milieu duquel est la Statuë de Protesilas , Lardamie est aux pieds de la Statuë. Une Prêtresse de Proserpine ouvre la Scene par ces quatre Vers :

Digne fille de Cerès ,
 Reçois les vœux d'un cœur tendre ;
 Que l'objet de nos regrets ,
 Puisse aujourd'hui les entendre.

L. Vol.

G. vj. On

On voit bien que ce cœur tendre , c'est *Laodamie* , et que c'est *Protesilas* qui est l'objet de ces tristes vœux. Après quelques autres Vers chantez alternativement par la Prêtresse et par les Chœurs, et animez par des danses , *Laodamie* s'avance sur le bord du Théâtre , et expose le sujet par ces Vers :

Illustre et cher Epoux , non , non , la mort
cruelle ,

Ne sçauroit séparer nos cœurs ;

Tu respirez encor dans ce Marbre fidelle ,

Qui trompe et nourrit mes douleurs ;

Je le touche , l'embrasse , et crois que j'y rap-
pelle ,

La vie , et nos chastes ardeurs.

Illustre et cher Epoux , &c.

Diomede , qui a quitté le Siege de Troye , pour apporter à *Laodamie* l'épée et le Diadème de *Protesilas* , tristes restes d'un si cher Epoux , tâche de consoler cette Reine gémissante ; il ne s'en tient pas à de simples complimens de condoléance , un plus pressant motif l'a arraché au devoir que sa gloire et ses premiers sermens lui imposoient ; c'est l'amour qu'il avoit conçu pour *Laodamie* , avant la mort de *Protesilas* ; cette Epouse inconsolable est si surprise et si irritée de l'aveu qu'il lui en fait , qu'elle s'écrie :

Qu'entends-je ? quels discours ! Ô Ciel ! le puis-je croire ?

Respectez-vous si peu mon amour et ma gloire ?

Diomede s'excuse du mieux qu'il peut ; mais voyant qu'il attraque un cœur plus difficile à emporter que la Ville de Troye ; il renonce à la conquête que son amour s'étoit proposée , pour retourner à celle que lui présente sa gloire.

Après de nouveaux regrets de Laodamie , dont Proserpine est enfin touchée ; cette Reine gagne tout , quand elle croit tout perdu ; un orage soudain qui fait trembler la terre sous ses pas , et qui est suivi de la foudre , abîme la Statuë de son cher Epoux ; ce nouveau malheur l'accable , et lui fait dire :

O Dieux ! ce Monument d'une flamme si belle ,
Devoit-il de la foudre attirer les éclats ?

J'ai tout perdu ; je languis , je chancelle ;
Le jour fuit ; j'entrevois les routes du trépas !

Elle tombe évanouïe. Heureuse pamoison ! c'est dans ce même moment que Proserpine sort des Enfers avec Protesilas , à qui elle dit :

Ouvre les yeux à la clarté celeste ;
Triomphe de la Mort , c'est le prix de tes feux ;

L. Vol

Bour

Pour Admete autrefois j'ai fait revivre Alceste ;
Tendre Epoux , je te rends à l'objet de tes vœux.

La Scene entre Laodamie revenuë de son évanouissement , et Protesilas ressuscité , a paru très-touchante ; on n'a pas bien compris comment cette Entrée peut convenir au toucher ; il n'est presque question de ce Sens que dans ce Vers que nous avons cité au sujet de la Statuë de Marbre :

Je le touche , l'embrasse , et crois que j'y rappelle
La vie et nos chastes ardeurs , &c.

Mais ce n'est point là , dit-on , ce qui a ressuscité Protesilas ; c'est la bonté de Proserpine ; il est vrai que l'Auteur a prétendu encore nous parler du toucher dans ces Vers que Laodamie dit à Diomede :

Voilà de mes plaisirs et l'objet et le gage :
Dans ces embrassemens je goute mille appas ;
Vous voyez dans ces traits sa fierté , son courage ;
Sa flamme dans ses yeux ne brille-t'elle pas ?
Il semble de mon cœur entendre le langage ,
Il semble qu'il me tend les bras.

Tout cela (continuënt les Critiques) nous parle bien du toucher ; mais ce qu'on nous en dit ne rend pas la vie au Héros de
L. Vol. Laodamie.

Laodamie. Apparemment que l'Auteur a eu ses raisons pour ne pas tirer son allegorie plus au clair ; imitons sa sagesse.

Les Ombres heureuses de la suite de Proserpine , forment la Fête de cette Entrée, la Musique en a paruë très-touchante , mais plus convenable, dit-on , à une Tragédie qu'à un Ballet.

LA VUE. *Troisième Entrée.*

Le Théâtre représente une vaste Campagne, bornée par des Côteaux fleuris.

Cet Acte a paru un des plus picquants qu'on ait vûs dans ce genre ; on auroit souhaité que tous ceux qui forment ce nouveau Ballet fussent sur le même ton. L'Amour et Zephire exposent le sujet ; la D^{lle} le Maure représente l'Amour , et la D^{lle} Petitpas fait le Rôle de Zephire. Jamais exposition de Piece n'a été si généralement applaudie ; les deux voix qui la font sont des plus belles qu'on puisse entendre ; la premiere n'eut jamais tant d'éclat , et l'autre a l'avantage de se soutenir à côté de son inimitable concurrente, et de partager les suffrages avec elle. L'Amour à quitté son bandeau pour la premiere fois ; voici comment il explique l'impression que les couleurs font sur ses yeux.

L. Vol.

Mes.

1206 MERCURE DE FRANCE

Mes yeux qu'un voilé épais a si long-temps cou-
verts ,

S'ouvrent enfin à la lumière ,

Cher Zéphire , je crois voir naître l'Univers ;

Je crois que le Soleil qui colore les Airs ,

Commence pour moi sa carrière.

Zéphire l'exhorte par ces Vers à bien
user de la faveur que les Dieux viennent
de lui accorder , en lui donnant le pré-
cieux usage de la vûë.

Songez à quel prix les Dieux s'accordent ces bien-
faits.

Amour , quand ta main téméraire ,

Fait voler au hazard tes flammes et tes traits ;

Ton bandeau sert d'excuse aux maux que tu peux
faire ;

L'excuse cesse désormais ;

C'est pour le bien des cœurs que le Destin s'é-
claire.

Dans la suite de cette Scène qui se sou-
tient du commencement à la fin , l'A-
mour fait entendre qu'il aime Iris , voici
comment il s'exprime :

C'est entre la Terre et les Cieux ,

Que brille l'objet qui m'enchanter :

Son Trône est un Arc radieux ,

Et toutes les couleurs qui séduisent les yeux ,

L. Kol.

Forment.

Forment sa parure éclatante ;
C'est sur son front serein qu'on voit regner les-
jeux ;
Sa presence toujours chérie et bienfaisante ,
Dissipe en un moment les orages affreux ;
C'est Iris , de Junon l'aimable Confidente.

A cet aveu Zephire cesse de craindre
d'avoir un Rival tel que l'Amour ; les
ailes que le Destin leur a données à tous
deux , et d'autres traits de ressemblan-
ce lui faisoient appréhender que Flo-
re ne le prit pour lui ; l'Auteur a imaginé
cette ressemblance , pour faire une Scene
très-jolie entre l'Amour et Iris. Zephire
quitte l'Amour pour aller prévenir Flore
sur cette ressemblance dont elle pourroit
être abusée.

L'Amour fait un beau Monologue
sur les sentimens de son cœur , en voici
les quatre premiers Vers :

Enchantez mes regards , objets délicieux ,
Vous me dédommages du séjour du Tonnerre ;
Brillez , naissantes fleurs , vous êtes à la Terre ;
Ce que les Astres sont aux Cieux.

Cette Scene est interrompue par un
orage qu'Iris vient dissiper ; elle paroît
sur l'Arc-en-Ciel , ce Trône radieux n'a
L. Vol. jamais

1208 MERCURE DE FRANCE
jamais paru avec plus d'éclat. Voici le
premier compliment que lui fait l'Amour
qu'elle prend pour l'inconstant Zephire.

Triomphez, belle Iris, tout ressent vos attraits,
Et vos regards sont des beaux faits ;
Vos couleurs font pâlir l'Aurore ;
Le Soleil éblouit, votre éclat est plus doux ;
L'Air, la Terre et les Cieux, tout s'embellit par
vous.

La Versification du reste de cette Scene répond à ce gracieux début. Iris prenant l'Amour pour Zephire, le renvoie à Flore ; l'Amour est prêt à la détromper, mais il en est empêché par la brusque irruption d'Aquilon, son impetueux Amant. On auroit souhaité pour rendre cet Acte plus parfait que la Scene de déclaration n'eut pas été interrompuë ; la reconnaissance qui ne vient que dans une autre Scene, auroit été plus vive et il n'étoit pas difficile de la filer avec art.

Zephire suivi de la Cour de Flore vient faire le divertissement de cette troisième Entrée : cette Fête est des plus riantes.

Nous ne parlerons point icy de la quatrième ni de la cinquième Entrée, qui caractérisent les sens de l'*Onie* et du *Goût* ;

I. Vol.

nous

nous en rendrons compte quand elles auront été mises au Théâtre, et nous ferons part à nos Lecteurs des Observations du Public, dont nous ne sommes que les Echos, quand il aura prononcé sur les beautez et les deffauts qui peuvent se trouver dans cet ouvrage.

Au Prologue, la D^{lle} Erremans, le S^r Chassé et le S^r Dumast remplissent les Rôles de Venus, de Jupiter et de Mercure.

Dans la premiere Entrée de l'Odorat, les trois principaux Rôles de *Lencotheé*, de *Clitie* et du *Soleil*, sont tres-bien remplis par les D^{lles} Lemaure et Antier, et par le S^r Tribon.

Les Rôles de *Laodamie*, de *Proserpine*, de *Protesilas* et de *Diomedé* sont parfaitement jouiez par les D^{lles} Pelissier et Julie, et par les S^{rs} Chassé et Tribon.

Les Rôles d'*Iris* et d'*Aquilon*, à la 3^e Entrée, sont remplis par la D^{lle} Erremans, et par le S^r Dun. Nous avons déjà nommé les D^{lles} Lemaure et Petitpas, en parlant de l'Amour et de Zéphire. Le triomphe de cette premiere est complet; il semble que le public n'ait des yeux et des oreilles que pour elle.

Le dessein du Ballet, composé par le S^r Blondi, a été trouvé fort ingénieux et

I. Vol.

très-

1210 **MERCURE DE FRANCE**
tres-bien caracterisé, il est exécuté dans
la plus grande perfection, par les meil-
leurs sujets de l'Académie. La D^{lle} Ferret
danse dans le Prologue; les S^{rs} Dupré,
Laval et la D^{lle} Salé, dans la premiere En-
trée; les S^{rs} Dumoulin et Maltaires dans
la seconde, et les S^{rs} Laval, Dumoulin et
la D^{lle} Camargo dans la troisiéme.

On mande de Londres qu'on y devoit
représenter un nouvel Opéra, intitulé :
La Restauration ou Rétablissement du Roy
Charles II. sur le Thrône, ou la Vie et la
Mort de Cromwell; mais les Ministres du
Roy l'ayant fait examiner, on a jugé à
propos d'en deffendre la Répresentation.

Le Dimanche 8 de ce mois, les Comé-
diens François donnerent la premiere Re-
présentation d'une Pièce de M^r de Mari-
vaux, sous le titre *des Serments indiscrets*,
en Prose et en 5 Actes. Elle a été inter-
rompuë par la maladie d'un Acteur. Nous
en parlerons plus au long.

Le Lundi 16 Juin, les mêmes Comé-
diens donnerent une petite Pièce d'un
Acte en Vers, intitulée: *Le Procès des Sens*.
C'est une Critique fine, délicate et vive,
du Ballet des Sens qu'on jouë à l'Opéra.
Elle a un tres-grand succès. Nous ne man-
querons

L. Vol.

querons pas d'en rendre compte à nos Lecteurs , dans le second volume de ce mois , actuellement sous presse.

NOUVELLES ETRANGERES.

TURQUIE, ET PERSE.

LA Paix entre le G.S. et le Roy de Perse ayant été ratifiée, les Tures ont évacué les Places rendues aux Persans , qui commencent à jouir de cette précieuse tranquillité que la révolution et les troubles avoient bannie de ce Puissant Royaume, où toutes les Manufactures d'Etoffes de Soye se rétablissent.

On mande de Constantinople qu'il y étoit arrivé au mois de Mars dernier , un Navire Anglois richement chargé , dont le Capitaine avoit donné une fête à l'Ambassadeur du Roy d'Angleterre ; que cette Ambassadeur sortant vers les dix heures du soir de ce Vaisseau , pour retourner à son Hôtel, le Capitaine l'avoit imprudemment fait saluer de 15 coups de Canon; que cette Salve faite contre les anciennes defenses , vers la pointe du Sérail , y avoit porté l'épouvante , et qu'on l'avoit prise pour le signal d'une nouvelle Révolte dans la Ville ; que le Gr. Viz. et les principaux Officiers du Sérail étoient monté d'abord à cheval pour faire mettre les Troupes sous les Armes; mais qu'ayant appris que tout étoit tranquille , il étoit revenu rendre compte au G. S. de ce que les Officiers du Port lui avoient rap-
L. Vol. porté

1212 MERCURE DE FRANCE
porté ; que le lendemain ce premier Ministre
avoit mandé l'Ambassadeur d'Angleterre ; mais
que sans lui donner Audience , il avoit déclaré à
un Drogman de la Nation Angloise , que le
Lord Kinnoul ne seroit plus regardé comme
Ambassadeur.

*LETTRE écrite de Constantinople , le
6 et le 14 Mars 1732. contenant la suite
des nouvelles de Turquie et de Perse.*

LA Victoire complete que les Turcs rempor-
terent au mois de Septembre dernier devant
Amadan , sur l'armée Persanne , où Chah-Tah-
mas étoit en personne , et la prise de cette Place
et de plusieurs autres , qui furent autant de suites
glorieuses de cette Victoire , avoient si considé-
rablement diminué les forces de ce Prince , que
voulant prévenir la perte totale de ses Etats , dont
il étoit menacé , s'il continuoit la Guerre , il ré-
solut de faire des tentatives auprès de ses Enne-
mis pour en obtenir la paix. Il y eut d'abord des
propositions d'accommodement faites de sa part ,
à Achmet Pacha , Séraskier ou General de l'Ar-
mée Othomane , et Gouverneur de Babilonne ,
qui donnerent lieu le 20 Novembre suivant , à la
tenue d'un Conseil general , à la Porte , où l'on
examina plusieurs Lettres , qu'un Courier de ce
Pacha avoit apportées la veille. Il marquoit par
la sienne au G. V. que Chah - Tahmas lui avoit
écrit et envoyé l'*Itimadil-deulet* , c'est-à-dire ,
son premier Ministre , pour entrer en négocia-
tion.

Cette Lettre et trois autres du Roy de Perse ,
dont elle étoit accompagnée , l'une pour le G.S.

I. Vol.

dans

laquelle Chah-Tahmas lui demandoit la
avec instance ; l'autre pour le G. V. et la
sième pour Achmet Pacha ; ayant été lûes
présence de tous les gens de Loy , des Chefs ,
Milices et des principaux Ministres ; et les
ditions que ce Prince y proposoit , ayant été
ées de toute l'assemblée , on convint una-
ement de les accepter ; et le Sultan , par l'avis
Mufti , dépêcha , en conséquence , un de ses
niers Officiers , avec des plein-pouvoirs pour
met Pacha , qui se rendoit le maître ab-
de régler la paix , de la maniere qu'il le ju-
it à propos ; lui faisant seulement observer
comme Chah-Tahmas n'avoit pas toujours
ort religieux à exécuter les promesses qu'il
cy devant faites à la Porte , il convenoit
conservât assez de Troupes sur les Frontie-
pour faire tête aux Persans , en cas de be-
Cette précaution étoit d'autant plus raison-
e , qu'on assure que Chah-Tahmas même ,
la Lettre qu'il avoit écrite à Achmet Pacha ,
conseilloit de la prendre , parce que ne se
ant pas assez-bien affermi sur le Thrône , il
gnoit de ne pouvoir pas également contenir
les Seigneurs Persans , dont il prévoyoit
quelques-uns seroient capables de continuer
hostilitez sans son consentement , et malgré
ordres les plus positifs.

Cette résolution de la Porte s'étant divulguée ,
andit une joie universelle dans le public , et
un se persuada , parce qu'il le souhaitoit ,
dès-lors on alloit mettre les Armes bas de
et d'autre. Cependant le 22 Decembre , au
nd étonnement du peuple , on entendit tirer
la pointe du jour le Canon du Sérail , ce qui
repeté à midi , l'après-dîné , et les deux jours

suivans, aux mêmes heures, et l'on apprit qu'Ali-Pacha, Seraskier de la seconde Armée Turque, s'étoit emparé de l'importante Place de Tauris et de tout son district. Un surcroît de Conquêtes si considérables mettant les affaires des Ottomans en beaucoup meilleure situation qu'elles n'étoient quand Chah - Tahmas fit ses propositions de Paix, le G. S. se crut en droit de ne la faire qu'à des conditions plus avantageuses ; et se repentit d'avoir donné des pouvoirs trop étendus à Achmet-Pacha, à la sollicitation du Mufti.

Sa Hautesse dépêcha aussi-tôt un Courrier à ce Gouverneur, par lequel elle lui mandoit de se prévaloir des nouveaux succès qu'avoient eues ses Armes, et sur tout de ne se point relâcher sur la possession des Province et Ville de Tauris, dans le Traité auquel il travailloit avec le Roy de Perse ; mais le 7 du mois passé il arriva deux Courriers, l'un de cette place, et l'autre de Babilonne. Par celui-ci, Achmet-Pacha apprenoit, qu'il ne pouvoit plus se flatter de conclure la Paix, à moins que Tauris et ses dépendances ne fussent restituées aux Persans ; et par l'autre, Ali-Pacha marquoit que si l'on rendoit Tauris à Chah-Tahmas, il étoit à craindre, malgré le consentement qu'y donneroient les Officiers de l'Armée, que la Soldatesque ne se portât à quelque mutinerie.

Des circonstances si opposées, jetterent la Porte dans un grand embarras. Le Sultan fit convoquer sur le champ un Conseil general devant lui ; et quand il fut assemblé, le G. V. pour sonder les esprits, après avoir discuté la situation des affaires en Perse, demanda s'il falloit faire la paix, ou non. Tous les avis se réunirent d'abord pour l'affirmative ; mais quand il vint

I. Vol.

à

à l'exposition des articles, dont le principal étoit la restitution de Tauris, chacun garda un profond silence ; ce que voyant le G. S. il dit aux assistans , qu'il leur donnoit deux jours pour réfléchir murement sur une affaire de si grande conséquence , et leur ordonna de venir ensuite lui communiquer ce qu'ils en penseroient, en toute liberté.

Le 9 , le Conseil s'étant rassemblé , et la matiere ayant été de nouveau agitée , l'avis le plus general fut , qu'il ne falloit faire la Paix qu'à condition que Tauris resteroit à l'Empire Othoman , et que si Chah-Tahmas s'obstinoit à en exiger la restitution , il valloit mieux continuer la Guerre. Quoique ce ne fut pas le sentiment du G. V. il eut ordre de faire de nouveaux préparatifs de Guerre, et le G. S. dépêcha son (a) *Bach-Chokadar* au Pacha de Babilonne , et un Officier de confiance à Ali-Pacha. Ces deux hommes, sur les lumieres et la fidelité desquels le Sultan se reposoit , furent expressément chargez de s'informer avec soin du véritable état où étoient les Armées Turques et Persannes , et de prendre une connoissance exacte de toutes choses , parce que Sa Hautesse avoit conçu de violens soupçons contre Achmet Pacha , et qu'elle appréhendoit , comme on le lui avoit déjà insinué , que ce Séraskier ne se fut laissé séduire par les présens de Chah-Tahmas. En effet, ces soupçons paroissent d'autant mieux fondés , qu'Achmet Pacha dans toutes les Lettres qui avoient précédé sa dernière , bien loin de parler de rendre Tauris aux Persans , avoit toujours mandé au contraire , qu'ils en passeroient par tout ce qu'on voudroit

(a) *Maître de la Garderobe.*

1. Vol.

H exiger

exiger d'eux ; et ce qui fit depuis encore présumer qu'il pouvoit y avoir quelque chose d'équivoque dans la négociation de ce Pacha, c'est que le 23 de ce même mois un de ses Officiers arriva à Constantinople avec la nouvelle que la Paix étoit faite, et qu'il étoit convenu avec Chah-Tahmas de lui céder les Ville et Province de Tauris.

Le lendemain le Mufti *Pasmadgi-Zadé*, ressentit le premier effet que produisit cette nouvelle ; le G. S. piqué d'avoir, à sa persuasion, donné au Pacha de Babilonne des pleins pouvoirs pour conclure et signer la Paix, le déposa et l'exila (d'abord à Synope, Ville et Port de la Mer noire ; ensuite ayant témoigné qu'il souhaiteroit de faire le pèlerinage de la Mécque, Sa Hautesse y consentit, et lui fit pourtant donner un Chiaoux pour le garder et le conduire jusqu'en Egypte ; mais cette nouveauté ayant blessé la délicatesse des Gens de Loy, ils intercederent si puissamment en sa faveur auprès du G. V. que ce Ministre oubliant tous les sujets de mécontentemens que *Pasmadgi-Zadé* lui avoit donnez, lui ôta ce Garde, et le laissa librement partir avec son *Harem*, ou maison de ses Femmes, et tous ses effets. On dit qu'il doit passer quelque temps à la Mécque, et de là venir demeurer à Damas, dont il sera fait Moullah ou Juge en Chef pour le reste de ses jours. Il est peu regretté, parce que *Damad-Zadé*, ancien *Cadilesker*, qui l'a remplacé, a toutes les qualitez qu'il faut pour s'attirer le respect, l'estime et l'amour du Public.

Le 25, tous les Gens de Loy, et principaux Seigneurs de l'Empire s'assemblerent à la Porte chez le G. V. et allerent ensuite avec le nou-

I. Vol.

veau

veau Moufti chez le G. S. où le Confeil se tint. Après qu'on y eut fait lecture du Traité fait par Achmet Pacha, plusieurs des premiers de l'assemblée supplièrent Sa Hautesse de vouloir bien le ratifier, et sur tout Issac-Effendi, Cadilesker ou Juge suprême d'Asie, qui redoublant ses Instances, representa avec force au Sultan, que s'il désavouoit un Traité qui n'avoit été conclu qu'en vertu des pleins pouvoirs dont il avoit honoré le Pacha de Babilonne, on n'auroit plus de foy à sa parole Imperiale; et que d'ailleurs, tout bien considéré, une Paix solide avec la Perse, après une Guerre si longue et si onéreuse, étoit préférable à l'acquisition de cent Villes comme Tauris.

Le G. S. répondit que la ratification du Traité dont il s'agissoit, ne pressoit point encore, qu'il n'y avoit que peu de jours qu'il avoit dépêché son Bach-Chokadar à Achmet Pacha, pour lui signifier qu'il ne consentiroit jamais à faire la Paix qu'à condition que Tauris et ses dépendances resteroient à la Porte; qu'après une déclaration si précise, il ne convenoit pas à sa dignité de changer si-tôt de sentiment; et qu'il étoit dans celui d'attendre le retour des deux personnes qu'il avoit envoyées en Perse, avant que de prendre, à cet égard, une résolution définitive. Cette réponse judicieuse, ayant fait impression sur toute l'assemblée, personne n'insista plus, et l'on se sépara sans rien conclure.

Le 1 Mars, le G. S. qui vouloit, à ce qu'on présume, conférer avec le Mufti, sur le désordre arrivé la veille, lui envoya son premier Asseki, et lui fit dire, avec une bonté qui fait autant d'honneur à Sa Hautesse, qu'à ce vénérable vieillard, qu'ayant à l'entretenir, et voulant

lui épargner la peine de venir jusqu'au Serail, il avoit fait la moitié du chemin, et qu'il le prioit de vouloir bien se rendre à Aina, Serrail ou Serail des Miroirs, où il l'attendoit. Le Sultan fit ordonner en même-temps au G. V. de convoquer pour le lendemain à la Porte les Officiers les plus considerables des Troupes, et les Gens de Loy, dont la capacité est le plus en réputation, pour former un grand Conseil en sa présence, au sujet des affaires de Perse, et des Lettres qui venoient d'arriver de ce pais-là.

Cette Assemblée s'étant faite chez le G. V. après la priere du midy, il s'y tint une courte conference, ensuite de laquelle on se rendit chez le Sultan, où le Conseil dura deux heures. Voici quel en fut le résultat : Une partie des Conseillers considerant les dommages infinis que la continuation de la Guerre pourroit apporter à l'Empire, opina qu'on ne pouvoit la terminer trop tôt, et que sans s'opiniâtrer à vouloir conserver tous les Pais conquis, il falloit approuver le Traité passé par Achmet Pacha, en y inserant les dernieres conditions proposées par Chah - Tahmas ; le reste des Assistans soutint au contraire, qu'il falloit absolument rejeter l'article de la restitution de Tauris, &c. parce que la possession de cette conquête renfermoit en quelque façon le seul avantage de conséquence, qui put un peu dedommager la Nation de tout ce qu'il lui en avoit coûté, et justifier aux yeux de l'Univers la longue Guerre qu'elle avoit faite aux Persans : Si-bien que chacun se fixant ainsi à son opinion, l'Assemblée se séparoit déjà sans être convenüe de rien, lorsque le G. V. s'approcha du Sultan, et lui dit, que son zele pour les intérêts de l'Empire, et en particulier pour celui

de Sa Hautesse , ne lui permettoit pas de lui rien déguiser de ce qu'il sçavoit, et de ce qu'il pensoit dans une conjoncture aussi délicate , que celle de faire la Paix , ou de continuer la Guerre ; que l'Asie étoit entièrement ruinée ; que sans faire mention de la quantité de Troupes qui périssoient en Perse par la famine , et par les maladies , aucune des conquêtes qu'on y avoit faites , ne pouvoit produire un revenu suffisant à l'entretien des Garnisons qu'on seroit obligé d'y mettre ; qu'il étoit sorti du Tresor un argent immense en pure perte , la Porte n'en ayant retiré aucun fruit ; qu'outre que par les raisons qu'il venoit d'exposer , il n'y avoit point de meilleur parti à prendre que celui de confirmer la Paix faite par le Pacha de Babilonne , l'honneur et la religion de Sa Hautesse y étoient particulièrement engagées , puisque ce Gouverneur n'avoit agi qu'en consequence des pouvoirs sans limites , qu'elle lui avoit envoyez ; qu'enfin pour achever de vaincre la répugnance qui paroissoit que Sa Hautesse avoit de ratifier ce Traité ; il la supplioit de considerer , que sur ce que les Troupes Othomanes n'avoient pas voulu évacuer Tauris , Ali - Pacha marquoit par ses dernieres Lettres que Chah - Tahmas offroit de payer à la Porte des sommes considerables , pourvu qu'on lui rendit cette Place demantelée , avec ses dependances , et que cette espece de tribut auquel ce Prince se soumettoit de lui-même , seroit aussi honorable et plus utile à l'Empire, que la stérile gloire de posseder des Pais ruinez , dont on ne se priveroit qu'en faveur d'une Paix qui étoit devenue absolument necessaire par toute sorte d'endroits.

Le G. S. touché de ce discours , fit rappeler l'Aga des Janissaires , qui avoit déjà quitté le

Conseil , ainsi que plusieurs autres , et lui dit , que voulant bien déferer au sentiment du Visir , il falloit qu'il fit partir le (a) *Tourmadgi-Bashi* , pour aller joindre Achmet-Pacha , et qu'il dépêcha aussi un autre Officier de son Corps vers Ali-Pacha , qu'ils n'avoient qu'à venir prendre ses ordres qu'on alloit leur expedier.

Ces ordres , à ce qu'on rapporte , contenoient en substance , que plusieurs Conseils ayant été tenus en presence de Sa Hautesse , au sujet du Traité conclu depuis peu entre Achmet-Pacha et le Roy de Perse , elle n'avoit pas d'abord voulu consentir à ce que Tauris et ses dépendances fussent remises à ce Prince ; mais qu'à la priere de tous les Grands de son Empire , et par complaisance pour ses peuples , qui désiroient la Paix , elle se déterminoit enfin à se relâcher des droits que lui donnoient ses Armes victorieuses ; et qu'ainsi à l'arrivée de ses Commandemens , on eût à les faire lire en public , et à se mettre en état d'y obéir , en retirant de la place de Tauris et de son district toute l'Artillerie , et généralement toutes les Munitions , et tous les effets appartenans aux Garnisons , qui après la démolition de la Citadele de Tauris , sortiront de cette Ville , et se retireront à Erivan jusqu'à nouvel ordre ; enjoignant à Achmet-Pacha de faire escorter ces Garnisons , afin qu'elles ne puissent être insultées , ni souffrir aucun dommage sur leur route de la part des Persans.

Le G. V. Topal Osman Pacha fût déposé avant hier matin , 12 Mars , malgré tout son mé-

(a) C'est un des principaux Officiers des Janissaires , qui est d'ailleurs comme le grand Veneur du Sultan.

fité, et envoyé sur le champ à *Cadi-Quevi*, ou à Calcedoine, d'où il partit hier en poste avec peu de monde, pour se rendre à Trébizonde, dont on lui a donné le Gouvernement; le reste de ses Gens s'est embarqué avec tous ses effets, pour l'aller joindre. On ne sait pas bien encore la cause de sa disgrâce, ni qui sera son Successeur. En attendant Ali-Pacha *Tetferdar*, ou grand Trésorier, a été nommé *Vekil*, ou Délégué, pour faire les fonctions de Grand Visir.

Quelques affaires de commerce ayant retardé le départ du Bâtiment qui doit porter cette Lettre, je profite de cette prolongation, pour ajouter, aujourd'hui 14 Mars, encore quelques faits, qui seront une nouvelle preuve de mon exactitude.

Le 3. Octobre, le Marquis de Villeneuve, Ambassadeur de France, eut sa première Audience du nouveau G. S. où les choses se passèrent à l'ordinaire. Le 17 S. E. porta au G. V. les Lettres du Roy pour le Sultan et pour son Premier Ministre, à l'occasion de l'avenement de S. Hautesse à l'Empire.

Le 21. le Commandement Imperial fut délivré, portant la permission de rebâtir les Monastères et les Maisons des Religieux de Galata, qui avoient été détruites par l'Incendie du 21. Juillet; non-seulement ces Maisons sont solidement rebâties et occupées à présent, mais encore presque toutes celles des Particuliers que cet embrasement avoit consumées.

Le 30. Novembre, Chahim Mehemet, Capitan Pacha, qui avoit été cy-devant Jannissaire-Aga, et ensuite avoit fait les fonctions de G. V. par *interim*, pendant 12. jours, depuis la déposition d'Ibrahim-Pacha, jusqu'à l'Installation de Topal

1222 MERCURE DE FRANCE

Osman Pacha, fut déposé et envoyé Pacha à la Cavée.

Le 31 Marabou Capitan, Capitaine du Port de Constantinople, qui avoit fait les fonctions de Capitan-Pacha depuis la déposition de Chahim-Mehemet, fut élevé à cette dignité.

D'autres Lettres confirment la déposition du G. V. et que le G. S. l'avoit fait conduire à Salonique, par un Détachement de Spahis, et que le Terferdar de la Cour avoit été nommé pour exercer cette Charge importante jusqu'à l'arrivée du Bacha de Babylone, à qui elle est destinée.

Ces Lettres ajoutent qu'il y avoit encore quelques Assemblées tumultueuses dans differens quartiers de Constantinople, et qu'il y avoit beaucoup de mécontens dans l'Armée de Perse, qui se plaignoient hautement de ce qu'on avoit promis de rendre la Ville de Tauris au Roy de Perse; que le Pacha qui y commande, avoit déclaré qu'il n'en sortiroit qu'en vertu d'un ordre signé de la main du G. S. et que S. H. avoit dû assembler le grand Divan deux ou trois jours après le départ du Courier, pour délibérer sur les moyens d'achever de rétablir la tranquillité dans l'interieur de l'Empire.

On mande en dernier lieu de Constantinople qu'on y avoit découvert une conspiration contre le G. S. qu'on vouloit déposer pour mettre sur le Trône le Sultan son oncle qui fut déposé l'année dernière, et que S. H. avoit fait punir de mort les principaux Conjurez. On ajoute que le dernier G. Visir déposé avoit été fait Pacha de Widin, et que le Pacha de Babylone, nommé pour le remplacer, et qu'on attend incessamment, étoit fort aimé de la Milice et du Peuple.

R U S S I E.

LA Czarine a abandonné à la Duchesse de Meckelbourg sa sœur, la pension qui lui a été constituée sur le Duché de Curlande pour son douaire et les autres droits qu'elle peut avoir sur ce Duché.

S. M. Cz. a fait choisir dans ses Régimens d'Infanterie 30. Soldats des plus grands et des mieux faits, pour envoyer au Roy de Prusse, qui les lui avoit demandés pour ses grands Grenadiers.

Il a été résolu dans le dernier Conseil de guerre, d'entretenir 54000. hommes dans les Provinces cedées par la Couronne de Suede, y compris les Troupes qui sont en quartier dans la Curlande, et qui y resteront malgré les représentations du Roy et de la République de Pologne.

Le nouveau Serment qu'on fait prêter dans les Provinces, par rapport aux dispositions secrettes de la Czarine, pour la succession au Trône, cause bien des mécontentemens, et on a envoyé ordre aux Commandans et aux Gouverneurs de faire arrêter tous ceux qui refuseront d'obéir, de quelque rang et de quelque condition qu'ils puissent être.

On ne parle plus du Traité particulier de Commerce qu'on disoit avoir été signé avec le Roy de Perse, mais on a sçu que ce Prince avoit fait assurer tous les Marchands Moscovites qui sont dans ses Etats, qu'il confirmeroit les Privileges que le Roy son pere leur avoit accordez; qu'on ne leveroit dorénavant sur leurs Marchandises que les anciens droits d'Entrée et de sortie, et qu'il avoit fait choix d'un des principaux Officiers de sa Cour, pour l'envoyer en Ambassade.

L. Keli.

H. v. com.

1224 MERCURE DE FRANCE

complimenter la Czarine sur son avènement au Trône.

Les Ambassadeurs de la Chine qu'on attendoit depuis long-temps, arriverent à Petersbourg le 5. de May. Le 7. ils y firent leur Entrée publique et le 8. ils eurent leur première Audience publique de S. M. Cz.

DE POLOGNE.

Les Lettres de Mittau portent que le bruit y courroit que la Princesse Epouse du Duc Ferdinand de Curlande, étoit grosse, mais que le Prince son Epoux ne l'avoit pas encore déclaré publiquement.

Il y a eu une émotion populaire à Bichow, à l'occasion d'une Eglise des Grecs, dont les Catholiques de cette Ville se sont emparez. Les deux partis ayant pris les armes, il y a eu plusieurs personnes de tuées de part et d'autre.

Le Roy a fait dresser un compte exact de toutes les sommes qu'il a tirées des Etats d'Allemagne pour les besoins de ce Royaume, ce qui fait croire que S. M. s'est proposée d'en demander le remboursement à la République.

A L L E M A G N E.

On assure que les Concurrans pour l'Evêché et Electorat de Mayence sont, l'Electeur de Treves, l'Evêque de Wurtzbourg et de Bamberg son neveu, et le Comte de Brettenach, Chanoine de Mayence. Cette Election est fixée au 9. du mois de Juin.

On écrit de Belgrade, que M. de la Torre, Evêque de cette Ville, avoit pris possession le

I. Vol.

premier

premier May de cet Evêché nouvellement érigé : qu'il avoit célébré la Messe dans la nouvelle Eglise Cathédrale , et que sa reception s'étoit faite au bruit d'une salve generale de l'Artillerie et d'une décharge de la Mousqueterie des Régimens de Marulli et de Ligneville.

Le Duc de Lorraine , qui prêta Serment le 21. de May , entre les mains de l'Empereur , en qualité de Viceroy d'Hongrie et des autres Provinces qui en relevent , ayant pris congé de L.M.Imp. partit le 28. au matin pour aller faire sa priere à l'Eglise de Marienzell en Stirie , d'où il se rendra au neuf Schomborn , Terre qui appartient à l'Evêque de Ramberg et de Wurtzbourg ; et après y avoir passé quelques jours , il ira à Presbourg prendre possession de sa Viceroyauté.

Le Comte de Corsinski , Chambellan de l'Empereur et Premier Conseiller de la Cour de Bohême , a été nommé pour assister en qualité de Commissaire de l'Empereur à l'Election de l'Evêque de Breslaw , qui doit se faire le 14. de Juin. Celle de l'Evêque de Worms est fixée au 18. du même mois.

L'Impératrice Amélie ayant prié l'Empereur de la dispenser d'accepter la Régence de la Ville de Vienne , que S. M. Im. lui avoit offerte pendant son absence , l'Empereur l'a donnée à l'Archiduchesse Marie-Magdeleine sa sœur , et il a nommé le Cardinal Archevêque de Vienne et le Comte de Kevenbulla , pour l'aider de leurs conseils.

On mande de Dusseldorp , que tous les Commandeurs qui ont voix délibérative dans le Chapitre de l'Ordre Teutonique , avoient été invitez à se rendre incessamment à Mergeinthem pour assister à l'Election d'un Grand-Maître de cet

Le Vol.

H. vj. Ordre

Ordre, et que les Maisons de Baviere et Palatine agissoient de concert pour faire élire le Prince Théodore de Baviere.

L'Empereur et l'Imperatrice partirent le 27^e May, vers les 5. heures du matin du Château de Laxembourg, pour se rendre aux Bains de Carlsbadt : L. M. Imp. dînerent à Hollabrun, et coucherent à Pulcaw : le 28. elles dînerent à Frotting et coucherent à Zlabrig ; le 29. elles coucherent à Tabor, et arriverent le 30. à Prague, où elles ont passé trois jours ; ensuite elles ont continué leur voyage pour Carlsbadt, où après avoir séjourné 15. jours, elles reviendront à Prague, d'où l'on croit qu'elles se rendront à Lintz, pour y recevoir l'hommage de l'Archiduché d'Autriche.

Un Courier arrivé de Gennes, a apporté à Vienne la nouvelle de l'entiere réduction des Rebelles de l'Isle de Corse.

Les dernieres Lettres reçues de Constantinople, portent que M. Dahlman, Résident de l'Empereur, y avoit eu une Audience du Tetferdar, qui exerce la Charge de G. V. jusqu'à l'arrivée du Pacha de Babylone, que ce Premier Ministre l'avoit assuré que Sa Hauteesse persistoit toujours dans la résolution de vivre en bonne intelligence avec S. M. Im. et qu'elle avoit donné ordre à un de ses Ecuyers de faire conduire à Vienne les quatre plus beaux Chevaux de son Ecurie, pour en faire présent à l'Empereur. On a appris depuis qu'en vertu des ordres du G. S. le Gouverneur de Nizza avoit fait couper la tête au Consul Turc, parti de Vienne depuis quelques mois.

I T A L I E.

SUR la fin du mois dernier , un Notaire Apostolique alla au Convent de sainte Praxede , notifier au Cardinal Coscia , avec les formalitez ordinaires , un Decret du Pape , par lequel il lui est deffendu de sortir de son Appartement jusqu'à ce que son affaire soit entierement terminée. Malgré ces formalitez il reçoit les visites de plusieurs personnes de consideration , et quelques Cardinaux l'ont vû même *incognito*.

Le Prince Jacques Sobieski , pere de la Princesse , Epouse du Chevalier de S. George , a fait remettre au Mont de Pieté , des Joyaux de prix sur lesquels il a emprunté cent mille écus qui lui étoient nécessaires pour rentrer dans quelques-unes de ses Terres en Pologne.

Le Pape a approuvé avec beaucoup de plaisir la proposition que lui a faite la Princesse Clementine Sobieska , de faire venir de Paris six Religieuses Ursulines , pour rétablir leur Regle dans les Communautés Religieuses du même Ordre qui sont à Rome.

Dans le Consistoire secret que le Pape tint le 7. Avril , Le Cardinal Otthoboni proposa l'Evêché de Noyon pour l'Abbé de S. Simon , après quoi il préconisa l'Evêque d'Arras pour l'Abbaye de S. Vincent de Laon.

Le bruit court que le Cardinal Coscia paroîtra dans peu en habit court et sans cortège devant la Congregation de *Nonnullis* pour y être interrogé , et que quelques jours après son affaire sera terminée.

Le Pape a résolu d'employer à l'ornement de la Chapelle de sa Famille qu'il fait rebâtir dans l'Eglise

1228 MERCURE DE FRANCE

glise de S. Jean de Latran , les belles Colomnes de Marbre antique qu'on conservoit au Capitole, et l'Urne de Porphyre de l'Eglise de la Rotonde , qui servoit a l'ancien Temple du Pantheon.

Le 17. du mois dernier le Capitaine Angelotti , Fermier du Tabac , fit present au Pape d'un Esurgeon que S. S. envoya sur le champ au Duc de S. Aignan , Ambassadeur du Roy très Chrétien.

Le même Duc de S. Aignan a deffendu depuis peu aux Ecclesiastiques qui desservent l'Eglise de S. Louis des François, d'y donner azile à qui que ce soit pour des crimes capitaux.

On écrit de Florence que le 25. Avril au soir , le Cardinal de Polignac alla à l'Audience de l'Infant Don Carlos, chez lequel il fut reçu dans l'Antichambre par le Marquis de Villafuerte. S. A. R. le traita avec toutes les marques de distinction imaginables, et le soir il lui envoya 50. Bassins de rafraîchissemens.

Le 26. Son Eminence alla au Palais du Grand Duc ; il fut reçu à la Porte par le Chevalier Biliotti , dans l'Antichambre , par le Comte Pesenti , les Gardes étant en haye et sous les Armes. Le Grand Duc , après s'être entretenu avec lui pendant plus d'une demie heure , le fit reconduire dans ses Carosses au Palais de l'Envoyé de France , où on lui présenta de la part de ce Prince , 19. Corbeilles de rafraîchissemens.

Le 27. ce Cardinal visita l'Electrice Douairiere Palatine.

On a appris depuis peu que ce Cardinal étoit parti de Florence , et qu'il étoit arrivé à Bologne , où il avoit été traité magnifiquement par le Cardinal Grimaldi , Légat de cette Ville , et que S. E. arriva le 19. May à Venise , où il avoit pris son

E. Vol.

logement.

logement dans le Palais de l'Ambassadeur de France.

Les Lettres de Florence ajoutent que le Corps de S. Zenobe y avoit été exposé pendant trois jours à la veneration des Fidèles , à l'occasion de la maladie qui regnoit parmi les Bestiaux , et qui diminué. considerablement depuis qu'il a tombé de la pluye. Les Sauterelles font actuellement de grands ravages dans les Plaines de Pise. L'Archevêque de cette Ville a ordonné des Prieres publiques à ce sujet.

Le 21. May, il y eut à Livourne une Tempête terrible , qui endommagea plusieurs Vaisseaux , et on ressentit l'après-midi six secousses de Tremblement de terre , qui obligerent les habitans de se retirer à la campagne ; elles ne causèrent pas beaucoup de dommage.

On mande de Gennes , que les Rebelles avoient enfin déterminé leurs Chefs à se soumettre à la République de Gennes ; qu'ils avoient donné des otages, et qu'on étoit convenu de s'assembler dans la Ville de Corte , Place située sur une Montagne au milieu de l'Isle , près de la Riviere de Golo.

Les dernieres nouvelles reçues confirment les premiers avis qu'on avoit eus de la résolution prise par la plus grande partie des Rebelles, de se soumettre à la République. M. de Rivarole qui a été envoyé dans cette Isle en qualité de Commissaire General , y étant arrivé le 10. de May , et s'étant trouvé incommodé , le Prince Louis de Wirtemberg alla le voir , et il eut avec lui une longue Conference sur les moyens de réduire les Rebelles , qui préviennent actuellement par leur soumission, ce qu'on pouvoit faire contre eux. Leurs Chefs Ciaccaldi , Ciafferi et Raffalli , sont venus se rendre otages pour tous ceux qui

L. Vol.

par

1230 MERCURE DE FRANCE

par leurs conseils avoient pris les armes, et M. de Rivarole les a envoyez dans un Château où ils sont gardez. Cette démarche des Chefs des Rebelles a été suivie d'un grand empressement de la part des Peuples qui habitent en deçà des Montagnes, à quitter les armes pour mériter leur pardon, et il y a lieu de croire que tous les Rebelles qui sont au-delà des Montagnes, prendront bientôt le même parti. Le Prince de Culmbach marche avec trois Bataillons et 200. Hussars pour s'avancer de ce côté-là, et se joindre aux Troupes de la République, commandées par le Colonel Vela, lequel depuis qu'il a défait un Corps de Rebelles près de Calcatoggio, en voit arriver à son Camp un grand nombre qui viennent implorer la clémence de la République. On a appris aussi que le Prince de Wirtemberg étant persuadé que tous les Rebelles rentreront incessamment dans leur devoir, se disposoit à s'embarquer vers le 15. de Juin pour retourner à Gennes avec toutes les Troupes Imperiales qu'il commande.

On écrit de Naples, que l'un des Tigres que l'Envoyé de Tunis conduisoit à Vienne pour la Menagerie de l'Empereur, a rompu sa chaîne et s'est échapé : on a appris depuis qu'il faisoit beaucoup de ravage du côté du Milanez.

D'E S P A G N E.

LA plus grande partie des Troupes qui doivent être embarquées sur la Flote du Roy, est arrivée à Alicante, ainsi que l'Artillerie qu'on avoit embarquée à Barcelone; mais on doute que l'embarquement general puisse se faire au commencement de ce mois, comme la Cour l'avoit ré-

I. Vol.

solu.

solu, parce qu'on n'a pas encore assez rassemblé de Bâtimens de transport, quoiqu'on ait arrêté tous les Navires étrangers qui étoient dans le Port. On croit que tout cet armement est destiné à faire le Siege d'Oran.

D'autres Lettres d'Alicante portent qu'on y avoit commencé à embarquer 50. Pieces de gros Canon et 30. Mortiers, qu'il y étoit arrivé de Cadix 44. Bâtimens de transport, qu'il y en avoit près de 150. dans les autres Ports, et que ce nombre n'étant pas suffisant, on y avoit envoyé ordre d'arrêter tous les Vaisseaux étrangers, et même ceux qui étoient chargez.

Le bruit court qu'on va fortifier par de nouveaux Ouvrages la Ligne que le Roy a fait faire en-deçà de Gibraltar, pour empêcher la contrebande des Marchandises d'Angleterre dans l'intérieur du Royaume, et qu'on va élever à l'une des extrémités de cette Ligne un nouveau Môle qui s'étendra jusques dans la Baye, et dont l'Artillerie pourra incommoder les murailles de la Ville, en cas de guerre.

Le Roy a chargé son nouvel Agent à Londres, de demander à la Compagnie de la Mer du Sud, un compte général du droit particulier que S. M. s'est réservé par le Traité de l'Assiente, sur les profits que cette Compagnie peut faire par son commerce dans les Ports Espagnols de l'Amérique.

Le 18. Avril, un Pinque venant de Livourne, arriva à Barcelonne; il fut attaqué le 16. au matin, entre les Côtes de France et d'Espagne par un Vaisseau Corsaire de 16 Pieces de Canon, de dix Piériers et de 110. hommes d'équipage, parmi lesquels il y avoit trois ou quatre Renegats. Les deux Bâtimens ayant commencé à se

I. Vol.

canonnes,

1232 MERCURE DE FRANCE

canonnier, M. Ant. Ferrer, Capitaine du Pinque, aperçut environ à deux lieues en Mer la Capitane des quatre Galeres du Roy, qui revenoit des Mers d'Italie, laquelle étoit commandée par le Lieutenant General Don Michel Reggio. Ce General, de son côté, ayant reconnu que le Corsaire donnoit la chasse au Pinque Espagnol, fit force de Voiles et de Rames pour le secourir, et l'ayant joint en moins d'une demie heure, il fit une décharge de toute son Artillerie sur le Vaisseau Corsaire, dont le Capitaine fut tué avec six hommes de l'Equipage : le Lieutenant s'étant sauvé dans la Chaloupe avec 20. Soldats, le Vaisseau se rendit. On y trouva 87. Maures, parmi lesquels il y en avoit 22. de blessez, et 14. Esclaves Chrétiens ; sçavoir 8. du Royaume de Valence, et 6. de Catalogne, qui furent mis en liberté.

GRANDE BRETAGNE.

LA Compagnie de la Mer du Sud a reçu de Seville la Scedule du Roy d'Espagne pour le départ du Vaisseau qu'elle envoie tous les ans à la Mer du Sud, et ce sera le *Prince Guillaume*, dont le nom est changé en celui de *Royale Caroline*, qui fera cette année le voyage ; on commencera incessamment à le charger, et il aura pour Leste 80. Tonneaux de fer.

Le Comte d'Albemarle doit partir incessamment pour Gibraltar, où l'on enverra dans peu quelques Régimens de l'établissement d'Irlande, pour renforcer la Garnison de cette Place et de celle de Port Mahon.

La Chambre des Communes ayant entendu le rapport des affaires de la charitable corporation, et reconnu que plusieurs Commissaires, Assis-

I. Vol.

tans.

sans ou Agens de cette Compagnie, avoient malversé, a passé un Bill, par lequel il est deffendu au Chevalier Rob. Sutton, au Chevalier Baronet Archibard Grant, à M. Denis Bond et à plusieurs autres, de sortir du Royaume pendant l'espace d'un an, ou jusqu'à la fin de la prochaine Session du Parlement, leur ordonnant de fournir un Etat de leurs Biens et de leurs Effets, avec deffenses d'en rien aliéner sans permission. Ce Bill ayant été porté à la Chambre des Pairs, on en a fait les deux premieres lectures.

Le Chevalier Sutton a obtenu depuis de la Chambre des Pairs, la permission de faire entendre ses Avocats pour sa justification, avant que cette Chambre fit la derniere lecture du Bill, qui lui deffend de sortir du Royaume pendant un an. Il a communiqué aussi à la même Chambre des Lettres de Rome, par lesquelles il a appris qu'on y avoit arrêté et conduit au Château Saint Ange, M. Jean Tompson, cy-devant Caissier de la charitable Corporation, et qui s'étoit sauvé d'Angleterre avec une grande quantité d'Effets appartenans à cette Compagnie.

La Chambre des Communes ayant lû depuis la Traduction qu'elle a fait faire d'une Lettre du sieur Belloni, Banquier de Rome, contenant des propositions faites par le même Jean Tompson, prisonnier à Rome, a déclaré que c'étoit un Libelle insolent et audacieux, tendant à en imposer au Parlement et à la Nation; et comme tel, elle l'a condamné à être brulé par la main de l'Executeur; ce qui a été exécuté.



F R A N C E ,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LA Reine, qui depuis la Naissance de Monseigneur le Dauphin, desiroit d'en aller rendre ses actions de grâces à Dieu, dans l'Eglise Cathedrale de Chartres, dédiée à la sainte Vierge, partit de Versailles le 26 du mois dernier pour se rendre à Chartres, étant accompagnée de Mademoiselle de Clermont, Surintendante de sa Maison, des Dames de sa Cour et de ses principaux Officiers. Elle arriva le même jour au Château de Rambouillet, où S. M. fut reçue par le Comte et la Comtesse de Toulouse.

Le 27 la Reine, après avoir entendu la Messe dans la Chapelle du Château, partit pour Maintenon, où le Duc de Noailles la reçut : S. M. y dîna, et arriva à Chartres vers les sept heures du soir. Le Marquis d'Armenonville, Gouverneur et Grand-Bailly de la Ville, accompagné des Maire et Echevins, complimenta la Reine à la porte de la Ville, et lui en presenta les clefs. Les rues par lesquelles

I. Vol

quelles S. M. passa étoient tapissées, et la Bourgeoisie y étoit rangée en haye et sous les armes. La Reine alla descendre à l'Eglise Cathédrale, devant laquelle S. M. trouva les Gardes Françoises et Suisses en haye et sous les armes. L'Evêque de Chartres, revêtu de ses habits pontificaux, et à la tête des Chanoines en chappe, reçut la Reine à la porte de l'Eglise, avec les cérémonies accoutumées; et après l'avoir complimentée, et lui avoir présenté l'eau bénite, la conduisit dans le Chœur. On chanta le *Te Deum* après lequel la Reine fut accompagnée par l'Evêque et par le Chapitre jusqu'à l'Evêché où S. M. a logé.

Le 28, la Reine fut conduite par l'Evêque et par le Chapitre à l'Eglise Cathédrale et ensuite à la Chapelle basse dédiée à la sainte Vierge. S. M. y entendit la Messe, et y communia par les mains de l'Abbé de S. Hermine son Aumônier en quartier.

Le même jour, la Reine retourna à l'Eglise Cathédrale, où S. M. entendit la Messe qui fut célébrée par l'Evêque, pendant laquelle on chanta un Motet en Musique. Après la Messe, la Reine s'approcha de l'Autel où l'Evêque lui fit voir toutes les Reliques et les présens que les

1236 MERCURE DE FRANCE

Rois et les Reines de France ont faits à l'Eglise de Chartres : S. M. alla ensuite faire sa priere à la Chapelle de la Vierge, où elle retourna le soir après avoir assisté au Salut et reçu la bénédiction du S. Sacrement qui fut donnée par l'Evêque.

Le même jour , la Reine alla au Monastere des Religieuses Carmelites et à celui des Religieuses de la Visitation. Le soir , pendant le souper de la Reine , on tira un grand nombre de bôêtes et de fusées dans le jardin de l'Evêché. Il y eut , comme le jour précédent , des illuminations dans toute la Ville ; et pendant le séjour que la Reine y a fait , le peuple a donné par des acclamations continuelles , des marques de son respect et de son amour pour S. M.

Le 29 , la Reine après avoir entendu la Messe dans la Chapelle basse , partit de Chartres : S. M. dîna à Maintenon , coucha à Ramboüillet et le lendemain elle arriva à Versailles vers les cinq heures du soir.

Le 30 May , vers les 7. heures du soir , le Roi arriva du Château de Compiègne à Versailles ; S. M. en partit le trois de ce mois pour retourner à Compiègne.

Le 15. de ce mois , l'Abbé de S. Simon ,
I. Vol. nommé

nommé par le Roi à l'Evêché de Noyon, fut sacré dans l'Eglise du Noviciat des Dominicains : la Cérémonie fut faite par l'Archevêque de Rouen, assisté de l'Evêque d'Uzès, et de l'Evêque de Bayeux.

Le Roi Stanislas et la Reine son Epouse, qui ont passé quelque tems à Versailles avec la Reine, en partirent le 23. pour retourner au Château de Chambort.

M. de Gasville, Intendant de la Généralité de Rouen, ayant demandé au Roi la permission de se retirer, S. M. a nommé pour le remplacer dans cette Intendance, M. de la Bourdonnaye M^e des Requêtes.

Le 1. de ce mois, Fête de la Pentecôte, le Roi revêtu du grand Collier de l'Ordre du S. Esprit, se rendit à 8. heures du matin à la Chapelle du Chateau de Versailles, où S. M. entendit la Messe, et communia par les mains de l'Abbé de Suze, Aumônier du Roy en quartier. l'Evêque de Perigueux prêta Serment de fidélité entre les mains du Roy pendant cette Messe, après laquelle S. M. toucha un grand nombre de Malades.

Le même jour, les Chevaliers, Com-
I. Vol. mandeurs.

1238 **MERCURE DE FRANCE**
mandeurs , et Officiers de l'Ordre du S.
Esprit , s'étant rendus vers les 11. heures
du matin dans le Cabinet du Roi , S. M.
tint un Chapitre , dans lequel le Prince
de Conti fut nommé Chevalier. Le Roi
alla ensuite à la Chapelle , étant précédé
du Duc d'Orleans , du Duc de Bourbon ,
du Comte de Charolois , du Comte de
Clermont , du Duc du Maine , du Prin-
ce de Dombes , du Comte d'Eu , du Com-
te de Toulouse et des Chevaliers , Com-
mandeurs et Officiers de l'Ordre. Le Roi ,
devant lequel les deux Huissiers de la
Chambre portoient leurs Masses , étoit
en Manteau , le Collier de l'Ordre par
dessus , ainsi que les Chevaliers. S. M.
entendit la Grand-Messe qui fut célébrée
par l'Abbé Brosseau , Chapelain ordinaire
de la Chapelle de Musique , et chantée
par la Musique. La Reine accompagnée
des Dames de sa Cour , assista à la mê-
me Messe dans sa Tribune.

L'après midy , L. M. entendirent le
Sermon du P. Hericourt , Religieux
Théatin , et ensuite les Vêpres chantées
par la Musique.

Le 2. après la Messe du Roi , le Duc
de Chartres reçut dans la Chapelle du
Château les Cérémonies du Baptême , et
il fut nommé Louis-Philippe par le Roi

I. Vol.

et

et la Reine qui furent ses Parain et Marain. Cette Cérémonie fut faite par l'Abbé de Bellefonds , Aumônier du Roi en quartier , en présence du Curé de la Paroisse du Château.

Le 12. de ce mois jour de la Fête-Dieu , le Roi accompagné du Duc d'Orleans , du Duc de Bourbon , du Prince de Dombes , du Comte d'Eu et du Comte de Toulouse , se rendit à 10. heures du matin à l'Eglise de l'Abbaye Royale de saint Corneille de Compiègne , où S. M. assista à l'Office , à la Grand-Messe , à laquelle l'Evêque de Soissons officia pontificalement , et ensuite à la Procession. Le R. P. Dom Jean-Baptiste Alaydon , Supérieur Général de la Congrégation de S. Maur , à la tête du Clergé de la Ville , eut l'honneur de recevoir et de complimenter le Roi à l'entrée de l'Eglise. La Cour témoigna être également satisfaite et édifiée de la dignité avec laquelle les Religieux de cette Abbaye font l'Office divin et les ceremonies.

Le jour de la Fête-Dieu , la Procession de la Paroisse de Versailles , vint , suivant l'usage , à la Chapelle du Château , où la Reine s'étoit renduë dans sa Tribune.

1240. MERCURE DE FRANCE
bune. S. M. y reçut la bénédiction du
S. Sacrement et, entendit la Messe ensui-
te. Monseigneur le Dauphin, Monsei-
gneur le Duc d'Anjou et Mesdames de
France, virèrent passer la Procession des
fenêtres de l'Appartement du Cardinal de
Fleury. Le soir, ainsi que pendant toute
l'Octave, la Reine assista au Salut dans
la Chapelle.

Les Deputez du Parlement, qui avoient
reçu les ordres du Roi le 16. de ce mois,
se rendirent le lendemain à Compiègne,
et M. Portail, Premier Président, étant
à leur tête, ils furent conduits et présen-
tez avec les cérémonies accoutumées à
l'Audience de S. M. qui leur déclara sa
volonté

Les Dimanches et les Fêtes, le Roi as-
siste au Service Divin le matin et l'après-
midy; le Jeudy S. M. ne sort point; elle
voit jouer à la paume les quatre Maîtres
de Paris qui ont été mandez à Compiè-
gne; les autres jours il y a jeu et chasse
du Cerf et du Sanglier, alternativement.
On trouve cette année une grande quan-
tité de Cerfs et de Biches dans la Forêt
de Compiègne; on en voit jusqu'à trente
en troupes, ce qui fait que le Roi en prend

A. Vol.

.sou-

souvent deux de suite. Le soir S.M. sou-
pe avec les Seigneurs de sa Cœur.

Le sieur Dedelay de la Garde, Secrè-
taire du Roi et Payeur des rentes, a été
nommé Fermier Général à la place de
feu M. de Salins. Ce choix a été univer-
sellement approuvé.

Le 19 Juin, dernier jour de l'octave
de la Fête-Dieu, les Comédiens Italiens
firent construire un Reposoir à l'entrée
de la rue Françoisise à l'occasion de la Pro-
cession de la Paroisse S. Sauveur qui pas-
se par le bout de cette rue. Ce Reposoir
étoit orné de riches Tapisseries, décoré
et illuminé d'une manière très-brillante.
Un chœur de Musique composé de plus
de cinquante personnes, s'étoit rendu
avant la Procession à l'Eglise de S. Sau-
veur où l'on chanta une Messe solennelle
en Musique, après laquelle les mêmes
Musiciens se rendirent au Reposoir et se
placèrent sur des Tribunes construites ex-
près à droite et à gauche; on y chanta,
dans le tems que la procession s'y arrêta,
un tres-beau Motet à grand chœur, con-
venable à la solennité de la Fête.



1243 MERCURE DE FRANCE
BOUQUET,

*A M^{lle} qui ne sçauroit souffrir
l'odeur des Fleurs.*

Aimable Iris, c'est demain votre Fête,
Je veux vous donner un Bouquet;
Ne dites pas : les Fleurs me font mal à la tête,
Je n'en veux point; voyez de quoi le mien est
fait.

Ce n'est point un Bouquet dont l'odeur s'éva-
pore,
Iris, ce sont des Fleurs du Dieu qu'on nomme
Amour,
C'est vous qui les faites éclore,
C'est moi qui leur donne le jour.

Que dis-je ? qu'ai-je fait ? cet aveu vous offense,
Amour, fatal Amour, pourquoi me trahis-tu ?
Eh, ne pouvois-tu donc rester dans le silence,
Ou faire que d'Iris, tu fusses mieux reçu ?

Mais je vois un souris qui dissipe mes craintes,
Allez, mes Vers, produisez-vous,
Dites-lui que mon cœur sent les vives atteintes
D'un feu . . . paix ! gardez - vous d'allumer son
courage.

V. J. A. L.

I. Vol.

BENE-

BENEFICES DONNEZ.

LE Roy a nommé à l'Evêché de Lodève, l'Abbé de Souliac, Grand Vicaires de l'Evêque de Périgueux.

S. M. a donné l'Abbaye de S. Gilles, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Nîmes, à l'Evêque de Nîmes.

Celle de Nants, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Vabres, à l'Evêque de Gap.

Celle de Mazun, Ordre de Cîteaux, Diocèse de Viviers, à l'Evêque d'Orange.

Celle de Fontdouce, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Xaintes, à l'Abbé de Coulanges, Grand-Vicaire de l'Evêque de S. Paul-Trois-Châteaux.

Celle de S. Sauveur de Lodève, Ordre de S. Benoît, à l'Abbé le Noir, Théologal de l'Eglise Cathédrale de Montpellier.

Celle de S. Jacques de Provins, Ordre de S. Augustin, Diocèse de Sens, à l'Abbé Mercier, Chanoine de la Ste Chapelle de Paris.

Celle de Mauleon, Ordre de S. Augustin, Diocèse de la Rochelle, à l'Abbé de la Garde Jasier, Chanoine de l'Eglise Cathédrale de S. Malo.

Celle de S. Gilbert, Ordre de Prémon-

1244. **MERCURE DE FRANCE**
cré, Diocèse de Clermont, à l'Abbé de
Lisle du Guast, Chanoine de l'Eglise Ca-
thédrale de Chartres.

Celle de Notre - Dame de Vielmeur,
Ordre de S. Benoît, Diocèse de Castres,
à la Dame d'Espinouse.

Celle de Ste Geneviève de Chaillot,
lez-Paris, Ordre de S. Augustin, à la
Dame de Tournefort.

L'Abbaye de S. Savin, Ordre de S. Be-
noît, Diocèse de Poitiers; à l'Abbé de la
Richardie, Grand-Vicaire de l'Evêque de
Noyon.

Le Prieuré de S. Robert de Cornillon,
Ordre de S. Augustin, Diocèse de Gre-
noble, à l'Evêque de Grenoble.

B O U Q U E T,

*A. M. Antoine * * **

Quelle saison pour votre Fête !
J'ai beau chercher des fleurs pour orner votre
sête,

Je ne trouve que des glaçons;
Quel présent, pour prouver à quel point je vous
aime;

La prompte violette même;
N'oseroit naître encore à l'abri des Buissons.
La nature gemit de se voir déparée

I. Vol.

De.

Dé tous ses plus beaux ornemens ;
 Ce qu'elle avoit produit est détruit par Borée ,
 Et la Cohorte des Autans ;
 Les Zéphirs , Flore , et ses Compagnes ,
 Ont abandonné nos Campagnes.
 Je vais , faite de fleurs , former pour vous des
 vœux ,
 Puissent vos jours couler dans un repos heu-
 reux !

Qu'à Lachesis leur trame échape ,
 Sans les remèdes d'Esculape.
 Que l'Astre qui fait les saisons ,
 Fasse cent fois le tour de ses douze Maisons ,
 Avant que la chaleur vous quitte ;
 Avant que vous passiez le fabuleux Cocyte.

M. CHABAUD.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite de Joigny,
 le 10 Juin 1732. au sujet du Jeu de l'Ar-
 quebuse.*

L Es Chevaliers du Jeu de l'Arquebuse
 de la Ville de Joigny ; au nombre de
 plus de 50. sans parler des Chevaliers
 d'honneur , tirèrent le grand Prix , ap-
 pellé *Loyseau*, ces Fêtes dernières, en pré-
 sence d'un prodigieux nombre de Spec-
 tateurs, de toutes qualitez, accourus des
 Villes et lieux circonvoisins. Il y avoit
 I. Vol. I iiij huit

huit ans que ce Prix , qui consiste ordinairement en argenterie , n'avoit été tiré.

Il fut tiré à *la Butte* , à 52 toises de distance , sur un rond de 4 pouces de diamètre , avec des Fuzils , à Canons non marmettez , rayez , ni virolez , non plus qu'à lunettes.

Les Armes furent chargées en présence du Commissaire , qui prend garde qu'aucun Chevalier ne charge son arme de doubles Balles ou ramées. On continua le Jeu jusqu'au 8 du courant , que l'Oyseau fut mis à bas. On proclama le Roy au son des Tambours , des Fiffres , et par une décharge des Armes de la Compagnie , et des Boëtes de la Ville.

Ce Chevalier vainqueur m'arrête icy ; son mérite personnel et son adresse à tirer , demandent une distinction particulière. On pourroit dire de lui ce qu'un Auteur de la vie d'Alexandre rapporte d'un Soldat de l'Armée de ce Prince , qui tiroit à coup sûr des Flèches , entre les doigts de la main de ses camarades , sans jamais les offenser.

Je me persuade que l'on n'a pas encore vû dans aucun Jeu de l'Arquebuse du Royaume un même Chevalier 4 fois Roy. Celui dont je parle , a mis 4 fois l'Oyseau

I. Vol.

à bas, son nom est M. Platard, aujourd'hui Maire de Joigny, &c.

A M. LE CHEVALIER DE LA T...

DAns l'étude de la sagesse,
 Vous avez jusqu'icy passé votre jeunesse ;
 Quelquefois par délasement ;
 Dans un esprit de badinage ,
 Vous exerciez plus d'un talent ,
 Dont vous ne faites plus un si fréquent usage :
 Vous vous plaisiez sur tout à peindre élégamment ,
 Le redoutable Amour , ce Dieu si plein de charmes ,
 Hélas ! vous ignoriez le pouvoir de ses armes !
 Vous ne l'aviez alors , guères vû qu'en Tableau ,
 Sorti de votre plume , ou de votre pinceau ,
 Mais aujourd'hui , dans les yeux de Silvie ,
 Vous le bravez à tout moment .
 Minerve qui se plût à régler votre vie ,
 En murmure assez hautement .
 Elle apprend qu'on ne peut vaincre que par la fuite ,
 Si le vertueux Hypolite ,
 Que l'on compte entre les Héros ,
 Abandonna pour Aricie ,
 Son Char , son Arc , ses Javelots ,
 Ah ! je crains bien que pour Silvie .

Vous ne perdiez votre repos,

Avec votre Philosophie.

*Par M. de Sommevesle, de Châlons
en Champagne.*

*CÉRÉMONIE singulière, faite
dans l'Eglise Cathédrale d'Auxerre.*

MR le Comte de Chastellux, Brigadier des Armées du Roy, Capitaine des Gens d'armes de Flandres, a pris possession le 2 de ce mois de Juin, de la Dignité de premier Chanoine héréditaire de l'Eglise d'Auxerre, attachée à ceux de sa Maison, qui sont Seigneurs Haut-Justiciers de la Terre et Seigneurie de Chastellux. Cette Cérémonie fut faite avec beaucoup d'éclat, et attira une foule prodigieuse de monde dans la Cathédrale.

Il y avoit 84 ans que M. son pere Cesar-Philippe de Chastellux avoit été reçu.

On a commencé, suivant l'usage, par lui faire prêter en Chapitre le serment en ces termes: *Nous, Guillaume-Antoine. Seigneur Haut-Justicier de la Terre, Justice & Seigneurie de Chastellux, promettons vivre et continuer en l'exercice de la Religion Catholique, Apostolique et Romaine, et que serons bons et loyaux à l'Eglise et aux Doyen, Chanoines, et Chapitre de l'Eglise Cathédrale*
I. Vol.

drale de S. Etienne d'Auxerre, et aiderons de tout notre pouvoir à garder et deffendre les Droits, Terres, et Possessions et autres revenus appartenans à l'Eglise et ausdits Doyen, Chanoines, et Chapitre, pourchasserons le bien, honneur et profit d'icelle Eglise, et desdits Doyen, Chanoines, et Chapitre, et éviterons leur dommage de tout notre loyal pouvoir. Ensuite il s'est présenté à la grande porte du Chœur, sous le Jubé; pendant l'Office de Tierce, en habit Militaire, botté, éperonné, revêtu d'un Surplis, le Baudrier, avec l'Epée par dessus, Ganté des deux mains; ayant sur le bras gauche une Aumusse, et sur le Poing un Faucon; tenant de la main droite un Chapeau bordé, couvert d'une plume blanche. Il a été ainsi conduit en sa place, qui est dans les hautes-Chaires, du côté droit, entre celle du Pénitencier et celle du Sou-Chantre.

Cette ceremonie s'est trouvée convenir avec l'Office des Fêtes de la Pentecôte. On avoit depuis quelques temps destiné la 3^e Fête pour la solennité d'une Translation de Reliques de S. Prix et de ses Compagnons; elle se fit après que M. l'Evêque d'Auxerre eut prêché sur ce sujet. La Grande Messe fut suivie de la Procession, où M. l'Evêque officia. M. le Comte de

Chastellux y assista à son rang de premier Chanoine, avec les mêmes vétemens que la veille d'après midi ; il parut à Vêpres en sa place , sans autre distinction du reste des Laïques que son Aumusse Canoniale sur le bras , parce que selon le titre il lui est loisible d'assister à l'Office sans Surplis , ou avec un Surplis ; mais il doit toujours avoir une Aumusse , se conformer au surplus pour se découvrir et recouvrir , se lever et s'asseoir , &c. au reste du Cletgé.

L'origine de ce droit est de l'année 1423. pendant laquelle Claude de Beauvoir , Seigneur de Chastellux , à l'aide de ses parens , alliez et amis , ainsi qu'il est rapporté dans les Chartes , ayant chassé des Brigans qui occupoient la Ville de Cravan , appartenante au Chapitre d'Auxerre ; il y fut ensuite assiégué par des Troupes réglées ; il soutint le Siege pendant cinq semaines , après lesquelles ayant été secouru , il fit une sortie , aida à défaire les Assiegeans , et fit prisonnier le Connétable d'Ecosse , leur General. La Ville étant délivrée , il la remit sans aucun dédommagement entre les mains du Chapitre d'Auxerre , lequel , en reconnoissance , lui accorda et à ceux de sa posterité , possesseurs de la Terre , Justice et Seigneurie

J U I N. 1732. 1251

de Chastellux, le droit dont il a été parlé, et celui d'assister au Chœur avec ses habits de guerre et ceux d'Eglise.

Claude de Beauvoir est le même qui avoit été fait Maréchal de France en 1418, et qui prêta serment en cette qualité le 6 Juin de cette année. Il est enterré dans l'Eglise d'Auxerre avec Georges de Beauvoir, son frere, Amiral de France. Ses descendans, en droite ligne, ont joiü jusqu'à present de ce droit. En 1683. le Roy Louis XIV. passant par Auxerre, y fut reçu par M. l'Evêque et le Chapitre en Corps. M. le Comte de Chastellux, pere, étoit parmi les Chanoines avec l'habillement qui a été décrit. Sa Majesté fut très-attentive à cette distinction. Elle témoigna qu'elle la trouvoit très-honorable.

Tout ce qui est ici rapporté est tiré des Chartes du Chapitre de l'Eglise d'Auxerre, des Registres du Parlement de Paris, et de Monstrelet, Historien.

On prie la Personne qui a envoyé ce Memoire, d'apprendre au Public s'il y a dans l'Histoire quelque vestige d'un pareil usage.

SUR LE MOIS D'AVRIL.

DAns une Cabane champêtre,
Doux Avril, agréable mois,
I. Vol.

Ton

1252 MERCURE DE FRANCE

Ton huitième jour me vit naître ;

L'an de Grace mil sept cens trois.

O que le temps s'écoule vite !

Qu'il sert peu de le regretter !

Que rarement on en profite ,

Comme on devoit en profiter !



Pour rajeunir Vertumne et Flore ,

Enfin , je te vois revenir ;

Beau Mois , n'aurois-tu point encore ,

Le pouvoir de me rajeunir ?

Tu n'as point ce pouvoir , sans doute ,

Et mes desirs sont superflus ;

Je me trouve au bout d'une route ,

Par où je ne passerai plus.



Adieu , florissante Jeunesse ,

Adieu , Saison pleine d'attraits.

Que n'a-t-on assez de sagesse ,

Pour t'abandonner sans regrets ?

Mille disgraces sont voisines ,

De tes passageres faveurs :

Si l'on connoissoit tes épines ,

On cueilliroit peu de tes fleurs.



Cependant l'aimable Zéphire ,
Rappelle la Mere d'Iris.

Le Vo.

Déjà

Déjà plus d'un riche Navire ,
Fend l'Onde calme de Thétis ;
Déjà Cérès couvrant la Terre ,
Fait espérer d'amples moissons ;
Bientôt par une feinte guerre ,
Mars instruira ses Nourrissons.



Dans nos Retraites bocagères ,
Les jeux de Mars sont étrangers.
Chanter , danser , plaire aux Bergères ,
C'est la Milice des Bergers .
Jadis , comme eux , j'aimois à suivre ,
Mes tendres inclinations ;
Aujourd'hui mon ame se livre ,
A de tristes réflexions.



Charmes séduisants de la vie ,
Dis-je , Plaisirs , Jeux , Ris , Amours ,
Vous me donnez bien quelque envie ;
Mais hélas ! vous êtes trop courts .
De la plus longue jouissance ,
En vain l'espoir vient me flâter ;
Je renonce à tout quand je pense ,
Qu'un jour il faudra tout quitter .

F. M. F.

AREST Notable rendu au Parlement de Dijon, les Chambres consultées, le 21. Avril 1732: *Par lequel il a été jugé que les Enfans étant sous la puissance paternelle, ne peuvent faire aucune disposition de dernière volonté, sans la permission de leurs Peres, au profit d'autres personnes.*

Quoique le Parlement de Besançon, sur le fondement de plusieurs Certificats d'Usage, eût en 1703. dans un Procès évoqué du Parlement de Dijon, décidé la Question, en faveur de la liberté des Fils de Famille, néanmoins cette même difficulté s'étant présentée au Parlement de Dijon en 1726. Par Arrêt rendu en la Chambre des Enquêtes, au rapport de M. Bazin, puîné, le 19. Juillet de la même année, il fut jugé qu'un Fils de Famille n'avoit pû faire une donation à cause de mort au profit de son frere, sans le consentement de son pere.

Cet Arrêt fit grand bruit dans toute la Province. D'un côté, le celebre Magistrat (a) qui présidoit en cette Chambre, daigna lui-même le faire imprimer avec une Dissertation sçavante, où toutes les

(a) *M. le President Bouhier, de l'Académie Française.*

raisons , soins et autoritez pour et contre sont rapportées avec beaucoup de netteté et de précision.

D'autre côté , un ancien et habile Avocat (b) du même Parlement , donna aussi au Public ses Réflexions contraires au sentiment du Magistrat qui étoit de l'avis de l'Arrêt de 1726. ce qui occasionna plusieurs autres Ecrits très-curieux de part et d'autre.

Comme cette diversité d'Arrêt et d'Opinions , sembloit laisser sur ce point la Jurisprudence incertaine , la même Question a encore été depuis peu soumise à la décision du Parlement de Dijon. Voici le Fait.

Jacques Roux, fils de M^e Benigne Roux, Avocat en la Cour , et demeurant en la Ville de Châlons sur Saône , étant en âge de puberté , et prêt à faire Profession Religieuse au Monastere des Carmes de Dijon , fit un Testament olographe le 17. Juillet 1727. revêtu de la superscription de Rey , Notaire en la même Ville , assisté de deux Témoins , suivant la Coutume ; par lequel il institua son pere en

(b) M. Ravot , qui vient de mettre au jour un Recueil d'Arrêts rendus au Parlement de Dijon , avec un ample Commentaire en 1. vol. in folio , chez Arnault , Jean-Baptiste Augé , Imprimeur & Libraire près les Jesuites.

1236 MERCURE DE FRANCE
sa légitime , se réserva une pension annuelle de la somme de 30. livres , et laissa le reste de ses biens à Jeanne Roux sa sœur , Hospitaliere à Châlons.

Le Testateur ayant fait Profession , et son pere étant mort quelques années après , Jeanne Roux fit paroître le Testament de son frere ; et se pourvut à la Chancellerie de Châlons , tant pour en faire ordonner la publication , que pour être envoyée en consequence en possession des biens du Testateur. En effet par Sentence renduë contradictoirement avec Guillaume Roux , son frere , Geneviève Roux sa sœur , femme de M^e Jacques Gagnare , Conseiller au Bailliage de Châlons , et encore le même Gagnare , en qualité de Tuteur de Jeanne Roux , sa Niece ; le 15. Mars 1731. l'Heritiere instituée fut envoyée par provision et à caution , en possession des biens de Jacques Roux ; et avant que faire droit sur la conversion en définitive , ou sur la révocation de la provision , il fut ordonné que Jeanne Roux communiqueroit à ses Parties le Testament dont il étoit question , pour ensuite être ordonné ce qu'il appartiendrait.

Après cette communication , Guillaume Roux , aquiesça au Jugement , pour ce qui la concernoit. Mais Geneviève Roux

L. Vol.

et

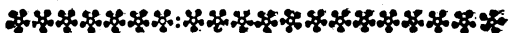
et son Mari soutinrent que le Testament étoit nul , pour avoir été fait par Jacques Roux , sans la permission de son pere ; quoiqu'elle fût nécessaire , suivant les Arrêts de la Cour , quand la disposition étoit faite au profit d'un autre que du pere . Néanmoins par une seconde Sentence de la Chancellerie du 7. Juin suivant , la possession provisionnelle , accordée par le premier Jugement , fut convertie en définitive .

Geneviève Roux et son mari , interjetterent appel de ces deux Sentences à la Cour , où la cause a été plaidée pendant trois Audiances par M^{rs} Mency et Prinsset , Avocats des Parties .

Comme le précis des raisons et autorités employées d'une et d'autre part excéderoient sans doute les bornes prescrites pour un simple Extrait , nous nous contenterons de renvoyer les Curieux aux Ecrits que le Magistrat et l'Avocat dont nous avons parlé plus haut , ont rendus publics par l'impression , et qui se trouvent à *Dijon* , chez *Antoine Defay* , *Imprimeur et Libraire* , rue *Portelle* . Nous observerons seulement que M. *Thierry* , Avocat General , conclut avec beaucoup de solidité à la réformation des Sentences et à la cassation du Testament de Jacques Roux .

La Cour desirant rendre sur cette Question un Arrêt solennel, toutes les Chambres consultées, ordonna le 21. Janvier 1732. que les Pieces seroient mises sur le Bureau pour être fait droit aux Parties, ainsi qu'il appartiendrait.

Et depuis l'affaire ayant été examinée au rapport de M. Lantin, après que les Chambres ont été consultées : La Cour a mis l'appellation et ce dont étoit appel au neant; et par nouveau jugement, sans s'arrêter au Testament de Frere Jacques Roux, qui demeure cassé et annullé, a ordonné que sa succession sera réglée *ab intestat*, tous dépens compensez. Le Lundi 21. Avril 1732.



MORTS NAISSANCES, &c.

FRançois de Carbonieres, Chevalier, Marquis de la Capelle-Biron, de Saint Georis et du Freche, Comte de Rabas, Seigneur du Pain, mourut le 27. May, âgé de 75. ans environ.

Pierre-Jean-Martin de Berulle, Abbé de l'Abbaye de Lezat, Ordre de S. Benoît, Diocèse de Rieux, mourut à Paris le 29. de Juin, âgé de 43. ans.

Charles-Hubert de Mesgrigni, Chevalier

I. Vol.

ier, Marquis de Mesgrigni et de Vandœuvre, Baron de l'Orme, Vicomte de Bridiers, Seigneur de Rhodes, &c. Conseiller de la Grand'Chambre du Parlement, mourut le 30. du même mois.

D. Catherine-Elizabeth de Manneville veuve de Charles de Tilly, Marquis de Blaru, Lieutenant de Roy de l'Isle de France, mourut le 12. Juin, âgée de 68. ans.

D. Marie-Françoise-Celeste de Voyer de Paulmy, veuve de M. Charles-Yves-Jacques, Comte de la Rivière, Gouverneur de S. Brieux, mourut à Paris le 12. de Juin, âgée de 70 ans.

D. Marie de Méez, veuve de Jean-Baptiste Piquot Ecuyer, Seigneur du Housset; Maréchal des Logis de la Maison du Roi, mourut le 13. Juin.

Frere François de Comenge, Grand-Croix et Hospitalier de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem, Commandeur de Chantaine et Vaillantpont, Abbé de l'Abbaye de Notre Dame de Lauroux, Ordre de Citeaux, Diocèse d'Angers, mourut à Paris le 16. dans la 73. année de son âge.

D. Henriette Faideau, Epouse d'Arnould-Paul de Fieubet, Enseigne des Gendarmes de la Garde, accoucha le 26. Mai d'un fils qui fut nommé Gaspard-Louis, par Louis-Gaspard de Fieubet,

I. Vol.

CON-

1760 **MERCURE DE FRANCE**
Conseiller au Parlement et par D. Marie-
Louise Croiset , veuve d'Henry Faideau ,
President au Parlement.

D. Marie Louise de Vaudrey , Epouse
de Claude-Alexandre Barberot de Tra-
vaux , accoucha le 8. de Juin d'une fille
qui fut nommée Charlotte-Eleonor-Loui-
se , par Louis-Henri d'Auber Daubœuf ,
Chevalier de S. Louis , Capitaine de Ca-
valerie , et par D. Eleonor-Charlotte de
Sandresleben , Princesse de Wittemberg-
Montbelliard , Epouse de S. A. S. Geor-
ge Leopold de Wittemberg - Montbel-
liard.

D. Louise-Genevieve Pajot , Epouse de
Pierre Maximilien Pajot , Seigneur de Vil-
leperrot , Brigadier des Armées du Roi ,
Colonel du Regiment de Beauvoisis , Che-
valier de S. Louis , accoucha le 4. Juin
d'une fille qui fut nommée Charlotte-
Louise , par Charles-Christophe Pajot ,
Conseiller Secretaire du Roi , &c. et par
D. Anne-Marie Pajot , épouse de Claude-
Joseph le Jai , Gouverneur de la ville
d'Airé , Chevalier de S. Louis.

*Le second Volume de ce mois est actuel-
lement sous Presse et paroîtra incessamment.*

L. Vol.

TABLE

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. L'Ambition , <i>Ode</i> ,	1049
Réponse de M. Meynier à M. Bouguer ,	1053
<i>Ode</i> à Madame la Princesse de Conty ,	1076
Lettre à l'occasion de l'Ecrit sur Ste Cecile ,	1081
La Fuite du Monde , <i>Ode</i> ,	1088
Troisième Lettre d'un Professeur sur le Bureau Typographique ,	1092
Loüanges de la Vie Rustique , Imitation d'Ho- race ,	1109
Reflexions sur la bizarrerie de quelques Usages ,	1114
Proserpine ou le Fleuve d'oubli ; <i>Cantate</i> ,	1126
Memoire sur la Teigne des feuilles , &c.	1128
Paraphrase sur le premier Chapitre des Lamen- tations ,	1136
Fable , Imitation , &c.	1138
Lettre sur une Inscription antique ,	1147
Les Critiques du Mercure , <i>Poëme</i> ,	1148
<i>Metrometre</i> , Machine pour mesurer le temps en Musique , &c.	1151
Enigme , Logogryphes , &c.	1155
Nouvelles Littéraires , des Beaux Arts , &c. Me- moires pour servir à l'Histoire des Hommes Illustres , &c.	1158
La Verité fabuliste ,	1174
Epitres Heroïques d'Ovide , &c.	1180
La Bibliotheque des Enfans ,	1183
Nouvelles Estampes ,	1189
Portrait de Puget ,	<i>Ibid.</i>
Chansons notées ,	1192
Spectacles ,	1193
Le Balet des Sens , <i>Extrait</i> ,	1196
Les <i>Sermens Indiscrêts</i> , et le <i>Procès des Sens</i> . Pic- ces nouvelles ,	1210

Nouvelles Etrangères , de Turquie et Perse ,	1211
Lettre écrite de Constantinople , contenant di- verses Nouvelles ,	1212
De Russie , Pologne , Allemagne ,	1213
Italie , Espagne et Grande Bretagne ,	1227
France , Voyage de la Reine à Chartres ,	1234
Bouquet à M ^{lle}	1242
Benefices donnez ,	1243
Bouquet à Antoine * * *	1244
Jeu de l'Arquebuse à Joigny ,	1245
Vers au Chevalier * * *	1247
Ceremonie singuliere à Auxerre ,	1248
Vers sur le mois d'Avril ,	1251
Arrêt Notable du Parlement de Dijon ,	1254
Morts , Naissances ,	1258

Errata de May.

PAge 904. ligne 23. écrit , *lisez* crue.
Ibid. l. 29. sennan , l. sennen.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1063. ligne 22. n'ôteroit , *lisez* noterait.
P. 1068. l. 24. mature , l. mâtüre.
P. 1084. l. 12. Italic. *Placez après ce mot la let-
trine* (a).
P. 1111. l. 10. s'arrête , l. s'arrache.
P. 1134. l. 17. filiore , l. filiere.
P. 1137. l. 23. heureux , l. Heureuse.
P. 1138. l. 6. quëtoient , l. guëtoient.
P. 1146. l. 4. *de his in* , lisez *de his qui in*.
P. 1188. l. 9. Catalogne , l. Cologne.
P. 1207. l. 21. Lardamic , l. Laodamic.
P. 1222. l. 2. Cavéc , l. Canée.

La Chanson notée doit regarder la page

1192

MERCURE
DE FRANCE,
DÉDIÉ AU ROY.

JUIN. 1732.

SECOND VOLUME.



A PARIS,

Chez { GUILLAUME CAVELIER,
rué S. Jacques.
LA VEUVE PISSOT, Quay de
Conty, à la descente du Pont-Neuf.
JEAN DENULLY, au Palais,

M. DCC. XXXII.

Avec Approbation et Privilege du Roy.

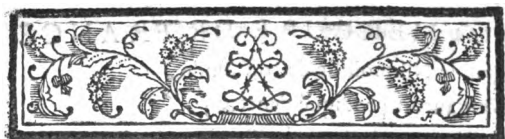
A V I S.

L'A D R E S S E generale est à Monsieur MOREAU, Commis au Mercure, vis-à-vis la Comedie Françoise, à Paris. Ceux qui pour leur commodité voudront remettre leurs Paquets cachetez aux Libraires qui vendent le Mercure, à Paris, peuvent se servir de cette voye pour les faire tenir.

On prie très-instamment, quand on adresse des Lettres ou Paquets par la Poste, d'avoir soin d'en affranchir le Port, comme cela s'est toujours pratiqué, afin d'épargner, à nous le déplaisir de les rebuter, & à ceux qui les envoient, celui, non-seulement de ne pas voir paroître leurs Ouvrages, mais même de les perdre, s'ils n'en ont pas gardé de copie.

Les Libraires des Provinces & des Pays Etrangers, où les Particuliers qui souhaiteront avoir le Mercure de France de la premiere main, & plus promptement, n'auront qu'à donner leurs adresses à M. Moreau, qui aura soin de faire leurs Paquets sans perte de temps, & de les faire porter sur l'heure à la Poste, ou aux Messageries qu'on lui indiquera.

P R I X X X X . S O L S .



MERCURE

DE FRANCE,

DÉDIÉ AU ROY.

J U I N. 1732.



PIECES FUGITIVES,
en Vers et en Prose.

L'INDISCRETION.

O D É.



O Y, qu'adore un peuple idolâtre,
Dans le Temple qu'habite Isis,
Loin, Dieu (a) muet; je vais
combattre.

Les Sacrileges de Memphis.

Jamais cette rive féconde,

(a) Harpocrate, Dieu du Silence.

II. Vol.

A ij Que

1260 MERCURE DE FRANCE

Que le Nil mouille de son Onde,
Ne s'auroit prodigué l'encens ;
Si l'Egypte ainsi que la Flandre , (a)
Eût eut l'avantage d'entendre ,
La douceur libre de mes chants.



Digne de nos tendres hommages ,
La charmante Indiscrétion ,
Sçait de nos cœurs , dans tous les âges
Bannir la froide passion ;
Du seul vrai fidelle Interprete ,
Les sons qu'enfante sa Trompette ,
Mettent le prix à nos travaux ;
Sa hardiesse à nous apprendre ,
Les plaisirs que l'amour fait prendre
En forme des plaisirs nouveaux.



Quel est à l'ombre de ce hêtre ,
Cet homme inquiet et rêveur ?
C'est , je ne puis le méconnoître ,
Un Amant qui tait son bonheur.
De la même main qui le blesse ,
L'amour couronne sa tendresse ,

(a) L'Auteur composa cette Ode à Lille en
Flandre.

H. Vol.

Qu'a-

Qu'a-t-il encore à désirer !
Son silence fait son martyr ;
Malheureux , s'il n'ose le dire ,
Je le condamne à soupirer.



Écoutons l'Amant de Julie ;
Chanter son triomphe secret ,
Il craint que s'il ne le publie ,
Son bonheur ne soit pas parfait
Auguste en vain parmi le gette ;
Relegue sa Muse indiscrete.
Ovide n'est point abbatu ,
Ses douleurs , ses larmes sont feintes ;
Et je lis à travers ses plaintes ,
Qu'il ne voudroit point s'être tû.



Quoi ! parmi la foule importune ;
De mille Rivaux obstinez ,
Sans leur annoncer ma fortune ;
Je verrai mes vœux courronnez !
Témoin de l'espoir qui les flatte ,
Ma stupidité délicate
Rougira de les détromper !
Et leurs cœurs qu'enivre la gloire ;
Loin de celebrer ma victoire ,
S'efforceront de l'usurper !

II. Vol.

A iij Non.

Non. Dans le dépit que leur causent
 Mes vers , garants de leur affront ,
 Je veux que leurs larmes arrosent ,
 Le Myste , dont je ceints mon front.
 Un Char que décore leur honte ,
 Mieux que les faveurs d'Amatonte.
 Illustrent nos tendres combats ;
 Pâris n'eût dans les bras d'Hélène ,
 Goûté qu'une joie incertaine ,
 Sans la douleur de Ménélas.



Loin que de ma bruiante Lire ,
 S'allarme une jeune beauté ,
 Aux Chansons que l'amour m'inspire ,
 Souvent elle doit sa fierté.
 Telle que l'on eût ignorée ,
 Fut par mille voix célébrée.
 Dès qu'elle eût adouci mes fers ;
 Catulle , ta plume hardie ,
 Des charmes , du nom de Lesbie ,
 Instruisit Rome , et l'Univers.



Sombre nourrisson de l'Ibère ;
 Ne me vante plus tes plaisirs ;
 Me rends-tu esclave du mystère ?
 Je le deviens de mes soupirs.

II. Vol.

Jeune

Jeune, du respect qui l'opprime,
 Comme toy, je fus la victime.
 L'amour en affranchit mon cœur ;
 Quand la vérité la dénouë ,
 Ma langue ne craint point la rouë ,
 Où Junon lie un Imposteur. (a)



Mais qu'entens-je ? l'Ætna résonne ;
 Quel dessein allume ces feux ?
 Sous le Marteau qui le façone,
 L'Airain disparoît à mes yeux.
 Sage fruit de la politique !
 Dans ces Vers que ta main fabrique !
 Mars et Venus vont se jeter ,
 Vulcain , publier ta disgrâce ,
 N'est-ce pas au Dieu de la Thrace ,
 Ravir l'honneur de s'en vanter ?



C'est d'une vanité si chère ,
 Que l'amour emprunte ses traits ;
 A quoi me serviroit de plaire ,
 Si l'on ignoroit que je plais ?
 Le secret aigrit ma constance ;
 Sous le joug honteux du silence.
 Veut-on asservir mes transports ?

(a) *Ixion.*

II. Vol.

A iiiij J'rai ,

J'irai , nouveau Chantre d'Ismare ,
Faire encore aux eaux du Ténare ,
Entendre d'amoureux accords.

*De Sens , par M. DE BROGLIO ,
Provençal.*



*RE'PONSE de M^{lle} de Malcrais de
la Vigne , à la Lettre que M^r Carrelet
de Hautefeuille lui a adressée dans le
Mercure de Janvier 1732. page 75.*

LE Seigneur Mercure s'est donné la
peine , Monsieur , de m'apporter vos
Poulets , vos Billets doux , vos Relations ,
en un mot votre Lettre ; car cette Lettre
sçavante et polie renferme en elle toutes
ces especes , par les différentes matieres
qu'elle traite , et par les tours ingénieux
dont elle est agréablement variée ; je me
flatte aussi que ce fidele Messenger , non
moins habile que gracieux , voudra bien
se charger de ma réponse.

Vous m'écrivez , Monsieur , qu'on vous
a volé ; vous ne pouviez vous adresser à
personne qui fut plus sensible à ce qui
vous touche , ni par conséquent plus por-
tée à vous plaindre. Quoi ! Monsieur , on

Il. Vol.

vous

vous a volé ? On vous a volé , Monsieur ?
 Quel accident ! Quelle perfidie ! Quelle
 cruauté ! Eh ! que vous a-t-on volé ?
 Grands Dieux ! *Proh ! Dii immortales ! Faci-*
nus indignum quod narras !

Ce n'est point deux Vers, une Stro-
 phe, un Madrigal, une Epigramme seule-
 ment : Ciel ! c'est sur une Ode entiere qu'on
 a eu l'audace de mettre la main.

Le trait est noir ; oïï , certes, et des plus
 noirs. Ce sont-là de ces coups qu'un Poëte
 supporte rarement avec patience, à moins
 qu'il n'ait, comme vous, l'ame bourrée
 d'une Jacque de Maille à la Stoïcienne.

Sans doute que le Voleur en faisant ce
 larcin, s'étoit fondé sur ces deux premiers
 Vers du 15^e Chant de Roland le furieux.

*Fù il vincer sempre mai laudabil cosa ,
 Vinca si ò per fortuna , o per ingegno.*

L'Arioste me paroît avoir escroqué
 cette pensée à Virgile, dans le 2. liv. de
 l'Enéide.

Dolus an virtus , quis in hoste requirat ?

Cependant le voleur dont il s'agit, n'est
 point pardonnable. C'est-là mal inter-
 prêter la chose, et faire en matiere de
 Lettres, ce que font les hérétiques en ma-

tière de Religion, qui tournent et retournent certains Passages de tant de côtez, qu'ils leur trouvent à la fin un sens ambigu, et qui, quelque louche qu'il soit, leur paroît néanmoins d'accord avec leur morale. Mais comme on ne les confond ensuite, qu'en opposant citation contre citation, autorité contre autorité, il faut donc objecter aux Filoux du Parnasse le sentiment d'un autre Italien. *Avvertite che voi vi vestite degli honori, e delle glorie altrui, et v'attribuite quello che non è vostro. Voi sarete chiamati la cornacchia d'Esopo, et quello ch'è peggio, bisognerà restituire i furti con grandissimo scorno, e biasmo come suole intervenire a certi poetuzzi moderni che alla scoperta rubbano a tutti, non rimanendo loro di proprio che la fatica, l'inchiestro, la carta, et il tempo gettato via.*

Sérieusement, Monsieur, votre situation me paroît triste, et d'autant plus qu'on ne croit pas toujours le plaignant sur sa déposition. C'est vainement qu'il dira, ôïï, Messieurs, je fis cette Strophe un tel jour, à telle heure; et la preuve, la voilà : Absorbé que j'étois dans la poétique rêverie, je me rongei les ongles jusqu'au vif : Voyez-vous ? Regardez, ces deux doigts écorchez par le bout, sont

II. Vol.

de

de sûrs garans de la vérité de mes paroles. Vains propos: Plus de la moitié de vos juges ne sçauroient résoudre leurs doutes, et l'on balance toujours entre le propriétaire et le voleur. Pour moi, si j'avois été en votre place, j'aurois mis cent Mouches en campagne pour dénicher le Larron, et le faire sans délai convenir du larcin.

J'aurois fait aussi-tot galopper sur sa trac^e
Le grand Prevôt du Parnasse.

Mais hélas ! que les choses sont aujourd'hui changées; on insulte, on pille, on brave Apollon sur son Thrône même. La Marêchaussée du Pinde n'a plus la force de cheminer. Plutus, le seul Plutus sçait se faire obéir, se faire craindre, se faire rendre justice, et l'on prétend que c'est lui qui la distribué; quant aux Citoyens de la double Colline, l'équité ne s'observe ni à leur égard, ni à l'égard de leurs ouvrages. Un Financier au moyen d'une douzaine de chiffres, voit pleuvoir à millier les Loüis dans son Coffre fort, et ce profit amené, ne sera souvent le fruit que de quelques heures; cependant un malheureux, nud jusqu'à la chemise, transsi de froid, demi mort de faim, se glisse adroitement dans son Bureau,

II. Vol.

A vj. qu'il

qu'il écrème si peu que rien le superflu de son cher métal ; on court après , on l'arrête , on l'emprisonne ; le coupable n'est déjà plus. Pourquoi ne poursuit-on pas avec la même diligence et la même sévérité les Voleurs des Ouvrages ingénieux ? L'Esprit est-il moins estimable que l'or ?

Vilius argentum est auro , virtutibus aurum.

Un Financier a plutôt gagné vingt mille écus , qu'un Poète n'a fait une belle Ode. Si le travail , si la difficulté donne le prix aux choses , les Métaux , les Diamans qui ne sont que de la bouë pétrifiée et polie ensuite par l'Ouvrier , sont-ils donc préférables aux pures et l'aborieuses productions de l'ame.

O tempora ! ô mores ! Depuis que les Boileaux , les Molières , les Saint-Evremond , ces Turennes , ces Condez du Parnasse sont allez guerroyer dans les champs Elisées ; la licence et le désordre ont envahi le Païs des Lettres ; où la force manque , tout est toléré. Platon se détaille en Comédies , les Lettres se composent en Madrigaux , les Oraisons prétintillées sont toutes frisées d'antithèses , l'Historien passe avec rapidité sur la politique et l'interressant , et se promene à pas com-

II. Vol.

ptez

ptez dans la région fleurie des descriptions , et passe de-là par une fausse porte dans la grande contrée des digressions vagues et inutiles.

Jugez , Monsieur , par la mauvaise humeur où je suis , combien votre malheur m'a affligée ; ce qui redouble encore mon chagrin , c'est d'apprendre de vous-même que vous avez dit adieu au Parnasse. Quoi le dépit d'avoir perdu une Ode , doit-il vous porter à des extrémités pareilles ? La perte est réparable. Ne vous est-il pas resté un Canif pour tailler votre Plume ? Mais avez-vous bien réfléchi sur la résolution que vous vous imaginez avoir prise ? Croyez-vous pouvoir tenir ferme contre le penchant dont vous êtes l'esclave ? Je vous en défie , j'en ai dit tout autant que vous , cent et cent fois.

Verbaque precipites diripuerunt nostri.

J'ai trouvé que le feu Pere du Cerceau n'a pas eu tort d'écrire :

- » Qui fit des Vers , toujours des Vers fera ,
- » C'est le Moulin qui moulut et moudra ;
- » Contre l'étoile il n'est dépit qui tienne ,
- » Et je me cabre en vain contre la mienne.

Le P. du Cerceau a rendu par ces quatre
II. Vol. tre

1270 MERCURE DE FRANCE
tre Vers Marotiques , le Vers d'Horace
qui suit :

Naturam expellas furca tamen usque recurret.

Ce que je ne sçais quel autre a traduit
en deux Vers :

« Quand , la Fourche à la main, nature on chas-
seroit ,

« Nature cependant toujours retourneroit.

Ovide , dont l'esprit est si fécond et si
délié , ce Poëte qui quelque sçavant qu'il
fut , devoit moins à l'Art qu'à la Natu-
re. Ovide est forcé d'avoüer que c'est en
vain qu'on tâche de combattre ce pen-
chant imperieux.

At mihi jam puero coelestia sacra placebant ,

Inque suum furtim Musa trahebat opus.

Saepe Pater dixit , studium quid inutile tentas ?

Mœonides nullas ipse reliquit opes ,

Motus eram dictis , totoque Helicone relicto

Scribere conabar verba soluta modis.

Sponte suâ carmen numeros veniebat ad aptos ;

Quidquid tentabam scribere versus erat.

Le Pere d'Ovide sèche de chagrin de
voir son fils en proie à cette manie tiran-
nique ; il ne néglige rien pour en rompre
les accès , il lui montre le vuide de cette

II. Vol.

occu-

occupation aussi pénible qu'infructueuse. L'exemple d'Homere qui vécut toujours pauvre, malgré ses grands talens, lui sert à prouver l'importante vérité de ses leçons salutaires. Il conseille, il commande, il prie, il menace, et s'emporte même jusqu'à le maltraiter; le fils paroît se rendre à la volonté du pere, et se croyant déjà le maître de sa passion, lui promet de ne plus faire de Vers de sa vie.

C'est en Prose qu'il écrira désormais; le parti en est pris; il faut que l'agréable cede à l'utile, il n'y a plus à balancer. En un mot, le voilà la plume à la main, résolu d'exécuter ce qu'il s'est proposé. Mais qu'arrive-t-il? La tête lui tourne, il se figure écrire de la Prose, et ce sont des Vers qui coulent sur le papier.

Quidquid tentabam scribere, versus erat.

Ovide ne péchoit point par ignorance; et l'on a sans cesse répété depuis tant de siècles, les deux Vers suivans, enfans de sa veine: que l'esprit avoit été autrefois plus précieux que l'or, mais qui dans le temps présent, c'étoit être tout-à-fait barbare, que d'être entièrement dépourvû des dons de la fortune.

Ingenium quondam fuerat preciosius auro.

II. Vol.

Pour

Pour moi je crois que ce *quondam*, cet autrefois, n'a jamais été.

At nunc barbaries grandis habere nihil.

Quant à ce *Nunc*, ce maintenant, je crois qu'il a été de tout temps. C'est donc en Ovide que la volonté est maîtrisée par le temperament; et c'est-là qu'on peut dire que le libre arbitre fait naufrage.

Après tout, je conviens avec vous et avec toutes les personnes sensées, que quand on n'est pas né avec beaucoup de bien, on doit tâcher d'arriver par les belles voyes à certaine fortune, à labri de laquelle on puisse vivre à l'aise, et faire la figure convenable à son rang.

*Nil habet infelix paupertas durius in se
Quam quod ridiculos homines, facit.*

La pauvreté est le plus grand des maux qui soient sortis de la funeste Boëte de Pandore, et l'on craint autant l'haleine d'un homme qui n'a rien, que celle d'un pestiféré.

Déplorons donc le sort de ceux qu'un ascendant fatal attache à ce libertinage d'esprit. Sénèque, ce Philosophe sentencieux, qu'on peut comparer au Rat hypocrite, qui prêche la mortification dans un Fromage de Hollande, ou à la four-

II. Vol.

mi,

mi, qui fait l'éloge de l'abstinence, montée sur un tas de grain. Cet illustre Charlatan débitoit autrefois la morale austère, qu'il nous a laissée dans ses Livres ; mais y croyoit-on ? et pouvoit - on plutôt ne pas mépriser un homme qui conseilloit la sobriété, la bouche pleine, et la pauvreté ; tandis que ses coffres regorgeoient de Richesses ? Nicolas de Palerme parloit avec bien plus de sincérité, quand après avoir lû un Livre, dans lequel on prétendoit que la pauvreté étoit un bien, il s'écria : *Délivrez-moi d'un tel bien, ô mon Dieu !*

Travaillez, nous dit-on, divins élèves des Muses, veillez, suez, frappez - vous le front, mordez-vous les doigts, brisez votre pupitre, au fort de votre enthousiasme. *Virum Musa beat.* La gloire se peut-elle achepter par trop de peines ? Quel honneur ! quel espoir que celui de se survivre éternellement à soi-même ! Erreur, folie, idée chimérique.

Gloria quantalibet quid erit, si gloria tantum est.

Ne vaut-il pas mieux vivre pendant qu'on est en vie, et que l'on se sent vivre réellement : Homere, ce Chantre fameux, qui jadis entonnoit ses Rapsodies sur les Ponts-Neufs des Villes de Grèce ;

II. Vol.

en

1274 MERCURE DE FRANCE
 en traîna-t-il de moins tristes jours , quoi-
 que le Supplément de Quinte-Curce nous
 dise que ses Ouvrages se sont reposez
 après sa mort , sous l'oreiller du Grand
 Alexandre. On logea ses Poèmes dans des
 Coffrets d'or , enrichis de Pierreties ; et
 pendant qu'il vécut , à peine trouva-t-il
 une Maison où se mettre à l'abri des in-
 jures de l'air ? *Fecit enim nominis ejus cla-
 ritas , ut quem virum rebus omnibus egen-
 tem nemo agnoverit , nunc multa Gracia ?
 Urbes certatim sibi vindicent.* Dante , dans
 le 22 Chant du Purgatoire , désigne ainsi
 cet illustre Poète

Quel Greco
Che le Muse lattar più ch'altro mai.

Pour moi , je dis que si les Muses sont
 des Nourrices , ce ne sont que des Nour-
 rices sèches ; leurs Nourrissons s'attendent
 à recueillir un aliment qui les rassasie ,
 mais au lieu de lait , ils n'en tirent que du
 vent qui les fatigue et les extenuë. Ceci
 revient à l'endroit de votre Lettre , où
 vous dites agréablement en Vers , que les
 Poètes ne moissonnent que du vent avec
 leur plume. Ainsi je crois qu'on les peut
 appeller des Instrumens à vent , qui ne
 rendent que du vent , ne travaillent que
 pour du vent , et ne sont récompensez

II. Vol.

que

que de vent; disons donc avec Pétronne :
*Hœu! ast hœu! utres inflati sumus, minoris
 quàm Muscæ sumus, tamen aliquam virtutem
 habent, nos non pluris quàm bullæ.* Voici
 une Boutade de ma façon à ce sujet :

Si le vent est la nourriture,
 Des Bourgeois malheureux du stérile Hélicon,
 Ils devroient, au lieu d'Apollon,
 Pour ne point manquer de Pâture,
 D'Eole le venteux, avoir fait leur Patron.

Plusieurs Singes du Docte Erasme, se
 sont émancipez de nos jours, à faire di-
 vers éloges pointilleux, de l'Yvresse, du
 Mensonge, de Rien, de quelque chose,
 et nombre d'autres bagatelles bizarres,
 dans le même goût; mais je n'en vois point
 qui se plaisent à faire l'éloge de la Pau-
 vreté; *Paupertas habet scabiem.* Juvenal,
 ce grondeur éternel, cet impitoyable cen-
 seur des mœurs de son siècle, ne sçauroit
 s'empêcher de sortir de sa Philosophie, et
 de soupirer après les biens de la fortune;
 il déteste la pauvreté, il déplore la misère
 du Poète Stace, et sa septième Satyre est
 toute farcie de plaintes.

*Frangere miser calamos, vigilatque proelia dele,
 Qui facis in parva sublimia carmina cella,
 Ut dignus venias hederis et imagine macrâ:*
 II. Vol. Spes

*Spes nulla ulterior, didicit jam dives avarus
Tantum admirari, tantum laudare disertor,
Ut pueri, janonis avem.*

Cette matiere est si-bien traittée dans cette Satyre, qu'elle mériteroit d'être rapportée toute entiere, si cet Auteur n'étoit entre les mains de tout le monde : La pauvreté, dit-on, est la Mere des Arts.

*Labor omnia vincit
Improbis, et duris urgens in rebus egestas.*

Oùi, la Mere des Arts mécaniques ; un Manœuvre vit du travail de ses mains ; mais les Poëmes ne se vendent point en détail, si ce n'est chez les Marchands de Drogues. Cette réflexion me donne lieu de rapporter la Parodie que j'ai faite de quelques-unes des belles Stances de Rousseau :
Que l'homme, &c.

Qu'un Livre est bien pendant sa vie,
Un parfait miroir de douleurs,
En naissant sous la Presse il crie,
Et semble prévoir ses malheurs.



Un Essain d'insolens Censeurs :
D'abord qu'il commence à paroître,
II. Vol.

En

En dégoûte les acheteurs ,
Qui le blament sans le connoître.



A la fin pour comble de maux ;
Un Droguiste qui s'en rend maître ,
En habille Poivre et Pruneaux ;
C'étoit bien la peine de naître.

On raconte que Zeuxis faisoit une telle estime de ses peintures, que s'il ne les pouvoit bien vendre, il aimoit mieux les donner que d'en retirer un prix médiocre. Les Auteurs n'ont point cette alternative, et le Libraire s'imagine les trop payer encore, en leur donnant un petit nombre d'Exemplaires. Il arrive même que le Libraire se ruine à force de faire gémir la Presse. A qui donc se doit imputer la cause d'un pareil dérangement ? A la corruption du goût, au grand nombre de Brochures ridicules, de Romans monstrueux qui s'impriment tous les jours, et qui se vont effrontément placer dans la Boutique, à côté des la Bruyeres, des Pascals, des Corneilles, des Molières, des Fénelons, des Rousseaux, des Voltaire, et des autres Ecrivains du premier Ordre. Ce que je trouve de pis, c'est que tous ces vils Auteurs communiquent leur Lèpre

II, Vol. aux

178 MERCURE DE FRANCE

aux autres par le voisinage. L'Ignorance vient ensuite, et sa main confondant ce qu'il y a de pitoyable avec ce qu'il y a d'exquis, recueille l'Ivraye, tandis qu'elle néglige et qu'elle laisse le Froment le plus pur. S'il y avoit des Protecteurs d'un certain esprit, qui sçussent peser les Ouvrages au poids du discernement, pour en récompenser les Auteurs avec bonté et justice, les mauvais tomberoient, et les bons se multipleroient. Les Virgiles ne manquent point quand il y a des Mécénas. C'est ce que dit Martial dans un Vers de ses Epigrammes, et je me suis égayée à paraphraser ce Vers en notre langue.

Sint Mæcenates, non deerunt, Flacce, Marones;

Aujourd'hui les Seigneurs ne donnent
Aux Doctes ni maille ni sou,
Par quoi pour aller au Perou,
Beaux Esprits, Parnasse abandonnent;
Mais quand les Mécénas, foisonnent,
De Virgiles on trouve prou.

Virgile, l'Aigle des genies supérieurs, eut la satisfaction de voir son mérite reconnu et récompensé. Servius rapporte, que les presens que lui firent Octave Cesar et Mécénas, furent de si grande valeur, que sa fortune monta en peu de temps.

II. Vol.

temps jusqu'à six mille Sesterces ; il étoit aimé et honoré à Rome, il y avoit même un Palais magnifique. Un jour il prononça en présence de l'Empereur et d'Octavie, mere de Marcellus, quelques Vers de l'Enéïde ; quand il fut à l'endroit du sixième Livre, où il parle de la mort de Marcellus, d'une maniere si élégante et si pathétique, le cœur d'Octavie en fut si vivement touché, qu'elle tomba évanouïe, et revenant à soi, comme son évanouissement l'avoit empêchée d'entendre douze Vers, elle fit donner à Virgile dix Sesterces par chaque. Quels présens n'a-t-on point fait depuis à Sannazar ; et de quel prix n'a-t-on point honoré sa belle Epigramme sur la Ville de Venise ? Sa réputation en imposoit tellement qu'il suffisoit qu'une pièce passât pour sienne, pour être jugée excellente. Ce trait singulier a été remarqué par le Comte Baldessar Castiglione, dans son Courtisan.

Essendo appresentati alcuni versi sotto il nome del Sannazaro, à tutti par vero motto eccellenti, e furono laudati con la Meraviglie è esclamationi ; poi sapendosi per certo, che erano d'un altro, Persero subito la reputatione, et par vero meno che mediocri.

Charles IX. aimoit les Lettres, mais il étoit tres-réservé dans ses récompenses.

Ce Prince, dit Brantome, *aimoit fort les Vers, et récompensoit ceux qui lui en présentoient, non pas tout à coup, disant que les Poètes ressemblent les Chevaux, qu'il falloit nourrir, non pas trop saouller, ni engraisser, car après il ne valent plus rien.* Je crois que ni vous ni moi ne sommes trop contents de sa comparaison, et ce Prince s'étoit peut-être encore figuré qu'il en est des Poètes, comme des Maîtres de Danse, qui, pour bien exercer leur Métier, doivent avoir la taille légère. Hélas ! pour un petit nombre de Poètes à qui la Fortune a fait part de ses faveurs ; combien y en a-t-il eu de malheureux, jusqu'à manquer du nécessaire ? Consultez là-dessus les mélanges d'Histoire et de Litterature de Vigneul Marville. Parmi la multitude des Sçavans infortunez dont il parle, je me suis principalement attendrie sur la déplorable condition du Tasse dont j'adore l'Aminte et la Jerusalem délivrée. Le Tasse, dit ce Compileur, étoit réduit à une si grande extrémité, qu'il fut obligé d'emprunter un écu d'un ami pour subsister pendant une semaine, et de prier sa Chatte, par un joli Sonnet, de lui prêter la nuit la lumière de ses yeux, *non havendo candele per iscrivere i suoi versi.* Nous avons eu quelques Poètes en France,

II. Vol.

envers

envers lesquels on a vû les Grands signaler leur goût , ou plutôt leur caprice ; et Desportes est plus célèbre aujourd'hui par les pensions et les présens qui lui furent faits , que par ses Poësies.

Le jugement de l'Homme , ou plutôt son caprice ,

Pour quantité d'esprits , n'a que de l'injustice.

Cor. la Gal. du Pal. act. 1. sect. 7.

Chapelain , dont on peut dire qu'il nâquit parfaitement coiffé , quoique suivant la Parodie de Despréaux , il ne porta jamais qu'une vieille Tignasse : Chapelain eut plus de bonheur que nul autre ; car il se vit payé par avance , de l'intention qu'il avoit de donner un Poëme excellent ; il jouït pendant vingt - ans d'une grosse pension , et son intention mal exécutée le rendit à la fin possesseur d'une fortune considérable , tandis que Corneille et Patru pouvoient à peine fournir aux besoins dont la nature nous a faits les esclaves.

D'autres Auteurs ont vû le fruit de leurs veilles se borner aux attentions , aux caresses des Grands. Cela flatte d'abord la vanité ; mais de retour chez soi , on n'y est pas un instant , sans en appercevoir le vuide dans toute son étendue. Trente baisers , plus doux encore que celui dont

II. Vol.

B Mar-

Marguerite d'Ecosse régala Alain Chartist, ne feront point une vie gracieuse à un Poète, si l'on s'en tient aux démonstrations extérieures. On n'est point avare à notre égard de complimens et de ceremonies, et l'on nous traite à la façon des Morts, avec de l'eau benite. Peut-être aussi que les bons Poètes ayant été comparez aux Cigales, par quelques Anciens, (car les mauvais leur ont été comparez par d'autres) on s'est figuré, que comme elles, ils ne doivent vivre que de rosée.

Hoggi è fatta (ô secolo inhumano)

L'Arte del Poetar troppo infelice

Tuto nido, esca dolce, aura cortese,

Bramano i cigni, è non si v'è in Parnasso,

Con le cure mordaci, è chi pur garre,

Semper col suo destino, è col disagio,

Vien roco, è perde il canto, è la favella.

GUARINI.

Mais, ne direz-vous pas, Monsieur, en lisant ma longue Lettre, que c'est moi, qui pour mon babil, dois être mise en parallele avec les Cigales de la dernière espece ; j'en conviens avec vous, et je ne nie pas que je ne sois de mon sexe tout comme une autre. Prenez donc encore une prise de Tabac pour vous réveiller et vous

II. Vol.

forti-

fortifier un peu contre l'ennui que vous pourroient causer quelques lignes qu'il me reste à écrire.

J'en reviens à l'adieu que vous prétendez dire aux neuf Sœurs; permettez-moi de vous assurer derechef, que c'est en vain que vous vous le persuadez; vous ferez comme le Poëte Mainard, vous répéterez inutilement, en prenant congé d'elles :

Je veux pourtant quitter leur bande,
L'Art des Vers est un art divin ,
Mais leur prix est une Guirlande,
Qui vaut moins qu'un bouchon à vin.

Vos efforts révolteront votre penchant contre vous, et ne serviront qu'à rendre sa rebellion plus opiniâtre; votre raison même trop amoureuse de la rime, n'entendra plus vos cris, et ne pourra se résoudre à faire divorce avec elle. Mais, Monsieur, vous vous plaignez d'avoir été doilé par la nature d'un mérite inutile au bonheur de votre vie : Vous vous plaignez ! Eh, croyez vous être le seul à qui la cruauté du sort a laissé le droit de le maudire. Ma situation, par exemple, n'est-elle point encore plus fâcheuse que la vôtre ? Je ne suis jamais sortie de ma Province, presque toujours exilée dans le sein de

1284 MERCURE DE FRANCE
ma Patrie ; triste habitante d'un Port de
Mer , où les Lettres sont , pour ainsi dire ,
ignorées : J'y avois un compatriote , un il-
lustre ami , M. Bouguer , ce Mathémati-
cien fameux , que l'Académie des Scien-
ces , qui l'a couronné trois fois , a reçu au
nombre de ses Membres , au grand con-
tamment de ses Rivaux découragez ,
mais il n'est plus de notre país ; le Havre
de Grace nous l'a envié , et il y professe
aujourd'hui l'Hydrographie ; nous avons
pourtant en son frere , qui remplit sa pla-
ce avec honneur , une digne portion de
lui-même. Le peu de réputation que j'ai ,
je ne la dois qu'à moi seule et à deux cens
volumes François , Grecs traduits , Latins
et Italiens , qui forment ma petite Bi-
bliothèque. La nombreuse famille dans la-
quelle je suis née (comme vous l'avez pu
voir dans mon Ode , sur la mort de mon
pere) ne me laisse point assez de super-
flu pour faire le voyage de Paris. Cepen-
dant Baile , dans son Dictionnaire , au mot
le País , veut que les Parisiens n'estiment
point un Ouvrage en notre langue , s'il
n'est conçu dans l'enceinte de leur Ville ,
ou du moins s'il n'y a reçu les derniers
coups de lime.

Après tout , les injures que vous dites
à la Poésie ne me paroissent pas des mieux

II. Vol.

fondées ,

fondées, s'il est vrai qu'en *rimant en or*,
vous ayez trouvé la Pierre Philosophale.
Je vous avouërai pourtant que cela ne me
paroît pas naturel; il faut absolument
qu'il y entre de l'*abracadabra*, ou que vous
fassiez usage de partie des Sortileges dont
le Cavalier Marin nous a donné une lon-
gue liste, dans le 13 chant de l'*Adone*.

Suggelli, à Rombi, à Turbini, à figure.

Il y a même dans votre projet d'autant
plus de difficulté, que les *rimes en or* sont
tres-rares. Richelet, ce curieux trésorier
des mots, s'est épuisé à faire la recherche
de ces *rimes dorées*, et n'en a pû trouver
qu'environ une demie douzaine, si vous
en exceptez les noms propres.

Vous voulez donc *rimer en or*,

La *rime en or* est difficile,

Et ne vous permet pas de prendre un libre es-
sor,

Mais sçavez-vous pourquoi cette rime est sté-
rile ?

C'est qu'Apollon voyant qu'à la Cour, à la Ville,

Rarement à rimer on amasse un trésor,

Ce Dieu prudent, jugea qu'il étoit inutile

De vouloir fabriquer tant de *rimes en or*.

J'ai de plus un avis à vous donner en

II. Vol.

B iij amie,

amie , qui est que si *en rimant en or* , vous avez le moyen de gagner de l'or , vous vous donniez bien de garde de dire votre secret trop haut ; les autres l'apprendroient , et vous sçavez que le grand nombre d'ouvriers fait diminuer le prix des marchandises.

Il me reste à vous parler de M. de la Motte , dont votre Lettre m'a appris la mort. J'ai remarqué dans les Livres de cet Académicien , un esprit exact , un jugement profond , des pensées solides , avec un certain air de probité qui ne regnoit pas moins , nous dit-on , dans son cœur , que dans ses divers Ouvrages. Cette dernière qualité est sur tout estimable. Un Auteur est exempt d'excuser son cœur en accusant sa plume , comme fait Martial dans une Epigramme.

Est lasciva mihi pagina , vita proba.

Ce que Mainard a traduit si gaillardement , que la modestie de mon sexe ne me permet pas de le citer , d'autant que l'obscenité est dans les termes. *Parti tunicam pretende tegenda.* Je ne sçaurois passer la grossiereté des expressions en quelque langue que ce soit , et ce défaut est moins pardonnable aux François qu'aux autres ; notre Nation surpassant en poli-

II. Vol.

tesse

tes les anciens Romains même. Il en est des Vers comme d'une Lettre polie ; il leur faut une enveloppe. Personne ne prise plus que moi les Epigrammes de Rousseau ; je ne m'offense pas jusqu'à faire la grimace , en lisant quantité de ces petites Pièces , dont le sens est un peu libertin , mais je ne sçaurois souffrir celles où la pudeur est directement heurtée par les termes. Boileau , dans le 2 chant de son Art Poétique , ne permet point en notre langue ces libertez d'expression qu'il tolere en Catule et en Pétrone.

Le Latin dans les mots brave l'honnêteté ,
Mais le Lecteur François veut être respecté.

Ma façon d'écrire vous paroîtra singulière , Monsieur ; je cours çà et là , sans tenir de route certaine , et comme si j'étois enfoncée dans un Labirinte , je quitte une allée pour en enfiler une autre ; je m'égare , je retourne sur mes pas ; faisant de cette maniere beaucoup de chemin , sans beaucoup avancer.

Or pour en revenir à M. de la Motte , après avoir loué ce que j'ai trouvé d'admirable en lui , dût-on me faire mon procès , il faut que j'avouë ce qui m'a déplu. Je dis donc qu'il est trop gravement

1288 MERCURE DE FRANCE
moral dans ses Odes , que son stile est
triste , que la Poësie languit dans ses Tra-
gédies , que ses Fables ne sont point naï-
ves , et que ce n'est que dans quelques en-
droits de ses Opéra que je découvre les
étincelles du beau feu qui caractérise le
Poète. Le Quatrain qui suit , et que vous
citez dans votre Lettre , n'est pas de mon
goût , n'en déplaît aux Manes de M. de
la Motte.

- » Vous louiez délicatement
- » Une Pièce peu délicate ,
- » Permettez-moi que je la datte
- » Du jour de votre compliment.

Je n'entends gueres ces quatre Vers ;
et il me paroît que le bon sens de M. de
la Motte a fait un faux pas en cette occa-
sion. Vous me marquez qu'ayant lû une
Pièce infiniment délicate , vous dites à M.
de la Motte qu'il falloit qu'elle fut de lui ,
ou de M. de Fontenelle ; que répond-t-il
dans son Quatrain impromptu , sinon ,
1°. que cette Pièce qu'il avoit trouvée de
mauvais aloi auparavant , devient bonne ,
parce que vous avez crû qu'elle étoit de
lui ou de M. de Fontenelle. 2°. Qu'elle
n'est bonne que du jour de votre com-
pliment , et que c'est ce compliment qui
fait une partie de sa bonté. En vérité cela

II. Vol.

ne

ne mē paroît pas raisonnable. Mais ne passerai-je pas dans votre esprit, Monsieur, pour une indiscrete de déclarer mon sentiment avec tant de liberté sur un Auteur aussi célèbre que M. de la Motte ? Ne passerois-je pas même pour une ingrate, si vous sçaviez que c'est lui qui m'a adressé les quatre Vers que vous avez peut-être lû dans le Mercure de Janvier, page 75. qu'y faire ? Je suis femme, et par conséquent peu maîtresse de me taire. De plus j'ai vû le jour au milieu d'une nation, dont la naïveté et la franchiise ont toujours été le partage. Mais il me souvient que vous m'engagez sur la fin de votre Lettre à faire l'Epitaphe de M. de la Motte, je le devrois, ne fusse que pour me vanger de sa politesse, je le devrois, je ne le puis. Cependant, attendez, révons un moment; foy de Bretonne. voici tout ce que je sçau-rois tirer de mon petit cerveau.

Cy git la Motte, dont le nom
 Volà de Paris jusqu'à Rome ;
 Etoit-il bon Poëte ? Non ,
 Qu'importe ? Il étoit honnête homme.

Je ne doute point que cette Critique ne souleve contre moi les trois quarts du Parnasse. Les Partisans de M. de la Motte, et peut-être vous-même me regarderez com-

H. Vol.

B. v. me

me une sacrilege. Ils diront qu'il ne m'appartient pas de mettre un pié profane dans le sanctuaire. Je commence par les avertir que je ne répondrai rien, c'est à-dire, que je me tairai si je le puis, sinon on verra, *furens quid foemina possit*. Eh! depuis quand prétend-t-on ôter la liberté de dire ce qu'on pense sur les Ouvrages d'esprit? Les Loix de la critique sont comme celles de la Guerre; il est permis de tirer, mais il est défendu d'envenimer les Bales. Pourquoi me feroit-on un crime de prendre sur les Ouvrages de M. de la Motte les mêmes droits qu'il s'est attribués sur ceux d'Homere, de Pindare, d'Anacréon, et des Latins et des François? Au surplus si la critique est mal fondée, les traits que lance le Censeur reviennent sur lui. Si au contraire elle est judicieuse, les défauts qu'on fait appercevoir aux autres, servent à les corriger et à les rendre amoureux du vrai beau et de la pure exactitude.

Je ne m'ennuye point avec vous, Monsieur, mais je crains que mes discours ne vous ennuyent; je ne dirai pas comme Pascal, dans sa seizième Lettre: *Je n'ai fait celle-ci plus longue que parce que je n'ai pas eu le loisir de la faire plus courte.* Je dirai plutôt, comme dans sa huitième: *Le pa-*

J U I N. 1732. 1291

hier me manque toujours , et non pas les Passages ; et je ne fais cette Lettre si courte que parce que je ne la veux pas faire plus longue , dans la crainte que j'ai , ou que sa prolixité ne la fasse rebuter de l'Auteur du Mercure, ou que vous ne vous donniez pas la peine de la lire jusqu'à la fin , et je vous avoüe que je vous en voudrois du mal , d'autant plus que c'est ici que vous trouverez ce que j'ai sur tout envie que vous sçachiez , que je suis avec un parfait retour d'estime, Monsieur , votre tres-humble , &c.

An Croisic , ce 15 d'Avril , 1732.



LA FAUSSE INCONSTANCE,
mise en Musique, par *M. de Brie.*

CANTATE , à voix seule.

LE Berger Palemon en proie à sa douleur ,
Par ses Discours plaintifs , exprimoit son malheur.

O vous à qui mes cris pourront se faire entendre ,

Apprenez , apprenez , trop crédules amantes

Que mes tristes regrets et mes gémissemens

Sont les fruits d'un amour trop tendre ;

H. Vol.

B. vj. Que

Que l'exemple d'un malheureux
Puisse vous garentir des tourmens amoureux !



Amants , amants, brisez vos chaînes ,
Eteignez de folles ardeurs ;
De l'amour les fausses douceurs ,
Causent de veritables peines ,



C'est pour enflammer nos cœurs ,
Qu'avec vous il badine ;
De lui n'attendez point de fleurs ,
Qui ne vous cachent quelque épine :
De lui n'attendez point de fleurs ,
Que vous n'arrosiez de vos pleurs .



Par son mérite et sa tendresse ,
La jeune Amarillis avoit sçu me charmer ;
Mais cette infidele maîtresse ,
S'est lassée enfin de m'aimer .
Depuis son changement , je languis , je m'afflige ,

Et mon troupeau que je néglige
N'entend plus mes tendres Chansons :
Je dors bien moins que je ne veille ;
Et ma Musette à mon oreille ,
Ne rend plus que de tristes sons .

Ne vous plaignez plus que vos belles
 Refusent de vous soulager ;
 Ha ! ne vaut-il pas mieux les éprouver
 cruelles ,
 Que de les voir changer.



Vous avez au moins l'esperance ,
 De les attendre quelque jour ;
 Mais j'ai perdu toute assurance
 De recouvrer jamais l'objet de mon amour.



Tandis que par ces tristes plaintes ,
 Le Berger Palemon aux Bergers d'alentour ,
 Du Dieu que l'on appelle Amour
 Inspire les plus vives craintes ,
 Quel objet vient s'offrir à ses regards surpris ?
 C'est la charmante Amarillis.
 Il reconnoit cette Bergere
 Qu'il accusoit d'être legere :
 Mais elle n'avoit feint un si prompt change-
 ment ,
 Que pour éprouver son amant.
 De Palémon elle couronne
 La rare fidelité.
 Bien-tôt le Berger lui pardonne ,
 Et consent d'oublier son infidelité.
 C'est une galante industrie.

II. Kol.

Que

De sçavoir à propos irriter un Amant :

Une petite broüillerie ,

Procure le plaisir du racommodement.

P r.



QUATORZIE' ME LETTRE
*sur le Systeme du Bureau Typographique
 et sur le choix d'un Précepteur , pour la
 premiere éducation d'un Enfant.*

VOici , Monsieur , une objection que l'on ne m'auroit peut-être pas faite , si l'on avoit pris la peine de lire attentivement les dernières Lettres sur le Systême du Bureau Typographique , et si l'on avoit un peu parcouru la Brochure qui se vend chez Pierre Witte , rue S. Jacques , à l'Ange Gardien , intitulée : *Réponse de M. Perquis , Maître de Philosophie , d'Humanitez et de Typographie , à la Lettre d'un Professeur anonime de l'Université de Paris , inserée dans le Mercure du mois de Février 1731.*

Si ce Sisteme , m'a-t-on dit , étoit aussi utile que vous le publiez depuis près de deux ans , les Parens et les Maîtres se feroient un plaisir et même un devoir de le suivre pour la premiere institution des enfans de trois à sept et à huit ans , cependant les Maîtres sont effrayez à la vûe de cette Machine , et l'on dit que du grand nombre de personnes qui ont lû vos Lettres , qui ont entendu parler de ce Sisteme , ou qui ont vû des Bureaux et même l'exercice de cette Méthode , il y en a peu qui ayent mis leurs enfans aux Clas-

II. Vol.

ses.

ses du Bureau Typographique, il faut donc conclure, a-t-on poursuivi, que ce nouveau Système n'est point aussi utile que vous le prétendez, ni au-dessus de la Méthode vulgaire.

Voilà, Monsieur, ce que nos Critiques appellent une *Démonstration*, car ce mot est devenu aujourd'hui si commun, qu'on l'emploie hardiment pour les matieres les plus problématiques; vous trouvez des Ecrivains de parti, acharnez les uns contre les autres qui se flattent d'avoir procédé ~~à~~ la maniere des Géometres dans toutes leurs disputes, et l'on peut dire qu'en supposant la verité de leurs principes contestez, bien des Auteurs, comme Spinosà, ont effectivement suivi la Méthode des Géometres. Venons au fait.

Pour répondre à cette prétendue *Démonstration*, je dis, 1°. que les Maîtres vulgaires s'opposent toujours à toutes les Méthodes qui feront connoître au Public leur ignorance ou leur prévention, et que leur opposition aveugle et téméraire augmentera toujours le mépris dû à leurs vaines déclamations. 2°. Qu'un système peut être fort utile et meilleur qu'un autre, sans obtenir néanmoins la préférence, parce qu'il ne suffit pas qu'une chose soit bonne en elle-même pour être recherchée, il faut encore que l'on soit persuadé de cette bonté, et ce défaut de persuasion qui vient d'une infinité de causes, ne diminue en rien la bonté réelle de cette même chose. Un exemple sensible rendra ce raisonnement plus clair. Que diroit-on à un Chinois qui feroit cette difficulté, si une telle Loi, une telle Coutume, et une telle Religion, étoient les meilleures du monde, les Souverains et les Peuples de la Terre se feroient un plaisir et même un devoir de les pratiquer dès qu'on leur en parleroit, cependant ils ne le font pas.

pas ; donc cette Loi , cette Coûtume et cette Religion , ne sont point les meilleures du monde. Le Lecteur sensé et judicieux , n'a pas besoin qu'on lui fasse voir la fausseté et le sophisme dans un pareil raisonnement.

3°. Je dis qu'aucun Journal n'a encore parlé du Bureau Typographique , parce que les Lettres insérées dans les Mercurès , n'ont encore été ni affichées , ni mises en vente chez des Libraires. Je dis que peu de gens lisent les Journaux, la plupart même des Lecteurs passent les matieres ou les Pieces qu'ils n'entendent point, et qu'ils trouvent toujours trop longues , de même que celles où ils ne prennent aucune part. Ceux qui ont lu les Lettres sur le sistème du Bureau , ou qui en ont entendu parler , ne sont pas tous dans le cas d'avoir de petits enfans , et quand ce peu de Lecteurs auroit excité la curiosité des autres, ce premier empressement est bien-tôt ralenti par le torrent des embarras du siècle , ou par le flux et reflux de mille affaires domestiques. Tel Pere avoit voulu d'abord donner un Bureau à ses enfans , qui ensuite en a été détourné par la mere trop œconome ou trop allarmée en fait d'éducation ; tels parens ont proposé l'experience du Bureau , qui en ont été détournés par les Précepteurs ; c'est ainsi que beaucoup de gens, d'ailleurs pleins de mérite et bien intentionnés , se laissent quelquefois mener en aveugles.

4°. Je dis que de tous ceux qui ont vû le Bureau , il n'y a personne qui, du moins exterieurement et en apparence, n'en ait reconnu l'utilité ; je ne dois pas même en excepter notre Critique M. G. quelque mal qu'il ait crû avoir intérêt d'en dire ailleurs. Le Bureau peut se vanter d'avoir à la Cour , à la Ville et dans les Provinces , un grand

II. Vol.

nombre.

nombre d'illustres Partisans dont le témoignage authentique fera toujours mépriser les mauvaises critiques, malgré le mérite de leurs Auteurs.

5°. Je dis que quand il n'y auroit encore qu'une trentaine d'enfans de l'un ou de l'autre sexe, exercez par le système du Bureau, ce seroit toujours beaucoup qu'en si peu de temps, malgré le préjugé vulgaire, malgré les affiches et les vaines promesses de plusieurs *Charlatans en menuë Littérature*, qui dégoutent et indisposent le Public, malgré les Critiques anonimes et celle de M. G. malgré les calomnies et les faux rapports des Maîtres et des Précepteurs prévenus ou passionnez contre le système Typographique, ce seroit, dis-je, toujours beaucoup d'avoir autant d'enfans connus, exercez et montrez selon cette nouvelle maniere d'enseigner les premiers élémens des Lettres.

6°. Je dis que le préjugé, l'ignorance, la paresse, l'indifférence, l'intérêt, l'envie et la mauvaise foi, peuvent arrêter pour quelque temps les progrès du Bureau Typographique; et afin que mes Critiques ne blâment point l'emploi de pareils termes, je leur déclare que par le mot *préjugé*, j'entens le jugement vague et indéterminé que les Maîtres portent par tradition et sans examen en faveur de la Méthode vulgaire contre toutes les nouvelles Méthodes; les trois quarts des Maîtres, pour le moins, sont dans ce préjugé et presque tous les parens. Par le mot *ignorance*, j'entens la privation des connoissances grammaticales nécessaires pour l'intelligence de la doctrine typographique ou des sons de la Langue Françoisse et de la vraie dénomination des Lettres, pour la prompte et facile sillabisation; nos Critiques et bien d'autres sont dans cette ignorance. Par le mot *paresse*,
Il. Vel j'entens

j'entens l'aversion et l'éloignement qu'un Maître fait souvent paroître quand il s'agit de travailler avec un enfant; cela regarde le plus grand nombre des Précepteurs. Par *indifférence*, j'entens le caractère de certains Maîtres mercenaires, plus occupés, *de pane lucrando*, que de *puero instruendo*. Par *intérêt*, j'entens le motif de certains Auteurs qui craignent mal à propos que le système du Bureau ne nuise à la vente de leurs petites Brochures. Par *envie*, j'entens les sentimens jaloux de ceux qui ne voudroient jouir que de leur propre gloire, et même aux dépens de celle des autres. Par *mauvaise foy*, j'entens le caractère et le sentiment de ceux qui persuadés de la bonté et de l'utilité du système, cachent ce sentiment et agissent contre la vérité connue, poussés par diverses passions, qu'ils n'oseroient avouer devant les hommes, et qu'ils ont la malice d'entretenir devant Dieu. Tous ces injustes motifs de critique, peuvent se rencontrer dans la même personne; on pourroit même les désigner, à la mauvaise foy près, dont Dieu seul est le juge.

7°. Je dis que l'ortographe passagere dont on a fait l'essai et dont on a rendu compte dans la neuvième Lettre sur le système du Bureau, je dis que cette ortographe passagere d'enfant et des sons ou de l'oreille, peut avoir éloigné bien des gens, du système Typographique, ce que n'auroit peut-être pas fait l'ortographe permanente d'homme, des yeux et de l'usage. Quoiqu'on eut facilement prévu que cela pourroit arriver ainsi, on a été cependant obligé de suivre son Plan pour mettre le Lecteur bien intentionné, au fait des sons de la Langue, et en état de mieux juger du système; et cela au hazard de déplaire aux Lecteurs prévenus qu'on pourroit un peu com-

parer à celui qui aimait mieux perdre la valeur d'une Lettre de Change, que d'en faire usage, malgré l'orthographe singulière de cette Lettre; ou au malade qui refusa tout soulagement, faute de parfaite guérison.

8°. J'ajouterai que la saison de l'hiver, propre à faire Recrue de Soldats, ne l'est guère pour celle des enfans du Bureau. Le froid en fait différer l'exercice, le Printemps en paraît la première saison; outre cela les objets frivoles qu'on donne ordinairement pour étrennes aux petits enfans, dans le commencement de l'année, les occupent si fort, qu'il seroit pour lors assez inutile de leur donner un Bureau. Les parens, les amis, les domestiques, tous à l'envi, présentent à l'enfant bien des niaiseries, plus nuisibles que profitables. Une Classe de Bureau pour étrennes amuseroit et instruiroit l'enfant; mais les parens en général aiment mieux se prêter au torrent du préjugé vulgaire, et au système ou au jeu des Marionnettes, dont ils font souvent eux-mêmes leur amusement.

9°. Oserois-je dire que le prix d'un Bureau arrête bien des gens riches, dans l'esprit desquels l'argent tient souvent la place de fils aîné, et quelquefois celle de fils unique, même à la vue d'une nombreuse famille. Dix Pistoles pour la suite des quatre Classes du Bureau peuvent paroître une somme, non seulement à de riches Bourgeois, mais encore à certaines personnes qui ne dépensent guère moins de cent francs par jour pour leur table et pour leur écurie. C'est aux parens à s'examiner là-dessus devant Dieu et devant les hommes.

10°. Il faut convenir que la disette des Maîtres qui veulent s'asservir au système du Bureau, en arrêtera toujours les progrès; mais

c'est faute d'entendre leur véritable intérêt qu'ils refusent d'apprendre et de pratiquer cette méthode. Elle les feroit rechercher et préférer aux Maîtres vulgaires; enfin elle assureroit aux Maîtres externes un nombre de meilleures Maisons, et donneroit aux Précepteurs le choix des meilleurs Elèves. Je dois ajouter icy qu'un mois de Leçons typographiques, mettra facilement une Gouvernante, un Domestique en état de montrer les premières Classes du Bureau, en attendant que l'on donne à l'enfant un Précepteur, ou bien un Maître-externe.

11^e Pour dernière réponse, je donnerai à mon tour un argument qu'on pourra opposer à celui de nos critiques. Le voici: Si les Professeurs, les Régens, les Préfets, ni les Maîtres ne peuvent pas détruire les preuves qui font voir les avantages du Bureau typographique sur la Méthode vulgaire; il faut conclure en faveur du Bureau. Or est-il que ces MM. n'ont pu jusqu'icy prouver l'infériorité du Bureau, ni la supériorité de la Méthode vulgaire; donc en faveur de la vérité, et pour le bien de la cause des enfans, on peut, par provision et hardiment prédire que les Maîtres ne viendront jamais à bout de prouver l'excellence de leur Méthode vulgaire, contre celle du Bureau. On doit donc aussi conclure en faveur du Bureau, contre les mauvaises critiques. C'est au Public à décider, en attendant le jugement des Commissaires que l'Université de Paris, et les Académies pourroient nommer dans la suite, pour l'examen de ce système.

Je conclus, après toutes ces réflexions, que les parens bien intentionnez et curieux de trouver un bon Précepteur pour leurs petits enfans, ne sauroient mieux faire que de l'éprouver, par le

moïen du Bureau typographique ; ce sera la vraie Pierre de touche , en fait de Pédagogie , et l'on peut assurer , sans témérité , que tout Maître qui refusera aux parens de suivre la Méthode du Bureau , pour un enfant de trois à sept et à huit ans , donnera contre lui des préjugés suffisans pour le refuser lui-même ; et l'on voit par là , que l'épreuve du Maître par celle du Bureau , sera toujours d'une grande utilité et d'un grand secours pour les parens capables ou incapables de faire par eux-mêmes choix d'un bon Maître ,

Les Précepteurs qui refuseront de suivre le système du Bureau , aux parens qui le leur proposeront , seront obligés de dire pourquoi ? Or ces Précepteurs , ou ils connoissent le Bureau , ou ils ne le connoissent pas ; s'ils ne le connoissent point , et que sans examen ils refusent d'en faire usage , ils se rendront suspects de préjugé , ou d'ignorance , ou de paresse , ou d'indifférence ; qualitez suffisantes pour refuser ces Précepteurs , dans la plupart desquels on trouvera ordinairement un esprit vain , superficiel , aigre , indocile , impatient ; un esprit mercenaire , qui fuit la peine , qui craint le travail , et sur tout qui redoute l'examen.

Si les Précepteurs au contraire , en refusant absolument de suivre la Méthode du Bureau typographique , disent que c'est par connoissance de cause ; il est juste de les entendre et de répondre à leurs difficultez ; ce sera là un des plus surs moyens pour juger de leur maniere de penser , de parler , et de raisonner. Qualitez rares mais essentielles pour la bonne et la noble éducation. Cette opposition , d'ailleurs soutenue de bonne foy et avec quelque apparence de fondement , ne peut que faire honneur à l'adversaire , qui se dé-

clarera contre le système du Bureau, sans renoncer à un plus grand examen de cette Méthode, ni au dessein de la suivre; supposé qu'elle se trouvât la meilleure. L'Auteur, au reste, offre d'intervenir avec plaisir, dans le différend, lorsque les parens témoignent le désirer, pour le bien de leurs enfans et de la cause publique.

Mais si le Maître, simple latiniste, plein de lui-même, se trouve un esprit faux, incapable de justesse dans le raisonnement, un esprit sans méthode, enfin un esprit qui ne voye que par les yeux du préjugé vulgaire, et qui sans vouloir raisonner, soutienne obstinément que le système du Bureau est frivole; il sera aisé de s'appercevoir qu'un tel caractère n'est pas le meilleur que l'on puisse désirer pour élever un enfant, et c'est un grand avantage que de pouvoir s'en assurer dès le premier jour, sans s'exposer si souvent à essayer de nouveaux Précepteurs; car ce fréquent changement de Maître, est ordinairement un obstacle à l'avancement de l'enfant, et le Bureau prévientra quelquefois cet inconvénient.

Les parens qui aiment à se déterminer par raison plutôt que par coutume, remarqueront bientôt dans le monde que les partisans du Bureau sont ordinairement ou personnes d'ordre ou gens d'esprit Philosophique, aimant le bien public; et qu'au contraire ceux qui se déclarent contre le Bureau ne sont que de simples latinistes, très-indifférens sur le bien et le mieux, et la plupart incapables d'analyser les idées et de suivre, avec honneur, le moindre raisonnement. Or si la chose est, comme j'ose le dire, et comme chacun peut s'en convaincre lui-même, avec les critiques qu'il trouvera dans son chemin; n'est-ce pas un grand avantage pour les dignes parens et

pour le public d'avoir un moyen si simple et si propre à développer l'intérieur des Maîtres les plus dissimulez, qui se présenteront pour la première institution de l'enfance.

Je ne prétens pas, au reste, conclure qu'un Maître qui offre de se soumettre au système du Bureau devienne par-là et sur le champ un bon Précepteur ; mais je veux seulement dire qu'entre deux hommes de Lettres, à peu près d'égale réputation, en fait de Pédagogie, on doit toujours préférer l'esprit doux, docile, bien intentionné, méthodique, qui se prêtera volontiers et sans répugnance à l'exercice du Bureau, et qui en homme d'honneur et de bien, par ses discours et par sa complaisance littéraire, prouvera qu'il ne craint pas le travail, et qu'il est capable d'affection et d'attachement pour l'enfant dont on veut bien d'abord lui confier la première éducation.

On pourra aussi trouver des Maîtres d'ailleurs très-capables, qui pleins d'eux-mêmes et de la Méthode vulgaire, diront qu'il est possible que le Bureau soit bon et utile, mais que leur réputation étant faite, ils n'ont pas besoin d'entrer dans le détail de ce système, et qu'ils s'en tiennent à leur manière d'enseigner, sans vouloir être remis à l'A, Bé, Cé Typographique. Or ne peut-on pas encore dire, sans témérité, que ces Maîtres, quelque habiles qu'ils soient dans le Grec et dans le Latin ; que ces Maîtres, dis-je, en craignant la peine et le travail, donnent par-là contr'eux, des préjugés suffisans pour leur refuser la préférence sur les autres Maîtres ? Car c'est déjà un grand préjugé contre un Précepteur que de vouloir d'abord canoniser son indifférence, sa paresse, et son peu de goût littéraire, en refusant de lire une Méthode qui fait quelque

bruit dans le monde , et qui , selon l'expression d'un grand homme , annonce une révolution dans l'éducation des enfans.

Enfin il y a des Maîtres bien intentionnez , qui feroient volontiers usage du Bureau s'ils en comprennent le système , mais ils s'en font d'abord une épouvantail et tâchent adroitement de détourner les parens qui en voudroient faire l'expérience.

Je n'ai rien à dire contre la prudence de ces Maîtres , si ce n'est qu'ils apprendroient facilement le système , dès que sans prévention , et à l'exemple des autres , ils en voudroient faire l'essai ; les enfans donneront aux Maîtres le temps nécessaire pour cette étude ; comme les Ecoliers de certains Colleges , donnent aux Regens des Basses classes , le temps de se rendre capables des plus hautes. Le Maître apprendra le système Typographique en le montrant à l'enfant , après avoir un peu raisonné et conféré avec quelque Maître de Typographie , et après avoir vû travailler quelque Enfant sur la Table de son Bureau. Ce sera toujours un grand préjugé contre un Précepteur s'il trouve pénible et difficile un petit exercice d'enfant. Un Maître qui craint ce petit travail , fait voir sans y prendre garde , qu'il est occupé à chercher du pain , plutôt qu'à le gagner.

On trouvera au surplus facilement de bons Maîtres quand les parens connoîtront le prix de l'éducation , qu'ils ne regarderont pas un Précepteur comme un simple domestique , indigne de manger à leur table , à propos de quoi il n'est pas mal de rapporter ici ce que le Maréchal de Villeroy dit autrefois à l'occasion d'un Président à Mortier , dont le fils ne mangeoit point

II. Vol.

avec

avec son Précepteur : *Je ne voudrois point*, dit le Maréchal, *donner à mon fils un homme que je ne croirois pas digne de manger à ma table.* Il est visible qu'un Maître, Précepteur, ou Gouverneur qui ne mangera pas avec son Eleve, en sera bientôt méprisé. Enfin les parens trouveront un bon Précepteur quand ils seront dans le dessein de le dédommager du sacrifice qu'il aura fait de sa liberté, de son tems, et de la meilleure partie de ses années.

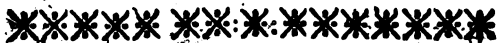
D'où vient qu'on est si libéral à l'égard d'un Cuisinier, envers un Maître de Musique et d'Instrument, à l'égard d'un Maître à Danser, même avec un dresseur de Chiens, et qu'on leur donne volontiers pour un seul mois la somme qu'on marchandé quelquefois pour six mois de simple pédagogie ?

Doit-on être surpris après cela si les bons Précepteurs sont rares, et si l'on voit manquer tant d'éducatons. Je l'ai dit bien des fois, c'est souvent la faute des parens, des domestiques et des Maîtres, plutôt que celle des enfans. Et c'est sur cette matiere qu'on pourroit donner bien des *gémissemens*. Trop de gens pensent sur cet article comme M. G. Ce Regent suppose que *le moindre secours du plus petit Maître d'Ecole, d'un Maître d'un médiocre sçavoir et d'une médiocre exactitude;* que ce moindre secours suffit pour montrer à lire aux petits enfans.

Voici ce qu'on lit là-dessus, dans la Réponse du M. Perquis à un critique anonyme. „ Je m'étonne, M^r. que citant *quelquefois Quintilien quand* „ *vous croyez qu'il vous est favorable*, vous n'ayez „ pas remarqué qu'il condamne ceux qui ne prennent d'abord que de petits Maîtres pour donner, disent-ils, les principes des sciences, au lieu

de choisir les plus habiles, et d'imiter Philippe,
 qui ne voulut pas permettre qu'un autre qu'A-
 ristote montrât à lire à Alexandre, parce qu'il
 étoit persuadé que la perfection dépendoit de ces
 commencemens. Ne faut-il pas parler et raison-
 ner avec un petit enfant ? Or, pour me servir
 de l'expression de M. le Fèvre, *si le Maître*
un âne, que voulez-vous qu'un âne fasse, sinon
un âne comme lui. S. Jérôme a fait la même re-
 marque, il pensoit autrement que vous, et le
 moindre Lecteur s'apercevra que Philippe,
 Quintilien et S. Jérôme se seroient accommo-
 dez du Bureau Typographique, plutôt que de
 voir A, B, C, Vulgaire, et de votre Maître
d'un médiocre sçavoir et d'une médiocre exacti-
tude, ou enfin du moindre secours du plus petit
Maître d'Ecole.

Je repeterai encore ici que si on ne goûte point
 la Méthode du Bureau Typographique, je m'en
 étonne, et que si on la goûte, je m'en étonne de
 même.



S O N G E.

O D E.

O Toy, dont l'aimable puissance,
 Egale le sort des humains,
 Doux sommeil, viens par ta présence,
 Bannir mes maux et mes chagrins ;
 Offre moi sous ces verts feuillages,

II. Vol.

T

Tes plus séduisantes images ,
 Sois favorable à mes desirs ;
 Puisqu'icy bas tout est mensonge ,
 Qu'importe que ce soit en songe
 Que mon cœur goute des plaisirs ?



C'en est fait , d'aimables chimères ,
 M'ont enyvré de leur poison ;
 Loin de moi donc , Regles sévères ,
 Que nous impose la raison.
 Mon cœur sans trouble et sans allarmes ,
 Va s'abandonner aux doux charmes ,
 Que le sommeil offre à mes yeux.
 Je cede , au beau feu qui m'embrase ;
 Monté sur l'agile Pégaze ,
 Je parcours la terre et les cieux.



Où suis-je ! mais qui pourra croire ,
 Qu'au ciel j'aye été transporté
 Les Dieux avec toute leur gloire ,
 S'offrent à mon œil enchanté ;
 Jupiter, cet être immuable ,
 Tenant son Sceptre redoutable ;
 De ses regards parcourt les airs ;
 Viens , Mortel , viens dans mon empire

Me dit-il , avec un sourire ,
Qui fait tressaillir l'Univers.



C'est dans ces beaux lieux que réside
L'agréable félicité ;
Le monde n'a rien de solide ,
Loin de moi tout est vanité.
C'est en vain que dans la richesse ,
Dans la gloire , dans la mollesse ,
L'homme cherche de vrais plaisirs ;
Ces biens ne sont qu'une chimere ;
Et bien loin de me satisfaire ,
Ne font qu'augmenter mes desirs.



Que la terre qui dans l'air repose
Paroît méprisable à mes yeux !
Ce n'est qu'une petite Boule ,
Que j'apperçois du haut des Cieux.
Ces Riches , ces vastes Royaumes ,
Qui combattent de vains fantômes ,
Et qui que tout leur soit soumis ,
Me paroissent un peu de sable ,
Où pour un Rien qui les accable ,
Disputent des viles fourmis.



Je sors du séjour du tonnerre ,
 Plein de l'éclat des immortels ,
 Pour aller encor sur la terre ,
 Visiter les foibles Mortels.
 Je vous vois , campagnes chéries ,
 Où brillent mille Pierrières ,
 Trésor que le Soleil produit ;
 Je vais jusques dans l'Hémisphere ,
 Où du jour regne la lumière ,
 Lorsque sur nous règne la nuit.



Lorsqu'en cherchant de nouveaux mondes ,
 Je vole sur le sein des Mers ,
 Neptune souleve ses Ondes ;
 La Tempête trouble les airs ,
 Le jour se dérobe à ma vue ,
 Les éclairs seuls fendant la nue ,
 M'apprennent quels sont mes dangers ,
 Mais la main d'un Dieu juste et sage ,
 Me fait survivre à mon naufrage ;
 J'arrive en des bords étrangers.



Quels lieux , l'horreur de la nature ,
 S'offrent à mes tristes regards !
 Comment en tracer la peinture ,
 L'effroi regne de toutes parts.

310 MERCURE DE FRANCE

Errant dans ces lointaines plages,
J'apperçois encor des Sauvages,
Plus affreux même que les lieux,
Je les rends à ma voix dociles,
Et bien-tôt dans ces champs tranquilles,
Je fais naître des jours heureux.



Aux sons éclatans de ma Lyre,
J'entraîne les Rochers, les Bois;
Je vois mille murs se construire,
La Pierre s'arrange à mon choix,
Par tout regne la politesse;
Ce peuple rempli d'allégresse
Me prend pour un des immortels,
Les Dieux avec l'aimable Astrée,
Vont quitter la voute assurée,
Jaloux du bonheur des mortels.



Que vois-je ? la Mere des Graces,
Juno, Pallas s'offre à mes yeux,
Mercure vole sur leurs traces,
Et me donne un fruit précieux.
Juge cette Troupe immortelle,
Prononce quelle est la plus belle,
Me dit-il, aimable Berger;
Viens-en combler une de gloire

II. Vol.

Sein

Sois l'arbitre d'une victoire,
Dont les Dieux ne peuvent juger.



Que ne puis-je , aimables Déeses ,
Vous faire vaincre toutes trois ?
Par vos beautez enchanteresses ,
Vous merités toutes ma voix.
Charmé de vos yeux que j'adore ,
Plus je regarde , plus j'ignore
A qui je dois donner le prix ;
Mais enfin Vénus vous surpasse ,
Peut-on voir sa riante face ,
Sans en être d'abord épris ?



Que de plaisirs , que de délices ,
Déjà s'emparent de mon cœur !
Vénus , par des regards propices ,
Me reconnoit pour son vainqueur ,
Quelquefois avec la Déesse ,
Caché sous une Nuë épaisse ,
O Dieux , vous en êtes jaloux ;
Je quitte l'amour pour la guerre ,
Maintenant armé d'un tonnerre
Je fais redouter mon courroux.



Fier vainqueur , nouvel Alexandre ,

H. Vol.

C iij Je

1312 MERCURE DE FRANCE

Je répands en tous lieux l'horreur ;
Les Etats , les Villes en cendre ,
Aux Humains vantent ma valeur ;
L'Univers hélas ! la lumière ,
Me forçant d'ouvrir la paupière ,
Me rejette en un trouble affreux ;
Je retombe dans ma tristesse :
Que ne puis-je dormir sans cesse ,
Puisqu'en dormant je suis heureux !

B. L. de Paillevres.



*NOUVELLE Maniere de construire de
grosses Horloges , non-seulement plus sim-
ples que celles que l'on a faites jusqu'à
present , mais encore d'un meilleur usage
et à meilleur marché. Memoire lû à la
Société des Arts le 29. Mars dernier ,
par M. Julien le Roy , Horloger du Roy.
et de la même Société.*

QUand on s'applique à considerer une
Machine à dessein de la perfection-
ner , il n'est guere en notre pouvoir de
nous former des idées pour réussir dans
le projet et dans l'exécution , et cela à
cause que nous ne pouvons nous-représen-
ter les idées que nous n'avons jamais

II. Vol.

euës

euës ; au contraire , il est très-aisé de nous rappeler celles dont nous avons déjà eu la connoissance ; de-là vient qu'il est si aisé de copier la plûpart des Machines , et qu'il est si difficile et si rare d'en inventer de nouvelles.

Si notre imagination et nos lumieres ne peuvent pas toujours nous fournir des idées neuves et de quelque usage , et que ce soit presque toujours le hazard qui nous les fasse appercevoir , on ne doit point être surpris si les progrès des Arts sont si lents , puisque ces mêmes progrès sont le plus souvent l'ouvrage du hazard , que la réflexion met en œuvre. Cette nouvelle construction est un exemple sensible de ce que je viens d'avancer , elle est si simple et si avantageuse , qu'on doit être surpris qu'elle ait échappé à tant d'habiles Horlogers qui ont travaillé et médité avant moi sur cette matiere.

Quoiqu'il soit aisé d'appercevoir tous les avantages qui se trouvent réunis par la nouvelle maniere , je ne la proposerai qu'après avoir donné une description en abrégé de celle qui est en usage , afin qu'on soit en état de les comparer l'une avec l'autre , et de juger laquelle mérite la préférence.

1314. MERCURE DE FRANCE.

*Description en abrégé d'une grosse Horloge ;
telle que celle de l'Hôtel de Ville ou de
S. Paul, de Paris.*

Le Corps de l'Horloge est composé d'une Cage qui contient huit Roïes , quatre pour le Mouvement , et quatre pour la Sonnerie , il y a de plus la Détente , la Bascule , la Verge des Palettes et le Volant.

Les Roïes du Mouvement sont la grande Roïe , la Roïe du Remontoir , la Roïe moyenne et la Roïe de rencontre.

Les Roïes de la sonnerie sont la grande Roïe , celle du Remontoir , la Roïe moyenne ou de Cercle , et la Roïe de Compte.

La Bascule est faite à peu près comme le fleau d'une balance , elle sert à élever un Marteau plus ou moins gros , selon la cloche sur laquelle il doit frapper.

La Détente est composée de son Arbre et de trois branches , dont la première se nomme *Pied de-Biche* , à cause qu'elle est brisée par le bout ; une cheville attachée à la croisée de la grande Roïe du Mouvement sert à lever le Pied-de-Biche à toutes les heures pour faire sonner l'Horloge.

La deuxième branche se nomme le Coq ;

II. Vol.

son

son usage est d'arrêter la sonnerie immédiatement après que les heures ont sonné.

La troisième branche dont le bout est formé en crochet, s'appelle Compteur, elle s'appuye sur la Roüe de Compte, à la circonference de laquelle il y a des entailles distantes les unes des autres, suivant les nombres naturels 1.2.3. jusqu'à 12. Tant que le Compteur s'appuye sur la circonference de la Roüe de Compte, l'Horloge continuë de sonner jusqu'à ce que ce même Compteur soit entré dans l'une des douze entailles de ladite Roüe. Je ne décrirai point les Pignons ou Lenternes, parce que leur usage est assez connu.

La Cage est composée de onze pieces; sçavoir, de quatre Pilliers, de deux Chassis, l'un supérieur et l'autre inférieur, lesquels je nommerai dans la suite (Parallelogramme rectangle;) et de cinq Montans. Chaque Chassis ou Rectangle a une mortoise ou entaille à chacun de ses Angles; propres pour recevoir d'autres mortoises ou entailles, faites aux extremités de chaque Pillier; desorte que les Pilliers s'enclavent dans les deux Rectangles, au moyen de quatre clavettes qui servent à serrer le Rectangle supérieur contre les Pilliers. Au milieu de chaque Rectangle est placée une traverse

1316 MERCURE DE FRANCE
qui sert à affermir le Montant du milieu.

Deux autres Montans sont placez au milieu des petits côtez des Rectangles ; desorte que ces trois Montans sont placez sur la même ligne et vis-à-vis les uns des autres ; leur usage est de soutenir les Roües de la sonnerie et celles du Mouvement.

Le quatrième Montant est placé sur l'un des deux grands côtez des Rectangles ; son usage est de soutenir la Roüe de Compte et le Pignon qui la fait tourner.

La Verge des Palettes est soutenüe par deux Coqs , à une distance convenable de la Roüe de rencontre ; l'un de ces Coqs soutient aussi la Verge du Pendule.

Le cinquième Montant est opposé au Montant qui porte la Roüe de Compte ; son usage est de porter la Roüe de Cadran et l'Etoile qui doit la faire tourner.

Je finis cette Description par le Volant, c'est un Arbre qui porte un Pignon à l'un de ses bouts , et à l'autre il y a un Pivot qui débordé le Montant du côté de la sonnerie ; sur ce Pivot tournent deux Palettes de taule, lesquelles sont plus ou moins grandes , suivant qu'on veut faire sonner l'Horloge plus vîte ou plus lentement.

Nouvelle construction de grosses Horloges, dans lesquelles tous les Arbres des Roïes sont placez sur un Rectangle posé horizontalement.

Pour distinguer les deux constructions, je nommerai celle qui est en usage, *Horloge Verticale*, à cause que les Roïes y sont placées entre des plans verticaux, et la nouvelle horizontale, à cause, que ses Roïes sont placées sur un Parallelelograme rectangle, posé horizontalement.

En posant toutes les Roïes sur un Rectangle, de onze pieces, dont la Cage est composée dans la construction ordinaire, j'en supprime dix, et je ne retiens que le Rectangle inferieur, que je fais un peu plus grand, en donnant seulement plus de longueur aux deux petits côtez; ce Rectangle, quoique plus grand, sera plus aisé à faire que dans la construction verticale, parce qu'on le fera toujours de quatre pieces, sans que pour cela il en soit moins solide. Il n'en est pas de même dans la construction ordinaire, car on est obligé de faire ce Rectangle d'une seule piece, afin de lui donner toute la solidité qu'il doit avoir. Les dix Pieces supprimées par la nouvelle construction, sont les quatre Pilliers, les cinq Montans,

1218 **MERCURE DE FRANCE**
le Cercle ou Châssis supérieur, toutes ces
pièces sont non-seulement difficiles à faire
par elles-mêmes, mais encore difficiles à
ajuster pour les faire cadrer avec solidité
et précision, les unes avec les autres.

Outre la suppression des pièces dont
je viens de parler, il y a encore une di-
minution d'ouvrage assez considérable
dans les Chappes des Remontoirs et dans
les Coqs qui soutiennent la verge des
palettes; desorte que dans l'Horloge ho-
rizontale composée de roues de même
grandeur, il y aura environ un tiers moins
d'ouvrages que dans le Vertical; d'où il
s'ensuit que le premier ne coûtera que
deux mille livres, lorsque le dernier en
côteroit trois.

Non-seulement la nouvelle Horloge
est plus simple, mais encore elle est meil-
leure et de plus longue durée que l'an-
cienne, à cause que les frottemens y sont
considérablement diminuez, et c'est ce
que j'espère démontrer par le Problème
qui suit, et que j'appliquerai à la nouvelle
construction.

Problème de Mécanique.

*Une roue étant donnée avec son tambour
ou Cilindre de même diamètre, dont l'Ar-
bre sera posé horizontalement, trouver deux*
II. Vol. points

points à la circonference de la roüe, auxquels on puisse placer un pignon, de telle sorte que dans l'un l'action d'un poids appliqué au cylindre par le moyen d'une corde, soit zero sur l'arbre de la roüe, et dans l'autre que l'action de ce même poids soit double de sa pesanteur sur le même arbre.

Je suppose que la roüe A. B. est donnée et que son Arbre est posé horizontalement; si par le centre et la circonference de cette Roüe, on fait passer une ligne horizontale prolongée de part et d'autre je dis que cette ligne conpera la circonference de la Roüe aux deux points requis par les conditions du Problème.

FIG. I. Il est évident que les cordes qui soutiennent des poids sont toujours Verticales; donc la corde A. C. qui soutient le poids P. est perpendiculaire à la ligne horizontale. B.

Ayant supposé le diamètre du Tambour égal au diamètre de la Roüe, je puis appliquer la corde à la circonference de la Roüe, sans rien changer à la proposition.

FIG. II. La Roüe A. B. ayant son point d'appui sur le pignon D. et au point S. il s'ensuit nécessairement que l'action du poids P. sera zero sur l'Axe

II. Vol.

de

320 **MERCURE DE FRANCE**
de la Roüe , puisque la ligne de direction de la corde passe par le point S. point d'appui de la Roüe.

FIG. III. La même Roüe A. B. ayant son point d'appui sur le même Pignon D. transporté au côté opposé , il s'en suivra nécessairement que l'action du poids P. (sur l'Arbre de la Roüe) sera du double de sa pesanteur ; cela est évident , puisque la ligne S. A. est double de la ligne S. E. ce qu'il falloit démontrer.

Premier Corolaire.

Il suit évidemment de ce qui vient d'être démontré , que le Pignon étant placé dans un point quelconque de la demi-circonférence A. A. l'action du poids sur l'Axe E. sera toujours moindre que sa pesanteur absolüe.

Au contraire le Pignon étant placé dans un point quelconque de la demi-circonférence opposée , l'action du poids sur l'Axe E. sera plus grande que sa pesanteur absolüe ; d'où il suit encore qu'on doit toujours faire passer la corde entre l'Axe du Pignon et celui de la Roüe , et perpendiculairement à un plan qui passeroit par les deux Axes. Cette disposition de la corde est si avantageuse , qu'on doit la mettre en usage , non-seulement

II. Kol.

dans.

Fig. 1.

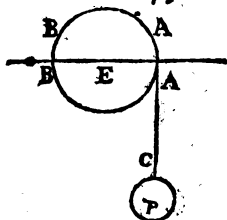


Fig. 2.

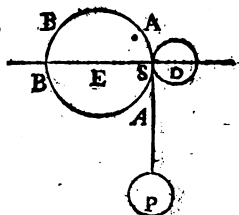
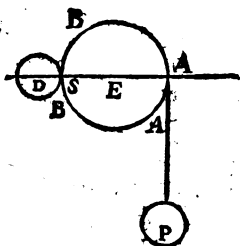


Fig. 3.



dans les Horloges et les pendules à poids,
mais encore dans toutes les Machines à
II. Vol. roües

1322 **MERCURE DE FRANCE**
rouës et à poids, excepté celles qui n'ont
qu'un ressort simple, enfermé dans un ba-
rillet, comme sont les Pendules à ressort.

Deuxième Corolaire.

Il suit encore que l'Axe de la Rouë sera
plus ou moins chargé par le poids, sui-
vant le diamètre du Cilindre; desorte
que la corde passant entre les deux Axes,
celui de la grande Rouë sera toujours
chargé d'une quantité plus petite que la
totalité du poids; au contraire, en fai-
sant passer la corde du côté opposé, l'Axe
de la Rouë sera toujours chargé d'une
plus grande quantité que la totalité du
poids.

Comme dans l'Horloge horizontale les
Axes des Rouës sont dans la situation re-
quise par le Problème, il s'ensuivra ne-
cessairement que le frottement sur les
Pivots des grandes Rouës, sera moins
grand qu'en toute autre position. Cette
circonstance seule est plus que suffisante
pour rendre la nouvelle construction ab-
solutement préférable à l'ancienne; car il
y a de grosses Horloges dont chaque
poids est de mille à douze cens livres
pesant, plus ou moins, selon leur gros-
seur; il est aisé de s'imaginer que de tels
poids doivent produire de grands frotte-

II. Vol.

mens

mens , et parconsequent une usure continuelle , laquelle détruisant sans cesse les rapports des engrenages des grandes Roües d'avec les Roües moyennes , oblige à des réparations fréquentes , comme de faire remonter les grandes Roües en rebouchant les trous de leurs Pivots.

L'Horloge horizontale ne sera nullement sujette aux réparations que je viens de remarquer , on pourra même l'incliner de quelques degrez , afin que les poids dirigeant toujours les grandes Roües vers les Roües moyennes , ils rétablissent sans cesse l'usure causée par le frottement des dents des grandes Roües.

Par ce qui vient d'être dit , on doit remarquer que la nouvelle Horloge étant moins sujette à l'usure , il en coûtera moins pour l'entretien ; par exemple , si une Horloge ordinaire coûte par an cent liv. d'entretien , celle - cy n'en coûtera pas cinquante.

J'ajouterai encore qu'elle sera incomparablement plus aisée à nettoyer , à cause qu'on pourra démonter les Roües les unes après les autres ; au lieu que dans l'ordinaire on est obligé de déplacer trois Roües et le Montant tout à la fois ; on est encore obligé de soutenir toutes ces Pièces avec la main , et dans le même

13 24 **MERCURE DE FRANCE**
temps, ce qui est assez difficile sur tout
pour les grandes Horloges dont les pre-
mières Roües seules avec leurs fusées, pe-
sent quelquefois jusqu'à deux cens livres;
desorte qu'il faut plusieurs hommes pour
en démonter une.

Remarques.

La solution du Problème est exacte-
ment vraie dans le cas où le Pignon est
dans un repos absolu, mais lorsqu'il tour-
ne, le frottement diminue sur l'Axe de
la Roüe, à mesure que la vitesse du Pi-
gnon est augmentée.

Comme cette circonstance ne touche
aucun des avantages réunis dans la po-
sition horisontale, j'ai négligé d'y avoir
égard dans la résolution du Problème,
afin de le simplifier; cependant je croi
qu'il est à propos de mettre sous les yeux
la question dont il s'agit, quoiqu'elle ne
soit ici que de pure curiosité.

1°. Je suppose que la résistance du
Pignon est zero, et que le poids qui le
fait tourner au moyen de la Roüe, tom-
be aussi vite qu'il le feroit, s'il tomboit
dans l'air libre.

2°. Je suppose qu'un poids tombant
dans l'air libre, a une vitesse uniforme,
et que cette vitesse est égale à celle du

II. Vol.

son,

son, laquelle parcourt environ 90. toises par seconde.

3°. Je suppose que le Pignon appliqué à la Roüe de sonnerie fait un tour en deux secondes, et que le même Pignon appliqué au mouvement, fait son tour en un demi quart d'heure.

En place des différentes résistances que le Pignon oppose à être mû, je substituerai par la suite les espaces parcourus par le poids, il est évident que cette substitution ne changera rien à l'état de la proposition.

Or si le poids appliqué à la Roüe de sonnerie parcourt trois pouces en deux secondes, et si tombant dans l'air libre il parcourt dans le même temps 180. toises, on aura par le calcul $\frac{4320}{1}$ égal à la diminution du frottement sur l'Axe de la Roüe de sonnerie.

Si le poids appliqué à la Roüe du mouvement, parcourt trois pouces en un demi quart d'heure, tombant dans l'air libre, il parcourra dans le même temps 13500. toises, ce qui donnera par le calcul $\frac{272000}{3}$ égal à la diminution du frottement sur la Roüe du mouvement.

Comme il est évidemment très-avantageux de faire les Horloges aux quarts, suivant la nouvelle construction, j'ai crû

II. Vol.

qu'il

1326 **MERCURE DE FRANCE**
 qu'il étoit inutile d'en faire un article
 séparé, à cause qu'il est très-aisé de s'i-
 maginer que pour faire une Horloge aux
 quarts, suivant la construction horison-
 tale, il ne faut que le seul Chassis infé-
 rieur d'une Horloge aux quarts, mais un
 peu plus grand que dans la construction
 ordinaire, et placer toutes les Roües des-
 sus, comme dans l'Horloge simple. D'ail-
 leurs ceux qui souhaiteront avoir des ins-
 tructions plus particulieres ou faire faire
 de ces sortes d'Ouvrages, pourront en
 voir un Modele, (*rue Bribouché*) chez
 M. Roussel, qui est très habile Hor-
 loger et generalement versé dans tout ce
 qui concerne les Horloges dont je viens
 de parler.



LES DOUCEURS

DE LA VIE CHAMPÊTRE.

O D E.

SEjour qu'habitent les Ombres,
 Doux climats, paisibles lieux,
 Calmez de mes ennuis-sombres,
 Le tumulte audacieux.

II. Vol.

Sus-

Suspendez mais quelle flamme,
Se développe en mon ame ?
Elle appaise mes desirs.
Ah ! tranquille solitude,
Déjà mon inquiétude,
S'appaise dans tes plaisirs.



Qu'ici la Nature est belle !
Que ce coup d'œil est charmant !
Chaque objet s'y renouvelle ,
Au gré de l'éloignement.
Malgré leurs affreuses pentes ,
Ces Collines verdoyantes ,
N'ont que des aspects heureux :
Oh ! que de Métamorphoses !
Je vois éclore les Roses ,
Des Buissons infructueux.



Là , sous de sacrés Bocages ,
Où je charme le Destin ,
Les Zephirs et les ombrages ,
Semblent se donner la main.
Ornemens de la Nature ,
Gazons , Tapis de verdure ,
Bigarrez de mille fleurs :
C'est en vain que par ses veilles ,

I. L. Vol.

L'Art

L'Art imite vos merveilles,
S'il n'exprime vos odeurs.



O vous, aimables Prairies,
Qu'arrosent tant de Ruisseaux,
Creux Vallons, Plaines fleuries,
Plantez de Chênes, ou d'Ormeaux,
Que j'aime à voir vos Allées,
A longue file égalées,
Deffendre l'entrée au jour !
Vous sauvez de fleurs sans nombre,
Qui veulent mourir à l'ombre ;
J'y mourrai de même un jour.



Arbrisseaux que la Nature
A semez confusément,
Mais qui d'une eau toujours pure,
Vous baignez heureusement ;
Vous craignez peu la tempête,
Qui s'élève sur le faite,
Des orgueilleuses Forêts.
Vous aimerez le Zephire,
Lui qui sur vous ne respire,
Que pour augmenter le frais.



Sur le bord d'une Fontaine,
Où Narcisse s'est miré,
I I. Vol.

J'tetins

Y'éteins la brulante haleine,
D'un poulmon trop altéré.
Là, sur une couche verte,
De Violettes couverte,
Je me livre au doux sommeil.
La vapeur qui me surmonte,
Avec ordre m'y raconte,
Les plaisirs de mon réveil.



Mais que vois-je sur ces Rives,
Où s'enflamment les regards ?
Des voix tendres et plaintives,
Y naissent de toutes parts.
Transposé sur le Méandre,
Oiseaux, je crois vous entendre,
Sur ses bords toujours rians,
Ou sur les Rives d'Alphée,
Où jadis le Docte Orphée,
Forma vos Airs ravissans.



Ici chaque objet m'amuse ;
Et m'instruit tout à la fois ;
Ma Lyre ailleurs trop confuse,
S'explique mieux dans ces Bois.
Ainsi quand la Tourterelle,
De sa Compagne fidelle,
Pleure la mort en ce lieu ;

II. Vol.

D

Elle

1330 MERCURE DE FRANCE

Elle me dit, misérable,
Tu dois être inconsolable,
Si tu perds jamais ton Dieu.



Déjà le feuillage vole,
La Nature s'affoiblit ;
L'hiver glacé la desole,
Le Printemps la rétablit.
O Nature inanimée,
Sous les fleurs, sous la ramée,
Tu rajeunis tous les ans ;
Mais, pour l'humaine Nature,
Quand elle perd sa verdure,
Il n'est plus d'autre Printemps.



La nuit de ses sombres voiles,
Enveloppant l'Univers,
Produit mille et mille Etoiles,
Pour éclairer ces Deserts.
Là, dans un humble silence,
Je contemple l'ordonnance,
De ce Globe éblouissant,
Sous ses feux où je respire,
Deserts, vous m'y faites lire,
La route du Firmament *

(a) *La voye lactée.*



II. Vol.

Ecucil

Ecueil de notre innocence,
 Monde du Monde adoré,
 Je veux loin de ta puissance,
 Vivre et mourir ignoré.
 Loin de tes affreux orages,
 Sur ces paisibles Rivages,
 S'écouleront mes beaux jours.
 Heureux ! si dans ma foiblesse,
 Solitude, à ma promesse,
 Je consacre tes amours.

*Orus, quando te aspiciam ! quandoque licebit,
 Nunc veterum libris, nunc somno et inertibus horis,
 Ducere sollicita jucunda obliviam vita !* Horace.

Par M. DAY, en Marsan.

EXTRAIT du *Memoire sur les Tartres*
 Solubles, lû à la dernière Assemblée pu-
 blique de l'Académie Royale des Sciences,
 par M. Duhamel du Monceau.

ON sçait que le Tarte est une incrus-
 tation saline, qui s'attache aux pa-
 rois interieures des vaisseaux qu'on em-
 plit de vin.

Beaucoup d'Auteurs donnent une ma-
 niere de purifier ce Sel, pour l'avoir en
 II. Vol. D ij beaux

1332 **MERCURE DE FRANCE**
beaux Cristaux; mais il s'en fait beaucoup que par leur procédé on parvienne à en avoir d'aussi beaux que ceux qu'on nous apporte de Montpellier. M. Fize, de la Société Royale de Montpellier, a envoyé à l'Académie des Sciences, un fort beau Memoire, dans lequel il détaille d'une manière fort circonstanciée, tout ce qu'on pratique aux environs de cette Ville pour y préparer ces beaux Cristaux de Tartre, qui se distribuent presque par tout le Royaume.

Il paroît que le procédé en usage auprès de Montpellier, differe de celui qui est rapporté dans les Auteurs, principalement par une Terre blanche qu'on mêle avec le Sel crud, apparamment pour lui ôter une graisse surabondante et grossiere, qui altere la beauté de ce Sel.

M. Duhamel, tant pour s'assurer de la maniere dont cette Terre agissoit sur le Sel, que dans le dessein de trouver des Terres pour substituer à celle de Montpellier, s'est proposé de traiter le Tartre avec un grand nombre de Terres; mais dans l'exécution des experiences qu'il avoit préméditées, il fut très-surpris de voir plusieurs sortes de Terres décomposer, pour ainsi-dire, le Tartre, et en faire un vrai Sel soluble, au lieu de le purifier simplement. Ce

Ce Phénomene, à quoi il avoüe qu'il ne s'attendoit pas, lui fit quitter son objet, et il ne travailla presque plus qu'à rendre le Tartre soluble par des Terres alcalines, ce qu'on n'avoit fait jusqu'à present que par des Sels Alcalis.

Pendant que M. Duhamel étoit occupé à cette recherche, M. Grosse, faisant attention aux différentes métamorphoses que prend le Cristal de Tartre, suivant les différens Sels Alcalis, avec lesquels on le joint, fut tenté d'essayer ce que produiroit le mélange du Sel de Tartre avec les Terres Alcalines, et ainsi les deux Académiciens entreprirent, sans le sçavoir, la même recherche.

Au retour des Vacances, ayant appris l'un et l'autre qu'ils avoient embrassé le même objet, ils se communiquèrent leur travail sans réserve, et ils eurent le plaisir réciproque de trouver une conformité parfaite dans leurs découvertes; ce qui les détermina à suivre leurs recherches, de concert, pour n'en faire qu'un seul et même Ouvrage; et cela a donné lieu à un Memoire très-considérable, dont M. D. a lû un abrégé à la dernière Assemblée publique de l'Académie, et dont nous allons essayer de donner une idée.

Tout le monde sçait que le Cristal de

1334 MERCURE DE FRANCE

Sel n'est pas soluble dans l'eau ; mais lorsqu'on mêle ce Sel essentiel Acide avec le Sel Alkali de Tartre , il en résulte un Sel moyen qui se fond aisément dans l'eau et qu'on appelle Sel Vegetal.

M. Bolduc fit voir l'année dernière à l'Académie , que si l'on employe au lieu du Sel Tartre , le Sel Alkali fixe de la Soude , on obtient un Sel particulier tout-à-fait semblable au fameux Sel de la Rochelle ou de Seignet.

M. le Febvre , Médecin d'Uzès , et Correspondant de l'Académie , est encore parvenu à rendre soluble ce même Cristal de Tartre , d'une manière tout-à-fait singulière , par le moyen du Borax , qui est , à la vérité , un Sel Alkali , comme M. Lémery l'a depuis démontré dans un Mémoire qu'il a lu à l'Académie.

Enfin M^{rs} D. et G. viennent aussi de rendre ce Sel essentiel par l'alliage de la Terre , de la Chaux ou de la Craye , ou des yeux d'Ecrevisse , ou des Ecailles d'Huitres , ou enfin d'autres Alcalis terreux.

Ainsi ces Académiciens ont fait jouer à ces Terres Alcalines tout le reste des Sels Alcalis , et qui plus est , ils démontrent que ces substances agissent ici comme Terres , et non pas par aucuns Sels

II. Vol.

fixes

fixes qu'elles contiennent , et ils rapportent beaucoup d'experiences qui confirment le sentiment de ceux qui soutiennent que les Sels fixes agissent simplement par leurs Terres ; mais les bornes d'un Extrait sont trop resserrées pour entreprendre de détailler les experiences qui servent de baze à ces principes ; ainsi nous nous contenterons de rapporter en peu de mots , comme ces M^{rs} s'y sont pris pour rendre le Sel soluble par la Craye.

Ils ont mit dans une Bassine , avec quatre à cinq livres d'eau , une demie livre de Craye de Champagne pulverisée , et lorsque l'eau a commencé à bouillir , ils ont jetté sur cette bouillie claire , une livre et demie de Cristal de Sel en poudre ; ce qui a excité une violente fermentation , pendant laquelle tout le Tartre s'est fondu et la Craye a disparu entièrement ; desorte que tout a passé par le papier gris , et la liqueur filtrée a donné de beaux Cristaux de Tartre soluble , qui se fondent aisément dans l'eau froide , qui brulent sur la pelle rouge , qui font un vrai Sel neutre , et qui ont un goût presque semblable au Sel de la Rochelle.

Cependant par une décomposition fort jolie , dont ils donnent la pratique dans leur Memoire , ils sont parvenus à reti-

1336 **MERCURE DE FRANCE**
rer la Craye et le Tartre, tels que chacune de ses substances étoit avant d'avoir été employée; ainsi les prodigieux changemens qui sont arrivez au Sel dans cette operation, ne peuvent être légitimement attribuez qu'à l'alliage d'un peu de la Terre de la Craye.

Entre les Terres qu'ils ont employées, il y en a beaucoup qui n'ont pas rendu le Sel soluble, mais qui ont été utilement employées pour le dégraisser. La Terre de Montpellier, dont nous avons parlé, la Terre qu'on employe dans les raffineries de Sucre, la Terre grasse ordinaire, la Craye de Brianson, &c. ont été de cette nature.

Or comme il est bon de sçavoir distinguer les Terres qui peuvent décomposer le Sel, d'avec celles qu'on doit employer pour le purifier, ils proposent un moyen très-facile, qui peut être employé comme une Pierre de touche, pour faire cette distinction: c'est de verser sur ces Terres du Vinaigre distillé, car celles qui seront dissoutes par cet Acide, rendront infailliblement le Sel soluble, au lieu que les autres ne l'altereront point du tout; elles se chargeront seulement d'une huile grossiere, qui altere la blancheur de ce Sel.

II. Vol.

ODE



O D E S A C R E E ,

Tirée du Pseaume 123, In Exitu Israël, &c.

Irrité par la barbarie ,
 D'un Peuple idolâtre et cruel ,
 Le Seigneur , aux Fils d'Israël ,
 Promit leur ancienne Patrie.
 Alors , sous un Chef redouté ,
 De Jacob la féconde Race ,
 Brisa par une sainte audace ,
 Les fers de sa Captivité.

Heureuses Plaines de Judée ,
 Le Ciel daigna vous confier ,
 La gloire de sanctifier ,
 La Troupe qu'il avoit guidée ;
 Votre bonheur fut résolu ,
 Quand l'Etre par qui tout respire ,
 Soumit vos guerets à l'Empire ,
 Du Peuple qu'il avoit élu.

Mais en la présence terrible ,
 Du Dieu qui créa l'Univers ,
 Combien de prodiges divers !
 La Mer même y parut sensible ;

II. Vol.

D v. Son

1338 MERCURE DE FRANCE

Son vaste sein s'épouventa ;
Ses flots fuyoient d'un cours rapide ,
Tandis que le Jourdain timide ,
Jusqu'à sa source remonta.

On vous vit , superbes Montagnes ,
On vous vit , steriles Côteaux ,
Aussi légers que les Troupeaux ,
Qui bondissent dans les Campagnes.
O ! Mer , qui te fit reculer ?
O ! Jourdain , pourquoi sur tes Rives ,
Vit-on les Ondes fugitives ,
Vers leur origine couler ?

Monts sacrez , Collines tranquilles ,
Apprenez-nous quel changement
Vous imprime le mouvement ,
Des animaux les plus agiles ;
L'Etre Eternel se découvroit ;
La Terre cessa d'être stable ,
A l'aspect du Dieu redoutable ,
Du Dieu que Jacob adoroit.

C'est lui dont la bonté présente ,
Aux cœurs qui savent le chercher ,
Change le sterile Rocher ,
En une Source bienfaisante ;
La pierre obéit à sa voix ;

II. Vol.

M

Il parle et soudain l'Onde coule ,
 Au gré de cette ingrate foule ,
 Qui murmure contre ses Loix.

Seigneur , aux yeux des foibles hommes ;
 Quand tu fais briller ta splendeur ,
 L'immensité de ta grandeur ,
 Nous instruit du peu que nous sommes ;
 Sage Auteur de notre raison ,
 Inspire-nous toujours de croire ,
 Qu'il ne nous est point dû de gloire ;
 Qu'il n'en appartient qu'à ton Nom.

Fais que malgré leur arrogance ,
 Les Humains puissent concevoir ,
 La vérité de ton pouvoir ,
 Et les trésors de ta clémence ;
 Que les Infideles privez ,
 Des avantages de ton culte ,
 N'osent plus dire avec insulte ,
 Quel est le Dieu que vous servez ?

Le Dieu qui reçoit notre hommage ,
 Assis sur la Voute des cieux ,
 Attache sans cesse ses yeux ,
 Sur l'homme , son plus cher ouvrage ;
 Aux tendres soins de sa bonté ,
 Le Monde entier doit sa naissance ,

I L. Vol.

D vj. Et

1340 MERCURE DE FRANCE

Et, pour limite, sa puissance,
Ne connoît que sa volonté.

Elatez d'esperances frivoles,
Chaque jour on voit des Mortels,
Dresser, à l'envi, des Autels,
A de chimeriques Idoles;
Quelle honte pour les Humains,
D'adorer un Métail sordide !
De fléchir un genoüil timide,
Devant l'ouvrage de leurs mains.

Vainement l'Ouvrier habile,
Prête une bouche à ces faux Dieux,
En vain le ciseau sur leurs yeux,
Taille une paupiere immobile;
On ne verra point à des sons,
Ceder leurs levres inflexibles,
Ni leurs yeux devenir sensibles,
Au Soleil dont nous jouissons.

Tel qui veut chanter les merveilles,
Des Dieux qu'il se fait à son choix,
Ose-t'il penser que sa voix,
Perçera leurs sourdes oreilles ?
Ces vains fantômes de l'erreur,
Honorez d'un Peuple crédule,
Dans le moment que l'encens brûle,
Ignorent quelle en est l'odeur.

II. Vol.

Sans

Sans cesse ma raison demande,
Si jamais leurs pieds agiront,
Ou si leurs mains discerneront,
Le prix d'une riche Guirlande;
Ont-ils quelques droits sur nos jours,
Quand leur silence opiniâtre,
Résiste aux cris de l'Idolâtre,
Qui les appelle à son secours.

Malheur à l'aveugle qui compte,
Sur un Métail inanimé;
Puisse celui qui l'a formé,
De son Dieu partager la honte!
Puisse tous ceux de qui l'encens,
Indignement se prostitué,
Devant une froide Statue,
Perdre l'usage de leurs sens!

Aux pieds du vrai Dieu prosternée;
La sage Maison d'Israël,
Fonda sur son bras immortel,
Tout l'espoir de sa destinée.
Par quel secours, par quel appui,
Le Seigneur, prodigue pour elle,
A-t'il récompensé le zèle,
Des cœurs qui n'invoquoient que lui?

Avec la même confiance,

II. Vol.

Les

1342 MERCURE DE FRANCE

Les Fils illustres d'Aaron ,
En la grandeur de son saint nom ,
Mettant leur plus ferme esperance ,
Par mille bienfaits répandus ,
A chaque instant Dieu se déclare ,
Le Protecteur de la Thiare ,
Dont il couronne leurs vertus.

Qu'ils sont forts , malgré leur foiblesse ,
Ceux qui porte au fond du cœur ,
Cette humble crainte du Seigneur ,
D'où naît la plus haute sagesse ,
Tous ces illustres Combattans ,
Pour prix d'une fidelle attente ,
Reçoivent la grace constante ,
Qui les sourient dans tous les temps.

Mais dans notre triste carrière ,
Nous-mêmes n'éprouvons nous pas ,
Que le Seigneur à tous nos pas
Prête sa divine lumiere ?
Loin que nos vœux soient oubliez ,
Tout nous apprend que sa Justice ,
A beni l'ardent Sacrifice
De nos desirs humiliez.

Ainsi d'un secours efficace ,
Israël mérita le don.

Il. Val.

Ainsi

Ainsi le Pontife Aaron ,
L'obtint pour son Auguste Race ,
Ainsi le Dieu de Verité ,
Soutient par les graces qu'il donne ,
Et la Houlette et la Couronne ,
De qui craint sa Divinité.

Puisse-t'il , ce Dieu favorable ,
A qui vous adressez vos vœux ,
Et sur vous et sur vos neveux ,
Répandre sa grace ineffable !
Soyez tous benis du Seigneur ,
Dont la voix commande au Tonnerre ,
Et que le Ciel avec la Terre ,
Reconnoît pour son Créateur.

Lorsqu'il se proposa lui-même ,
De regler le Monde à son gré ,
Au-dessus du Ciel azuré ,
Il plaça son Trône suprême.
Le Firmament fut son séjour ,
Et la Terre obscure où nous sommes ,
Devint le partage des hommes ,
Qu'avoit enfanté son amour.

Dieu puissant , Souverain des Anges ,
Les Humains plongez par le sort ,
Dans les tenebres de la mort ,
Ne publieront point tes louanges ;
II. Vol.

1334 MERCURE DE FRANCE

Ton nom ne sera point chanté ,

Par ces ames infortunées ,

Que ta justice a condamnées ,

A gémir loin de ta clarté.

Mais nous , qui jouissons encore

Du Soleil , que tu fais mouvoir ,

Seigneur , pour benir ton pouvoir ,

Nous sçavons devancer l'Aurore :

Tous nos vœux seront satisfaits ,

Des jours que ta bonté nous laisse ,

Si nous les consacrons sans cesse ,

Au souvenir de tes bienfaits.



SECONDE LETTRE de M. de L. R.

à M. Boyer, Docteur en Médecine, de
la Faculté de Montpellier, Docteur Re-
gent de celle de Paris, sur une Médaille
Latine de la Ville de Troade, et sur une
Médaille Grecque des Dardaniens.

JE vous avouë, Monsieur, que ce n'est
pas sans quelque espece de chagrin que
dans ma précédente Lettre, j'ai été obligé
de déclarer l'erreur de plus d'un Ecrivain
moderne, qui prétendent que la Ville de
Troade soit la seconde Troye, comme
ayant été bâtie par les ordres d'Alexan-
dre.

II. Vol.

dre, des ruines de la premiere Ville qui a porté ce fameux nom, et que c'est pour eela même que Troade a été surnommée *Alexandrine*; en citant pour garants, des Auteurs de réputation, lesquels bien examinez, n'ont jamais écrit ce qu'on leur fait dire; j'avouë, dis-je, que j'ai là-dessus quelque espece de regret; car si ces prétentions étoient aussi fondées, qu'elles m'ont paru vaines jusqu'à present, ce ne seroit pas un petit relief pour cette ancienne Ville, pour notre Médaille, et un médiocre ornement à ma Dissertation: mais vous sçavez, Monsieur, combien je suis éloigné d'adopter des Faits brillants aux dépens de la vérité; peut-être trouverons-nous assez de quoi illustrer Troade et de quoi mériter l'attention des Lecteurs senez dans ce que j'ai à vous en dire, sans avoir recours à des embellissemens dont la vanité peut être démontrée.

Je suis, au reste, persuadé que M. Vailant n'a erré là-dessus que par une certaine prévention dont il étoit frappé sur le nom d'*Alexandrine*, que portent quantité de Médailles de Troade; mais ce qui me paroît icy de singulier, c'est que le P. Hardouin, ce grand Critique, qui n'a point hésité d'appeller ses Ouvrages, *Errata des Antiquaires: Errata Antiqua-*

1346 MERCURE DE FRANCE
viorum , qui a même fait un Livre exprès ,
 pour reprendre M. Vaillant de ses pré-
 tendues fautes sur les Médailles des Colo-
 nies et des Municipales , et qui le reprend
 nommément , avec beaucoup de hauteur ,
 au sujet d'une Médaille d'*Aquila severa* ,
 frappée par la Colonie de Troade ; il pa-
 roît , dis-je , singulier que ce Censeur , si
 acharné , pour ainsi dire , contre Vaik-
 lant , qui le chicane le plus souvent sur
 des minuties , ou sur des erreurs imagi-
 naires , ne se soit pas aperçu de la veri-
 table méprise de cet Antiquaire , au sujet
 de la Médaille de Troade.

Bien loin , Monsieur , de s'en aperce-
 voir , je trouve le P. Hardouin presque
 dans la même erreur ; car en parlant d'une
 (a) Médaille d'Antonin Pie , frappée , à
 ce qu'il croit , par la même Colonie de
 Troade , il dit que le nom d'Alexandrine
 lui vient d'Alexandre le Grand. *Alexan-
 dria ab Alexandro Magno*. C'est cepen-
 dant ce que Strabon qu'il cite , ni aucun
 autre Auteur , ne nous apprennent point.

Mais ne quittons pas le P. H sans vous
 donner en passant un échantillon de la
 hauteur insultante avec laquelle il a trai-
 té M. Vaillant , votre illustre confrere.

(a) *Nummi Populorum et Urbium illustrati* ,
 &c. pag. 507.

Un seul trait suffira , et ce trait vous fera rire. Je le trouve à la page 115. de son *ANTIRRHETICUS*. *Vide jam* , lui dit-il, *quot tibi sint ex opere tuo placita tradenda, quantumque tibi sit laudi futurum, cum eos, à quibus hac didicisti, à nobis monitus dedocēbis*. N'est-il pas vrai, Monsieur, qu'un homme qui parle avec cet air de Maître, doit du moins être irréprochable dans ses Ecrits, et qu'il doit lui-même être bien endoctriné, avant que de s'ériger en Censeur de la doctrine d'autrui ? On rempliroit cependant un volume raisonnable des Erreurs, des Paradoxes, et des Ecartes du P. H. revenons à notre Troade, surnommée Alexandrine.

J'ai crû que je trouverois sur ce sujet quelque lumière dans le curieux Ouvrage d'Etienne de Byzance ; cet Auteur m'apprend, tom. 1. pag. 61. qu'on comptoit de son temps jusqu'à dix-huit Villes qui portoient le nom d'Alexandrie, dont la première est la fameuse Alexandrie d'Egypte ; la seconde, dit-il, est la Ville de Troie, dont Démosthène fait mention : *Bithyniacorum* 4^e. Il met la onzième dans l'Isle de Chypre, et il dit ensuite, selon Pinedo son Traducteur ; *est et locus in Ida Trojana, qui dicitur Alexandria, in quo ferunt Paridem Dearum certamina judicasse*,
 II. Vol. nt

ut *Timosthenes*. Cela s'accorde avec ce que nous avons déjà remarqué au sujet de cette Alexandrie du Mont Ida, qui n'est pas notre Troade. L'Auteur Grec parle aussi de cette dernière ; mais le même Traducteur a , ce me semble , fort embrouillé les choses à cet égard par son interprétation. Luc de Holstein , de qui nous avons une belle Edition d'Etienne de Byzance avec des Notes et des Corrections, a plus heureusement expliqué cet endroit. *TROIAS*, dit Pinedo, *Regio Ilii. quæ vocabatur Teucris et Dardania et Xante. Gentile Troadeus*. Ce qui n'est pas , selon le Sçavant Editeur , le sens de l'Auteur original , et il corrige Pinedo de la manière qui suit : *Cum deberet vertere et Alexandria Troas. Hoc in loco Troas non accipitur de Regione, sed de ipsa Alexandria, Troadis Urbe, quæ Troas etiam dicta fuit ut Plinius, lib. v. cap 30.*

N'oublions pas icy , au sujet de ce Passage de Pline , qui est tel : *Troas Antigonina dicta nunc Alexandria Colonia Romana* : n'oublions pas , dis-je , de remarquer que Goltzius rapporte dans son Tresor une Médaille de Tite , où l'on donne à Troade ce nom d'*Antigonina*. Elle est citée dans le P. Hardouin , qui semble l'adopter comme légitime , et dans les Colonies de Vaillant , qui la regarde comme

II. Vol. dou-

douteuse. On peut dire qu'elle est absolument fautive, et qu'elle a été forgée sur le Passage de Pline.

Voilà cependant notre Troade au nombre des 18 Villes, qui, selon Etienne de Byzance, ont aussi porté le nom d'Alexandrie; ce qui est confirmé par les Médailles et par le témoignage de plusieurs Ecrivains; mais nous n'avons aucune autorité, comme je vous l'ai déjà dit, qui établisse, que c'est pour avoir été bâtie des ruines de Troye, par les ordres d'Alexandre, ainsi que l'ont écrit quelques Modernes. Il se peut faire, au reste, que quelque Evenement considérable, que nous ignorons, ait donné lieu à la dénomination dont il s'agit icy. Toutes les grandes actions du Conquerant de l'Asie ne sont pas connues, comme l'a particulièrement remarqué l'un de ses Historiens : *Ita est factum*, dit Arrien, Liv. I. *ut nobis minus nota sint Alexandri Rex magna et preclara, quam multorum veterum infima exiguaque.*

M. Vaillant, au reste, propose une autre origine du nom d'Alexandrie, donné à la Ville de Troade. Il remarque d'abord, au sujet d'une Médaille de *Julia Domna*, Epouse de Septime Severe, frappée à Troade; qu'avant ce tems-là la Ville dont

II. Vol.

nous

nous parlons ne prit point le nom d'Alexandrie : *Urbs non se Alexandriam Troadem nuncupavit, licet*, ajoute-t-il, *Troas et Alexandria eadem sit apud veteres Historicos ut videre est apud Strabonem, lib. 2.* ce qui semble se contredire. Troade, poursuit M. Vaillant, devant son nom d'Alexandrie au Grand Alexandre, affecta de marquer particulièrement ce nom sur les Médailles qu'elle frappoit sous l'Empire de (a) Caracalla, pour flatter un Prince, qui, au rapport de Dion, liv. 78. se donnoit pour un autre Alexandre, *sese Alexandrum Orientalem Augustum appellavit*, dit cet Historien.

M. Vaillant repete à peu près la même chose en parlant d'une autre Médaille de Troade, frappée en l'honneur d'Alexandre-Severe, fils de Caracalla. *Alexandrie appellationem habet, dit-il, vel ab Alexandro M. à quo ex Troja ruderibus extructa est Strabone Q. Curtio testibus, vel ab Alexandro-Severo, quod maximum illius esset, ut Caracalla Patris studium, ut tradit Lamprius*; sans compter, ajoute notre Antiquaire, que cet Empereur visita en personne la Ville de Troade, en allant en Sy-

(a) *Aurelia et Antoniana, in Caracalla gratiam vocata*, dit ailleurs le même M. Vaillant, en parlant de Troade.

tie ; il avoit dit la même chose à l'égard de Trajan ; ce qui est avancé gratuitement et sans aucune autorité.

Il est vrai cependant qu'avant le Règne de Sept. Severe on ne voit point le nom d'Alexandrie, ajouté à celui de Troade, dans les Médailles de cette Ville, ce qui semble donner quelque vrai-semblance à la conjecture de M. Vaillant ; mais il faut convenir aussi que cette conjecture est affoiblie par les témoignages des Historiens qu'il rapporte lui-même, selon lesquels Troade portoit le nom d'Alexandrie dès le temps de la République Romaine. Je ne produirai icy que celui de Tite-Live, omis par Vaillant.

Ce celebre Historien en parlant de la guerre que les Romains eurent à soutenir contre le Roy Antiochus, sous le Consulat de *L. Quintius* et de *Cn. Domitius*, dit que trois Villes occupoient principalement les forces de ce Prince, sçavoir (a) Smyrne, Alexandrie-Troade et Lampsa-

(a) *Smyrne. et Troade n'étoient pas fort éloignées l'une de l'autre, et il y avoit une alliance, une union particuliere entre les deux Villes ; ce qui est prouvé par une Medaille de Marc-Aurele ; sur le revers de laquelle on lit : ΤΡΟΑΔΕΩΝ Κ ΜΥΡΝΑΙΩΝ ΟΜΟΝΟΙΑ, rapportée par le Père Hardouin.*

1352 MERCURE DE FRANCE
ques, dont il n'avoit pû venir à bout
jusqu'alors par la force, ni par aucun
Traité, ne voulant pas d'ailleurs, en pas-
sant en Europe, laisser ces Places derri-
re lui, *Tres eum civitates tenebant, Smyrna
et Alexandria-Troas, et Lampsacus; quas
neque vi expugnare ad eam diem poterat,
neque conditionibus in amicitiam perlicere;
neque à tergo relinquere trajiciens ipse in
Europam volebat, Lib. xxxv. cap. xlii.*
Ce qui paroît décisif pour l'ancienneté du
nom d'Alexandrie, joint à celui de la
Ville de Troade; cela doit aussi nous dé-
terminer à tirer cette dénomination d'A-
lexandre le Grand, comme Fondateur,
ou comme Restaurateur de la Ville dont
il s'agit icy, sans qu'on soit obligé pour
cela de croire et de prouver que Troade
ait été bâtie des ruines de Troie.

Nous n'avons en effet aucune autori-
té pour le prétendre. Une seule Ville du
Pays de Troade a pû se vanter de cette
distinction; c'est *Sigée*, bâtie certainement
des ruines de Troie, par les habitans de
Metelin, ville de l'Isle de Lesbos. J'au-
rai dans quelque temps occasion de vous
prouver ce fait, en vous faisant part d'un
Monument des plus singuliers de l'An-
tiquité Grecque, trouvé dans le siècle
passé, au voisinage de *Sigée*, et publié
II. Vol. par

par un sçavant Anglois en l'année 1721. Son Ouvrage ne m'a été apporté d'Angleterre que depuis quelques mois ; ce que j'ai à vous en dire peut encore jetter de la clarté sur la matiere que nous traitons icy.

Je vous ai dit , Monsieur , dans ma premiere Lettre, que la Ville de Troade étoit Colonie Romaine dès le temps d'Auguste. Pour le prouver , je n'ai presque besoin que du titre d'*Auguste* qu'elle porte sur notre Medaille. Les Antiquaires tiennent communément que les Colonies nommées *Julia*, dénotent qu'elles ont été fondées par Jules-Cesar ; et *Augusta*, par l'Empereur Auguste. Je sçai que Gens difficiles pourroient contester cette regle en certain cas ; mais enfin , c'est-là un de ces Principes généralement avoüez , et contre lesquels on n'est presque pas reçu à disputer. Dans ce cas particulier on auroit encore moins de raison , parce qu'on voit que la Ville de Troade étoit Colonie Romaine , non seulement du temps de Pline , mais même du temps de Strabon , qui a vécu sous Tibere , et même sous Auguste. Ainsi il est presque démontré qu'Auguste a été le Fondateur de cette Colonie.

Il n'est guere moins certain qu'elle fut

II. Vol.

E

dans

1354 MERCURE DE FRANCE
dans une singulière recommandation auprès des Empereurs. On y envoyoit les Soldats vétérans, choisis parmi les Légions qui avoient bien servi, pour s'y reposer comme dans un séjour agréable, et dans un Païs abondant; c'est ce que désigne particulièrement l'Enseigne Militaire, qui paroît sur notre Medaille de Troade.

Quelques-uns de ces Empereurs l'ornèrent et lui accorderent des Privileges. Adrien, sur tout, y fit faire (a) des Bains magnifiques et des Aqueducs, comme on le lit dans la vie d'Herode le Sophiste, écrite par Philostrate. La Ville, en reconnaissance, fit frapper une Medaille où l'on voit d'un côté la tête de cet Empereur, et sur le revers, le Type de Troade, tel qu'on le voit sur la face de la nôtre, avec ces mots: COL. TROAD. Elle étendit même la reconnaissance de ce bienfait jusqu'à la personne d'Antonin Pie, fils adoptif d'Adrien, et jusqu'à Marc-Aurele, en faisant aussi frapper des Medailles pour ces deux Empereurs.

(a) On voit par un Passage de Pline, livre XXXI. ch. VI. qu'avant ce temps-là il y avoit à Troade des Bains d'Eau chaude, que P. Belon, liv. 2. ch. 6. de ses Observ. a confondus avec ceux de Larissa, dans le même Païs; quoique bien distingués dans Pline, qu'il cite.

II. Vol.

A

A l'égard des Privileges et des immunités accordez à Troade, quelques Medailles frappées par la même Ville, les prouvent; entr'autres celles de Septime-Severe, et de Julia Domna sa Femme; au revers de laquelle on voit pour Symbole, un Cheval qui pâit en liberté. M. Vaillant remarque, en rapportant ces deux Medailles, que l'Empereur Claude avoit rendu la Colonie de Troade exempte de toutes sortes de charges, ajoutant qu'entre les autres Colonies, fondées par Auguste, celle-ci avoit été particulièrement avantagée du Droit dont jouissoient les Villes d'Italie: *Juris Italici pronunciata est*. De quoi deux Auteurs ont fait une mention expresse; sçavoir, Caius (a) sur les Loix *Julia et Papia*, lib. 6. et Paulus, lib. 2. des *Cens*. Ce dernier ajoute que Troade étoit du Proconsulat d'Asie. *In Provincia Asiae Duae sunt Juris Italici Troas et Purinus*.

M. Vaillant observe à propos, à l'occasion d'une Medaille frappée à Troade, pour Philippe le Pere; que toutes les Colonies n'avoient pas ce beau Droit dont nous venons de parler, qui distinguoit si fort une Ville d'une autre; mais je ne sçais'il faut s'en tenir à son explication du

(a) *Juris Italici sunt*, τρεις Βυρῆς, Δυοὶ δ' ἄλλοι.

1356 MERCURE DE FRANCE
 revers de la même Medaille. On y voit
 une Aigle qui tient dans ses Serres, en
 volant, la Tête d'un Bœuf. Cela, dit-il,
 dénote l'origine et l'antiquité de cette
 Ville; car quand il fut question de la
 fonder, on sacrifia un Bœuf, dont un
 Aigle emporta la tête; ce qui fut pris
 pour un ordre du Ciel et servit d'Augu-
 re pour déterminer le lieu où elle devoit
 être bâtie. Elle le fut à l'endroit même
 où l'Aigle transporta cette tête. L'anti-
 quité payenne et fabuleuse a pû debiter
 cela au sujet de la fondation de Troade,
 comme vous sçavez, Monsieur, qu'elle
 on a usé à l'égard de Rome, et à l'égard
 des plus anciennes Villes; mais la chose
 ne peut guere passer que pour une con-
 jecture, aussi, M. Vaillant ne nous cite là-
 dessus aucune autorité.

Passons-lui donc la conjecture; mais je
 le crois dans (a) l'erreur, quand dans l'ex-
 plication de deux Medailles de la Colonie
 de Troade, frappées, l'une pour Elagaba-
 le, et l'autre pour Volusien, notre Sçavant

(a) M. Vaillant se trompe encore quand au
 sujet d'une Medaille de Geta, frappée à Troade,
 qu'il appelle : Insignem Urbem Veterum He-
 roum. Il cite Dyonisius Afer pour premier Auteur
 de cette Expression, cet Ecrivain n'ayant point
 parlé de Troade dans son Poëme, De situ Orbis.

II. Vol.

Me-

Medecin confond Troade avec *Ilium*, attribuant à la premiere ce qui certainement regarde la seconde de ces deux Villes, qui sont cependant tres-distinctes; sur quoi les citations mêmes qu'il allegue sont contre lui, en particulier celle du Digeste, où il s'agit visiblement des Privileges d'*Ilium* et non pas de Troade. *Commissum est ut qui Matre Iliensi natus est, sit eorum Municeps, lib. 5. tom. 1.*

Ce qu'il y a icy de singulier, c'est que M. Vaillant a reconnu parfaitement lui-même, tom. 1. la distinction de ces deux Villes, en expliquant une Medaille d'Alexandre-Severe, frappée à Troade. *Troas et Ilium*, dit-il, *dua sunt Urbes, post Trojam antiquam dirutam seorsim condita, quod nummi confirmant, &c.* Ce que notre Antiquaire prouve par l'autorité de Polybe, liv. 5. dont le passage décisif est rapporté, ajoutant, par surcroit de lumiere sur ce sujet, la distinction que voicy: *Troaenses cum Romani sint Coloni, latine nummos scribunt, Ilienses verò Epigraphem Græcam: ΙΑΙΕΩΝ præferunt.* Il pouvoit prouver encore cette distinction par l'Itinéraire d'Antonin, par les Tables de Peutinger, et enfin par les Souscriptions des Evêques des deux Villes, qui ont assisté aux Conciles, &c.

Remarquons , en passant , à cette occasion , une faute toute différente qu'a faite Casaubon , Traducteur latin de Strabon , à l'égard de notre *Alexandrie-Troade* dont il fait deux Villes ; au lieu que , comme je l'ai observé dans ma première Lettre , ce n'en est qu'une , suivant la force du Grec , *Ἀλεξανδρεῖαν τὴν τρωαδα* , qu'il faut traduire , et *Alexandria qua est Troas* , et non pas comme ont fait Casaubon et d'autres , et *Alexandria , ac Troas*. Pinedo dans son Commentaire sur Etienne de Byzance , a relevé cette méprise au mot *Troïas* , et après lui Spanheim et Vaillant.

Mais c'est assez parlé de Troade Payenne , Grecque et Romaine ; disons un mot , en finissant ma Lettre de Troade Chrétienne , devenuë telle , selon toute apparence , par le bonheur qu'elle a eu de recevoir si souvent dans son sein l'Apôtre S. Paul , ainsi qu'il est rapporté dans plus d'un endroit des Actes des Apôtres. C'est à Troade que ce grand Apôtre eût la vision du Macedonien , qui le pria de passer dans la Macedoine , et de venir au secours de ses Compatriotes , ch. 16. Grotius dans son Commentaire sur ce chapitre , a pris la Ville de Troade pour la Region de même nom. Nous avons vû qu'il n'est pas le premier qui s'est trompé là-

II. Vol.

des-

dessus ; il commence à s'en appercevoir au chapitre 20.

On lit dans le même chap. 16. qu'en conséquence de sa vision, S. Paul s'embarqua à Troade même , d'où étant venu droit à Samothrace et à Néapolis , il arriva à Philippes : *Et inde Philippos, quæ est prima partis Macedonia Civitas COLONIA.*

Je ne sçai, Monsieur, si ces dernières paroles ne peuvent pas donner lieu à une Remarque. Le Saint Ecrivain n'oublie pas d'observer que la Ville de Philippes, dont il parle pour la première fois, étoit une Colonie; il ne dit rien de pareil de Troade, nommée plusieurs fois dans son Itinéraire, où S. Paul séjourna une fois sept jours entiers; et où la veille de son départ, il fit le miracle éclatant de ressusciter le jeune Homme tombé d'une fenêtre, &c. Ch. 20. Peut-être Troade n'étoit-elle pas alors honorée de ce Titre, ce qui détruiroit le sentiment des meilleurs Antiquaires, qui veulent, comme nous l'avons vû plus haut, que le Titre d'*Augusta*, marqué sur les Medailles de cette Ville, dénote qu'elle a reçu cette qualité dès le temps d'Auguste.

Quoiqu'il en soit, Troade éclairée des lumières de la Foy, par le Docteur des Nations, ou par ses Disciples, a dû avoir

des Pasteurs dès les premiers temps du Christianisme. On reconnoîtroit volontiers le premier de tous en la personne de *Carpus*, chez qui S. Paul logeoit dans cette Ville, et dont il (a) parle particulièrement dans sa II. Epître à Timoth. ch. 2. Si on pouvoit faire quelque fond sur ce qu'on lit de *Carpus*, dans la Lettre à Démophile, la VIII^e de celles qui portent le nom de S. Denis l'Aréopagite; mais il y a long-temps que les meilleurs Critiques ont reconnu pour supposez tous les Ouvrages cy-devant attribuez à ce S. Athénien; ce qui n'a pas empêché que l'Auteur d'une compilation de Vies des Saints, intitulée: *Fasti Mariani*, et publiée à Anvers en l'année 1633. n'ait fait de ce Disciple de S. Paul un véritable Evêque, dont il marque la Fête au 26 May, en citant à la fin *Denis l'Aréopagite*, pour garant de ce qu'il a trouvé à propos d'en rapporter.

Pour moi, Monsieur, je ne connois point d'Evêque de Troade avant *Marin*, qui assista au Concile de Nicée avec Théonas de Cyzique, son Métropolitain, comme on le voit par les Actes de ce fameux Concile, recueillis par Gelase, un des suc-

(a) *Penulam quam reliqui Troade apud Carpum veniens affer tecum, et libros, maxime autem membranas. vers. 13.*

II. Vol.

cesseurs

cesseurs de Théonas , et rapportez dans les Editions des Conciles du P. Labbe et du P. Hardoüin.

J'ai crû pendant quelque temps qu'un S. Evêque , nommé *Silvain* , dont parle Pallade dans la vie de S. Jean Chrysostome , et qui fut envelopé dans la disgrâce du S. Archevêque de Constantinople, avoit été Evêque de Troade ; mais on ne peut , ce me semble , recueillir des paroles de Pallade autre chose, au sujet de ce Prélat , si ce n'est qu'il fût réduit à ce point d'indigence que d'être obligé de gagner sa vie à pêcher du Poisson à Troade , où il s'étoit vrai-semblablement réfugié. *Silvanus, sanctus Episcopus Troade piscatur et piscatu vivit* , selon la version de Bigot.

Il est vrai que Socrate, dans le 8^e Livre de son Histoire Ecclesiastique , chap. 36. parle au long d'un Silvain , Evêque de Troade , qui l'avoit auparavant été de Philipolis ; mais en lisant cet Historien avec quelque attention , il est aisé de voir que ce n'est pas le même dont Pallade a fait mention. Le Silvain de Socrate a été constamment Evêque de Troade , mais il l'a été par le choix d'Atticus, second successeur de S. Jean Chrysostome en l'Archevêché de Constantinople , temps postérieur à la vie de l'autre Sylvain , et cir-

constance décisive , pour ne pas confondre ces deux Prélats de même nom en un seul. On pourroit s'y méprendre par la ressemblance des qualitez. Celui de Pallade étoit un S. Evêque , celui de Socrate étoit aussi un Saint et un Saint à Miracles , témoin celui que rapporte le même Historien Socrate , d'un gros Vaisseau construit sur le rivage de la Mer , auprès de Troade , et destiné à transporter des Colonnes d'un poids immense , lequel , quand il fut question de le mettre en Mer , on ne pouvoit en aucune façon faire remuer , et qui ne fut ébranlé , tiré et mis à flot , qu'après que le S. Evêque , cedant aux instances des habitans , qui croyoient que c'étoit un prestige , se fut transporté sur le lieu , et eut fait des prières , dont on vit bien-tôt l'efficacité.

C'est ce même Silvain , S. Evêque de Troade , qui , au rapport de Métaphraste , vit en songe Corneille le Centenier , Evêque de Césarée et de (a) Scepsis , lequel lui apprit l'endroit où reposoit son corps , lui marquant tout ce qu'il devoit faire pour sa translation , pour la construction d'un Temple , &c. On peut voir dans

(a) *Scepsis, Ville de la petite Mysie, selon Strabon, ou de la Troade, selon Etienne de Byzance.*

L'Auteur Grec les suites de cette vision, et de l'obéissance de l'Evêque de Troade, les Miracles operez à cette occasion, la conversion d'un grand nombre de Payens, à laquelle ils donnerent lieu, &c.

Les illustres Compilateurs des Actes des Saints, publiez à Anvers, ont observé au 2 Février, jour destiné au culte du S. Centenier Corneille, dans leurs Notes sur le texte de Métaphraste, que le temps de cet Evenement peut être à peu près fixé par celui auquel Atticus, Archevêque de Constantinople, qui avoit fait notre S. Silvain, Evêque de Troade, cessa de vivre : or sa mort arriva, disent-ils, le 10 d'Octobre de l'année 425. sous le Consulat de Théodose le Jeune et de Valentinien. Ils s'engagent dans les mêmes Notes à donner la vie du S. Evêque Silvain de Troade au 1 jour de Decembre, temps auquel le Martyrologe Romain fait mémoire de lui.

Enfin sur ce que Métaphraste ajoute qu'après le décès de notre Silvain, *Athanase* fut nommé son successeur; les mêmes Historiens des Saints pensent que ce Prélat pourroit être le même qui souscrivit à la VI. Session du Concile d'Ephese, en qualité d'Evêque de Sceps, depuis transféré au Siège de Troade; mais quelque soit

1364 MERCURE DE FRANCE
cet Athanase , continuent-ils , il est certainement mort avant la célébration du Concile de Calcedoine , puisque les Actes de ce Concile se trouvent souscrits par *Pionius* , alors Evêque de la même Ville de Troade.

Mais laissons à un sçavant (a) Ecrivain , qui fait imprimer au Louvre une Histoire entière de l'Eglise Orientale , &c. à laquelle il travaille depuis plusieurs années , avec une application infatigable ; laissons-lui , dis-je , le soin de nous donner sur le Christianisme de Troade , et sur ses Evêques , une plus ample instruction , je me contente d'ajouter au peu que je viens de dire , que dans la distribution des Provinces Ecclesiastiques , l'Evêque de Troade devint Suffragant du Metropolitain de Cyzique , de quoi on a déjà rapporté une preuve ; il y a tout lieu de croire

(a) Le R. P. Michel le Quien, Dominiquain ; voyez le *Projet de son Ouvrage dans le Mercure de Mars 1731*. Nous avons du même Auteur , une belle Edition des Oeuvres de S. Jean de Damas , et dans la Préface de cette Edition , une Dissertation dans laquelle il est démontré que les Ecrits attribués à S. Denys l'Areopagite , dont il est parlé ci-dessus , sont des Ecrits supposés , &c. fabriqués par un Monophysite , ou Disciple de Severe d'Antioche , ou par ce Patriarche lui-même , pour appuyer ses erreurs.

II. Val.

re

re, malgré la désolation de cette ancienne Ville, qui n'est presque aujourd'hui qu'un amas de ruines, que son Siege Episcopal subsiste toujours, avec la même dépendance.

L'Auteur (a) Italien d'une Histoire moderne des Patriarchats d'Antioche et de Jerusalem, et d'un Abregé de celle des Patriarchats d'Alexandrie et de Constantinople, qui avoit fait lui-même le voyage d'Orient, le témoigne ainsi, en donnant sur la fin de son Ouvrage une Notice tres-étendue du Patriarchat de Constantinople. On y voit, en effet, les Eglises de Cyzique et de Troade, parmi celles qui composent dans ce Patriarchat la seconde Province de l'Helléspont, divisée en 17 Diocèses; on y trouve aussi que Troade est aujourd'hui connue sous le nom de *Carasia*, et que Cyzique n'a point changé de nom. Baudran, dans son Dictionnaire Géographique et Historique, assure que les ruines de Troade, encore

(a) SIRIA SACRA, *Descrittione Istorico, Geografica, Cronologico-Topografica delle due Chiese, Patriarcali Antiochia, e Gerusalemme, &c. Con due Trattati nel fine della Patriarcali d'Alessandria, e Constantinopoli, &c. Opera dell'Abb. Biagio Terzi di Lauria, &c. 1. vol. fol. in Roma 1695. pag. 448. avec des Cartes Géographiques.*

II. Vol.

visitées

1366 MERCURE DE FRANCE
visitées , dit-il , par les Curieux , portent
le nom d'*Eski-Stamboul*. Il les place sur
les côtes de la Natolie , à 13 lieues des Dar-
danelles , et vers l'Isle de Tenedos.

Dans la *Turquie Chrétienne*, &c. Ou-
vrage imprimé à Paris en 1695. 1. vol. 12.
chez Herissant.

On voit aussi un Etat des Eglises soumi-
ses au Patriarchat de Constantinople; l'Au-
teur n'y fait aucune mention de Troade ;
il n'a pas même nommé Cyzique parmi
les Métropoles de ce Patriarchat , ce qui
démontre le peu de recherches qu'il a fai-
tes. Il a aussi manqué d'exactitude sur
d'autres sujets qui entrent dans son Ou-
vrage.

Au reste , Monsieur , vous sçavez que
ce beau Païs , autrefois rempli de grandes
et fameuses Villes , ne présente presque
plus aujourd'hui que des ruines. Vous
m'avez appris qu'un assez petit Bourg ,
nommé en grec vulgaire *Troaki* , ou peti-
te Troye , est tout ce qui reste , pour rap-
peller la mémoire et la situation de la ce-
lebre Troye ; et j'apprens de l'Auteur de la
Bibliothèque Orientale , que *Cari-Ili* , est
le nom que les Turcs donnent au Païs
dont je parle , comprenant sous ce même
nom , la Lydie , la Troade , avec une par-
tie de la Mysie et de la Phrygie des An-
ciens.

LI. Koli

Voilà

J U I N. 1732. 1367

Voilà tout ce que j'avois à vous dire au sujet et à l'occasion de votre curieuse Médaille de Troade. Je vous parlerai sans faute dans ma première Lettre, de la petite Médaille des Dardaniens, qui ne nous occupera pas si long-temps. Je suis, Monsieur, &c.

A Paris, le 1 Mars 1731.



E N I G M E.

T Res-petit habitant d'un humide terroir ;
Où la bienfaisante nature ,
Me fait naître avec mon Manoir ,
Et me fournit ma nourriture ,
J'en sors plusieurs fois tous les ans ,
Et quoique mes pas soient fort lents ,
J'en laisse la trace à mesure ,
Que je promène dans les champs
Mon corps à grotesque figure.
On m'aime assez pourtant ; je sers à des repas ;
Fort souvent on m'en trouve digne ,
Sur tout quand je viens d'une vigne ;
De moi , le Gascon fait grand cas.
Je porte audessus de ma tête . . .
Lecteurs en cet endroit ; il faut que je m'arrête ;

II. Vol.

car

1368 MERCURE DE FRANCE

Car j'aurois le malheur de ne vous plaire pas ;
Mais seroit-ce un grand mal que de vous l'oser
dire ?

Si vous me ressemblez, vous ne devez qu'en rire. }



LOGOGYPHE.

JE suis un tour , composé de six pièces.
Mais un tout des plus déplaisans ,

Mon Pere le souci , ma mere la tristesse ,
M'ont enfanté pour tourmenter les gens.
Ami Lecteur , si tu n'as rien à faire ,
Tu peux me retourner et me mettre en mor-
ceaux ,

Tu trouveras de quoi te satisfaire ,
En combinant avec choix mes Lambeaux.

1. 3. 2. 4. forme un animal immonde ,
4. 3. 2. aux Cerfs je cause grande peur ,
2. 3. 6. 5. je suis une agréable fleur.
2. 3. 4. un corps dur qui résiste à la sonde.
6. 3. 4. on me voit tantôt dans un plein-
champ ,

Pour maltraiter sa mere , être utile à l'enfant.

Tantôt sous une autre figure ,
D'un gris vêtu , j'exhausse la Stature ,

3. 2. je suis un Métal précieux.
4. 3. 2. 2. 6. je suis tantôt aux Cieux.

II. Vol.

Tantôt

J U I N. 1732. 159

Tantôt en Terre ; icy je suis terrestre ,

Et dans les Cieux je suis celeste.

Tu peux encore en plus d'une façon
Diviser , rassembler , arranger mes parties.

Je vais finir ce détail ennuyeux ,

Mais reçois en passant cette utile Leçon :

Ami Lecteur , pour vivre en homme sage ,

Evite-moi , mais si tu ne le peux ,

Deffend moi de ton mieux , me perdre , c'est
dommage

Non. Fuis-moi , tu seras mille fois plus heureux.

E. R. M.

AUTRE LOGOGRIPHE.

M On nom sous six Lettres compris,
Se peut diversement combiner et construire ;

On y trouve mieux qu'en L O U I S .

(Soit dit , sans prétendre détruire

Ce qu'un Auteur disoit jadis ,)

L'Instrument dont la Mécanique

Se sert pour bien presser les corps.

4. 3. 2. humain , qui me mets. en pratique ;

Si l'on te prend tremble pour lors ,

Voici ce que je pronostique ;

Tu mourras sur la rouë , ou seras étranglé ;

2. 3. 5. ainsi l'a réglé ;

II. Vol.

Dans

1370 MERCURE DE FRANCE

Dans 1. 2. 3. et 6. contre ma violence ,
Le fruit n'est pas toujours en assurance.

De 2. 5. 6. un Ecusson orné,

N'annonce pas une valeur commune.

A lorgner l'1. 3. 2. d'une piquante Brune ,
Mon plaisir n'est jamais borné.

3. 6. nourrit un animal fidele.

Le Monde au vrai Chrétien paroît 4. 5. deux.

6. 3. 1. adieux à l'homme de Ruelle ,

Occupa très-souvent un Romain belliqueux.

6. 3. 2. 6. et 5. sont connus en Musique ,

Et bien ailleurs en sens très-different.

5. 2. ou 6. 3. 5. à Thersite s'applique ,

Comme il se dit d'Achille et du Dieu son pa-
rent.

P. D. F.

LOGOGYPHUS.

I *Nebuit terris per me genus omne malorum ,
Ex me , si veritas , omnibus orta salus.*



II. Vol.

NOU-



NOUVELLES LITTERAIRES

DES BEAUX ARTS, &c.

BIBLIOTHEQUE RAISONNE'E des Ouvrages des Sçavans de l'Europe, pour les mois de Janvier, Fevrier, Mars, Avril, May et Juin 1730. Tome quatrième, premiere et seconde Partie. *A Amsterdam, chez les Westeins et Shmit, 1730. in 12.*

Voicy quelques Titres de Livres dont les Extraits sont très - bien faits dans ce Journal.

L'ETAT ET LES DELICES DE LA SUISSE, en forme de Relation Critique, par plusieurs Auteurs celebres, enrichis de figures en Tailles - douces, dessinées sur les lieux, et de Cartes Géographiques très-exactes, en 4. volumes *in 12. A Amsterdam, chez les Westeins et Smit, 1730.*

TRAITEZ GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES, pour faciliter l'intelligence de l'Ecriture Sainte; par divers Auteurs celebres. *A la Haye, chez G. Vander Poël, 1730. 2. vol. in 12 d'environ 750. pages.*
II. Vol. ESSAY

372 MERCURE DE FRANCE

ESSAY PHILOSOPHIQUE sur la formation des Sels et des Cristaux, et sur la génération et le Mécanisme organique des Plantes et des Animaux, à l'occasion de la Pierre *Belennite*, et de la Pierre *Lenticulaire*. Avec un Mémoire sur la Théorie de la Terre. Par M. Bourguet. *A Amsterdam, chez Franç. l'Honoré, 1729. in 12. de 220. pages pour l'Ouvrage, et 44. pour l'Épître et la Préface.*

ESSAY PHILOSOPHIQUE, concernant l'Entendement humain, où l'on montre quelle est l'étendue de nos connoissances certaines, et la maniere dont nous y parvenons. Par *M. Locke*. Traduit de l'Anglois par *M. Coste*. Seconde Edition, revûe, corrigée et augmentée de quelques Additions importantes de l'Auteur, qui n'ont paru qu'après sa mort, et de quelques Remarques du Traducteur. *A Amsterdam, chez Pierre Mortier, 1729. in 4. 595. pour le corps de l'Ouvrage, et 46. pour les Prefaces, &c. et la Table des Chapitres, sans compter l'Épître dédicatoire et la Table des Matieres.*

On apprend dans les Nouvelles Littéraires; Article de Londres, qu'on y a imprimé en Anglois, chez Gyles, *Dis-*
II. Vol. *sertation*

JUIN. 1732. 1373

sertation sur le Thé, où l'on explique sa nature et ses propriétés, par plusieurs nouvelles expériences; et l'on démontre par des principes philosophiques, les divers effets qu'il produit sur des temperamens differens. On y a ajoûté l'Histoire naturelle du Thé; la découverte de plusieurs fraudes qui se commettent en le préparant; un Discours sur les vertus de la Sauge et de l'eau; et un Traité où l'on recherche les raisons pourquoi les mêmes viandes ne conviennent pas également à toutes sortes de temperamens. Par *Thom. Short*, Docteur en Medecine. In 4.

LIVRES que Cavélier, Libraire, rue S. Jacques à Paris, a nouvellement reçûs des Pays Etrangers.

Histoire de Suede, avant et depuis la fondation de la Monarchie, par le *Baron de Puffendorf*, nouvelle Edition, continuée jusqu'à l'année 1730. 3. vol. in 12. *Amst.* 1732.

La Vie de Mahomet, traduite et compilée de l'Alcoran, des Traditions authentiques de la Sunna, et des meilleurs Auteurs Arabes. Par *J. Gagnier*, 2. vol. in 12. fig. *Amst.* 1732.

Bibliothèque Italique, ou Histoire Littéraire de l'Italie, Septembre, Octobre, 11. Vol. No-

1374. MERCURE DE FRANCE
Novembre et Décembre 1731. in 8.
Genève, Tome XII.

Journal Littéraire, année 1731. Tome
XVIII. seconde Partie, in 8. La Haye.

Traité de l'organe de l'Ouye, contenant la
structure, les usages et les maladies
de toutes les parties de l'Oreille. Par
M. Duverney, in 12. fig. Leyde, 1731.

Eutropii Breviarium Hist. Romanae, cum
Metaphrosi, Græca Pacanii et Notis
variorum, recensuit Havercampus,
in 8. Lug. Bat. 1729.

Hippocratis Aphorismi, Gr. Lat. cum No-
tis Almelooven, in 24. Lug. Bat. 1732.

Bohnii (Jo) de renuntiatione vulnerum
lethalium, in 8. Amst. 1732.

Ridley (Hen.) *Anatomia Cerebri*, com-
plectens Méchanismum et Phisiologiam
simulque nova quædam inventa ex
Anglico in Latinum translata, in 8.
fig. Lug. Bat. 1725.

Torsi (Fr.) *Therapeutice specialis ad Fie-*
bres Periodicas perniciosas. Editio al-
tera auctior, in 4. Mutinæ, 1730.

Tentamina Experimentorum naturalium
captorum in Academia del Clemento
ex Italico in Latinum conversa, qui-
bus nova Experimenta addidit Muss-
chenbrack, in 4. fig. Lug. Bat. 1731.

Verhejen (Phil.) *Corporis Humani Ana-*
I I. Vol. tomia

J U I N. 1732. 1375

tomia, Editio nova novis observ. aucta,
2. vol. in 8. *Amst.* 1731. cum figuris.

Mazino (Jo. Bapt.) *Mechanices Mor-*
borum desumptæ à motu sanguinis ;
Solidorum , et Febrium , in 4. 3. vol.
offembaci , 1731.

Keilii (Jacob) *Tentamina Medico-Phis-*
sica V. de velocitate Sanguinis , de vi
Cordis , de Secretione animali , de Motu
musculari , 800. in 4. Lug. Bat. 1730.

Vaillant (Sebast.) *Botanicon Parisiense ,*
in 8. Lug. Bat. 1723.

Theses variae Medicae , Preside Alberti ;
Nº. 57. in 4.

Les Metamorphoses d'Ovide , traduites en
François , avec des Remarques et des
Explications historiques ; par l'Abbé
Banier , 3. vol. in 12. fig. Amst. 1732.

Journal Litteraire. Année 1732. Tome
XIX. Premiere Partie , in 8. La Haye.

Bibliothèque Raisonnée des Ouvrages des
Sçavans de l'Europe , Octobre , No-
vembre et Decembre 1731. in 8. Amst.

Acta Eruditorum. Anno 1731. publicata
in 4. Lipsia.

Entretien instructif d'un Pere avec son Fils
sur les premiers Principes de la Reli-
gion et de la Morale , ou Cathéchisme
raisonné ; traduit de l'Anglois , in 12.

Amst. 1732.

II. Vol.

Bi-

1376 MERCURE DE FRANCE

Bibliothèque raisonnée des Ouvrages des
Sçavans de l'Europe, Janvier, Février,
Mars 1732. Tome VIII. Première Par-
tie, in 8. *Amst.*

Bibliothèque Germanique, ou Histoire Lit-
téraire des Pays du Nord, Année 1732.
Tome 23. in 8. *Amst.*

Schulfens (Alb.) *Animadversiones Phi-*
lologicæ et Criticæ in loca vet. Testa-
menti, in 8. *Amst.* 1732.

Newton (Isaac) *Arithmetica*, sive de
Compositione et Resolutione Arithme-
tica, liber 4. *Lug. Bat.* 1732. fig.

Horssii (Jac.) *Paradisus Animæ Chris-*
tianæ, in 8. *Col. Agr.* fig. 1732.

Codex Medicamentarius, seu *Pharmaco-*
pola, *Parisiensis* in 4. *Parisiis*, apud
Cavelier, 1732. *via Jacobea.* *Nota.* Ce
Livre, qui a été travaillé pendant long-
temps par M^{re} de la Faculté de Paris,
et attendu avec impatience, paroît de-
puis peu de jours, à la satisfaction des
Connoisseurs en Pharmacie.

Fraité complet de Chirurgie, contenant des
Observations et Reflexions sur toutes
les maladies Chirurgicales et sur la ma-
niere de les traiter. Par M. *Manquest*
de la Motte, Chirurgien Juré à Valo-
gnes, et Chirurgien de l'Hôpital des
Troupes du Roy, en basse Normandie,
II. Vol.

JUIN. 1732. 1377

et établi dans ce lieu, 4. vol. in 12.

A Paris, chez Cavelier, rue S. Jacques, 1732. Le débit de la première Edition de ce Livre et l'estime que les Connoisseurs en font, ont porté le Libraire à en donner une seconde Edition que l'Auteur a corrigée et augmentée de nouvelles Observations très-intéressantes.

La Science des Négocians et Teneurs de Livres, ou Instruction générale pour tout ce qui se pratique dans les Comptoirs des Négocians, tant pour les affaires de Banque, que pour les Marchandises, et chez les Financiers pour les Comptes. Par M. de la Porte. Nouvelle Edition, augmentée, in 8. Paris, 1732. Chez le même.

DISCOURS sur les Vies des Saints de l'Ancien Testament. *A Paris, rue saint Jacques, chez Osmont et Henry, 1732. 6. vol. in 12.*

SCANDERBERG, ou les Aventures du Prince d'Albanie. *Rue S. Jacques et au Palais, chez Deslepine et Dupuis, 1732. 2. vol. in 12. de 769. pages les 2. vol.*

AVANTURES CHOISIES, contenant l'A-
II. Vol. F. moue

1378 MERCURE DE FRANCE
mour innocent persecuté, l'Esprit folet,
ou le Sylphe amoureux, le Cœur volant
ou l'Amant étourdi, et la belle Avantu-
riere. *A Paris, chez Pierre Prault, Quay
de Gesvres, 1732.*

LA THEORIE DE LA MANOEUVRE DES
VAISSEAUX, réduite en pratique, ou les
principes et les regles pour naviguer le
plus avantageusement qu'il est possible.
Par M. Pitot, de l'Académie Royale des
Sciences. *Rue S. Jacques, chez Cl. Jombert,
1731. in 4. de 119. pages.*

NOUVEAU RECUEIL DES FABLES D'E-
SOPE, mises en François avec le sens mo-
ral, en quatre Vers, et des figures à cha-
que Fable. Dédié à la Jeunesse. Nouvel-
le Edition, augmentée des Quatrains de
M. de Benserade. *A Paris, chez P. Prault,
Quay de Gesvres, 1731. in 12. de 442.
pages, contenant 223. Fables.*

LE TRIOMPHE DE L'AMOUR, Comédie
de M. de M. *aux*, représentée par les
Comédiens Italiens, au mois de Mars der-
nier. *Chez le même Libraire, 1732. in 12.
de 144. pages.*

Cette Piece est en Prose et en trois Ac-
tes, nous en avons donné l'Extrait et
II. Vol. rap-

J U I N. 1732? 1379
rapporté le Jugement du Public quand
elle a paru.

PHARSAMON, ou les nouvelles Folies
Romanesques, du même Auteur; chez
le même Libraire, 2. vol. in 12. sous presse.

LA FIDELITE' RE'COMPENSE'E,
Histoire Portugaise, 1732. in 12. Chez
le même Libraire.

HISTOIRE D'OSMAN, Empereur des
Turcs. Chez le même. in 12. sous presse.

ELOGE DE LA FOLIE. Chez le même ;
1731. in 12. avec fig.

MELISTHENE, ou l'Illustre Persan. Nou-
velle, par M. de P... Chez le même,
1732. in 12. de 265. pages.

M. l'Abbé Terrasson ayant été élu par
l'Académie Françoise, à la place du feu
Comte de Morville, y prit séance le Jeu-
di 29. May, et prononça un Discours,
auquel M. l'Archevêque de Sens répon-
dit au nom de l'Académie. Ils parlèrent
tous deux, sans doute, avec éloquence;
cela est également aisé à croire et à dire;
mais ce qui est très-difficile, c'est
d'extraire de ces Discours ce qui peut en
I I. Vol. F ij donner

1780 MERCURE DE FRANCE
donner une juste idée, sans que les Lecteurs et les Auteurs y perdent.

L'Abbé Terrasson, loué d'abord d'une manière assez neuve, et sans pousser la modestie trop loin sur le choix de sa personne, l'Académie Française, celle des Sciences et des Belles Lettres, et le Cardinal de Richelieu. C'est, sans doute, une des plus grandes preuves de son intelligence, dit-il, d'avoir conçu qu'il feroit sortir tous les genres de Littérature du sein qu'il prendroit d'abord de la Langue. Il a senti que cet objet général qu'on croyoit borné à la superficie des choses, les embrassoit toutes. L'Académie des Sciences, fondée la première, n'auroit peut-être donné lieu, ni à celle qui cultive l'érudition littéraire, ni à la vôtre. Mais la vôtre s'étant remplie dès ses commencemens d'excellens hommes de tout ordre, a fait comprendre qu'il pouvoit se former diverses Compagnies d'habiles gens, qui sachant toutes qu'elles étoient instituées sur votre modèle, non-seulement porteroient au plus haut point leur talent propre, mais s'efforceroient encore de prêter aux matières les plus épineuses, cette clarté et cette élégance dont vous leur avez donné l'exemple.

On auroit en tort de craindre que la pauvreté du style, à laquelle vos prédécesseurs s'appliquoient avec tant de soin, ne fit préjudice
I I. Vol. ferer

ferer l'agrément à la solidité du Discours. L'Experience a fait voir que le choix des paroles amenoit celui des pensées, que l'éloquence ne plaisoit principalement que par les choses, et que le pouvoir bien approfondi des mots mis en leur place, n'étoit le plus souvent que le pouvoir des idées et des raisons mises dans leur ordre, &c.

Nous sentons que la difficulté d'abreger augmente à mesure que nous avançons, par le danger presque inévitable de ne pas altérer un Discours ou plutôt un précis déjà réduit avec beaucoup d'art, aux plus justes bornes de l'éloquence; en décomposant, pour ainsi-dire, un morceau si bien ordonné, tâchons de conserver les traits heureux, les expressions fines et délicates, et les pensées solides et brillantes.

L'Abbé Terrasson termine l'Eloge de Louis XIV. par les instructions que ce grand Prince donna à son Petit-Fils, et poursuit ainsi. *Mais quel sera l'Instituteur du Roy Enfant, capable de faire germer le fruit renfermé dans cette importante Leçon? où le Ministre capable de la suivre sous ses yeux, lorsqu'elle sera devenue l'inclination et la volonté propre du Roy, plus avancé en âge? Nous sommes trop heureux, Messieurs, que ces deux fonctions se soient suivies dans un seul homme; et vous êtes, j'ose*

le dire ; trop glorieux que cet homme unique soit un de vous , &c.

Les travaux guerriers ont un grand éclat, et quand ils ne seroient pas toujours suivis du succès , l'entreprise seule accroît sa gloire... L'entretien d'une longue Paix , bien plus difficile que les conquêtes et les conventions les plus avantageuses , n'a aucun terme où le Ministre recueille la gloire de ses efforts , parce qu'ils ne finissent jamais ; leur durée même les prive de ces acclamations et de ces triomphes , dont on fixe le jour ; et qu'une sage politique autorise pour animer les hommes ordinaires. Disons encore que l'abondance procurée aux Citoyens n'est un objet que pour ceux qui veulent le voir , et qu'ainsi l'héroïsme de l'administration consiste à entretenir et à faire croître le bonheur des Peuples au milieu de leur insensibilité , et sur tout à préparer la continuation de ce bonheur par un partage de sa propre autorité , d'autant plus généreux , que l'on choisit un plus digne Associé.

Le nouvel Académicien passe ensuite à l'hommage dû à la mémoire de M. le Comte de Morville ; il en parle ainsi : Né avec des inclinations vertueuses , il eut de bonne heure cette bienveillance , cette décence qui sauve à la Jeunesse ces dérangemens d'esprit et de mœurs , que le Public pardonne

encore plus volontiers à l'âge , lorsqu'il les voit , que l'homme fait ne se les pardonne à lui-même , lorsqu'il s'en ressouvient. Il n'avoit paru jeune que par des amusemens ingenieux et par ces graces de l'esprit qui l'ont suivi jusques dans l'exercice des talens superieurs et des grands emplois. Entré dans les fonctions publiques par cette partie de la Magistrature qui demande une comparaison continuelle des Loix primitives et generales , avec les circonstances présentes et particulieres , une équité severe dans le principe , et une indulgence dans l'application ; une place enfin plus propre que toutes les autres à faire sentir que les interêts des Princes et des Sujets ne sont que la même chose . . .

Sur son Ambassade et ses négociations, l'Orateur ajoûte : *Mais quel effort de génie y réussira mieux que cet esprit d'insinuation , tiré plutôt de la douceur du caractere , que d'une adresse étudiée. M. de Morville fut ami des Hollandois , et leur fit aimer les François en sa personne. Ce fut aussi ce qui engagea le Prince Régent , Grand-Maître lui-même en l'art de gagner les cœurs , à lui confier à son retour cette partie du Ministère , qui est en quelque sorte une navigation continuë* Plein de goût pour toutes les belles choses , il passoit agréablement des objets qui occupent les Académies des Gens

1384 MERCURE DE FRANCE
de Lettres , aux objets que cultivent les Académies qui tirent leur nom des Beaux Arts .

M. l'Archevêque de Sens. répondit en ces termes :

MONSIEUR ,

Il est glorieux , sans doute , d'être adopté parmi nous par un concours rapide de tous les suffrages . Mais c'est une autre sorte de gloire qui n'est pas moins douce , d'avoir des Rivaux et de l'emporter sur eux , la difficulté et l'incertitude rendent le succès plus intéressant ; et si un Concurrent d'un mérite connu a balancé les voix , la préférence a quelque chose de bien flatteur . C'est ce qui vous est arrivé , Monsieur ; un Concurrent aimé de plusieurs , et estimé de tous par des Ouvrages connus , &c. Le Discours éloquent que vous venez de prononcer honore notre choix en même temps qu'il justifie votre ambition .

L'éloquent Prélat parle ensuite des Ouvrages du nouvel Académicien , qui lui ont frayé depuis long temps la route vers l'Académie : Grande érudition , dit-il , stîle élégant , goût délicat , et surtout une justesse de raison et de Philosophie , supérieure au goût , au stîle et à l'érudition , &c. . . . Viennent ensuite les Eloges dûs à la Dissertation sur Homere et à l'Histoire de

II. Vol.

Sethos.

Sethos. Celle-cy en mérite particulièrement, dit l'Orateur, par le dessein que vous vous y êtes proposé, non d'amuser, mais d'instruire le Lecteur et de former ses mœurs. Dans ce siècle, livré peut être plus qu'aucun aux bagatelles indécentes, aux libertés amusantes, aux Satyres qui n'épargnent ni les hommes ni les Dieux, on est heureux de trouver encore quelques Ecrivains aussi sages qu'ingénieux, qui veuillent bien s'étudier à déguiser adroitement, sous ce frivole qu'on recherche et dont on ne s'amuse que trop, des leçons utiles de probité, de Religion, de modestie et de desintéressement.

Sur l'amitié et l'estime que l'Abbé Terrasson a mérité de ses Confreres dans l'Académie des Sciences, l'Archevêque de Sens ajoute : L'Académie Française ne fait pas moins de cas de la vertu et de la probité; elle compte ces qualitez au nombre de celles qu'elle cherche dans ceux dont elle fait choix. Cicéron mettoit la probité au nombre des qualitez de l'Orateur, il la plaçoit même la première. L'Académie Française adopte sa maxime en imitant son éloquence, elle méprise les talens quelques brillans qu'ils soient si ce lustre leur manque; et malgré les murmures du vulgaire, ces Ecrivains dont la plume impie, médisante ou impure, attiroit de frivoles applaudissemens, sont parmi nous méconnus ou détestez.

F. V. C'est

C'est par les vertus , si je l'ose dire , de société et de commerce , que vous nous devez dédommager de la perte que nous avons faite de M. le C. de M. dont vous prenez la place. C'est par cet endroit seul que l'Académie a besoin d'être consolée , d'être dédommée ; car pour la réputation et la gloire que ses vertus lui ont acquise parmi nous , elle subsistera toute entière , et la mort n'ôte rien ni à lui , ni à nous. C'est le privilège des Sociétés comme la nôtre de s'enrichir chaque jour de leurs propres pertes , et de conserver à jamais la gloire dont chacun de ses Membres l'enrichit en y entrant.

A 40. ans , M. de Morville avoit déjà épuisé tous les degrez de la fortune et tous ses revers. . . . Orateur , Magistrat , Ambassadeur , Secrétaire d'Etat , Ministre de la Marine , Ministre des Affaires Etrangères , enfin simple particulier ; toujours égal dans ces divers états , et toujours aimé.

On peut juger de M. le C. de M. par les négociations plus importantes et plus difficiles , dont il fut chargé au bout de deux ans en qualité de Plénipotentiaire au Congrès de Cambray. Là , se conduisoit cette négociation singulière , qui sera un Problème pour les siècles à venir : négociation qui sans paroître rien décider , opéroit dans toute l'Europe une paix plus durable que celle qui est

fixée par des Traitez, et qui prolongée pendant plusieurs années, suspendue ensuite, transférée à Soissons, séparée enfin comme par hazard, se trouve en apparence sans conclusion, et cependant sans rupture.

Ministre secret sans être rusé, caressant sans s'avilir, franc et sincère sans imprudence, grave sans être fier : c'est trop peu dire qu'il gagna l'estime de tant d'hommes choisis de toutes les Nations, elle alloit jusqu'à la confiance et à l'amitié : et tous se sont fait un plaisir de lui en conserver les marques, lorsque la Fortune toujours légère dans ses caresses, s'offensa de ce qu'il sembloit vouloir la fixer par l'égalité de son humeur et de son caractère.

Elle lui préparoit une chute aussi rapide que son élévation, lorsqu'il sçût la prévenir par une retraite généreuse, honoré de l'estime et des graces de son Maître. Il n'avoit pas couru après la fortune, elle étoit venue comme d'elle-même s'offrir à lui; il lui ôta le plaisir de consommer sur lui sa légèreté; il renonça de lui-même à son Empire; et il montra par son choix qu'on peut être heureux sans ses caresses, content sans ses trésors, et grand sans ses bienfaits, &c.

Les Dignitez l'élevent au-dessus de nous, dit l'Orateur, en parlant du Cardinal de Fleury, mais sa modestie l'en raproche; elle

lui fait oublier tout ce que son rang a de grandeur, et le plus puissant des Sujets est aujourd'hui le plus simple, le plus modeste, le plus affable.

Et en parlant de notre Auguste Monarque : *Heureux son peuple, si malgré le penchant qui le porte à murmurer toujours, à critiquer et à se plaindre, il sait connoître le bonheur qu'il a d'obéir à un Roi affable dans sa Cour, pacifique dans ses desseins, religieux dans ses devoirs, chaste dans ses plaisirs, modéré dans tous ses desirs.*

Le 24 Mai, l'Académie Royale des Sciences, procéda à l'élection de deux Sujets, pour remplir la place d'Associé-libre, vacante par la mort de M. Chirac, Premier Médecin du Roi; la pluralité des suffrages tomba sur M. Chicoyneau, aujourd'hui Premier Médecin de S. M. et sur M. de Gamaches, Chanoine Régulier de Sainte Croix de la Bretonerie, et Vicaire General de son Ordre en France.

Le 30 du même mois, le Comte de Maurepas écrivit à l'Académie que le Roi avoit accepté ces deux Sujets pour remplir cette seule place, sans que cela pût tirer à conséquence pour l'avenir.

Voici un Evénement qui fait autant
II. Vol. d'hon-

d'honneur à notre siècle, qu'il est flateur pour le beau Sexe, lequel, par les préjuges de l'éducation, connoît rarement les forces de son esprit et toute l'étendue de ses lumieres. On apprend par les Lettres d'Italie, que le 10. du mois dernier une Bourgeoise de la Ville de Boulogne, nommée *Laure Bassi*, y reçût le degré de Docteur, en présence du Sénat, du Cardinal de Polignac, de deux Evêques, de la principale Noblesse et du Corps des Docteurs de l'Université. Ces Lettres ajoutent que cette personne excelle en tous genres d'érudition, et qu'elle joint à cela un tour d'esprit extrêmement vif et agréable, avec une memoire si exacte sur tous les faits qu'elle a une fois lûs, qu'il n'y a personne en Italie qui puisse lui disputer ce talent. Les Gonfalonniers et les Anciens de Boulogne lui ont donné un repas magnifique, auquel ils avoient invité tout ce qu'il y avoit de plus distingué dans la Ville.

Dans le dernier siècle Mesdemoiselles Cornaro et Patin, donnerent le même spectacle, ayant reçu le même Grade dans l'Université de Padoüe.

*LETTRE écrite de Sens le 10. Mai
1732. à l'occasion d'une grosse Horloge
nouvellement construite dans cette Ville.*

JE serai charmé , Monsieur , si je puis satisfaire votre curiosité , en vous donnant une simple idée de notre nouvelle Horloge de Sens , et si vous trouvez du rapport avec ce qu'on vous en a déjà dit ; je ne doute point , que vous ne continuiez d'admirer ce bel Ouvrage , dont le mérite consiste plus dans une juste proportion de toutes les parties , et dans une soigneuse recherche de l'Art , pour la perfection et la durée d'une Horloge de clocher , que dans une multiplicité de machines , qui sont ou doivent être regardées comme étrangères à l'horlogerie.

L'auteur (M. le Faucheur , Maître Horloger de Paris , rue de la Verrerie au Roi de France) s'est principalement attaché , dans sa composition , à pouvoir satisfaire les personnes les plus difficiles à l'égard de la mesure du tems , qui est , selon moi , tout ce qu'on doit exiger ; elle marque le tems vrai , et le tems moyen par son grand cadran qui orne toute la face du portail de notre Eglise Cathédrale.

II. Vol.

L'Hor-

L'Horloge a été placée à la fin de l'année dernière dans le même lieu qu'étoit l'ancienne : la cage est tres-propre , chaque pilastre est orné d'une base et d'un chapiteau d'Architecture , avec un vase au dessus. Les rouës sont aussi de cuivre , et tres-fortes , bien écrouées , tournées et polies sur leurs arbres , dont les pivots , pignons et lanternes sont d'acier , tournés , finis et polis avec tout le soin possible , pour éviter les frotemens et pour donner une plus grande facilité à toutes les pièces de mouvoir.

L'échappement , aussi bon qu'ingénieux , est à rocher , composé de deux leviers , chacun sur une verge , ou arbre différent , faisant un angle d'environ 45. degrez ; ces deux leviers ou palettes , qui portent près de 5. pouces et demi de longueur , agissent l'un après l'autre par le moyen de deux portions de roües qui engrenent l'une dans l'autre ; l'arbre d'un de ces leviers porte la fourchette ; la longueur du Pendule est de plus de six pieds et la lentille pese environ 30. livres , avec une suspension tres-solide et naturelle , sans que l'on ressente de dureté dans les vibrations ; cet échappement est tres-doux et marche avec tres-peu de poids ;

1392 MERCURE DE FRANCE
poids ; la pièce va également avec différentes pesanteurs, c'est-à-dire, depuis 14 livres jusqu'à plus de 100. Je puis l'assurer, en ayant vu faire l'expérience dans le tems que M. le Faucheur la regloit ; ce qui est une preuve évidente que les frottemens ne produiront aucune variation par la régularité de celle-cy ; puisque différentes forces ne produisent aucun effet sur le Pendule.

Le mouvement peut aller plus de 1000 heures sans le remonter ; il conduit 4 Cadrans à la fois dont le principal est éloigné de 150. pieds au moins ; et quoique les conduites fassent beaucoup d'équerre ou angle, excepté celles de naissance ; il n'y a ni roües ni molettes, afin d'éviter le jeu qu'elles donneroient à l'Eiguille par leur multiplication ; ce sont deux demi Cercles rivez sur les Tringles qui portent dans leur section les Pivots d'une Croix, et qui tournent à chaque Anglé, sans prendre aucun jeu ; ce qu'on ne peut pas éviter avec les engrenages.

Le grand Cadran est curieux par sa construction nouvelle et solide, par sa grandeur et par ses effets ; il est de treize pieds et demi de diamettre ; les heures sont d'une composition d'Email et de Fayence, en 12 cartouches et 12. autres

II. Vol.

petits

petits pour les demies ; les chiffres sont bleus sur fond blanc et portent près de 30. pouces ; chaque Cartouche est armé de fer et retenu par des vis et des écrous , tout le reste est à jour rempli d'ornemens de Serrurerie et Fleurons de Cuivre doré ; le fond du milieu est de même matiere pour résister aux injures du temps. On peint dessus un Paysage et des Montagnes en lointain , au-dessus desquelles paroît la Lune , qui a 2. pieds de diamètre et marque ses différentes faces , et son quantième , avec beaucoup de régularité , faisant sa révolution en 29. jours et demi 45. minutes.

Au-dessous de ce grand Cadran , entre les deux Tours , il y a une grande Rosette , et de chaque côté deux especes de Vitraux , dans lesquels on a fait au milieu une ouverture perpendiculaire d'environ 13. à 14. pieds de hauteur , sur 4. pouces de largeur pour passer un arbre de fer , qui porte un Soleil de Cuivre doré , lequel parcourant dans une année cette ouverture , marque d'un côté à chaque jour , l'heure qu'il se leve et se couche , et de l'autre côté l'Equation de l'Horloge ; c'est-à-dire , les avances ou retards que fait chaque jour le Soleil en passant par le Meridien ; ce qui fait la

1394 **MERCURE DE FRANCE**
différence du temps vrai et du temps
moyen; la quadrature qui fait mouvoir tout
cela est très-curieuse; ce sont deux grands
Leviers de fer qui portent d'un bout une
portion de Cercle, et de l'autre bout une
Poulie de Métail, qui, en appuyant sur
une Courbe fixée à la grande Roüe an-
nuelle, donne chaque jour les variations
solaires pour l'Equation d'un côté, et le
lever et le coucher de l'autre. Cette Roüe
annuelle a 4. pieds 2. pouces de diamètre.
les Mois et les Signes sont marquez sur son
Cercle, divisez par quantième et par de-
grez; ainsi on peut voir dans quel Signe
entre le Soleil, et à quel degré de hau-
teur il est chaque jour.

Afin de soulager le Mouvement de
l'Horloge dans la conduite de ces diffé-
rentes Machines, il y a un Rouleau sur
l'arbre de la roüe annuelle, avec un poids
qui fait marcher toute la quadrature et les
conduites, ainsi le Mouvement n'a au-
cune peine et va avec très-peu de poids;
car avec 60. livres moufflées, il a marché
très-régulièrement pendant quatre mois,
quoiqu'il menât toutes les conduites des
Cadrans et la quadrature de la Lune,
qui est fort pesante; enfin il faut avouer
que tout est bien ajusté et bien libre, il
y a plusieurs grandes Poulies jointes aux

II. Vol.

Leviers

J U I N. 1732. 1393

Leviers dont je ne vous parle point, pour abreger.

Je puis dire, à la loüange de M^r Baudry, notre Maire de Ville, et de M^{rs} ses Col^legues, que nous verrons peu de leur successeurs, chercher avec autant de soin, les commoditez et l'embellissement de la Ville qu'ils l'ont fait dans cette occasion, sans qu'il en coûte rien au public. Je suis, Monsieur, &c.

ENFANT né avec deux Langues. Extrait d'une Lettre écrite d'Evreux, le 3 Juin 1732. par M. le Curé de Valdavid, à M. D. L. R.

QUe penser, Monsieur, d'une fille venue au monde il y a environ 15 jours, avec une double langue bien distincte et bien conditionnée ? L'enfant est d'une bonne santé; le pere et la mere sont surpris de cet Evenement, avec tout le public. La mere a été bien questionnée sur les differens temps de la production de sa fille, ce qui n'a pas donné beaucoup d'éclaircissement. On ne doute pas qu'il ne faille couper une de ces langues; mais dans quels temps et avec quelles précautions ? J'ai proposé de la faire porter à la nouvelle Academie de Chirurgie, ou à

II. Vol. Saint

1396 MERCURE DE FRANCE
S. Côme. C'est une petite Bourgeoise de
notre Ville, voisine de M. notre Promoteur,
qui me charge de ses complimens, et de
vous prier de rendre la chose publique,
pour exercer la sagacité des Physiciens,
et pour ce qui concerne l'opération, &c.

Le sieur Surugue, Graveur du Roy,
à Paris, rue des Noyers, vient de graver
en une feuille, l'élevation en Perspective
de la principale Face de la Mosquée de
sainte Sophie de Constantinople, avec
tous ses Accompagnemens, Galeries, Mi-
narez, &c. ce qui fait un Morceau tres-
curieux.

Tout le monde sçait que ce superbe
Temple a été bâti originairement par l'Em-
pereur Justin, en l'honneur de la *Sagesse*
Eternelle; mais qu'il fut beaucoup amplifié,
enrichi, et orné par Justinien, en l'année
537. Les Turcs en ont fait leur principale
Mosquée, et n'ont point changé son nom.
Selon M. Thavenot, l'un de nos plus habiles
Voyageurs; ce Vaisseau a 114 pas de lon-
gueur, sur 80 de largeur. L'Edifice dans
œuvre est quarré en dehors, et presque tout
rond en dedans. Il y a quatre principales
Portes qui conduisent à un grand vestibule
en portique, qui s'étend le long de tou-
te la face. On trouve ensuite sept Portes

II. Vol.

qui

qui conduisent à une espece de Nef, et ensuite neuf autres portes de Bronze, dont la principale est fort grande, et c'est par là qu'on entre dans la Mosquée.

Il y a au milieu un superbe Dôme, plus grand en hauteur et en largeur que celui de S. Pierre de Rome. Sa Voute est faite en forme de demi globe, et fort surbaissée, ce qui la rend unique dans son espece. Il y a aussi un Porche, qui regne tout autour en dedans; lequel porte une Galerie voutée, dont la largeur est de 30 pas, soutenue de 60 Colonnes de Marbre, de Jappe, de Porphyre, &c. lesquelles portent encore d'autres Galeries. On monte jusqu'à la dernière, par un degré assez aisé. On voit dans cette Mosquée le Tombeau d'un Empereur Chrétien, qu'on croit être un des Constantins, et on montre une Pierre quarrée, creusée en petit Bassin, dans laquelle les Turcs croient que la Sainte Vierge lavait les Langes du Messie. Ils ont un grand respect pour cette Pierre, qu'ils disent avoir été apportée de Judée.

L'intérieur de ce Temple étoit autrefois très-enrichi et peint d'un Mosaïque, que les Turcs n'ont qu'à demi effacé. En dehors sont 4 Minarets ou Clochers fort hauts et déliés; au sommet desquels il y

1398 MERCURE DE FRANCE
a des Balcons, d'où les Officiers de la
Mosquée appellent le peuple à la priere.
C'est sur le modele de sainte Sophie, que les
Empereurs Turcs ont fait bâtir les 6 ou 7
autres Mosquées Royales qu'on voit à
Constantinople, mais qui sont bien in-
ferieures.

Des Voyageurs distinguez ont donné
divers desseins, qui ont été gravez de l'in-
terieur et de l'exterieur de cet Edifice,
entre autres, *Grelot* et *Corneille le Bruyn*;
mais on n'avoit point encore vû sa Face,
si exactement et si nettement représentée
que dans l'Estampe nouvellement gravée
par le S^r Surugue.

La Mosquée de Ste Sophie, a dit-on,
été peinte par *Bibiano*, Peintre fort renom-
mé pour ces sortes de représentations.

La Bibliotheque de l'Abbaye de Ste Ge-
neviève a été depuis peu considerable-
ment augmentée dans son Bâtiment. Ce
Vaisseau est dans sa construction aujour-
d'hui partagé en quatre Parties, qui for-
ment une croisée, éclairée au milieu d'une
grande Lanterne, qui donne beaucoup de
lumiere. La partie de la croisée, du côté
de la Cour, se trouve directement sous
le Clocher de l'Eglise de Ste Geneviève,
et elle est plus courte que les trois autres
Parties.

Pour faire disparoître cette irrégularité, on a eu recours au prestige de la Peinture, et M. Jacques de la Jouë, Peintre ordinaire du Roy, en son Académie Royale, y a si heureusement employé la Magie de son Art, que tous les yeux y sont non-seulement trompez, mais encore extrêmement satisfaits. Ce morceau fait beaucoup d'honneur au génie et au Pinceau de M. de la Jouë, dont les talens sont assez connus. Tâchons de donner une idée de cet Ouvrage, que les Curieux vont voir avec empressement.

La décoration de la Bibliotheque est d'une Menuiserie uniforme dans son Architecture; les Armoires sont de 15 pieds de large sur toute la hauteur; entre chacune il y a une croisée; et à chaque côté de ces Armoires est une Guesne de Menuiserie qui en marque la séparation, portant sont Buste en Marbre blanc, et représentant des Sçavans et Hommes Illustres, tant anciens que modernes.

C'est cette même décoration et dans le même alignement que l'on a suivi dans les deux côtez de la Perspective en plate Peinture, au fond de laquelle on voit un Salon ovale, éclairé par une grande croisée dans le milieu, et deux issues de Galeries, qui partent à droite et à gauche.

Ce Salon est feint de Menuiserie, orné de Panaches, de Colonnes et Pilastres, avec des Armoires garnies de Livres, &c. A l'entrée du Salon, il y a deux Consoles, surmontées de deux Urnes de Marbre antique; sur le devant est une Sphere, représentant le Sistême de Copernic, montée sur un pied de Bronze, un peu caché par son Rideau verd jetté négligement. La Sphere avec son pied porte environ 6 pieds. Tout l'ouvrage a 24 pieds de large, sur 18 de haut.

On sçait que l'Eglise de Notre-Dame de Paris est en possession d'attirer l'admiration de tous les habitans de cette grande Ville et des Etrangers; mais depuis que son illustre Chapitre a fait mettre, pour ainsi dire, la dernière main à ce superbe Edifice, en achevant ce que Louis XIV. et le feu Cardinal de Noailles avoient commencé avec tant de zele et de magnificence, on peut dire qu'elle paroît dans tout son éclat; car cette belle et vaste Fabrique semble sortir des mains de l'Ouvrier. Nous croyons faire plaisir au public de lui donner icy une idée en raccourci de ces travaux, en attendant qu'ils soient achevez, et qu'on puisse entrer dans un plus grand détail.

II. Vol.

Sans

Sans entrer dans le détail de la première origine et des différentes fondations de cette Eglise, bâti dans un goût Gothique, mais des plus majestueux dans sa simplicité; nous dirons que ce grand Vaisseau a été commenté par Maurice de Sully, Evêque de Paris, vers le milieu du 12^e siècle. La première pierre fut mise avec beaucoup de solennité, par le Pape Alexandre III. alors réfugié en France, lequel fit ensuite consacrer le Grand Autel l'an 1182. par Henry, Legat Apostolique.

Ce ne fut que bien avant dans le 13^e siècle que ce vaste bâtiment fut achevé; sa longueur est de 65 toises, sa largeur de 24, et sa hauteur de 17, sous clef: il est soutenu par 120 gros Pilliers. Les deux grosses Tours quarrées, qui s'élèvent sur le frontispice, ont 34 toises de hauteur.

Louis XIII. ayant résolu d'orner cette Eglise, en conséquence d'un vœu solennel qui interressoit tout le Royaume; on devoit construire un Maître-Autel, qui répondit à sa beauté; ce qui n'a été exécuté que par Louis XIV. Ce Prince est allé au-delà des intentions de Louis le Juste son Pere. On peut voir la description qui en a été faite dans *Felibien*, *Germain Brice*, et *Piganiol de Laforce*.

Le Cardinal de Noailles , Archevêque de Paris , voulant seconder de si pieux desseins , se proposa de continuer les décorations de ce Temple. Il commença par la construction de la Chapelle de la Vierge , dont l'Autel est tout de Marbre , avec des Colonnes enrichies d'ornemens de Bronze doré ; il la benit le 6 de May 1719. Il fit ensuite construire la Chapelle de S. Denys, autrement dite des Martyrs, de la même manière que celle de la Vierge , et de la même simétrie.

La Voute du milieu de la Croisée dépérissant de jour en jour, et la Flèche qui est au dessus, menaçant ruine, il employa de grandes sommes pour l'entière réparation de l'une et de l'autre , aussi-bien que pour la Couverture en Plomb, dont il a fait refaire à neuf la plus grande partie, sous la conduite de l'Abbé de la Croix , Chanoine, qui s'est toujours fait un devoir de Religion d'être le Coopérateur de tant de pieux travaux. Il a aussi présidé au rétablissement de la grande Roze qui est du côté de l'Archevêché ; on prétend que cette seule partie a coûté près de 80000 liv. Ce fut Claude Pinet , Appareilleur , qui exécuta cette entreprise en 1727. sous les ordres de M. de Bosfrant, Architecte du Roy.

Le Cardinal de Noailles a fait aussi tra-

II. Vol.

vailer

J U I N. 1732. 1403
vailler à la construction d'une grande
partie de la Chapelle, destinée pour la
Sépulture de sa Famille.

On fait monter toutes les dépenses que
le Cardinal de Noailles a faites, soit pour
les réparations ou embellissemens, à des
sommes très considérables; et ceux qui
les estiment le moins, les portent à plus de
300000 liv.

C'est pour marcher sur ses traces, que
le Chapitre s'est déterminé à achever les
réparations et les embellissemens de cette
Eglise. Il a fait reblanchir tout le dedans
par le moyen d'Echaffauts volants, dont
l'invention hardie a été d'un tres-grand
secours; il a fait mettre tous les Vitraux
de la Nef en Verres blancs, et réparé la
Rose du dessus de l'Orgue, qui est d'un
travail aussi ingénieux que délicat. C'est
aussi au même Chapitre que l'Orgue doit
sa parfaite restauration, et une augmen-
tion de 1400 Tuyaux, ce qui va faire un
des Orgues les plus parfaits, et le plus
fort qu'il y ait en Europe. Le *S^r François
Thierry* a été choisi comme le plus habile
Facteur pour ces sortes d'Ouvrages, et le
S^r Calvieres pour le toucher; on sçait qu'il
est un des plus habiles Organistes de ce
temps.

C'est aussi aux soins, et au zèle du mê-

II. Vol.

G. ij me

404 **MERCURE DE FRANCE**
 me Chapitre (a), qu'on est redevable de
 la restauration et du nettoyage des Ta-
 bleaux de cette Eglise, qui étoient depuis
 long-temps dans un fort mauvais état.
 Le S^r Gregoire, Peintre, Eleve de M^r Res-
 tout, qui a été choisi pour cela, s'en est
 acquitté avec un succès merveilleux ; les
 deux Certificats cy - joints en font foy.
 C'est aussi lui qui a donné un nouvel
 arrangement à ces mêmes Tableaux,
 dont les sujets, tirez de l'Evangile et des
 Actes des Apôtres, étoient confondus en-
 semble. Il a rangé tous les sujets de l'Evan-
 gile à main gauche, en entrant dans la
 Nef par le grand Portail, et les Actes des
 Apôtres, à droite.

Nous soussignez *Loüis de Boulogne*, Ecuyer,
 Chevalier de l'Ordre de S. Michel, Premier
 Peintre du Roy, Directeur et Recteur de l'Aca-
 démie Royale de Peinture et Sculpture, et *Cor-
 nisse Van-Cleve*, ancien Directeur, Chancelier,
 Recteur ; *Nicolas Coustou*, Recteur ; *Nicolas de
 Largilliere*, Recteur ; *Guillaume Coustou*, Adjoint,
 Recteur ; *Claude Hallé*, Adjoint, Recteur ; *Hya-
 cinthe Rigaud*, Ecuyer, Chevalier de l'Ordre de
 S. Michel, Professeur ; certifions à tous ceux à
 qui il appartiendra, qu'*Achille - René Gregoire*,
 Peintre et Eleve de M. Restout, qui a eu tous les
 Tableaux de l'Eglise de Paris à nettoyer et réta-

(a) Voyez le *Mercur* du mois d'*Avril* der-
 nier, page 771.

II. Vol.

blir ;

blir, s'en est acquitté avec tout le succès que l'on pouvoit désirer, les ayant fait revivre dans tout leur brillant et leur ancien éclat, et nettoyez à fond, sans y avoir causé aucune altération, aux endroits même les plus délicats, quoiqu'ils fussent des plus obscurcis et des plus maltraités; ce qui a été vu et examiné de près par Nous. Ledit Sr Gregoire par un secret particulier à lui connu, a trouvé le moyen de les faire reparoître aussi beaux et aussi frais qu'ils étoient sortis jadis de la main de leurs Auteurs, et sans aucune altération de sa part. En foy de quoi nous avons cru ne pouvoir lui refuser le présent Certificat, signé de Nous, comme ayant été les témoins d'un Ouvrage qui a été universellement applaudi. Fait à Paris, ce 9. Juin 1732.

Signé, de Boulogne. C. Van-Cleve, &c.

L Es Doyen, Chanoines et Chapitre de l'Eglise de Paris, certifions à tous qu'il appartiendra, que le Sr Gregoire, Peintre, s'étant engagé de nettoyer et retablir tous les grands Tableaux de notre Eglise, a pleinement satisfait aux engagements par lui pris avec le Chapitre, concernant ledit travail, dont nous sommes parfaitement contents. C'est le témoignage que nous avons cru être obligés de lui rendre, et en foy de quoi nous lui avons donné le présent Certificat, signé de notre Secrétaire, et scellé du Sceau de notre Eglise. Fait à Paris, en notre Chapitre, le Vendredi 13. Juin 1732.

Signé, C. ANDRY, Secrétaire du Chapitre.

On croit ne devoir pas omettre que c'est aux soins & à l'activité de Mr l'Abbé Collin, Trésorier de l'Eglise, que l'on doit la prompte et la
II. Vol. G iij parfaite

parfaite exécution de tous les travaux dont on vient de parler.

M. Petit, ancien Chirurgien Major des Gardes du Corps du Roy, Compagnie de Charost, nous prie d'annoncer au public, que par son application et une longue expérience, il assure être parvenu à guérir les Maladies Vénériennes, tant celles qui auroient été manquées, que celles qu'on traite pour la première fois. Le Remède dont il se sert, agit par les sueurs en dormant, procurant le sommeil, et n'excite aucun accident sensible, n'assujettit presque à aucun régime, et laisse la liberté au Malade d'agir dans ses affaires.

Il demeure à Paris, rue des Saints Peres, à l'Hôtel de Brissac.



S P E C T A C L E S.

LE Samedi 28 de ce mois, on remit au Théâtre François, la Tragedie d'*Athalie*, de Racine, dont le Public voit les Représentations avec beaucoup de plaisir. La D^{lle} Balicours y jouë le principal Rôle. Les D^{lles} Duclos, Dangeville la jeune, et Gossin, ceux de *Josabet*, de *Zacharie*, et de *Salomitk*. Ceux du Grand-Prêtre, d'*Abner*, de *Mathan*, &c. sont remplis par les S^{rs} Dufresne, Granval, le Grand, &c. La jeune D^{lle} la Traverse y jouë fort bien celui de *Joas*.

II. Vol.

Tout

Tout le monde sçait que les deux Tragédies d'*Esther* et d'*Athalie*, dont les sujets sont tirez de l'Ecriture Sainte, sont les derniers Ouvrages de leur illustre Auteur. Il les composa sous le regne de Louis XIV. pour les Demoiselles de la Maison Royale de S. Cyr, qui les représenterent avec beaucoup d'intelligence, avec les Chœurs. *Athalie* parut pour la première fois sur le Théâtre François, le 3 Mars 1716, pendant le Carême; on en retrancha les Chœurs. Elle eût un succès prodigieux. M^{lle} Desmares y jouïoit le principal Rôle; le S^r Beaubourg celui du Grand-Prêtre; et le S^r Ponteuil celui de Mathan.

Le 30 de ce mois, les Comédiens François lûrent dans leur assemblée une Tragédie nouvelle, intitulée *Zaïre*, de la composition de M^r de Voltaire, qu'il a faite, dit-on, en trois semaines, sans qu'elle se sente de ce court espace de temps. On assure au contraire qu'elle est extrêmement travaillée, pleine d'esprit et de sentimens, et écrite dans la plus grande élégance. C'est un sujet tiré de l'Histoire des Croisades, &c.

Cette Piece sera jouée le mois prochain; nous en rendrons compte exactement.

LES SERMENS INDISCRETS ,

*Comédie en Prose et en cinq Actes , de
M. de Marivaux , représentée pour la
premiere fois au Théâtre François , le 8
Juin.*

Cette Pièce a d'abord éprouvé le sort de beaucoup d'autres ; la premiere Représentation fût des plus tumultueuses , peut-être auroit-elle été écoutée plus tranquillement , si elle avoit été donnée tout autre jour qu'un Dimanche ; le Parterre des jours de Fête est ordinairement plus impatient et plus turbulent que les autres ; l'Auteur en fit la triste expérience , et quoique son dernier Acte fut le plus beau , comme on l'a reconnu dans les Représentations suivantes , on ne laissa pas aux Acteurs la liberté de l'achever ; le plus grand deffaut qu'on trouve dans toute la Pièce , c'est de n'avoir pas assez d'action et trop d'esprit. Voici ce qui concerne l'action.

Lucile , fille de *M. Orgon* , doit être mariée à *Damis* , fils de *M. Ergaste*. Ils ne se sont jamais vus , et d'ailleurs ils ont tous deux une égale aversion pour le mariage. *Lucile* paroît d'abord , écrivant une Lettre , qu'elle charge *Lisette* , sa Suivante ,

II. Vol. de

de remettre entre les mains de Damis , dès qu'il sera arrivé. Lisette qui craint que le changement d'état de sa Maîtresse ne lui fasse perdre l'empire qu'elle a pris sur elle , la confirme dans le dessein qu'elle a de ne perdre aucun engagement , et de jouir autant qu'elle pourra de sa précieuse liberté.

Damis arrivé , Lucile se retire à son ap- proche , Lisette demeure pour s'acquitter de la commission que sa Maîtresse lui a donnée. Elle est ravie d'apprendre que le futur époux n'a pas moins d'aversion pour tout ce qui s'appelle engagement , que sa future ; elle agit en Plénipotentiaire , et fait entendre à Damis que sa Maîtresse se trouve heureusement dans les mêmes dispositions que lui.

Lucile qui a écouté la conversation de Damis et de Lisette , vient confirmer les articles du Traité. Damis la trouve si belle , qu'il commence à se repentir en secret de la résolution qu'il a formée , sans connoissance de cause ; la même chose se passe à peu près dans le cœur de Lucile ; mais elle le cache avec plus de soin. Lisette qui a intérêt à les faire persévérer tous deux dans leur première résolution , les lie par un *serment indiscret*, et pourtant réciproque. Damis , devenu jaloux aussi-

1410 MERCURE DE FRANCE
tôt qu'amoureux , s'imagine que Lucile
n'auroit pas l'aversion qu'elle vient de lui
témoigner pour le mariage , si son cœur
n'avoit point d'engagement pour un au-
tre que lui. Il craindrait de la rendre
malheureuse, s'il rompoit le serment qu'il
vient de lui faire , de rompre le mariage
que leurs Peres ont projeté sans les avoir
consultez ; c'est donc par probité qu'il
veut être fidele à son serment ; mais cette
probité se trouve un peu en deffaut dans
les nouvelles mesures qu'ils prennent
pour l'exécution de leur dessein. Damis
promet de feindre de l'amour pour *Phenice* ,
sœur cadette de Lucile ; on n'a pas
trouvé que cette feinte fût assez dans les
règles de l'honneur dont il paroît qu'il
se pique.

Le feint attachement de Damis pour
Phenice embarrasse et afflige également
M. Orgon , et M. Ergaste ; le premier
est pere de Lucile et de *Phenice* , et l'au-
tre est pere de Damis. *Frontin* , qui s'est
acquis la même autorité sur Damis que
Lisette sur Lucile , se lie d'intérêt avec
cette Suivante , et tous deux par le mê-
me motif se promettent de ne rien négli-
ger pour empêcher le mariage de Damis
et de Lucile. *Phenice* , pour se disculper
envers sa sœur , vient dire à *Frontin* ,

II. Vol.

en

en présence de Lisette, qu'elle ne veut point absolument que Damis continuë à s'attacher à elle. Lisette se sert d'un artifice qui produit dans l'esprit de Phénice l'effet qu'elle s'en est promis. Elle lui dit assez désobligement qu'il n'y a point de beauté qui ne doive baisser le pavillon devant celle de sa Maîtresse. Phénice en a un dépit qu'elle ne peut dissimuler, et fait entendre, en se retirant, qu'on pourroit se repentir de l'injure qu'on vient de lui faire. L'attachement que Damis affecte pour Phénice, déränge le projet d'hymen, dont M. Orgon et M. Ergaste s'étoient flattez; mais ils en forment un nouveau pour se dédommager du mauvais succès du premier; il n'y a, se disent-ils, pour former l'alliance que nous avons concertée ensemble, qu'à changer d'objet, et qu'à marier Damis avec Phénice, puisque leurs cœurs sont fait l'un pour l'autre. Ce dernier projet n'est pas plutôt arrangé qu'on travaille à le mettre en exécution. Damis et Lucile en sont également allarmez; Lucile par fierté le fait moins paroître que son Amant, mais elle en témoigne assez pour faire entendre à Lisette qu'elle est disgraciée, et qu'elle pourroit bien être chassée. Frontin n'est point déconcerté, surtout de-

1412 MERCURE DE FRANCE
puis qu'Ergaste lui a dit d'un ton ferme
que si son fils ne répare les chagrins qu'il
lui a causés par une prompte obéissance,
il le punira, lui Frontin, des mauvais
conseils qu'il donne à son fils. Il lui com-
mande de lui dire qu'il ne le verra jamais,
et qu'il le desheritera, s'il n'épouse Phé-
nice au deffaut de Lucile. Tous ces in-
convéniens que Lisette et Frontin n'a-
voient pas prévus dans leur première
conspiration, les déterminent à changer
de batterie, et à contribuer de leur mieux
à ce même hymen qu'ils ont voulu em-
pêcher, de sorte que cette même Lisette
qui avoit dit à M. Orgon, que Damis et
Lucile avoient un égal éloignement l'un
pour l'autre, est la plus ardente à faire
entendre tout le contraire; elle fait plus,
elle assure Damis de l'amour que Lucile
a pour lui. Damis doute de son bonheur;
Lisette achève de le persuader. Frontin
lui porte un coup mortel, en lui disant
que son pere veut absolument qu'il épou-
se Phénice sur peine d'exherédation. Il
ne sçait comment se tirer d'embarras avec
cette dernière, à qui Frontin et Lisette
ont déjà annoncé qu'elle ne sert que de
prétexte; elle en a d'abord été piquée au-
vif; mais pour son bonheur, ne s'étant pas
engagée trop avant avec ce feint Amant
II. Vol. qui:

qui la jöie , elle borne sa vengeance à lui faire peur de l'hymen que son pere lui ordonne. La scene qu'elle a avec lui fait naître des incidens très-comiques. Elle lui parle d'abord de son mariage avec lui comme d'une affaire conclüe. Damis , loin d'en paroître embarrassé , lui dit que c'est à elle à parer un coup si fatal , puisqu'elle lui a déjà fait connoître que son cœur est engagé ailleurs ; Phenice lui répond avec la même fermeté affectée , qu'elle ne lui a pas dit alors ses véritables sentimens ; que cet engagement prétendu dont elle lui a parlé n'étoit qu'un prétexte pour ne point déranger ce que son pere avoit réglé ; mais que depuis qu'elle a scû qu'on a résolu toute autre chose , elle n'a pas balancé à suivre son devoir , et à le suivre sans répugnance. Damis qui s'imagine qu'elle jöie au plus fin avec lui , et qu'elle veut qu'il se charge lui-même de la rupture de ce mariage , lui proteste qu'il obéira à son pere , et qu'il ne veut pas courir le risque d'être desherité , en s'opposant à un établissement pour lequel il ne se sent nulle répugnance. Pour le lui mieux persuader , il lui dit qu'il n'est plus temps de feindre , et qu'il l'aime véritablement : il se jette à ses pieds pour

mieux achever de la tromper et pour la remercier de son obéissance à son père ; M. Orgon et M. Ergaste le surprennent dans cette posture suppliante ; ils en sont charmez , et ne doutant point qu'ils ne s'aiment , ils les quittent pour aller faire dresser le Contrat. Cet incident est suivi d'un autre , qui fait encore plus de peine à Damis ; il cesse de feindre , et suppliant Phénice de le tirer d'un si mauvais pas , il lui baise la main avec transport. Lucile arrive sur le champ ; Damis se retire tout confus , la vindicative Phénice jouit malignement de la jalousie de sa sœur ; et après en avoir essuyé de vifs reproches , elle se retire très-satisfaite d'elle-même. Lisette vient porter un dernier coup à la jalousie de Lucile ; elle lui avoue qu'elle s'est mépris quand elle a crû que Damis l'aimoit , et qu'elle a voulu le lui persuader ; elle convient que Phénice en est aimée , et cet adroit mensonge n'est que pour l'obliger à lui avouer qu'elle aime Damis ; cet aveu décisif arrive enfin , il est même suivi d'une prière que sa Maîtresse est forcée de lui faire , d'aller trouver Damis , et de lui faire entendre qu'il est aimé , sans pourtant qu'il paroisse qu'elle lui en ait fait confidence , encore moins qu'elle l'ait chargée de faire

une démarche si humiliante pour sa fierté. Si l'Auteur eût encore voulu multiplier les incidents ingénieux , son esprit n'eut pas manqué de ressources ; mais il falloit enfin dénouer sa Pièce : voici comment il s'y prend dans son dernier Acte.

Lucile , toujours persuadée que Damis aime sa sœur , n'a point d'autre ressource que de s'opposer à leur hymen ; elle se plaint amèrement à son pere de ce qu'il lui fait l'injure de marier sa cadette avant elle ; M. Orgon lui represente en bon pere l'injustice de sa plainte , d'autant mieux qu'il n'a tenu qu'à elle d'accepter Damis pour époux , et que Phénice ne reçoit sa main qu'à son refus ; cette remontrance , toute juste qu'elle est , ne calme point Lucile , elle dit à son pere qu'après l'affront qu'elle va essuyer , elle n'a point d'autre parti à prendre qu'une clôture éternelle. Phénice vient toute disposée à finir le cours de sa petite vengeance ; l'amitié qu'elle a pour sa sœur ne peut souffrir qu'elle porte plus loin le ressentiment qu'elle doit avoir du personnage qu'on lui a fait joier , en la faisant servir de prétexte ; elle dit à Lucile qu'elle lui cede de bon cœur ce Damis avec qui il ne tiendrait qu'à elle d'être unie ; l'esprit de

II. Vol. Lucile

Lucile est aigrie à un tel point , qu'elle donne un mauvais sens à tout ce que sa sœur lui peut dire de plus obligeant ; Orgon ne sçachant plus comment mettre d'accord ses deux filles , les quitte dans le dessein d'achever le mariage concerté entre son ami Ergaste et lui , ce qui désespère de plus en plus la jalouse Lucile ; elle accable sa sœur de reproches , dont cette sœur maltraitée ne peut lui faire sentir l'injustice. Damis arrive enfin , il veut se retirer par respect , Phénice lui dit d'approcher , et lui ordonne de rendre hommage à son vainqueur , en se jetant aux genoux de Lucile ; cette scene qu'on n'avoit point vûë à la premiere Représentation est jouée par ces trois Acteurs avec toute la finesse et toute la précision qu'on peut souhaitter au théâtre ; Phénice remplit la fonction de médiatrice avec une grâce généralement applaudie. Orgon et Ergaste arrivent dans le dessein de conclure le mariage entre Damis et Phénice , et sont agréablement surpris d'un changement auquel ils n'osoient s'attendre , et qui remet toutes choses dans l'ordre qu'ils s'étoient d'abord prescrit. Voilà quelle est cette pièce qui a paruë d'abord si mal reçûë , et qu'on n'a cessé d'applaudir depuis la seconde Représentation ; on

ne désespere pas qu'elle n'ait dans la suite le sort de tant d'autres dont les commencemens ont été malheureux. Tous les gens qui en jugent sans prévention conviennent qu'elle leur fait plaisir ; il est vrai qu'ils souhaiteroient qu'il y eut plus de consistance dans l'action , et moins d'expressions un peu trop recherchées dans le Dialogue ; en un mot , que l'esprit de l'Auteur fut moins abondant ; c'est un défaut que d'avoir trop d'esprit , mais c'est un excès dont le reproche a toujours quelque chose de flateur , et dont on a bien de la peine à se corriger ; au reste , on n'a guère mis au Théâtre François de Pièce mieux jouée que celle-ci ; le sieur Quinault l'aîné , la Dlle Quinault , sa sœur , parfaitement secondée des D^{lles} Dangeville et Gossin , et de leurs autres camarades , y brillent à qui mieux mieux , et remplissent l'attente des Spectateurs les plus difficiles et les plus délicats.

EXTRAIT du Procès des Sens.

Cette Comédie en un Acte en Vers est une forme de Critique nouvelle , risquée heureusement sur un Théâtre qui n'avoit encore rien donné dans ce goût-là ; l'Auteur ne doit pas se repentir de cet essai ,

11. Vol.

puis-

1418 MERCURE DE FRANCE
puisque le Public, loin de le regarder
comme une témérité, l'a honoré de ses
applaudissemens. Le *Ballet des Sens* a
donné occasion à la Comédie, où les Sens
personifiés sur la Scene Françoisise, font
de courtes et justes Analyses des Entrées
qu'on leur a assignées sur la Scene Ly-
rique.

L'action du Procès des Sens se passe
dans les Jardins d'Hebé, où le *Goût*
trouve l'*Amour* établi Juge de la contes-
tation par un Edit de Jupiter, apporté
par Mercure. L'Amour demande au Goût
quel sujet a pû broüiller les Sens; le Goût
lui répond que l'Opera s'étant avisé de
leur faire chanter des Brunettes, et dan-
ser des Mûsettes, cela a occasionné cent
discours partiiaux sur leurs prééminences,
qui ont semé la division entr'eux. Il lui
rapporte de suite les décisions d'un Ab-
bé, d'un Caissier et d'un Gascon, et
ajoute :

Seigneur Amour, Voilà

Comme tous cinq on nous balote.

L'Amour réplique :

Tous cinq, calculez bien, qui de cinq ôtez
deux,

Reste trois; en Eté ce nombre est plus heu-
reux.

Il. Vol.

Ah!

Ah ! dit le Goût ,

Vous voulez badiner sur le Goût et l'Oüie

Que l'on a retranchés dans le nouveau Ballet ;

Quant à l'Acte du Goût qui pour moi pa-
roîtra

Quand les jours baisseront , à moins que d'être
souche ,

De mon retranchement rien l'on ne conclura ,

Si non que l'Opera

Me garde pour la bonne bouche.

Un petit Amour vient annoncer l'O-
dorât , qui paroît chargé de fleurs , et se
caracterise par sa délicatesse sur les Odeurs,
l'Oüie et la Vuë le suivent de près. L'A-
mour se place sur son Tribunal , et les
Sens plaident alternativement leur cause :
nous ne donnerons pour échantillon des
traits de critique , que celui qui tombe
sur l'Acte où triomphe la Dlle le Maure.

L'Amour Chantant , (dit l'Amour declamant)

Devroit être honteux ,

De son aventure nouvelle ,

Et ne pas s'en vanter comme il fait ; elle est
belle ;

L'Opera complaisant détache son bandeau ,

Disant pour raison de son zele ,

Que son illuminé nouveau

II. Vol.

Va

* *Va régler sa main téméraire,*

C'est pour le bien des cœurs que le Destin l'éclaire,

Quel usage fait-il de ce don précieux ?

De quoi s'occupe-t-il en ouvrant ses beaux yeux ?

Semblable à l'Écolier qui sort de la jaquette,

• Il vole du facile au superficiel,

Et le premier regard que notre Bambin jette

C'est pour admirer l'Arc-en-Ciel,

Et se coiffer d'une Grisette.

La Vue.

Iris, Grisette !

L'Amour.

Et qui pis est soubrette.

Dans le fort de la plus vive dispute des
Sens ; le *Sens commun* arrive ; le Public a
trouvé qu'il parle comme il doit parler.
Décision très glorieuse pour l'Auteur.
Voici la définition du bon Sens tel qu'il
la fait lui-même.

Sans éclat j'illumine,

Mais j'illumine nettement ;

Je n'aventure rien ; à pas lents je chemine ;

Mais je chemine sûrement.

Le Sens commun n'a pas toujours de grace fine,

* 2. *Vers du Ballon.*

II. *Vol.*

Le

Mais il y a du solide , il pense exactement ;
Enfin il est le jugement ,
Il est l'esprit sensé que le vrai détermine ,
Que le Bon touche fortement ;
Et par fois l'Esprit vif n'est dans son enjou-
ment
Que la sottise qui badine.

Le Sens commun expose qu'il craint
que les Sens ne s'approprient ses droits en
détaillant les leurs. Sa Requête n'est pas
mal fondée , tant sur le Théâtre que dans
les conversations les plus éclairées ; il n'est
que trop ordinaire de confondre les opé-
rations de l'Esprit avec celles des Sens.

Le Toucher qui s'est amusé , suivant sa
coutume , ne paroît qu'après la sortie du
Sens commun , et passe son tems et le
reste de l'Audience à badiner ; l'Amour
leve le siège , et finit par un compliment
dû aux Spectateurs , où il les invite à
faire durer le Procès des Sens , et à lui
arrêter leurs lumières pour le juger bien.

La Dlle Dangeville la jeune , qui rem-
plit le Rôle de l'Amour , le joue avec
cette figure aimable et piquante , qui fait
si grand plaisir aux yeux , et avec toutes
les graces , la finesse et la legereté imagi-
nable. Elle est très-bien secondée par les
II. Vol. sicurs

122 **MERCURE DE FRANCE**
Srs Dangeville l'Oncle , Poissons, Montmesnil , qui y jouent les Rôles du Toucher , du Goût et du bon Sens , et par ses autres Camarades , car la Pièce est très-bien et très-vivement jouée.

Le 30. Juin , les Comédiens Italiens remirent au Théâtre la Comédie de *Colombine , Avocat Pour et Contre* , en Prose et en trois Actes , représentée dans sa nouveauté par les anciens Comédiens Italiens en 1685. La D^{he} Roland , nouvelle Danseuse Italienne , dont on a parlé , y debuta pour la premiere fois par le Rôle de Colombine , qu'elle joia avec assez d'intelligence , ayant été applaudie du Public.

NOUVELLES ETRANGERES

TURQUIE , ET PERSE , &c.

ON mande de Constantinople que le Grand-Seigneur avoit fait changer la Garde et les Officiers qui étoient dans le vieux Serrail auprès du Sultan son Oncle , déposé l'année dernière , que Sa Hautesse avoit reçu d'Ispaham la ratification du Traité de Paix conclu avec le Roi de Perse , et qu'elle avoit envoyé au Gouverneur de Tauris un ordre particulier signé de sa main , de remettre cette Place aux Persans.

Les Lettres de Barbarie portent qu'on étoit à
H. Vol. Alger

Alger dans une grande consternation au sujet de l'armement qui s'est fait en Espagne ; que les Algériens avoient envoyé leurs femmes , leurs enfans et leurs meilleurs effets dans les Montagnes , et que la Régence avoit député à Constantinople pour demander du secours au Grand-Seigneur.

R U S S I E.

LE Chef de l'Ambassade de la Chine qui fait à Petersbourg une dépense beaucoup plus considérable que les 300 Rubles que la Czarine lui fait donner par semaine , a soin de faire écrire la description de tout ce qu'il y voit de plus curieux , et S. M. Cz. lui a fait présent d'un Plan des Fortifications de cette Ville. Il a assisté à deux Assemblées de l'Académie des Sciences , dont on lui a fait voir le Cabinet des Machines et des Curiositez naturelles , et le grand Globe Terrestre qu'on a fait venir de Hollande.

D E P O L O G N E.

CE ne sont point les Catholiques de Bichow qui se sont emparez par force de l'Eglise des Grecs de cette Ville , comme le bruit s'en étoit répandu d'abord : les Grecs au contraire , sont les premiers auteurs du tumulte dont nous avons parlé , et on a pris contre eux des mesures pour les punir de cette violence.

* Le Comte de Sapicha , fils unique du Palatin de Poldachie , qui étoit venu passer quelques jours à Warsovie , où il étoit logé dans le Palais de la Comtesse de Wjloposka , se tua au commencement de ce mois d'un coup de pistolet , sans qu'on ait pu découvrir le sujet de son désespoir.

Le bruit qui s'étoit répandu de la grossesse de
H. Volé la

La Princesse épouse du Duc Ferdinand de Carls-
de , étoit sans fondement.

S U E D È.

ON assure que le Roi a résolu dans un Con-
seil extraordinaire tenu depuis peu , d'aug-
menter la Flote jusqu'à 42 Vaisseaux de ligne ,
et 22 Frégates.

On assure aussi que le Comte de Seckendorf ,
Ministre de l'Empereur qu'on attend à Stoc-
kolme , est chargé de faire des propositions d'un
nouveau Traité de commerce , ou plutôt d'une
société de commerce , entre la Compagnie des
Indes Orientales de ce pays , et la Compagnie
Impériale de Trieste et que le Ministre des
Etats Généraux a reçu des instructions particu-
lières pour prévenir l'exécution de ce projet.

On publie qu'il a été conclu une Ligue offen-
sive et défensive entre le Roi de Suede et le Roi
de Pologne pour la défense mutuelle de leurs
Etats d'Allemagne.

A L L E M A G N E.

LE Duc de Lorraine partit le 3 de ce mois de
Neustadt pour aller à Presbourg prendre
possession de la Viceroyauté d'Hongrie. Ce Prin-
ce y doit demeurer quinze jours , et ensuite il
visitera les principales Places de ce Royaume :
le bruit court qu'il ira l'Automne prochain en
Italie , et qu'il passera une partie de l'Hyver à
Milan , et l'autre à Naples.

Ce Prince arriva le 6 Juin à Petersbourg , et
trouva à son passage sur le premier Pont de la
Ville 200. Cuirassiers en haye et sous les armes ;
au second Pont un pareil nombre de Soldats , et
dans la Ville toute la Bourgeoisie aussi sous les

II. Vol.

armes.

armes. S. A. R. fut sauvée par une décharge générale de toute l'Artillerie des Fortifications de cette Ville, dont il visita la Place, après quoi il se rendit à l'Appartement qui lui avoit été préparé au Château. Il doit faire incessamment son Entrée publique en qualité de Viceroy du Royaume; et après avoir pris séance dans l'Assemblée des Etats en cette qualité, il ira avec le Feldt, Maréchal Comte de Palfi, visiter les principales Places du Royaume.

On a appris depuis que le Duc de Lorraine a fait son Entrée publique à Presbourg, et qu'il a pris séance dans l'Assemblée des Etats du Royaume de Hongrie en qualité de Viceroy.

On a reçu avis que l'Empereur étoit arrivé le 14. Juin aux Bains de Carelsbadt, qu'il y avoit dîné trois jours de suite avec le Duc et la Duchesse de Wolfembutel, Pere et Mere de l'Impératrice, qui en étoient partis le 17. pour retourner dans leurs Etats, et que le même jour l'Empereur avoit commencé de prendre les eaux.

On écrit de Berlin que le Comte de Seckendorff, Ministre Plénipotentiaire de l'Empereur, qui est revenu de Copenhague, eut le 9. de Juin une Audience particulière du Roi, et le bruit se répandit que par le Traité qu'il a conclu avec le Roi de Dannemarc, S. M. Danoise s'est obligée de garantir la Pragmatique-Sanction de l'Empereur, par rapport à la succession future des Etats héréditaires de la Maison d'Autriche.

Les Lettres de Vienne portent qu'on y publioit que par le dernier Traité conclu à Copenhague entre l'Empereur, le Roi de Dannemarc et la Czarine, on avoit non-seulement stipulé la garantie de la Pragmatique-Sanction, mais encore la garantie du Duché de Sleswick, dont le

II. Vol.

H. Roi

Roi de Dannemarc est en possession ; et que pour dédommager le Duc d'Holstein , la Czarine et S. M. Dan. s'obligeoient de lui donner un équivalent ; mais qu'au cas que ce Prince refusât d'accepter l'équivalent qui lui seroit offert , ces deux Puissances seroient libres alors de leurs engagements.

Ces Lettres ajoutent que le Conseil Impérial , dit d'Espagne , a enregistré les Lettres Patentes de l'Empereur ; par lesquelles le Comte de Visconti , Grand-Maître de la Maison de l'Archiduchesse , Gouvernante des Pays-Bas , est nommé Viceroy de Naples ; on croit que le Comte d'Harrach , fils du Viceroy de Naples , ira remplir sa place à Bruxelles.

On a appris de Mayence que le Chapitre de l'Eglise Métropolitaine s'y étant assemblé le 9. de Juin , le Baron Philippe-Charles d'Elb avait été élu Archevêque , Electeur de Mayence , à la pluralité des voix. Il étoit Chanoine et Grand-Chantre de cette Eglise , Chanoine et Coévêque de celle de Trèves , Prévôt de l'Eglise Collegiale de S. Pierre de Monstadt , Conseiller intime du feu Electeur de Mayence , et Président de son Conseil.

On a appris aussi que le Comte Georges-François de Schomborn Bucheim , Archevêque , Electeur de Trèves , avait été élu Prévôt du Chapitre d'Elvangen en Franconie , titre d'un très-grand revenu , et qui vaquait aussi par la mort du feu Electeur de Mayence.

L'élection du Grand-Maître de l'Ordre Teutonique est fixée au premier de Juillet prochain , et on ne doute point qu'elle ne se fasse en faveur de l'Electeur de Cologne , ou du Pr. Theodore de Bavière , son frere.

II. Vol.

ITA-

I T A L I E.

DAns le Consistoire secret du 9. de ce mois , le Cardinal Ottoboni proposa l'Evêché de Mâcon pour l'Abbé de Valras , ci-devant Agent General du Clergé de France , et l'Abbaye de S. Vincent de Laon pour l'Evêque d'Arras. Il préconisa ensuite l'Abbé de la Vallette pour l'Evêché d'Autun ; l'Abbé de Vauréal , ci devant Maître de l'Oratoire du Roi T. Ch. pour l'Evêché de Rennes ; l'Abbé de Brissac pour l'Abbaye de S. Urbain, Diocèse de Châlons ; et l'Abbé de la Briffe, pour celle d'Obasine , Diocèse de Limoges.

On mande de Parme qu'on y meubloit au Palais un Appartement pour la Duchesse Doña Henriette , du consentement de la Cour d'Espagne.

Les Lettres de Livourne portent que l'Escadre du Roi de France , commandée par le Chevalier de Vattan , étoit entrée le 12 de Juin dans le Port , et que le Comte de Charny avoit régalez magnifiquement le Commandant et les autres Officiers de cette Escadre.

On écrit de Venise , que le Chevalier Charles Ruzzini , avoit été élu Doge de cette République et qu'il avoit eu le Chevalier Louis Pisani pour Concurrent.

On apprend de Genes , que le 6. de ce mois , l'Escadre des Vaisseaux du Roy T. Chr. mouilla à deux lieues de ce Port , elle y reçut le salut de la Ville ; et le Bailly de Vattan , qui commande cette Escadre , fut complimenté par M. Thomas Centurione , que le Sénat lui avoit député. Après cette députation et quelques Conférences entre

M. de Campredon , Envoyé de France et le Secrétaire d'Etat de la République , le Sénat rendit une Ordonnance qui a depuis été imprimée et affichée , par laquelle il est défendu de faire aucune visite sur les Bâtimens portant Pavillon François. On remit en même-temps à l'Envoyé de France la somme à laquelle avoient été évalués le prix du Navire François brûlé à Giralate, sur la Côte de Corse , et celui de son chargement. L'Officier Genoïs qui a eu part à cette action , reçut ordre de se rendre prisonnier dans la Forteresse de Sayone, et les Patrons des Pinques qui l'ont commise , ont été enfermés dans la Tour de Genes.

D'ESPAGNE.

LE Roy ayant résolu de reprendre la Ville d'Oran sur les Maures d'Afrique , et ayant à cet effet assemblé une Armée considérable à Alicante , et fait tous les autres préparatifs nécessaires , S. M. a envoyé ses ordres dans toutes les Villes de son Royaume pour faire des Prieres publiques et demander à Dieu les graces et les benedictions nécessaires pour le succès de cette entreprise.

La Flotte pour cette Expedition est sur son départ , à ce que portent les dernieres Lettres de Seville , d'où l'on mande qu'on a embarqué , outre les provisions ordinaires , une grande quantité de Selles , et tout ce qui est nécessaire pour monter la Cavallerie ; de plus 20500. Pelles et autres Outils propres à remuer la terre ; 18. Fours de Campagne ; 60000. Facines d'environ 20. pieds de long ; 81000. Sacqs de Laine ; 102200. Gabions ; plus de 80000. Pots à feu , Saucissons , &c. 22500. livres de Poudre à Canon ; 21. millions

II, Vol. de

de Rations pour les hommes et pour les chevaux, 24000 muids d'eau et de vin, &c. 80000. Arobes de Paille, chaque Arobe pesant 25. livres.

Le Capitaine d'un Bâtiment arrivé à Marseille le 24. du mois dernier, dit avoir vu une partie de la Flotte Espagnole, faisant route vers les Côtes de Barbarie.

Les Lettres d'Espagne portent que cette Flotte est partie d'Alicante la nuit du 12. au 13 de ce mois, nombreuse de 7. à 800. Voiles, en comptant tous les Bâtimens de transport.

P O R T U G A L.

ON a publié à Lisbonne un Edit du Roy, portant en substance, que S. M. ayant été informée que le transport qu'on fait du Bresil dans ce Royaume, de quantité de filles, sous prétexte d'embrasser l'état Monastique, est une des principales raisons pour laquelle ce Pays n'est pas si peuplé qu'il le pourroit être, et ayant appris que plusieurs de ces filles qu'on pourroit marier dans le Bresil, sont conduites dans ce Royaume malgré elles, et forcées à entrer contre leur inclination dans des Convents, où elles menent une triste vie; S. M. a jugé qu'il étoit nécessaire pour le service de Dieu, pour le sien et pour l'avantage du Bresil, de défendre qu'on ne transporte dans ce Royaume aucune fille ou femme qu'après que S. M. en étant requise, y aura donné son consentement, et que l'Archevêque et les Evêques du Bresil, les auront dûment examinées dans leurs Districts respectifs, pour savoir si c'est de leur propre mouvement qu'elles embrassent l'état Ecclesiastique, et si elles n'y sont pas forcées; que le Roy sur le rapport desdits Archevêque et Evêques, en disposera ainsi qu'il le trouvera convenable; qu'en at-

rendant on ne pourra envoyer au Bresil aucune permission pour le transport des femmes ou filles ; et que les Capitaines ou Maîtres des Navires , qui en prendront sur leurs bords pour les conduire en ce Royaume , sans une permission expresse de S. M. payeront une amende de 2000 Cruzades pour chacune de ces femmes ou filles qu'en trouvera à bord de leurs Vaisseaux , &c.

GRANDE BRETAGNE.

LE 28. du mois dernier , le Vicomte de Mекklewaith et M. Crowle, Avocat, se battirent en duel au haut du Parc S. James; le Vicomte ayant été desarmé avant qu'il y eut eu aucune blessure de part et d'autre, leurs seconds les séparèrent : on dit que leur querelle procède de quelques paroles lâchées par le Lord Mекkletwaith contre M. Crowle, lorsque celui-ci plaidoit sur la fin de l'année dernière une cause dans laquelle le premier étoit intéressé.

Le 11. de ce mois, le Roi se rendit à la Chambre des Pairs, et S. M. ayant mandé les Communes, fit aux Chambres le Discours suivant.

MILORDS ET MESSIEURS,

Comme vous avez expédié les affaires publiques autant qu'il vous a été possible, et que la saison est déjà fort avancée, je crois vous faire plaisir de vous procurer le moyen de vous retirer dans vos Provinces en faisant finir cette séance du Parlement. Il m'est inutile de vous représenter l'état et la situation heureuse des affaires publiques, tant au dehors qu'au dedans du Royaume ; vous devez tous être sensibles à ce qui a été négocié pour vous assurer la jouissance d'une Paix generale. Le consentement que les Etats

II. Vol.

Generaux

Genéraux ont donné au dernier Traité de Vienne, a perfectionné l'établissement de la tranquillité publique, et paroît assurer l'exécution fidelle des Traitez et Alliances faits entre les differens Princes et Puissances de l'Europe, et comme il n'y a plus de jalousie mal fondée et de vûes d'ambition, le bonheur et la tranquillité de ce Royaume en seront plus assurés.

MESSIEURS DE LA CHAMBRE DES COMMUNES.

Je vous remercie de ce que vous avez pourvu à ce qui est nécessaire pour la deffense et pour la sûreté de ce Royaume, et pour le service de l'année courante. Je suis très-satisfait de ce que vous avez cherché les moyens de lever les subsides nécessaires d'une maniere qui fût moins à charge à mon peuple; et comme cela doit être agreable aux Provinces, vous serez engagez à suivre les mêmes vûes à l'avenir et à prendre les mêmes mesures.

MILORDS ET MESSIEURS,

Comme je ne puis me dispenser de visiter cette année mes Etats d'Allemagne, j'ai résolu de laisser la Reine Regente de ce Royaume pendant mon absence, et je ne doute point que vous ne fassiez vos efforts pour lui rendre le Gouvernement aussi aisé, que je suis persuadé qu'elle s'appliquera à mériter vos devoirs et vos égards par une juste et prudente administration. Je vous recommande à tous dans vos differens états, de vous étudier à procuer la conservation de la Paix et de la tranquillité dans ce Royaume.

Après ce Discours, le Lord-Chancelier, par ordre du Roy, prorogea le Parlement jusqu'au 7. du mois d'Août prochain.

Le 14. le Roy, après avoir reçu sur son départ les Complimens des Seigneurs de sa Cour, se rendit en Chaise à Whitehall, et ayant traversé la Rivière à Lambeth, S. M. monta dans une Caleche, et fut escortée jusqu'à Greenwich, par un Détachement des Gardes du Corps. Le Roy s'y embarqua en arrivant, sur le Yacht *La Caroline*, où il dîna. Vers les cinq heures le Yacht leva l'Ancre; et comme il n'y avoit point de vent, il se fit remorquer par des Bateaux jusqu'à Woolwich, où le vent se trouva contraire, ce qui fut cause que le Roy ne put aller cette nuit-là que jusqu'à Long-Reach.

On a appris depuis de Scherneff, que le Roy y avoit été retenu par les vents contraires jusqu'au 19. au matin, que son Escadre avoit mis à la Voile pour la Hollande. On a appris depuis que S. M. y avoit débarqué le 21. à 8. heures du matin, que le 22. à minuit, elle étoit arrivée à Utrecht, d'où elle partit le 23. à 9. heures du matin pour Hanover; elle arriva le lendemain à trois heures après midi en bonne santé au Château d'Herrenhausen, où elle reçut les Complimens de la principale Noblesse.

Les dernières Lettres de Londres, portent que la Reine avoit dépêché un Courier à Hanover à l'issuë d'un Conseil extraordinaire qui fut tenu le 28. de Juin, et le bruit court qu'il a été résolu dans ce Conseil, d'équiper une Escadre de 25. Vaisseaux de ligne, sans comprendre les Vaisseaux Garde-Côtes, et ceux qui ont escorté le Roy dans son passage en Hollande.





F R A N C E,

Nouvelles de la Cour , de Paris , &c.

LE Roi a accordé l'agrément de la Charge de Maître de l'Oratoire à l'Abbé de Cosnac , Grand-Vicaire de l'Archevêque de Paris , et Doyen du Chapitre de S. Germain de l'Auxerrois.

Le 21. Mai , il y eut Concert à Versailles chez la Reine , M. Destouches , Sur-Intendant de la Musique du Roi , fit chanter devant S. M. les deux derniers Actes du Ballet des *Elemens* , dont les principaux Rôles furent chantez par les L^{les} Antier et le Maure , et par les Sieurs d'Angerville et Tribou.

Le 24 , on exécuta dans le Salon de la Reine , un nouveau *Te Deum* de la composition de M. Destouches , dont le succès fut très brillant.

Le 9. Juin , on chanta devant la Reine le Prologue et le premier Acte de l'Opéra de *Callirhoé* , du même Auteur.

Le 21 et le 25 on continua le même Opéra par le second et troisième Acte ,

1474 MERCURE DE FRANCE
qui fut suivi de la Cantate de l'*Amour
et de Bacchus*, de M. Clerambault, et
d'une autre Cantate nouvelle, mise en
Musique par le sieur Marchand le fils,
Dessus de Violon de la Musique du
Roy.

Le 30. on finit la même Pièce par le
quatrième et cinquième Acte, les Elles
Courvasier et Mathieu ont chanté les
Rôles de la *Gloire* et d'*Astrée* dans le Pro-
logue, celui de *Callirhoé* a été exécuté
d'une manière très-touchante par la Elle
Pellissier, et les Srs Tribou et Chassé ont
chanté ceux d'Agenor et de Coresus; les
Chœurs et la Simfonie se sont distinguez
dans l'exécution de la Pièce qui a été fort
applaudie.

La Procession du S. Sacrement de la
Paroisse de S. Sulpice, le jour de la Fête-
Dieu, et le dernier jour de l'Octave, a été
aussi belle cette année que bien ordonnée.
ce pieux Spectacle étoit encore rendu plus
pompeux et plus édifiant par la présence
de la Reine Douairiere d'Espagne, qui ac-
compagna les deux Processions à pied,
suivie de ses Dames d'Honneur, et des
Officiers de sa Maison, avec une dévotion
exemplaire. On voyoit encore avec édifi-
cation à la dernière de ces Processions un

II. Vol.

fort

JUIN. 1732. 1435

Fort grand nombre de prisonniers , hommes et femmes , délivrez pour dettes , des aumônes de M. le Curé. Il y en avoit encore un très-grand nombre à la Procession de S. Germain l'Auxerrois.

Le 25 Juin , la Lotterie de la Compagnie des Indes , établie pour le remboursement des Actions , fut tirée en la maniere accoutumée à l'Hôtel de la Compagnie. La Liste des Numero gagnans des Actions et dixièmes d'Actions qui doivent être remboursez , a été renduë publique , faisant en tout le nombre de 305. Actions.

Le 28 Juin l'ouverture de la Foire saint Laurent fut faite par le Lieutenant Général de Police en la maniere accoutumée.

*EXTRAIT d'une Lettre écrite
de Libourne le 20. Juin.*

Il fait tous les jours ici des orages épouvantables. Le fils d'un de nos porte-sacs , nommé Pezeu , périt hier par le feu du Ciel ; il a péri aussi depuis trois ou quatre jours au *Bec d'Ambesq* , une Barque chargée de sel pour Bordeaux , et il vient d'en arriver une étrangere aussi chargée

II. Vol.

Mvj de

1436 MERCURE DE FRANCE
 de même , qui a une voye d'eau , causée
 par un coup de Tonnerre. M. le Cheva-
 lier de Rabars , en soupant dans un Pa-
 villon de son Château , le soir de la Fête
 de Dieu , le Tonnerre lui brûla la moitié
 de sa perruque , sans lui faire d'autre mal.
 Le même soir , l'orage tomba à la Mai-
 son de campagne de M. l'Avocat Augé-
 reau , près Fronsac , entra par la chemi-
 née , et vint passer entre les jambes de
 l'Avocat qui étoit monté sur une chaise
 de sa chambre pour prendre un Livre.
 Le Tonnerre sortit par la fenêtre , des-
 cendit dans la cour , et en chemin fai-
 sant emporta une jouë à la fille d'un
 Paysan.

L'HOROSCOPE,

STANCES.

*A Mademoiselle Rose de B... pour le jour
 de sa Naissance.*

Vous que l'esprit et la raison
 Eclairent , même dès l'enfance
 Rosette , vous traitez d'Oison
 Un devin avec sa science.

Pour les Mortels , vous le sçavez ;
 L'avenir est impénétrable ;

II. Vol.

C'est

J U I N. 1732. 1437

C'est pour leur Maître redoutable
Que ces secrets sont réservés.

Laissons à cet Etre suprême
Le soin de régler nos destins :
Nous sommes des Enfans qu'il aime ;
Notre sort est bien dans ses mains.

Constellation , influence ,
Thème , aspect et position ,
Grands mots qu'adopte l'ignorance ,
Vous n'êtes qu'un fade jargon.

J'abandonne le Télescope ;
Né pouvant lire dans les Cieux ;
Et pour dresser votre horoscope
Je ne consulte que vos yeux.

Jeune Rose , je conjecture
Par vos regards vifs et brillans
Que vous naissiez * quand la Nature
Voyoit renaître le Printems.

Cette Vivacité charmante ,
Dont la vertu régle le cours ,

* Mademoiselle de B. . . est née le 27 Mars 1716.
II. Vol. Soumet

1438 MERCURE DE FRANCE

Soumet nos cœurs et les enchante,
Sûre de les ravir toujours.

De vos Parens qui vous cherissent
Vous ferez long-tems les plaisirs :
S'ils sont comptez par nos desirs
Ne craignez jamais qu'ils finissent.

La Jeunesse s'envolera :
C'est le sort commun des Mortelles,
Vous verrez ce tems qui fuira,
Sans vous en affliger comme elles.

Vous perdrez cet éclat vanté :
Il n'est rien que le tems n'efface,
Mais vous aurez toujours la grace,
Plus belle encor que la beauté.

Iriez-vous dans un Monastere
Ensevelissant vos appas,
Percer le sein de votre mere ?
L'Horoscope ne le dit pas.

Sur ce point je voudrois bien lire
Dans le secret de votre cœur !
Mais si je détruis mon bonheur
Pour avoir trop voulu prédire ?

H. Kol.

Vous

Vous aurez un jour un Epoux ,
Puis-je vous dire ma pensée ?
Vous ne seriez point mariée
S'il le falloit digne de vous.

Helas ! j'en ai trop dit peut-être ,
L'Amour mal aisément se tait ,
S'il vous faut un Epoux parfait ,
Damon désespéré de l'être.

Quand votre cœur ressentira
Pour l'Amour moins de répugnance ,
Alors il se repentira
De sa trop longue indifférence..

Voilà l'unique changement
Que de Rosete on doit attendre :
Et pour la part que j'y veux prendre ,
Puisse-je en marquer le moment !

Un Astrologue ne s'explique
Que par des termes ambigus :
Ne me demandez rien de plus ,
Je suis sincère et je m'en pique.

L'ame belle , l'esprit bien fait ;
L'humeur égale , l'art de plaire ,

II. Vol.

Rendront

Rendront l'Horoscope parfait. . .

Mais vous m'ordonnez de me taire.

ENVOI.

MA Muse à vous plaire enhardie,
 A tâché dans ces Vers de chanter le retour,
 Jeune Rose, de ce beau jour,
 Jour heureux! le premier de votre belle vie;
 Daignez leur accorder un regard gracieux,
 Si le zèle-pouvoit, se joignant à l'hommage,
 Leur attirer votre suffrage,
 Quels Vers le mériteroient mieux?

M. Daurat, Capitaine de Cavalerie.



MORTS; NAISSANCES et Mariages.

LE Comte d'Auvergne mourut à Paris le 29.^e du mois dernier, dans la 13.^e année de son âge. Il étoit fils du Duc de Bouillon, Pair et Grand-Chambellan de France, et Gouverneur d'Auvergne, mort le 17. May 1730. et de Louise Françoise Angélique de Teller, sa seconde femme, morte le 13. Juillet 1719. Il a été inhumé dans l'Eglise des Théatins de cette Ville, où est la sépulture de sa Maison. Le Corps fut présenté au R. P. Supérieur des Théatins par M. Cadot, Curé de la Paroisse de sainte Marie de la Ville. L'Evêque, lequel fit le Discours suivant.

II. Vol.

C'est

C'est, M. R. P. le Corps de deffunt Très-haut &c. Godefroy Girault de la Tour d'Anvergne, que j'ai l'honneur de vous présenter, pour être inhumé dans la sépulture de ses Ancêtres; vous le connoissiez, sans doute; et c'en est assez pour que vous compreniez jusqu'où doit s'étendre notre juste douleur. C'étoit un jeune Prince dont les rares perfections faisoient la consolation de son illustre Famille, et qui en ayant toujours été universellement aimé, en est parconsequent aujourd'hui universellement regretté.

Je n'entreprendrai point ici de rappeler dans votre esprit tout ce qui pourroit le rendre recommandable selon la chair, ni de tirer d'un Berceau illustre la matiere de son Eloge; la Religion Chrétienne qui ne tire son excellence et sa force que des humiliations de l'Homme-Dieu, ne me permet de louer que ceux sur lesquels il a imprimé son image et sa ressemblance.

Loin donc des sacrez Autels du Dieu très-Haut tous ces vains titres de naissance, de grandeur et de fortune, qui n'accompagnent ordinairement les Princes de la Terre jusques dans leurs Tombeaux, que pour s'y ensevelir avec eux, ou devenir le sujet de leur confusion. S'il m'étoit permis de louer celui que nous regrettons par la valeur de ses Ancêtres, quel champ plus fertile en éloges? Car sans parler ici des grandes et héroïques actions de ceux qui lui ont donné la naissance, il me suffiroit de vous dire qu'il est sorti de l'ancienne et illustre Maison de la Tour d'Anvergne qui a plus d'une fois mêlé son sang à celui des Souverains, &c.

Mais quelqu'illustre qu'il fut par sa naissance il ne le fut pas moins par ses vertus et par ses belles qualitez; en lui, en effet, dès sa plus tendre

enfance, on vit avec admiration briller un esprit vif, délicat, pénétrant, aisé, poli, je dirois volontiers sublime; un cœur sincèrement tendre pour Dieu, et véritablement sensible aux misères d'autrui; des entrailles de miséricorde le rendirent toujours infiniment cher à ceux qui avoient l'honneur de l'approcher. Avec de si heureuses dispositions, il devint en peu de temps l'objet des complaisances et même de la recherche du Dieu des vivans et des Morts, il s'en apperçut le premier, et bien loin d'en être effrayé, il opposa avec un cœur véritablement chrétien, la force de sa foi aux foiblesses de la Nature, et ne pensa plus qu'à répondre par sa soumission aux miséricordes du Dieu, qui sembloit se faire une joye secrète d'accomplir en lui ses decrets adorables en le séparant du Monde, avant, pour ainsi dire, qu'il fût en état de participer à sa corruption.

Persuadé que le premier pas que nous faisons dans la vie est nécessairement le premier que nous faisons vers la mort; et convaincu que son heure est aussi incertaine qu'elle est inévitable, il ne pensa pendant les derniers jours d'une maladie aussi violente qu'elle fut prompte, qu'à la rendre précieuse aux yeux du Seigneur.

Nous le vîmes avec édification prévenir le tendre embarras de ceux qui l'environnoient, en demandant avec un pieux empressement les derniers Sacremens de l'Eglise, que nous avons eu l'honneur de lui administrer et qu'il a reçus avec autant de dévotion que de ferveur, ce fut après s'être muni de ces puissants secours, que sa maladie augmentant de moment en moment, acheva enfin de lui ôter la vie.

Il est maintenant devant le Seigneur et sous le Sceau de sa miséricorde, mais quelque pré-

II. Vol.

cieuse

riense que nous paroisse une telle mort , comme il pourroit n'être pas encore parfaitement pur devant celui aux yeux duquel les rayons même du Soleil ne sont pas sans tache , souffrez , M. R. P. qu'en vous confiant ce dépôt , dont la memoire nous sera toujours très-chère , je vous conjure d'unir vos prieres aux nôtres , pour accélérer son bonheur.

Louis de Rougé , Marquis du Plessis-Belliere , Colonel du Régiment de Vexin , Infanterie , mourut à Vienne-le-Chateau , en Champagne , le 24. Juin , âgé de 26. ans. Son Régiment a été donné par le Roy au Comte d'Anay , Colonel réformé à la suite du Régiment du Maine , Infanterie..

D. Jeanne-Marie Colbert , veuve de Charles Honoré d'Albert , Duc de Chevreuse et de Luy-nes , Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , Gouverneur et Lieutenant General pour S. M. de la Province de Guyenne , Capitaine-Lieutenant des Chevaux-Légers de la Garde de S. M. mourut à Paris le 26. Juin , dans la 82. année de son âge.

D. Gabrielle-Françoise Brulart de Sillery , veuve de Louis Marquis de Thibergeau , mourut aussi à Paris le 27. dans la 83^e année de son âge.

Le 11. Juin , les Cerémonies du Baptême furent supplées à François-Jean-Anne Lévy , né à Amsterdam , âgé de 22. mois , et ondoyé le 12. Avril dernier , fils d'Elcazar Levy Lener Fermier et de Fronoca Jacob. Il eut pour Parrain Anne-Jacques de Bullion , Marquis de Farvaques , &c. Maréchal des Camps et Armées du Roy , Gouverneur et Lieutenant General pour S. M. en ses

444 MERCURE DE FRANCE

Provinces du Maine , Perche et Comté de Laval , Lieutenant de Roy du Pays Chartrain , Chevalier des Ordres du Roy , et pour Maraine D. Jeanne-Therese Fleureau de Morville , Epouse de M. François de la Rochefoucault , Marquis de Surgeres , Guidon de Gendarmerie.

D. Agnès-Magdeleine Trudaine , épouse de Jean Hector de Fay , Marquis de la Tour Maubourg , Inspecteur Général d'Infanterie , accoucha le 13 Juin d'un fils , qui fut nommé Jean-René-Philebert , par Jean-Philebert de Fay de Maubourg , Commandeur de l'Ordre de S. Jean de Jerusalem , et par D. Renée-Magdeleine de Ramboüillet , veuve de Charles Trudaine , Conseiller d'Etat.

Le 30 Juin , D. Marie Piccourt , épouse de M. Louis-Henry Berthelot , Maître des Requêtes , accoucha d'une fille qui fut tenue sur les Fonts le lendemain , et nommée Henriette-Marie-Edmée , par M. Edme-Bernard Mahoudeaux de la Tour , et par D. Marie Derouville.

Joseph de Montainard , Marquis de Montfrin , Comte de Souternon , &c. Sénéchal de Beaucaire , et de Nismes , fils de feu François de Montainard , Marquis de Montfrin , et de Dame Louise de Loüet de Calvisson , épousa le 9. Juin dans la Chapelle du Château d'Aubaïs , Diocèse de Nismes , Diane-Henriette de Baschi , fille de Charles des Comtes de Baschi , Marquis d'Aubaïs , Baron du Caila , &c. et de D. Diane de Rozel , Dame de Cors et de Beaumont.

Les quatre premiers degrez de la Maison de Montainard se trouvent dans les *Mémoires du Dauphiné* , du President de Valbonnais , Tom. 2. p^{re} 337. - 338. par Rodolphe , qui vivoit vers
 II. Vol. l'an

J U I N. 1732. 145

L'an 965. et qui fut pere d'Ainard, duquel vint
Pons Ainard, qui eut pour fils Guigues Ainard,
Seigneur de Domene, vers l'an 1155. La Gé-
néalogie de la Maison de Baschi est imprimée
dans le Dictionnaire de Moreri, éditions de Pa-
ris, 1725. et 1732. et de Basle 1731.

*Nombre des Baptêmes, Mariages, Enfans
Trouvez, et Morts de la Ville et Faux-
bourg de Paris pendant l'année 1731.
sçavoir :*

Baptêmes,	18877
Mariages,	4169
Enfans Trouvez,	2539
Morts,	20620
Maisons Religieuses, hommes et filles,	212 } 20832

Partant le nombre des Morts de l'année
1731. excède celui des Baptêmes de 1955

Le nombre des Baptêmes de 1731. est
moindre que celui de 1730. de 89

Celui des Mariages est diminué de 234

Celui des Morts est augmenté de 3402

Celui des Enfans Trouvez est augmenté de 138

*A MADEMOISELLE Claudon
Nagent, le jour de sa Fête.*

B O U Q U E T.

Pour t'offrir un Bouquet, Claudon, j'ai vai-
nement,

En ce matin recours à Flore,

Comment parer, dit-elle, un objet si charmant?

II. Vol.

J'eniz

J'employerois à ma honte, et les pleurs de l'Aurore ,

Et les soupirs de mon Amant.

Claudon n'a pas besoin que ma main la décore ,
Les plus vives couleurs dont mon Trône se peint,

Cèdent à l'éclat de son teint ;

Si tu veux, poursuit l'Immortelle ,

Lui marquer en ce jour quelle est ta vive ardeur ,

Nagent préférera l'hommage de ton cœur ,

Aux fleurs que tes Rivaux viendront cueillir
pour elle.

Le Mariéat de Sens.

*LETTRE écrite de Paris , à un Nouvelliste
de Province.*

Vous avez bien de l'ardeur pour les nouvelles , Monsieur , vous qui faisiez , il n'y a pas deux ans , des réflexions si sensées contre cette dangereuse passion ; je comprends par vos reproches que mes Lettres vous touchent peu , quand il n'y a pas un Chapitre complet de nouvelles. Je vous crois dès - à - présent tout le talent et tout le zèle d'un Nouvelliste du premier ordre , et je ne doute pas que vous n'acqueriez encore des qualitez pour mériter une place distinguée dans cet illustre Corps. Je suis bien sur que vous n'êtes pas des derniers à vous rendre tous les

IL Vol.

jours

jours sous la Halle du Marché, à la grande Place, au Cloître des C. ou à l'avenue, pour être aux aguets et saisir des passans quelque nouvelle de la première main.

Vous êtes donc bien changé, et sans doute vous n'avez pas conservé le moindre souvenir de nos entretiens surnois aux Tuilleries, (car c'est toujours là le grand Bureau et comme le Chef-lieu des Nouvellistes) en observant ces Troupes nombreuses de gens oisifs, tantôt ambulans, tantôt sédentaires; tantôt formant un grand Corps à l'arrivée d'un Notable ou d'un des principaux Membres du Bureau, tantôt divisés par pelotons, et l'instant d'après rassemblez, au moindre mot pris à la volée, et tous également empressez, pour apprendre ou pour débiter quelque nouvelle, souvent hasardée; l'avidité des uns, l'air composé et important des autres, cela nous divertissoit beaucoup, sans compter les raisonnemens graves et politiques, les conjectures puériles ou frivoles, les sentimens hétéroclites soutenus avec chaleur et à grand bruit; car tous les hommes, mêmes les moins vains et les plus raisonnables, sont amoureux de leurs opinions et jusques dans les plus petites choses, où ils n'ont pas le moindre intérêt; aveuglez par celui de l'amour

1448. MERCURE DE FRANCE
propre qui les anime , ils tombent dans
les plus grands excès.

Mais où vais-je m'engager , peut-être
par un mouvement de ce même amour
propre dont je viens de parler , et contre
lequel je crois être fort en garde ? Nul
Mortel ne peut se vanter de n'être pas
dupe à cet égard ; on l'a déjà dit cent et
cent fois et en cent manières différentes :
Baste. Il est question des Nouvellistes et
des nouvelles, de ces chères nouvelles qui
vous tiennent si fort au cœur , et je n'en
ai point à vous dire. Comment faire ? Trou-
ver quelque chose d'équivalent, cela n'est
pas possible ; ma foy , puisque vous n'êtes
pas ennemi du babil et que je suis en train
de babiller , je vais réfléchir sur ce qui a
fait d'abord le sujet de cette Lettre, et vous
exposer , selon les idées qui se présente-
ront à mon esprit , les sentimens qu'on
peut avoir et les réflexions qu'on peut
faire sur cette matière.

Il n'y a rien de si raisonnable , ni de si
naturel en general , que de s'informer et
même d'avoir quelque empressement pour
être instruit des Evenemens qui arrivent
sur le grand Théâtre du Monde , et qui
doivent intéresser la curiosité d'un hon-
ête homme. Il est même honteux de n'être
pas au courant , pour ainsi dire , de cer-
tains

II. Vol.

taines nouvelles Historiques , Politiques et Litteraires. Mais voir des gens, ne s'occuper uniquement que de nouvelles , négliger leurs propres affaires , en perdre , pour ainsi dire , le boire et le manger ; sans être capables d'autre chose ; c'est ce que je blâme, car il n'y a que l'excès qui rend cette passion méprisable. Tous les jours on est fatigué et impatienté par ces Cazaniers, d'un esprit borné et indifférent , qui ne lisant rien , et ne cherchant point à s'instruire , veulent sçavoir ou vous apprendre ce que personne n'ignore depuis long temps.

Mais exposons , si vous me le permettez , Monsieur , ce ridicule dans un plus grand jour, pour faire sentir le faux esprit dans lequel on s'occupe à sçavoir des nouvelles , et combien le temps qu'on y emploie est non seulement tres-mal employé , mais encore nuisible par le degré de vanité qu'on acquiert en voulant pénétrer , deviner juste , et prédire l'avenir avec un ton de Prophete ; sans compter le danger qu'il y a de s'engager insensiblement dans une espece de parti , dont le moindre inconvenient est de se faire trop connoître , se dégrader en quelque maniere , et se laisser confondre dans une foule , si-non-méprisé, au moins bien peu

1450 **MERCURE DE FRANCE**
estimé, ou devenir fameux, et enfin l'objet de la dérision publique ; on en a plus d'un exemple, de ces gens dont la figure, la tête et le visage sont remarquables ; qu'on voit par tout, qu'on ne sçauroit définir, et que personne ne connoît, sans compter encore les choses les plus indifferentes et les plus innocentes en elles-mêmes, qui redites sans la moindre altération, et sans aucun dessein malin, mais sans y faire assez d'attention, et par la seule envie de parler, sont très-propres à faire les plus grandes tracasseries, ou à donner bien du ridicule, selon le temps, les lieux, les circonstances et les personnes devant qui on parle. Je ne dis rien du danger que l'on court avec les étourdis, les emportez, les opiniâtres, les impolis, les impudens, ou les timides complaisans à l'excès, également dangereux, et les fades railleurs qui vous rient au nez, et qui par des questions ou par des réponses aussi inconsidérées que choquantes, vous mettent dans la dure nécessité de les traiter, (car la patience échape) avec le ton que mérite une grossiereté dire en face. Mais sans avoir part au démêlé, il est très-fâcheux d'en être témoin, et plus encore d'être cité.

Il ne faut pas rêver bien profondément
II. Vol. pour

pour voir que le premier principe de cette passion est l'oisiveté, pour laquelle les gens qui ont passé leur jeunesse en dissipation et dans des amusemens frivoles, ont beaucoup de gout. Or un homme sans occupation, et certainement sans genie, cherche à perdre du temps avec le même empressement qu'un joueur de profession cherche à gagner; delà ce penchant pour les choses qui n'occupent que superficiellement, où l'esprit n'a presque aucune opération à faire, opérations que les autres font pour eux, qu'ils adoptent même, et desquelles ils font encore leur profit, en les allant débiter comme les leurs, avec la modestie d'un Docteur de mauvais aloi.

Quand ce penchant est une fois déterminé vers l'oisiveté, le frivole, le superficiel et les choses vaines, pour lesquelles il ne faut nulle application, quand il est augmenté par l'esprit de curiosité qui fut toujours, comme vous sçavez, la passion dominante de l'homme dès son enfance, et qui s'est accruë à l'infini à mesure que les faits se sont multipliez sur la terre, et dans sa tête; on ne doit point s'étonner du progrès et des désordres qu'il fait, ni de la corruption qu'il cause. Il ne tiendrait qu'à moi de vous en faire icy une

1452 MERCURE DE FRANCE
longue énumération, et vous prouver par
des exemples, combien la curiosité outrée,
a été funeste à l'un et à l'autre sexe.

Une chose bien singulière, et qu'il ne
tiendra qu'à vous, Monsieur, de remar-
quer; c'est que la plupart de ces curieux
insatiables, de ces queteurs de nouvelles,
qui les cherchent avec tant d'ardeur et de
peine, ne s'y intéressent point du tout
dans le fond, et ne sont pas plus sensi-
bles à un fait, à un Evenement éclatant
et remarquable pour l'Histoire de notre
temps, qu'à une aventure de Guinguet-
te. C'est l'esprit d'ostentation et de vanité
qui les fait agir, croyant ainsi se rendre
recommandables, en débitant avec autant
d'amphase que de fadeur, des choses tri-
viales qui ne sont pas ignorées au Marché-
neuf.

J'ai quelquefois ri de bon cœur, je vous
l'avouë, de ces hommes importants qui
toujours sortent, ou viennent d'une Mai-
son, qui ont dîné dans une Maison, qui
fréquentent une Maison, qui ont vu et en-
tendu dans une Maison, &c. Ces Maisons
qu'on ne désigne mystérieusement qu'à
demi, pour faire valoir la nouvelle, ne
sont pas des Maisons du commun, non,
mais elles sont souvent telles qu'un Gri-
pesou ne les avoueroit pas, et il arrive

II. Vol.

même

même que quand ces Maisons sont telles qu'on veut le faire entendre, le vain Narrateur, avec son ton imposant, et ses airs de confiance et de protection, n'y est pas plus considéré que le Gripesou.

Quand ces Messieurs font tant que de citer, Dieu sçait s'ils choisissent des Noms respectables et de Gens en place. Combien ils font sonner haut le commerce étroit et familier qu'ils ont avec les Grands, qu'ils ne qualifient même jamais de *Monsieur*, c'est le grand air. Ils ne débitent même la nouvelle, et ne la repètent cent et cent fois que pour la citation et pour les circonstances qu'ils y mettent, pour se faire citer eux-mêmes; et si le lieu de la Scene est à la Comédie, à l'Opéra ou à quelques autres Spectacles, où ils ont été en passant faire montre de leur parure, la narration n'en est pas plus modeste.

A la vérité il faudroit peut-être moins blâmer des gens qui sans talens et sans avoir rien d'acquis, n'étant plus en état de s'appliquer à quelque chose d'utile, veulent cependant se faire une sorte de réputation. Que dis-je, de réputation? On voit tous les jours des intrus, qui en sont tellement avides, qu'ils s'aventurent de parler à leur tour et même avant, croyant prudemment que de se mon-

1494 MERCURE DE FRANCE
ner en public , pêle-mêle , avec d'honnêtes gens , cela ne nuit point à la leur.

Celle de Nouvelliste , quoique personne ne l'envie , ne laisse pas de flater les gens d'un certain caractère ; une application heureuse , une conjecture hasardée qui réussit , est seule capable de les mettre en crédit dans leur canton ; mais il arrive aussi qu'ils s'en applaudissent à l'excès et qu'ils deviennent presque toujours intraitables , par la manière altière dont ils soutiennent leurs sentimens , auxquels ils veulent durement assujettir les autres ; et le cœur enflé et toujours plus avide de cette petite gloire , on n'attend plus les nouvelles ; on va au-devant ; on les devine , et grands raisonnemens ensuite pour appuyer son opinion. Opinion souvent contestée tumultueusement , où celui dont le ton de la voix est le plus haut , a presque toujours l'avantage.

Mais quand j'y fais réflexion , presque tous les hommes sont extrêmement flatés de s'imaginer avoir en eux la faculté de voir plus clair que les autres dans l'avenir. Cela leur annonce une étendue de lumières et une pénétration , avec le secours de laquelle ils croient percer les voiles les plus épais , pénétrer dans les secrets du cabinet et de la politique la plus profonde.

II. Vol. fonde

sonde , et même de prophétiser. Faites-y bien attention, Monsieur, c'est peut-être l'Idole la plus universellement chérie de l'homme; car rien ne nous pique tant que ce raisonnement intérieur, dicté par l'amour propre; *il est réservé à ma pénétration de découvrir une chose cachée aux yeux de tous les autres hommes.* Vous en connoissez, Monsieur, que pareille foiblesse a quelquefois couverts d'un ridicule humiliant: mais ce qui est sans doute à la honte de la nature humaine, c'est que ce ne sont pas des hommes du commun qui se donnent de ces travers; ce sont ordinairement ceux qui avec l'ostentation de briller, à quelque prix que ce soit, ont le plus de ressources dans l'esprit, le plus de lumières, de sagacité et de talens pour le raisonnement méthodique, aisé, agréable et séduisant: il est fâcheux qu'on ne puisse pas toujours jouir de leur commerce sans danger; car sur d'autres sujets, on trouve beaucoup de justesse, de précision, des descriptions, des définitions, des réflexions fines et délicates, &c. soyons donc en garde, mon cher Monsieur, contre ce subtil poison, souvent pernicieux dans ses effets.

Les Nouvellistes qui ont quelque teinture de Géographie, de Politique, des intérêts des Princes &c. viennent à juste

1436 **MERCURE DE FRANCE**
titre le haut bout , et brillent à peu
de frais auprès de ceux qui parlent sans
regle , sans connoissances , et qui ne se
piquent que d'aller loin sans se piquer
d'aller droit , mais ce ne sont pas toujours
ceux qui plaisent le plus dans leurs réflexions
sur les raisons d'Etat , les différentes
inclinations et les vues des Grands et
du Peuple , la situation et les circonstances
particulieres de l'état présent des affaires
du Monde , et sur les conséquences
qu'on en peut tirer , surtout quand leurs
discours ne sont ni bornez ni sagement
ménagez. Car , qu'on ait vu passer un
Courrier , qu'on ait observé certains mou-
vemens à la Cour , ou remarqué dans le
visage , ou dans les manieres , l'empres-
sement, la tristesse ou la gayeté d'un Prince,
d'un Ministre , d'un Grand ; en voilà as-
sez pour former tel ou tel événement ,
qu'on rend plus ou moins vraisemblable
selon que l'on a l'art de l'arranger et de le
parrer , sans oublier le ton misterieux et
réserve , pour faire entendre que l'on en
sait bien plus que l'on n'en fait connoître.
Si l'événement ne répond pas à la prophé-
tie, le faux prophete en est quitte pour
être quelques jours sans se montrer au
même auditoire.

Quelqu'uns , et ceux-cy ne sont nulle-
ment ennuyeux , se plaisent à débiter des

nouvelles , non seulement sans gravité , mais d'un air léger , naturel , agreable , et à les embellir par un tour fin et plaisant ; ils les ornent de circonstances qui les relevent : à la vérité , le fait raconté , qui n'est souvent que le prétexte de la narration , n'a nul fondement , mais il devient dans leur bouche une nouvelle toute nouvelle , ou un petit Roman qui fait plaisir pour peu qu'on se prête à la fiction et aux épisodes.

La variété des caracteres est fort-grande parmi les Nouvellistes ; nous venons d'en voir un fort gai , en voici un tout opposé et qui n'est pas moins vrai. Ce sont ces esprits taciturnes , pleins de malignité , avides de poison et qui ne répandent que de la noirceur , à qui on doit sçavoir gré quand ils n'emportent pas la piece , et qu'ils ne sont que médisans ou désobligeans. De tels hommes ne respirent que les événemens tragiques , les rumeurs , les soulevemens , les révolutions ; des Campagnes désolées , des Villes saccagées , des Incendies , des Naufrages , de grandes defaites , des meurtres et des carnages ; et faute d'un pareil ragout , ils s'acharnent souvent sur un infortuné qui périt , et qui n'est peut-être pas toujours aussi coupable aux yeux de Dieu qu'aux yeux des hommes.

On les voit , ces esprits amers et partiaux , mettre avec une égale satisfaction dans le plus grand jour , les avantages de la cause qu'ils favorisent , et les revers de celle à laquelle ils sont contraires. Toujours portez à tourner les nouvelles selon les mouvemens de leur cœur ; les croire ou les rejeter , les publier ou les supprimer , les enfler ou les extenuer : sur quoi on peut faire cette réflexion , qui est que lors qu'ils ont par hazard embrassé le bon party , ils ne lui font pas grand bien , et ils se font grand tort à eux-mêmes.

Or il est aisé de juger dans quelle impatience doivent être ceux qui espèrent les bons succès qu'ils attendent et qui flatent leur sentiment , et dans quelles perplexitez ils sont sur les événemens qu'ils craignent et qui relevent le party contraire. Dans l'un et l'autre cas (et l'un ne va gueres sans l'autre) l'incertitude est au même degré , et les agite aussi vivement , car la moderation et la patience sont des vertus peu connues de ces hommes toujours empressés et toujours insatiables. Leur passion est trop animée et trop ardente pour ce qu'ils souhaitent ou pour ce qu'ils craignent. Ils comptent tous les instans ; leur inquiétude est à charge à tout le monde et

à eux-mêmes , plus ou moins , selon le degré de leur préoccupation.

Mais reprenons des idées plus gayer , et disons que vous prenez , Monsieur , un très-mauvais party de rester en Province , où les nouvelles sont toujours assez rares , surannées , mal sûres , car on ne les sçait gueres que d'un seul endroit , encore faut-il souvent les aller chercher ; ensorte qu'un nouvelliste des moins affamez de ce Pays-cy mourroit d'inanition en peu de tems dans vos cantons. Vive Paris , morbleu , où il y a toujours plus de cent ateliers ouverts , où se debitent et se fabriquent des nouvelles de toute espece. Au tems et aux heures de Promenade , il n'y a qu'à s'y transporter , on jouit des agrémens de la saison , de la magnificence du lieu , des agrémens , de la propreté et de la variété infinie du beau monde : le tems est - il mauvais , fait - il trop froid , trop chaud , les Caffez sont ouverts dès le grand matin jusqu'à minuit ; vous y trouvez quantité d'honnêtes gens qui vous attendent , ou qui ne se font pas attendre long-tems. C'est-là qu'arrivent tous les batteurs d'estrade , et les ambulans qui ne manquent gueres à certaines heures , sans compter les passans non habitez , que le hazard amene , et qui semblent venir exprès de differens quartiers pour

1460 MERCURE DE FRANCE

instruire le Bureau à point nommé des affaires de leur district et de ce qu'ils ont appris en chemin.

Vous sçavez l'agrément des Caffez à Paris ; ils sont au point , que si dans une Relation bien écrite , ont en avoit fait une description exacte il y a 60. ans , et bien circonstanciée dans la plus exacte vérité , et sur le pied que nous les voyons aujourd'hui , on auroit dit , c'est un Roman fait à plaisir , une fiction imaginée pour donner une idée du pays de Coganne, ou d'une ville bâtie et policée par les Fées. En effet , quel Souverain , quelle Republique auroit imaginé et auroit eu le pouvoir d'établir pour la commodité publique , dans toutes les rues d'une florissante ville , des lieux commodes pour se mettre à couvert des injures du tems , infiniment secourables pour les gens sans voitures , qui ont affaire à differens quartiers pour se reposer , se rafraichir en Eté , se chauffer en Hyver , et en même tems avoir l'agrément de la conversation à son choix : car à chaque table, matiere differente , sans compter les nouveautez qu'on apprend sur toutes sortes de sujets , et l'amusement ou plutôt l'occupation du jeu des Echets , sur lequel il n'arrive guerres ni dispute ni bruit ; ce n'est pas qu'on y peste moins qu'à un autre jeu , mais

II. Vol.

c'est toujours entre cuir et chair.

Ces lieux sont ornez de Glaces , de Tableaux , de Tables de marbre , de sièges et de meubles convenables , éclairez par des Lustres de cristal , échaufez par de bons poëles dans la rigueur de l'Hyver , où l'on entre et d'où l'on sort sans façon quelconque, car toute contrainte et tout cérémonial en sont bannis ; personne ne fait les honneurs de l'assemblée , personne ne les reçoit , chacun est le maître de convention tacite, tous les rangs sont ainsi reglez , et le tout sans qu'il en coûte une obole , quand on n'a rien à dépenser. D'ailleurs quels secours , quelles commoditez , de combien de sortes de rafraichissemens , de liqueurs et de choses agreables aux frians ! sans compter la bonne compagnie des Gens d'esprit et de Lettres de differens états , avec lesquels il y a à profiter , et où l'on peut lire utilement dans le grand livre du Monde. Pour la société et l'agrement de la vie civile , je défie qu'on puisse citer , en parcourant tous les Historiens connus , rien de comparable aux Caffez , où le plus petit Bourgeois pour quatre sols se fait servir du café proprement , diligemment , en vaisselle d'argent et même de vermeil , et peut commander et prendre le ton de Seigneur. .

Voilà encore une longue digression sur

1462 MERCURE DE FRANCE
les Caffez , je vous prie de me la pardon-
ner : c'étoit pour vous dire que c'est-là
proprement que les nouvelles sont exa-
minées à fond , commentées , rédigées et
mises au net , chacun y met sa note et fait
sa remarque , et par le concours , la variété
des circonstances et des suffrages , une
nouvelle est constatée vraie , de bon aloi ,
et admise , ou rejetée comme marchan-
dise de rebut. Je n'ajoute plus que ce mot
pour finir.

Les nouvelles , au reste , sont profita-
bles à plusieurs personnes , quelques-uns en
font un commerce utile pour satisfaire la
curiosité des campagnards et de gens de
province , sans compter tant de sortes de
personnes qui excitent par-là la libéralité
et la reconnoissance de leurs parens , de
leurs Superieurs , de leurs Protecteurs
dont ils attendent quelque secours pres-
sans ou quelque bienfait. Il y en a même
et plus d'un dans Paris qui avec des nou-
velles un peu bien arrangées , ornées et
mises en valeur , en appaisent leurs créan-
ciers , et même en contentent leurs hôtes.

Je vous demande pardon de la longueur
de cette lettre , je souhaite que vous la
trouviez un peu amusante ; j'espere que
vous ne la laisserez pas sans réponse. Je
l'attens et suis , Monsieur , votre &c.

Nous donnons cette Lettre telle qu'elle nous

II. Vol.

JUIN. 1732. 1463

*a été envoyée, sans préjudice de la défense
des Nouvellistes que quelqu'un voudra peut-
être bien prendre en main, contre le trop sévère
Censeur, et pour la justification de quantité
d'honnêtes gens qui se font un amusement des
nouvelles, très-permis et très innocent.*

T A B L E.

P IECES FUGITIVES. L'Indiscretion, <i>Ode</i> ,	1259
Réponse de M ^{lle} de la Vigne à M. d'Haute- feuille,	1264
La fausse Inconstance, <i>Cantate</i> ,	1291
Bureau Typographique, 14 ^e Lettre,	1294
Songe, <i>Ode</i> ,	1306
Nouvelle maniere de construire de grosses Hor- loges,	1312
Les Discours de la vie champêtre, <i>Ode</i> ,	1326
Memoire sur les Tartres Solubles, &c.	1331
Ode Sacrée,	1337
Seconde Lettre sur une Médaille de la Ville de Troade, &c.	1344
Enigme, Logogryphes, &c.	1367
Nouvelles Litteraires, Bibliotheque Raisonnée, &c.	1371
Livres nouveaux des Pays Etrangers, &c.	1373
Discours lûs à l'Académie Française, &c.	1378
Dame de Bologne qui prend les Grades de Doc- teur,	1389
Lettre à l'occasion d'une grosse Horloge,	1390
Enfant né avec deux Langues,	1395
Estampes nouvelles de sainte Sophie, &c.	1396
Perspective à la Bibliotheque Ste. Geneviève,	1398
Embellissemens faits à Notre-Dame de Paris, Tableaux, &c.	1400
Spectacle; Athalie, &c.	1406

Les Sermons Indiscrets ; <i>Extrait</i> ,	1408
Extrait du Procès des Sens ,	1417
Nouvelles Etrangeres , de Turquie , de Russie , de Pologne , et Sucde ,	1422
D'Allemagne , d'Italie , d'Espagne , Portugal et Angleterre ,	1424
France , Nouvelles de la Cour , de Paris ,	1433
Lettre écrite de Libourne sur le Tonnerre , &c.	1435
L'Horoscope , <i>Stance</i> ,	1436
Morts , Naissances et Mariages ,	1440
Nombre des Morts , Naissances et Mariages de 1731 .	1445
Bouquet ,	<i>ibid.</i>
Lettre sur les Nouvellistes ,	1446

Errata du premier Volume de Juin.

PAge 1189. ligne 20. Pujet , *lisez* Puget.
P. 1255. l. 1. soins , *l.* Loix.
P. 1258. l. 2. du 6 Juin , *l.* May.

Fautes à corriger dans ce Livre.

PAge 1262. ligne 4. Myste , *lisez* Myrte.
P. 1266. l. 19. P'inchiestro , *l.* P'inchioistro , et
lisez , &c.
P. 1291. l. 3. du bas , Amantes , *l.* Amans.
P. 1335. l. 12. mit , *l.* mis.
Ibid. l. 27. neutre , *l.* Nitre.
P. 1342. l. 9. porte , *l.* portent.
P. 1383. l. 27. Navigation , *l.* négociation.
P. 1385. l. 5. qu'aucun aux , *l.* qu'aucun autre aux.
Ibid. l. 3. du bas , attiroit , *l.* attire.
P. 1399. ligne dernière , partent , *l.* percent.
P. 1406. l. 4. Charost , *l.* d'Harcour.
P. 1409. l. 6. perdre , *l.* prendre.

79

SEP 17 1936

